



POWER CORPORATION
DU CANADA

Rapport annuel 2017

Le présent rapport annuel vise à procurer aux actionnaires et aux autres personnes intéressées de l'information sur Power Corporation du Canada. Pour de plus amples renseignements sur la Société, les actionnaires et les autres personnes intéressées sont priés de consulter les documents d'information de la Société, notamment sa plus récente notice annuelle et son plus récent rapport de gestion. Pour obtenir des exemplaires des documents d'information continue de la Société, consultez son site Web au www.powercorporation.com ou le site Web www.sedar.com, ou communiquez avec le bureau du secrétaire, dont les coordonnées figurent à la fin du présent rapport.

Les lecteurs sont également priés de se référer à la note sur le recours à des déclarations prospectives qui figure plus loin dans ce rapport, à la section Revue de la performance financière, et qui s'applique à l'ensemble du présent rapport annuel.

Par ailleurs, les principales données sur l'exploitation, les activités, la situation financière, la performance financière, les priorités, les objectifs, stratégies et perspectives continus des filiales et des entreprises associées de Power Corporation sont tirées des documents publiés par ces filiales et ces entreprises associées, et sont fournies dans le présent document à l'intention des actionnaires de Power Corporation à des fins pratiques. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces filiales et ces entreprises associées, les actionnaires et les autres personnes intéressées sont priés de consulter les sites Web de ces sociétés ainsi que les autres documents d'information qu'elles rendent publics.

Toutes les données mentionnées dans ce rapport sont fournies en dollars canadiens et en date du 31 décembre 2017, à moins d'indication contraire.

ABRÉVIATIONS

Les abréviations suivantes sont utilisées dans le présent rapport :

Power Corporation ou la Société (Power Corporation du Canada)
adidas (adidas AG)
BME (Bourse de Madrid)
Burberry (Burberry Group plc)
Canada-Vie (La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie)
China AMC (China Asset Management Co., Ltd.)
Eagle Creek (Eagle Creek Renewable Energy, LLC)
EBR (Bourse Euronext de Bruxelles)
Énergie Power (Corporation Énergie Power)
EPA (Bourse Euronext de Paris)
Financière Power (Corporation Financière Power)
Fonds d'investissement Sagard
(Sagard Europe, Sagard Holdings et Sagard China)
G (milliards)
GBL (Groupe Bruxelles Lambert)
GEA (GEA Group)
Great-West (La Great-West, compagnie d'assurance-vie)
Great West Financial ou Great West Life & Annuity
(Great-West Life & Annuity Insurance Company)
Groupe de communications Square Victoria ou GCSV
(Groupe de communications Square Victoria inc.)
Groupe Investors (Groupe Investors Inc.)
IFRS (Normes internationales d'information financière)
IGM ou Financière IGM (Société financière IGM Inc.)
IntegraMed (IntegraMed America, Inc.)
Investment Planning Counsel (Investment Planning Counsel Inc.)
Irish Life (Irish Life Group Limited)
LafargeHolcim (LafargeHolcim Ltd)

MESURES FINANCIÈRES ET PRÉSENTATION NON CONFORMES AUX IFRS

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes comprend ce qui suit :

- le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes;
- les autres éléments, notamment l'incidence après impôt des éléments qui, selon le jugement de la direction, rendraient la comparaison des résultats liés à l'exploitation d'une période à l'autre moins significative. Les autres éléments comprennent la quote-part revenant à la Société des éléments présentés au titre des autres éléments par une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement.

La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière de Power Corporation et de ses participations, et croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société et de ses participations. Le bénéfice net ajusté, tel que défini par la Société, aide le lecteur à comparer les résultats de la période considérée à ceux des périodes précédentes, car les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des activités courantes sont exclus de cette mesure financière non conforme aux IFRS.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes et le bénéfice net ajusté par action sont des mesures financières non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée et qui pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités. Pour obtenir un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux IFRS et des résultats présentés conformément aux IFRS, se reporter à la section Rapprochement des mesures financières conformes aux IFRS et des mesures financières non conformes aux IFRS, présentée plus loin dans le présent rapport.

La Presse (La Presse, Itée)
Lifeco ou Great-West Lifeco (Great-West Lifeco Inc.)
Lion (La compagnie électrique Lion)
LON (Bourse de Londres)
London Life (London Life, Compagnie d'Assurance-Vie)
Lumenpulse (Lumenpulse Group Inc.)
M (millions)
Mackenzie ou Placements Mackenzie
(Corporation Financière Mackenzie)
Ontex (Ontex N.V.)
PanAgora ou PanAgora Asset Management
(PanAgora Asset Management Inc.)
Pargesa (Pargesa Holding SA)
Parjointco (Parjointco N.V.)
Parques (Parques Reunidos Servicios Centrales, S.A.)
Peak (Peak Achievement Athletics Inc.)
Portag3 ou Portag3 Ventures (Portag3 Ventures Limited Partnership)
Potentia ou Potentia Renewables (Potentia Renewables Inc.)
Power Energy Eagle Creek (Power Energy Eagle Creek LLP)
Putnam ou Putnam Investments (Putnam Investments, LLC)
Sagard Holdings (Sagard Holdings ULC)
SGS (SGS SA)
SIX (Bourse de la Suisse)
Total (Total SA)
Umicore (Umicore, NV/SA)
Vein Clinics (Vein Clinics of America, Inc.)
Wealthsimple (Wealthsimple Financial Corp.)
XETR (Bourse Xetra)

Aperçu financier

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE [EN MILLIONS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION]	2017	2016
Produits	51 253	50 750
Bénéfice net – attribuable aux détenteurs d'actions participantes	1 286	1 082
Bénéfice net – par action participante	2,77	2,33
Bénéfice net ajusté ^[1] – attribuable aux détenteurs d'actions participantes	1 560	1 223
Bénéfice net ajusté ^[1] – par action participante	3,36	2,64
Dividendes déclarés – par action participante	1,41	1,32
Actif consolidé ^[2]	445 521	422 724
Fonds propres attribuables aux actionnaires ^[3]	14 615	13 864
Valeur comptable par action participante	29,40	27,84
Actions participantes en circulation [en millions]	464,3	463,3

[1] Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter au rapprochement des mesures financières conformes aux IFRS et des mesures financières non conformes aux IFRS, qui figure dans la Revue de la performance financière.

[2] Les chiffres correspondants ont été ajustés de manière rétrospective. Se reporter à la note 16 des états financiers consolidés de 2017.

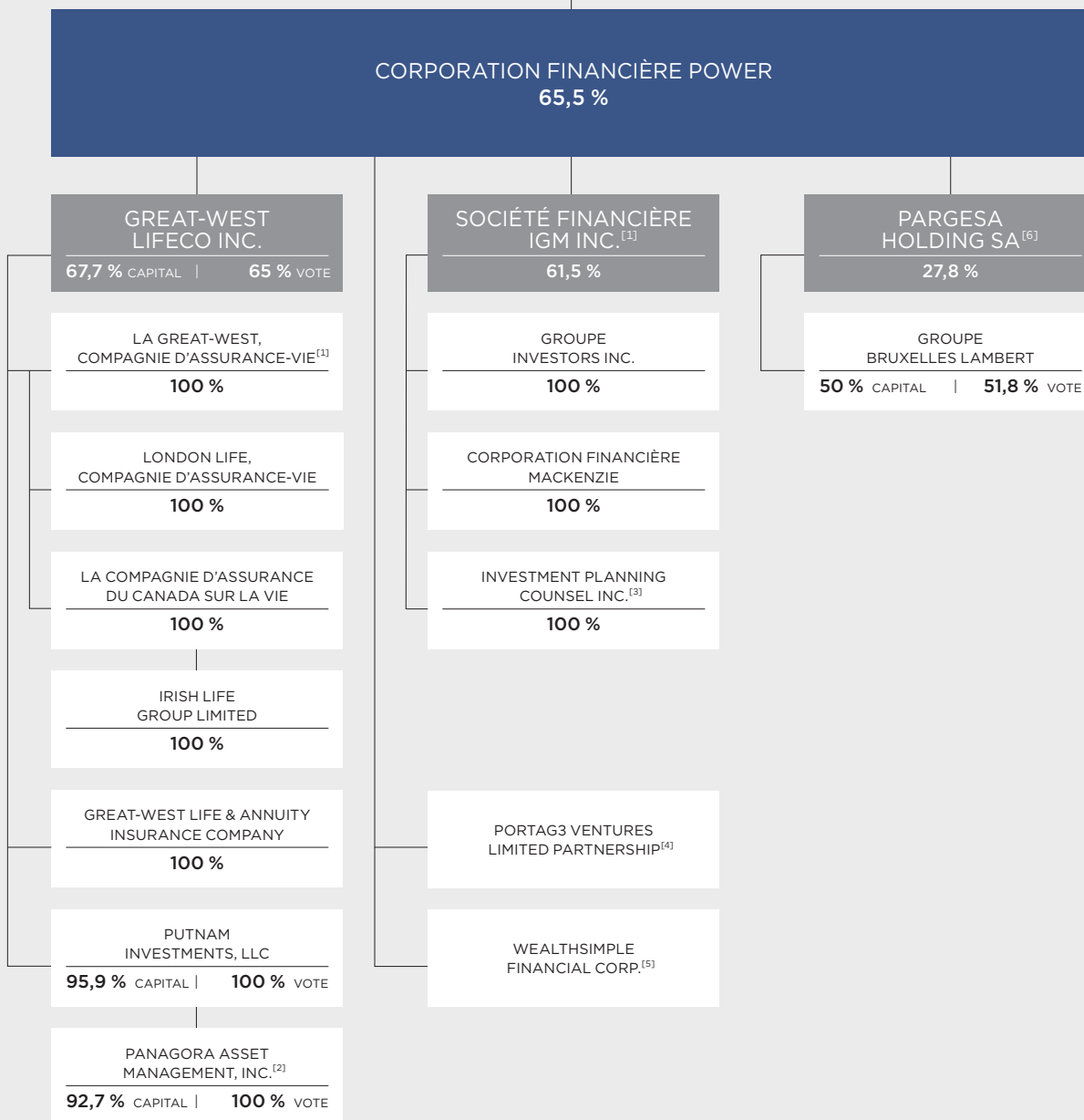
[3] Représentent les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions non participantes et participantes.

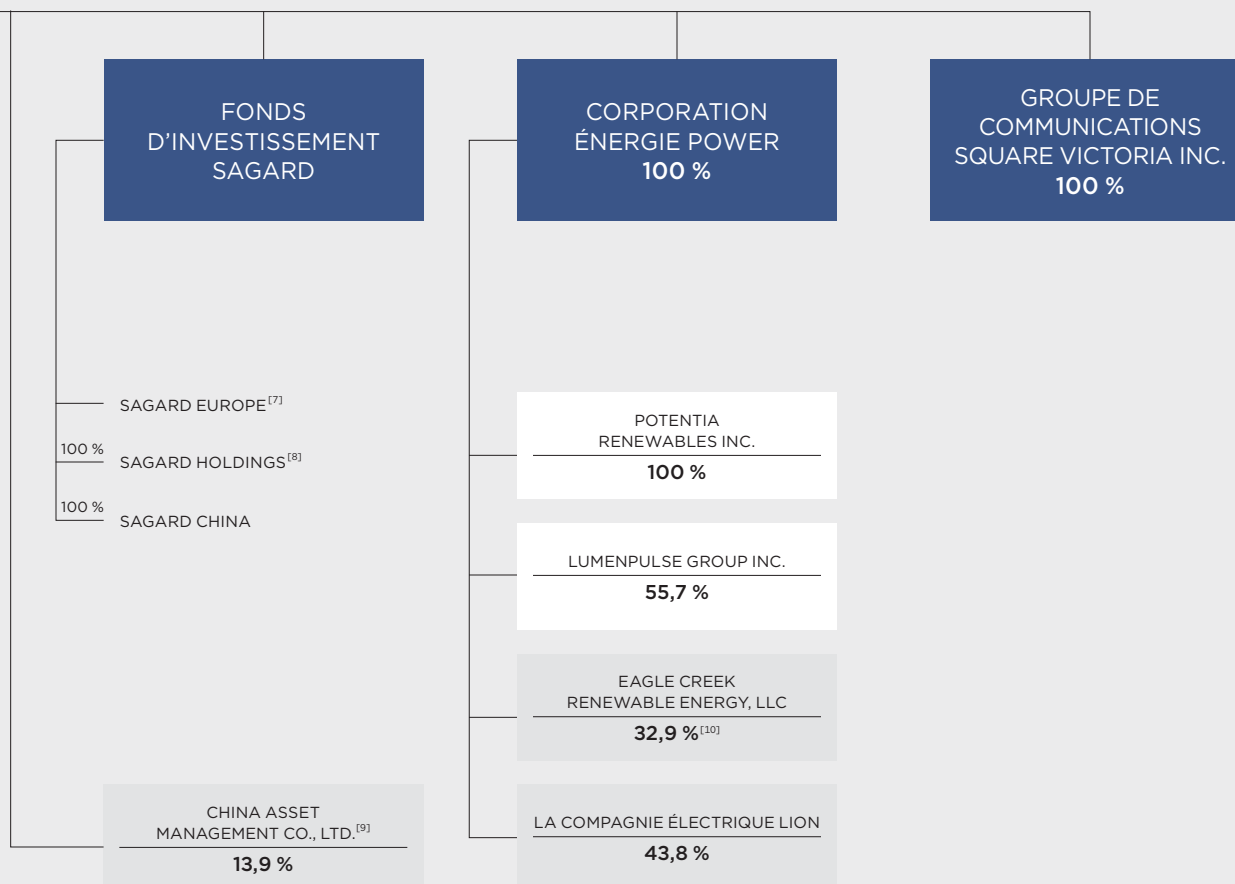
Table des matières

Aperçu financier	1
Organigramme du groupe	2
Profil de la Société	4
Aperçu de 2017	6
Rapport du conseil d'administration aux actionnaires	7
Une gestion responsable	16
Revue de la performance financière	18
États financiers consolidés	58
Notes annexes aux états financiers consolidés	63
Sommaire financier quinquennal	137
Conseil d'administration	138
Dirigeants	139
Renseignements sur la Société	140

Organigramme du groupe

Power Corporation du Canada





Sauf indication contraire, les pourcentages indiquent la part du capital participant et les droits de vote détenus au 31 décembre 2017.

- [1] La Financière IGM détient une participation de 4,0 % dans Great-West Lifeco, et la Great-West détient une participation de 3,8 % dans la Financière IGM.
- [2] Depuis le 9 février 2018.
- [3] Depuis le 19 janvier 2018.
- [4] La Financière Power détient une participation directe de 63 % dans Portag3, et Great-West Lifeco et la Financière IGM détiennent chacune une participation de 18,5 % dans Portag3.
- [5] La Financière Power détient une participation directe de 10,8 % dans Wealthsimple, et Portag3 et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 29,4 % et de 37,1 % dans Wealthsimple.
- [6] Par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive, Power Financial Europe B.V., la Financière Power détient une participation de 50 % dans Parjointco. Parjointco détient une participation en actions de 55,5 % dans Pargesa et 75,4 % des droits de vote.
- [7] Se reporter à la page 21 pour plus de détails sur la participation de la Société dans les fonds Sagard Europe.
- [8] Sagard Holdings détient une participation de 91,6 % dans IntegraMed.
- [9] Mackenzie détient également une participation de 13,9 % dans China AMC. Power Corporation et Mackenzie détiennent une participation combinée de 27,8 % dans China AMC.
- [10] Détenue par l'entremise de Power Energy Eagle Creek LLP, dans laquelle Power Corporation détient une participation de 60 %.



POWER CORPORATION DÉTIENT DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS SUIVANTES :

FINANCIÈRE POWER

détient une participation donnant le contrôle tant dans Great-West Lifeco que dans la Financière IGM. La Financière Power et le groupe Frère possèdent chacun une participation de 50 % dans Parjointco, par l'entremise de laquelle ils détiennent leur participation de 55,5 % dans Pargesa.

La Financière Power détient une participation dans Portag3 Ventures, un fonds d'investissement qui soutient des entreprises offrant des services financiers novateurs. La Financière Power détient également une participation donnant le contrôle dans Wealhsimple, une société de gestion de placements axée sur la technologie.

Great-West Lifeco

est une société de portefeuille internationale spécialisée dans les services financiers détenant des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, les services de retraite et de gestion de placements, la gestion d'actifs et la réassurance. La compagnie exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et en Europe par l'intermédiaire de la Great-West, de la London Life, de la Canada-Vie, d'Irish Life, de Great-West Financial, de Putnam Investments et de PanAgora. Le total de l'actif administré par Great-West Lifeco et les sociétés de son groupe est de 1,35 billion de dollars.



Great-West est un assureur canadien de premier plan détenant des participations dans les secteurs de l'assurance-vie, de l'assurance-maladie, de la gestion de placements, de l'épargne et du revenu de retraite, ainsi que de la réassurance, principalement au Canada et en Europe. Au Canada, la Great-West et ses filiales, la London Life et la Canada-Vie, offrent un vaste portefeuille de solutions financières et de régimes d'avantages sociaux, et répondent aux besoins en matière de sécurité financière de 13 millions de personnes. En Europe, la Great-West exerce des activités par l'entremise de la Canada-Vie et d'Irish Life.

London Life offre des services de planification et de conseils en matière de sécurité financière au Canada par l'entremise de sa division, la Financière Liberté 55^{MC}. La Financière Liberté 55 offre des produits de placement, d'épargne et de revenu de retraite, de rentes, d'assurance-vie et de crédit hypothécaire propres à la London Life, ainsi qu'un large éventail de produits financiers d'autres institutions financières. La London Life est également présente sur les marchés internationaux de la réassurance par l'entremise de Groupe de réassurance London Inc.

Canada-Vie offre des produits et des services d'assurance et de gestion de patrimoine au Canada, au Royaume-Uni, à l'île de Man et en Allemagne, ainsi qu'en Irlande par l'entremise d'Irish Life. La Canada-Vie est un chef de file en matière de solutions de réassurance destinées aux assureurs-vie et relatives à l'assurance-vie traditionnelle, au règlement échelonné et à la longévité aux États-Unis et à l'échelle internationale.

Great-West Financial fournit des produits d'assurance-vie et de rentes, ainsi que des régimes d'avantages à l'intention des cadres aux États-Unis. Sa division Great-West Investments offre des services de gestion de fonds et de consultation en matière de placements. Sa division Empower Retirement est le deuxième plus important fournisseur de services de retraite aux États-Unis, en fonction du nombre de participants. Répondant aux besoins des entreprises, du gouvernement, des organismes sans but lucratif et du secteur institutionnel, Empower offre également des comptes de retraite individuels.

Putnam Investments est un gestionnaire d'actifs d'envergure mondiale établi aux États-Unis qui compte 80 années d'expérience en matière de placements. En plus d'offrir plus de 100 fonds communs de placement, la société propose une gamme complète de produits et de services de placement qui s'adressent aux conseillers financiers, aux investisseurs institutionnels et aux promoteurs de régimes de retraite.

PanAgora, une société liée de Putnam, offre une vaste gamme de solutions de placement utilisant des techniques quantitatives sophistiquées.

Constituée en 1925, Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille diversifiée qui détient des participations dans des sociétés des secteurs des services financiers, de la gestion d'actifs, de l'énergie durable et renouvelable, des communications et d'autres secteurs.

Financière IGM

est l'une des principales sociétés de services financiers personnels au Canada, et l'un des plus grands gestionnaires et distributeurs de fonds d'investissement et d'autres produits de gestion d'actifs au pays, avec un actif géré total de 157 G\$ au 31 décembre 2017. La société répond aux besoins financiers des Canadiens par l'entremise de plusieurs entreprises distinctes, notamment le Groupe Investors, Placements Mackenzie et Investment Planning Counsel.



Le **Groupe Investors** est un chef de file national qui offre des solutions financières personnalisées à environ un million de Canadiens par l'intermédiaire de son réseau de conseillers. Le Groupe Investors s'engage à offrir une planification complète et propose une famille exclusive de fonds communs de placement et d'autres instruments de placement, de même qu'une vaste gamme de services en matière d'assurance, de valeurs mobilières, de prêts hypothécaires et d'autres services financiers.

Placements Mackenzie est considérée comme l'un des plus importants gestionnaires de placements au Canada. Elle fournit des services-conseils en placement et des services connexes par l'intermédiaire de multiples réseaux de distribution axés sur les conseils financiers. Placements Mackenzie offre des fonds communs de placement, des fonds groupés, des fonds distincts et des comptes distincts aux investisseurs individuels et institutionnels.

Groupe Pargesa

est une société de portefeuille axée sur un nombre restreint de participations dans des sociétés industrielles et de services d'envergure mondiale détenues par l'entremise de sa filiale, Groupe Bruxelles Lambert.



Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert, la deuxième plus grande société de portefeuille cotée en Bourse en Europe, détient des participations importantes dans de grandes sociétés d'envergure mondiale établies en Europe: Imerys (produits minéraux de spécialités industriels), SGS (contrôle, vérification et certification), LafargeHolcim (ciment, granulats et béton), Pernod Ricard (vins et spiritueux), adidas (conception et distribution de vêtements de sport), Umicore (technologie des matériaux et recyclage des métaux précieux), Total (pétrole, gaz et chimie), Burberry (une marque de luxe mondiale), Ontex (produits d'hygiène jetables), GEA (un fournisseur d'équipement et de services de gestion de projets pour un vaste éventail d'industries de transformation, principalement dans les secteurs des aliments et des boissons) et Parques (exploitation de parcs de loisirs régionaux).

FONDS D'INVESTISSEMENT SAGARD

La Société gère des fonds d'investissement dans trois régions sous l'appellation Sagard : Sagard Europe, Sagard Holdings en Amérique du Nord et Sagard China.



Sagard Holdings

SAGARD CHINA

CHINA AMC

Power Corporation détient une participation dans China AMC. Chef de file dans le secteur chinois de la gestion d'actifs, China AMC est l'une des premières sociétés de gestion d'actifs à avoir reçu l'approbation de la Commission de réglementation des valeurs mobilières de la Chine.



ÉNERGIE POWER

Énergie Power gère activement des placements dans le secteur de l'énergie durable et renouvelable. Jusqu'à présent, Énergie Power a investi dans Potentia Renewables (une société de production d'énergie renouvelable qui exerce ses activités en Amérique du Nord et dans les Caraïbes), Lumenpulse (un chef de file en matière de fabrication de solutions d'éclairage DEL à rendement élevé de catégorie de spécifications), Eagle Creek Renewable Energy (un propriétaire et exploitant d'installations hydroélectriques aux États-Unis) et Lion (un fabricant de véhicules sans émission vendus partout en Amérique du Nord).



GROUPE DE COMMUNICATIONS SQUARE VICTORIA



Groupe de communications Square Victoria est une filiale en propriété exclusive. Son principal actif est La Presse, une entreprise du secteur des médias francophones offrant du contenu sur plusieurs plateformes : l'édition numérique pour tablettes La Presse+, le site de nouvelles LaPresse.ca et l'application La Presse Mobile pour téléphones intelligents.

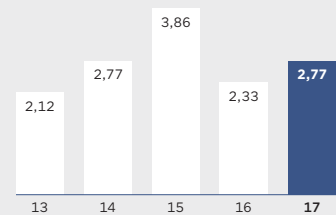
Aperçu de 2017

1 286 M\$

Bénéfice net^[1]

Bénéfice net
par action participante
En dollars

2,77 \$

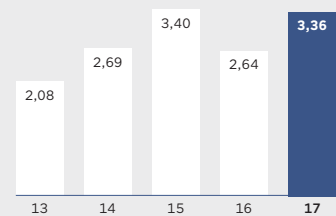


1 560 M\$

Bénéfice net ajusté^[1,2]

Bénéfice net ajusté^[2]
par action participante
En dollars

3,36 \$

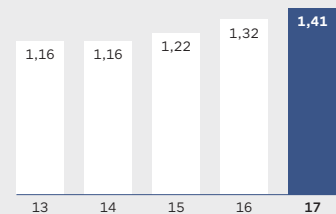


706 M\$

Total des
dividendes déclarés

Dividendes déclarés
par action participante
En dollars

1,41 \$



[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

[2] Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter au rapprochement des mesures financières conformes aux IFRS et des mesures financières non conformes aux IFRS, qui figure dans la Revue de la performance financière.

Rapport du conseil d'administration aux actionnaires

Power Corporation a affiché de solides résultats financiers en 2017, une fois de plus grâce à ses sociétés du secteur des services financiers et l'apport provenant de ses plateformes de placement diversifiées, qui sont en pleine croissance. En 2017, Great-West Lifeco a annoncé une augmentation de 6,0 % de son dividende en février, la Financière Power a annoncé une augmentation de 5,1 % de son dividende en mars, Pargesa a approuvé une augmentation de 2,5 % de son dividende en mai, et Power Corporation a suivi en annonçant une augmentation de 7,0 % de son dividende en mai.

La conjoncture économique et les conditions du marché sont demeurées vigoureuses en 2017 dans toutes les régions où le groupe exerce ses activités. Le PIB et l'emploi ont affiché une forte croissance tandis que les pressions inflationnistes sont demeurées faibles. À l'échelle mondiale, les marchés des capitaux ont connu une accalmie tout au long de l'exercice. Au sein de bon nombre d'économies avancées, la hausse des taux obligataires a témoigné d'une amélioration de la conjoncture économique. Le climat de confiance sur les plans économique et commercial a été renforcé par d'importantes annonces à l'égard des politiques relatives à la réforme fiscale et réglementaire aux États-Unis, mais a toutefois été atténué par les incertitudes politiques actuelles et les tensions croissantes au niveau du commerce international. Malgré des conditions économiques robustes, nous demeurons vigilants face aux risques élevés propres à un contexte politique volatil et nous faisons preuve d'une prudence appropriée, tant dans l'élaboration de nos stratégies d'affaires que dans la gestion de notre capital et de nos liquidités.

Résultats financiers

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le bénéfice net^[1] de Power Corporation s'est chiffré à 1 286 M\$, ou 2,77 \$ par action, comparativement à 1 082 M\$, ou 2,33 \$ par action, en 2016.

Le bénéfice net ajusté^[1, 2] s'est chiffré à 1 560 M\$, ou 3,36 \$ par action, comparativement à 1 223 M\$, ou 2,64 \$ par action, en 2016.

La Financière Power et les activités d'investissement ont fourni un solide apport au bénéfice net ajusté de Power Corporation :

En millions	2017	2016
Financière Power	1 400 \$	1 400 \$
Fonds d'investissement Sagard, China AMC et autres placements	445 \$	74 \$
Exploitation générale et autres filiales	(285) \$	(251) \$
	1 560 \$	1 223 \$

Le bénéfice net et le bénéfice net ajusté de l'exercice 2017 comprenaient une perte de 175 M\$ pour Lifeco relative à une estimation des réclamations liées aux sinistres résultant des ouragans, dont la quote-part revenant à la Société est de 81 M\$.

L'apport des autres filiales a diminué en 2017, reflétant le niveau d'investissement dans ces sociétés et leur stade de développement.

Les dividendes déclarés sur les actions participantes de la Société ont totalisé 1,41 \$ par action, comparativement à 1,32 \$ par action en 2016.

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

[2] Se reporter au rapprochement des mesures financières conformes aux IFRS et des mesures financières non conformes aux IFRS, qui figure dans la Revue de la performance financière.

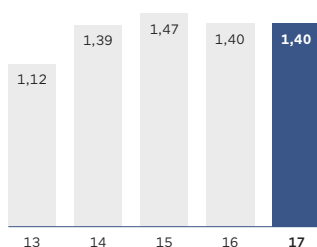
Résultats des sociétés du groupe

FINANCIÈRE POWER

L'année 2017 a été marquante pour la Financière Power et son groupe de sociétés. Les occasions d'offrir des solutions aux besoins de vastes populations en matière de bien-être financier, physique et mental demeureront intéressantes pour encore plusieurs décennies, tant d'un point de vue commercial qu'en ce qui a trait au rôle qu'il sera crucial de jouer au sein de la société. Occupant des positions de chefs de file dans presque tous les marchés au sein desquels elles exercent leurs activités, nos sociétés sont bien placées pour répondre aux besoins de ces populations dans l'avenir. Nous ne pouvons toutefois saisir de telles occasions que si nous transformons nos modèles d'affaires afin de répondre aux attentes plus élevées des clients, et de réagir aux avancées technologiques et aux initiatives réglementaires. Il y a plusieurs années, les différentes sociétés de Great-West Lifeco et de la Financière IGM ont entrepris des stratégies de transformation nécessitant l'élargissement de leur bassin de talents et de leurs plateformes technologiques, de même que la bonification de leurs gammes de produits et services, et impliquant dans de nombreux cas des réductions de leurs prix. Nous demeurons aussi convaincus que nous l'étions il y a quelques années de la sagesse de ces décisions, qui cadrent avec notre objectif historique et continu de créer une valeur supérieure à long terme pour les actionnaires.

Apport de la Financière Power au bénéfice net ajusté de Power Corporation
En milliards de dollars

1,4 G\$



Au 31 décembre 2017, Power Corporation détenait un intérêt économique de 65,5 % dans la Financière Power.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le bénéfice net de la Financière Power s'est chiffré à 1 717 M\$, ou 2,41 \$ par action, comparativement à 1 919 M\$, ou 2,69 \$ par action, en 2016.

En 2017, le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 2 135 M\$, ou 2,99 \$ par action, comparativement à 2 136 M\$, ou 2,99 \$ par action, en 2016.

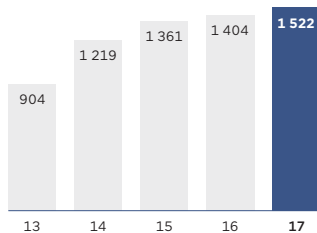
Au 31 décembre 2017, l'actif administré de la Financière Power s'établissait à 1,52 billion de dollars, tandis que son actif géré s'établissait à 848 G\$.

La Financière Power a déclaré des dividendes totalisant 1,65 \$ par action ordinaire, comparativement à 1,57 \$ par action ordinaire en 2016.

Le 23 mars 2018, la Financière Power a annoncé une augmentation de 5 % du dividende trimestriel sur ses actions ordinaires, qui passe de 0,4125 \$ à 0,4330 \$ par action.

Actif administré – Financière Power
En milliards de dollars

1 522 G\$



Bénéfice (tel qu'il a été publié par ces sociétés)

En millions		2017	2016
Great-West Lifeco	Bénéfice net	2 149 \$	2 641 \$
	Bénéfice net ajusté	2 647 \$	2 685 \$
Financière IGM	Bénéfice net	602 \$	771 \$
	Bénéfice net ajusté	728 \$	737 \$
Pargesa	Bénéfice net (perte nette)	382 FS	(32) FS
	Bénéfice net ajusté ^[1]	384 FS	321 FS

[1] Décrit par Pargesa comme le résultat courant économique.

GREAT-WEST LIFECO

Great-West Lifeco a affiché de solides résultats dans l'ensemble de ses secteurs d'activité en 2017. La compagnie a maintenu une situation du capital stable et solide, tout en conservant les meilleures notations de crédit du secteur. La compagnie a atteint un bon équilibre entre l'obtention, dans le présent, de solides résultats financiers et l'investissement dans une fondation robuste qui mènera à une croissance durable pour l'avenir. Bien que les approches qu'elle met de l'avant varient en fonction des régions où elle exerce ses activités, celles-ci ont en commun une stratégie axée sur les résultats pour les clients dans un monde en évolution et un solide cadre de gestion des risques lui permettant d'assurer le respect de ses engagements en cours et à venir.

Le bénéfice net ajusté de Lifeco s'est chiffré à 2,6 G\$, ou 2,676 \$ par action ordinaire, en 2017, comparativement à 2,7 G\$, ou 2,712 \$ par action ordinaire, en 2016. Le bénéfice net ajusté de l'exercice 2017 comprenait une perte de 175 M\$ relative à une estimation des réclamations liées aux sinistres résultant des ouragans, reflétée dans les résultats du troisième trimestre de 2017.

2,6 G\$

BÉNÉFICE NET AJUSTÉ EN 2017

Great-West Lifeco a déclaré un rendement des fonds propres fondé sur le bénéfice net ajusté de 13,4 %.

Au 31 décembre 2017, le total de l'actif administré s'élevait à 1,35 billion de dollars, une hausse de 8 % par rapport au 31 décembre 2016.

En février 2018, Great-West Lifeco a annoncé une augmentation de 6 % de son dividende trimestriel.

Les sociétés en exploitation de Great-West Lifeco ont principalement axé leurs efforts sur l'amélioration de leur compréhension des besoins diversifiés de leurs clients, sur l'utilisation optimale des technologies afin de joindre de nouveaux clients et sur l'investissement dans leurs employés et leurs collectivités.

Au Canada, la Great-West, de concert avec ses filiales la London Life et la Canada-Vie, se concentrent sur l'amélioration du bien-être financier, physique et mental des Canadiens. Leurs produits et services font partie de la vie de plus de 13 millions de personnes, soit environ un Canadien sur trois.

En 2017, la Great-West a terminé de bâtir ses équipes au sein de la nouvelle structure établie à la fin de 2016. Grâce aux équipes en place dans les unités d'exploitation Client individuel et Client collectif, de même qu'à une nouvelle fonction marketing client stratégique, la compagnie

développe une compréhension approfondie de ses clients par secteur. Cet apprentissage se renforce au contact des clients, à l'occasion de multiples rencontres tout au long de leur vie. La compagnie investit également dans des capacités et des services numériques novateurs qui contribueront à réaliser sa vision, soit de placer le client au cœur de ses activités.

Les sociétés américaines de Great-West Lifeco jouent un rôle important pour des millions de travailleurs, d'investisseurs et d'entreprises partout aux États-Unis, auprès desquels elles exercent une influence positive grâce à une approche dynamique, novatrice et réfléchie à l'égard du bien-être financier.

Se positionnant comme le deuxième plus important fournisseur de services de retraite aux États-Unis, Empower Retirement offre une expérience inégalée en matière de planification de retraite en ligne, utilisant des données personnelles pour aider les gens à mieux comprendre leurs besoins futurs en matière de revenu. Les outils de projection de revenu d'Empower offrent aux investisseurs différentes façons de modéliser des scénarios d'épargne pour ensuite mettre en œuvre les changements nécessaires en seulement quelques clics.

Putnam a maintenu sa solide performance dans l'ensemble des catégories d'actifs. À la fin du mois de décembre 2017, près de 95 % des actifs des fonds de Putnam affichaient un rendement supérieur à la médiane des fonds classés par Lipper sur un an et 85 % présentaient un rendement supérieur à la médiane sur cinq ans. De plus, près de la moitié des actifs des fonds communs de placement de Putnam affichaient un rendement se situant dans le quartile supérieur des fonds classés par Lipper sur un an et près de 55 % présentaient un rendement se situant dans le quartile supérieur sur cinq ans. En mars 2018, grâce au rendement de ses placements, Putnam s'est classée parmi les dix premières sociétés de placement pour chacune des périodes visées (un, cinq et dix ans) dans le cadre du *Best Fund Families of 2017* de Barron's.

En Europe, Great-West Lifeco effectue d'importants investissements pour développer de nouvelles capacités clés pour les clients afin que la compagnie puisse conserver sa solide position dans ses marchés cibles et y croître, tant par l'entremise d'une croissance interne que par des acquisitions.

En janvier 2018, la Canada-Vie au Royaume-Uni a conclu l'acquisition du fournisseur de services financiers Retirement Advantage, qui s'accompagne de plus de 30 000 clients détenteurs de produits de retraite et de prêts hypothécaires rechargeables, de même que d'un actif géré de plus de 2 G£, y compris un bloc d'affaires de rentes en vigueur de 1,5 G£ (au 30 juin 2017). La transaction renforce la présence de la Canada-Vie et ses capacités dans le marché en pleine croissance du revenu de retraite au Royaume-Uni. Elle permettra également de consolider davantage la position de la compagnie comme assureur de premier plan au Royaume-Uni, où elle exerce ses activités depuis 1903.

Irish Life a franchi un jalon important de son programme d'expérience client en obtenant pour la première fois un pointage dans le quartile supérieur en matière de satisfaction de la clientèle. Le pointage est comparé à celui de centaines d'entreprises au Royaume-Uni et en Irlande à travers l'ensemble des secteurs et non uniquement dans les services financiers, et mesure la capacité des organisations à exceller au niveau des aspects qui comptent le plus pour les clients. L'amélioration des services numériques pour les clients, l'introduction du clavardage et de produits novateurs, de même que les efforts combinés de ses employés pour que chaque contact avec le client soit positif, sont autant de facteurs ayant contribué à l'obtention de ce pointage en matière de satisfaction de la clientèle.

FINANCIÈRE IGM

En 2017, la Financière IGM a poursuivi la réalisation de sa mission consistant à offrir une croissance et une valeur à long terme à ses clients et à ses actionnaires par l'intermédiaire de ses principales sociétés, le Groupe Investors, Placements Mackenzie et Investment Planning Counsel. La société est un chef de file respecté au sein du secteur canadien des services financiers. Elle est largement implantée dans les collectivités canadiennes et fait preuve d'une grande diversification grâce à son modèle de distribution à canaux multiples, ses types de produits, son équipe de gestion de placement mondiale et ses marques fortes. L'actif géré est diversifié en fonction des pays où les placements sont effectués, des secteurs, des types de titres et des styles de gestion.

Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 728 M\$, ou 3,02 \$ par action, en 2017, comparativement à 737 M\$, ou 3,05 \$ par action, en 2016.

728 M\$

BÉNÉFICE NET AJUSTÉ EN 2017

Le rendement des fonds propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires fondé sur le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'est établi à 15,6 %.

Au 31 décembre 2017, le total de l'actif géré atteignait 157 G\$, comparativement à 143 G\$ au 31 décembre 2016.

En 2017, la Financière IGM a réalisé de grandes avancées relativement à sa stratégie pluriannuelle visant à transformer ses activités. Un certain nombre d'initiatives importantes ont été lancées afin d'appuyer la vision de la société axée sur le client, de créer une efficacité opérationnelle et d'accélérer l'innovation et la numérisation. Une équipe de leadership expérimentée et élargie a travaillé à tirer parti de l'élan amorcé en 2016, en profitant de toute une gamme d'occasions de placer la société en position de croissance accélérée.

La société a créé un bureau Affaires réglementaires et clientèle, qui est responsable de promouvoir une vision axée sur les clients à travers toutes les fonctions opérationnelles, y compris les initiatives d'entreprise, la planification des affaires et les stratégies. Ce bureau, une initiative rare dans le secteur des services financiers canadiens, offre une position enviable à la Financière IGM pour s'adapter aux changements et se distinguer dans un cadre réglementaire en pleine évolution.

En août, la société a complété son acquisition d'une participation de 13,9 % dans China AMC, le chef de file de la gestion d'actifs en Chine. Cet investissement élargit la présence d'IGM et accroît ses capacités, ce qui permettra à chacune des deux sociétés de développer des produits dans la région géographique de l'autre. À l'automne, Mackenzie a lancé le Fonds toutes actions Chine Mackenzie, pour lequel China AMC est sous-conseiller. Il s'agit d'un produit unique qui donnera aux investisseurs canadiens un accès à l'ensemble des marchés boursiers chinois.

En octobre, la société a regroupé les fonctions de gestion de placements du Groupe Investors et de Mackenzie de manière à former une seule organisation de gestion de placements à l'échelle mondiale pour soutenir les deux sociétés. Cette entité regroupée, exploitée par Mackenzie, consolide la capacité de la société à offrir les meilleures solutions de placement aux épargnants et aux investisseurs institutionnels, de même qu'à ses conseillers.

Le Groupe Investors et Placements Mackenzie continuent d'offrir des produits uniques et diversifiés, tout en conservant des gammes de produits et des capacités de distribution distinctes. Les clients et les conseillers du Groupe Investors ont maintenant accès à un éventail élargi de solutions et à une expertise bonifiée en matière de placements. De plus, les réseaux de distribution de Mackenzie ont accès à des talents qui étaient auparavant exclusifs au réseau du Groupe Investors.

En novembre, la Financière IGM a lancé de nombreuses initiatives visant à accroître l'efficacité opérationnelle. Pour tirer parti des possibilités à l'échelle du Groupe Investors et de Placements Mackenzie, la société a élargi son modèle de services partagés au-delà de la fonction de gestion des placements afin d'intégrer des fonctions de marketing, de ressources humaines, de service à la clientèle et d'autres volets opérationnels.

PARGESA

Par l'entremise de la société de portefeuille belge Groupe Bruxelles Lambert, le groupe Pargesa détient des participations importantes dans des sociétés industrielles et de services d'envergure mondiale établies en Europe: Imerys, SGS, LafargeHolcim, Pernod Ricard, adidas, Umicore, Total, Burberry, Ontex, GEA et Parques.

384 M FS

BÉNÉFICE NET AJUSTÉ EN 2017

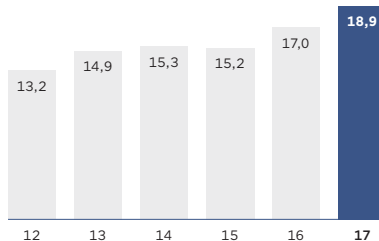
En 2017, Pargesa a déclaré un bénéfice net ajusté de 384 M FS en 2017, comparativement à 321 M FS en 2016.

GBL cherche à investir dans des sociétés qui sont des chefs de file dans leur secteur et qui présentent de solides modèles d'affaires étant :

- axés sur la croissance tant interne qu'externe comme levier important de création de valeur à long terme;
- développés d'une manière durable par des équipes de gestion de grande qualité, animées par une vision stratégique;
- soutenus par une structure financière saine.

Valeur de l'actif net de GBL
En milliards d'euros

18,9 G€



GBL a amorcé un rééquilibrage de son portefeuille en 2012 afin d'en renforcer le profil de croissance et d'optimiser son potentiel de création de valeur à long terme. Cette transformation s'est effectuée par l'entremise d'une rotation significative du portefeuille, avec des opérations de cessions et d'acquisitions ayant totalisé 14 G€. Il y a ainsi eu un transfert significatif d'actifs à haut rendement des secteurs de l'énergie et des services publics vers des actifs de croissance des secteurs industriels, des services commerciaux et des biens de consommation, qui sont plus exposés aux tendances de croissance à long terme.

Depuis le lancement de sa stratégie de rotation et de diversification du portefeuille, GBL a investi 5,7 G€ dans sept sociétés cotées en Bourse dont la valeur de marché globale était de 8,5 G€ à la fin de 2017 et les profits latents s'élevaient à 2,8 G€.

Lors de son assemblée générale annuelle en avril, GBL devrait proposer un dividende de 3,00 € par action, soit une hausse de 2,4 %. Lors de la prochaine assemblée annuelle de Pargesa, qui se tiendra en mai, son conseil d'administration devrait proposer un dividende de 2,50 FS par action au porteur pour 2018, soit une augmentation de 2,5 %, payable le 15 mai 2018.

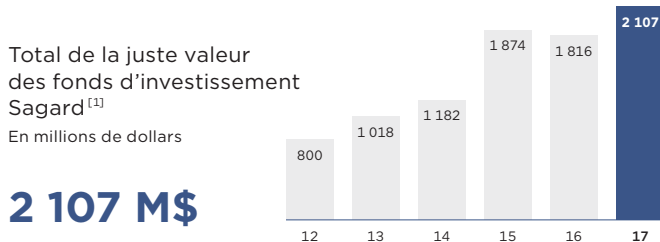
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Misant sur son réseau de relations solides et de longue date, Power Corporation exerce des activités d'investissement afin de procurer des rendements à long terme supérieurs et diversifiés. Ces activités d'investissement comprennent les fonds Sagard, de même que des participations en Chine qui sont le fruit de plus de 40 années d'engagement.

FONDS D'INVESTISSEMENT SAGARD

Depuis la création de son premier fonds Sagard en Europe en 2002, Power Corporation a continué de soutenir et de développer ses fonds d'investissement. La Société gère actuellement des fonds d'investissement dans trois régions sous l'appellation Sagard, soit Sagard Europe, Sagard Holdings (Amérique du Nord) et Sagard China. Les plateformes Sagard sont gérées localement par des professionnels en placement expérimentés qui possèdent une connaissance approfondie des marchés publics et privés et qui tirent parti de leur collaboration avec les sociétés du groupe Power. Chacune des plateformes de placement Sagard adhère étroitement à la philosophie d'investissement et au modèle de gouvernance de Power Corporation.

En tant qu'investisseur, le style de Power Corporation se caractérise par une approche fondée sur la valeur et axée sur une discipline d'analyse fondamentale rigoureuse et approfondie. Nous cherchons à exercer une influence, le cas échéant, en collaborant avec les sociétés dans lesquelles nous investissons et en maintenant un dialogue étroit avec elles.



Profits latents de 439 M\$ au 31 décembre 2017.

[1] Incluant les participations en portefeuille contrôlées et la trésorerie détenue dans les fonds.

Sagard Europe

Les fonds Sagard Europe investissent dans des sociétés fermées de taille moyenne établies en France, en Belgique, au Luxembourg et en Suisse. Au 31 décembre 2017, Power Corporation avait investi un total de 664 M\$ dans les fonds Sagard Europe. La Société a reçu des distributions totalisant 642 M\$ de ces fonds depuis leur création et la juste valeur des investissements dans ces fonds était de 499 M\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 281 M\$ en 2016. Pargesa, GBL et des tiers investissent également dans les fonds Sagard Europe.

Sagard Holdings

Sagard Holdings investit dans des titres de participation et d'emprunt de sociétés de taille moyenne aux États-Unis et au Canada. Dans certaines circonstances, Sagard Capital cherche à obtenir le contrôle de sociétés ayant des profils supérieurs de croissance et de rendement.

Sagard Holdings détient une participation de 91,6 % dans IntegraMed, le plus vaste réseau de cliniques médicales de procréation assistée en Amérique du Nord, offrant des services à des patients aux États-Unis et au Canada.

En février 2017, Sagard Holdings et Fairfax Financial Holdings Limited ont acquis les actifs de Performance Sports Group, Ltd. pour 575 M\$ US. L'entreprise conçoit et commercialise des articles et des vêtements de sport pour le hockey sur glace, le baseball, la balle molle et la crosse sous des marques emblématiques incluant Bauer et Easton.

En décembre 2017, Sagard Holdings a conclu avec succès la première clôture de capitaux de Sagard Credit Partners LP, un fonds qui fournit du financement par crédit directement aux entreprises de moyenne envergure des secteurs public et privé du Canada et des États-Unis. Sagard Holdings a engagé une tranche de 100 M\$ US du montant total de 260 M\$ US engagé par les commanditaires.

Également en décembre 2017, Sagard Holdings a cédé sa participation dans Vein Clinics, un fournisseur de services commerciaux et de services de gestion à un réseau de cliniques de phlébologie aux États-Unis. La Société a réalisé un profit de 67 M\$ sur cette transaction.

Au 31 décembre 2017, la juste valeur de Sagard Holdings était de 824 M\$, comparativement à 888 M\$ en 2016.

Au cours des cinq dernières années, la Société a investi 788 M\$ dans les fonds d'investissement Sagard et a reçu des distributions en trésorerie de 330 M\$. Au cours de cette période, la juste valeur des placements de la Société dans les fonds a augmenté, passant de 800 M\$ au 31 décembre 2012 à 2 107 M\$ au 31 décembre 2017, une hausse de 1 307 M\$. Au cours des cinq dernières années, les profits tirés de ces placements ont totalisé 849 M\$, dont un montant de 376 M\$ a été réalisé. Le taux de rendement interne au cours de cette période était de 13,1 %.

CHINA ASSET MANAGEMENT

Le 31 août 2017, Power Corporation a complété l'acquisition d'une participation additionnelle de 3,9 % dans China AMC. En tenant compte de la participation de 10 % acquise en 2011, Power Corporation détient désormais une participation directe de 13,9 % dans China AMC. Le 31 août 2017, la Financière IGM, par l'entremise de sa filiale Placements Mackenzie, a également complété l'acquisition d'une participation de 13,9 % dans China AMC.

Fondée en 1998 comme l'une des premières sociétés de gestion de fonds en Chine, China AMC s'est taillé et maintient une position de chef de file dans le secteur chinois de la gestion d'actifs. Au 31 décembre 2017, l'actif géré de China AMC, excluant l'actif géré des filiales, s'établissait à 870 milliards RMB¥ (168 G\$ CA).

Sagard China

L'équipe de Sagard China, établie à Shanghai, effectue des investissements à long terme dans le but d'obtenir un rendement absolu par l'entremise d'un portefeuille d'actions choisies. Sagard China a commencé à négocier des actions à la Bourse chinoise en 2005 et à la Bourse de Hong Kong en 2010. La juste valeur du portefeuille de placements de Sagard China était de 784 M\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 647 M\$ en 2016.

La participation dans China AMC donne à Power Corporation la possibilité de mettre à profit la vaste expérience du groupe Power en matière de gestion de patrimoine et de distribution, et ce, dans le cadre de sa collaboration avec China AMC. Les sociétés de notre groupe bénéficieront de cette relation stratégique, qui leur permettra de cibler des occasions de collaborer au développement de produits et de tisser des relations futures de sous-conseiller.

FONDS D'INVESTISSEMENT, FONDS DE COUVERTURE DE TIERS ET AUTRES

Depuis plusieurs années, Power Corporation investit également dans plusieurs fonds d'investissement et fonds de couverture administrés par des tiers. Au 31 décembre 2017, la juste valeur de ces investissements s'établissait à 179 M\$, comparativement à 411 M\$ au 31 décembre 2016. Bien que ces investissements aient généré au fil des ans de solides rendements et aient contribué de façon positive à la rentabilité de la Société, la Société réinvestit les distributions de ces fonds dans ses propres plateformes d'investissement.

Les produits tirés des placements mentionnés ci-dessus peuvent être de nature très volatile, tant en raison de l'influence des marchés que du moment où ils sont réalisés. Les produits tirés des placements se sont chiffrés à 445 M\$ en 2017, comparativement à 74 M\$ en 2016. La juste valeur des investissements de la Société s'établissait à 2,9 G\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 2,7 G\$ à la fin de 2016.

ÉNERGIE POWER

Énergie Power, une filiale en propriété exclusive établie en 2012, gère activement des placements dans le secteur de l'énergie durable et renouvelable afin de développer et de détenir, à long terme, des sociétés susceptibles de générer des flux de trésorerie croissants et stables.

Énergie Power investit dans des secteurs qui tirent parti de la transformation de l'énergie à l'échelle mondiale et détient actuellement des placements dans des sociétés qui développent, détiennent et exploitent des installations de production d'énergies solaire, hydroélectrique et éolienne situées en Amérique du Nord, ainsi que dans des fabricants de technologies durables de premier plan.

Potentia détient et exploite des installations de production d'énergie solaire sur toits en Ontario, dont les actifs solaires ont une capacité d'environ 150 mégawatts, et gère des projets d'aménagement solaire et éolien d'une capacité de plus de 2 gigawatts dans l'Ouest du Canada. Eagle Creek détient et exploite des installations hydroélectriques d'une capacité de 226 mégawatts aux États-Unis.

Le 21 juin 2017, dans le cadre d'une transaction visant à faire de Lumenpulse une société fermée, Énergie Power a fait l'acquisition de 55,7 % de la société, pour une contrepartie de 267 M\$. Lumenpulse est un chef de file en matière de fabrication de solutions d'éclairage DEL à rendement élevé de catégorie de spécifications.

Le 31 octobre 2017, Énergie Power a acquis une participation de 43,8 % dans Lion, une société novatrice de fabrication de véhicules sans émission vendus partout en Amérique du Nord.

Énergie Power a investi un total de 654 M\$ dans ces quatre sociétés.

COMMUNICATIONS ET MÉDIAS

Groupe de communications Square Victoria détient La Presse, une entreprise de médias francophones offrant du contenu sur plusieurs plateformes numériques, y compris LaPresse+, une édition numérique pour tablettes, le site Web LaPresse.ca et l'application LaPresse Mobile pour téléphones intelligents.

La Presse est connue pour sa couverture unique, riche et diversifiée des nouvelles et de l'actualité nationales et internationales, pour ses reportages exclusifs et pour ses chroniqueurs et ses journalistes, dont le travail a été maintes fois récompensé par des prix d'excellence en journalisme.

Le groupe Power

Power Corporation demeure fidèle aux principes qu'elle a élaborés depuis de nombreuses décennies. Nous investissons dans des sociétés dotées d'une perspective à long terme, qui maintiennent une structure financière prudente, qui sont en mesure de dégager des bénéfices de façon durable et qui visent à accroître leurs bénéfices et leurs dividendes. La participation active est au cœur de notre modèle de gouvernance. Nous la mettons en œuvre tant par notre présence au sein des conseils d'administration des sociétés que nous contrôlons que par notre influence en tant qu'actionnaires importants en ce qui a trait à nos participations ne donnant pas le contrôle.

Nous investissons dans des sociétés de grande qualité et socialement responsables, qui exercent des activités durables au sein de divers secteurs et régions géographiques. Nos sociétés sont fières de contribuer depuis longtemps au bien-être des collectivités au sein desquelles elles exercent leurs activités. Les principes sous-jacents à notre approche en matière de gestion responsable sont présentés plus loin dans ce rapport et au www.PowerCorporationCSR.com.

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, nous sommes animés par la conviction que la demande pour les services financiers offerts par les sociétés de la Financière Power continuera d'augmenter et d'évoluer. La Financière Power est en bonne position pour saisir les occasions futures.

Nous croyons aussi que la capacité à saisir des occasions d'investissement offrant un rendement ajusté en fonction du risque acceptable nécessitera de plus en plus d'avoir recours à des équipes locales réparties à travers le monde. Nos activités d'investissement à l'échelle mondiale, dont le développement repose sur notre vaste réseau de relations

à long terme, nous offrent une perspective unique et précieuse afin de répartir notre capital en fonction de notre tolérance au risque.

Le conseil d'administration et la direction visent à offrir aux actionnaires des rendements attrayants à long terme. Peu importe la conjoncture, les sociétés dotées de bilans solides, d'une saine gestion financière et dont les réserves de liquidités sont gérées avec prudence sont en meilleure position pour saisir les occasions les plus intéressantes. Au sein des sociétés du groupe Power, nous recherchons des occasions de générer une croissance interne, mais également de miser sur des acquisitions aussi stratégiques que rentables.

Votre conseil d'administration désire exprimer, au nom des actionnaires, sa reconnaissance pour l'importante contribution des dirigeants et des employés de la Société, ainsi que des sociétés de notre groupe, aux solides résultats obtenus en 2017, et nous abordons l'année 2018 avec optimisme.

Au nom du conseil d'administration,

Signé,

Paul Desmarais, jr, o.c., o.g.
Président du conseil
et co-chef de la direction

Le 23 mars 2018

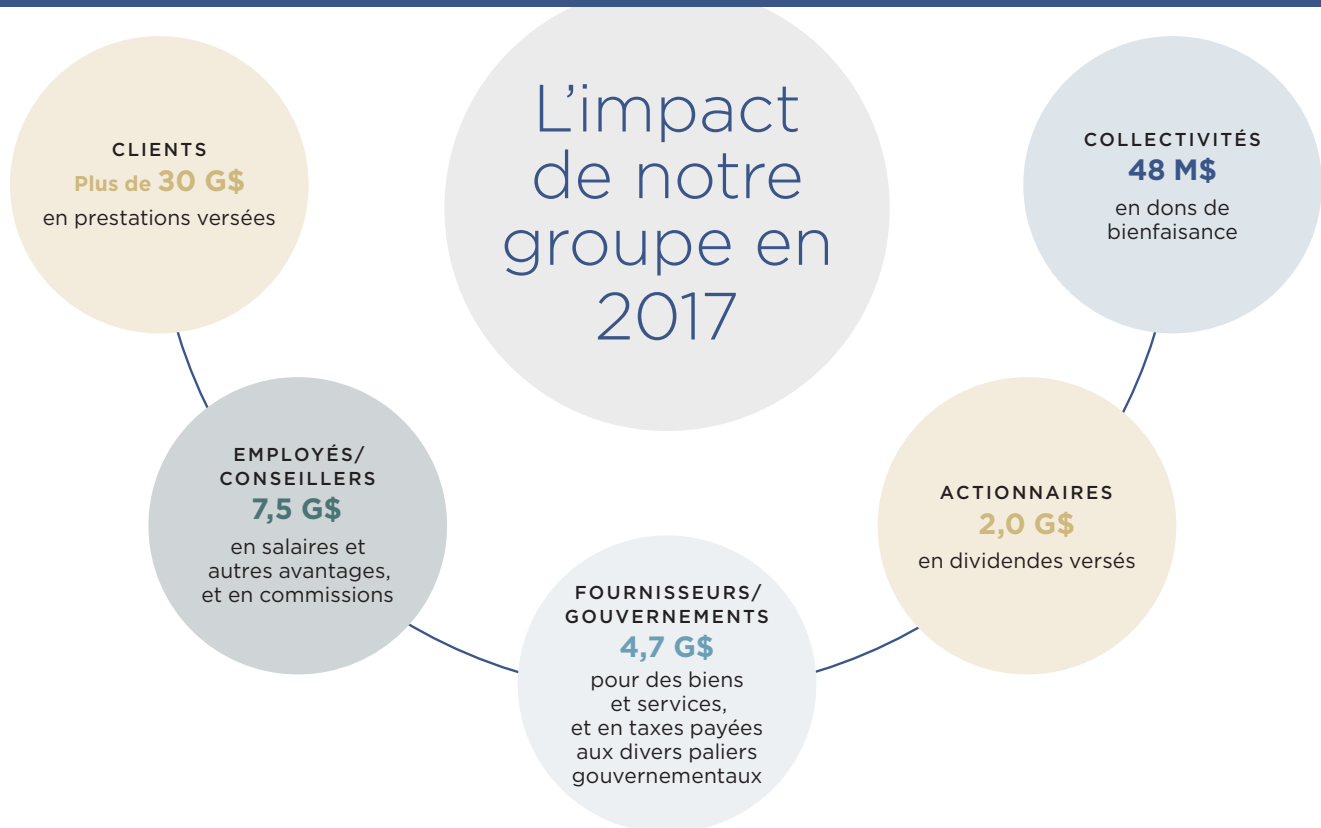
Signé,

André Desmarais, o.c., o.g.
Président délégué du conseil,
président et co-chef de la direction

Une gestion responsable

Créer de la valeur

Notre succès en tant qu'entreprise est intrinsèquement lié à notre capacité à gérer nos activités de façon responsable et à collaborer afin de créer un futur plus inclusif et durable. En investissant dans des sociétés de grande qualité et gérées de façon responsable, nous créons non seulement de la valeur à long terme pour nos actionnaires, mais nous aidons également nos clients, nos employés, nos partenaires d'affaires et nos collectivités à prospérer et à croître.



Générer des emplois et une prospérité économique

Les sociétés du groupe de Power Corporation comptent sur un bassin diversifié de talents composé de 30 400 employés. En 2017, notre groupe a versé 7,5 G\$ en salaires et autres avantages, et en commissions, et 4,7 G\$ en paiements à nos fournisseurs et aux divers paliers gouvernementaux. Ensemble, ces sommes génèrent des retombées au sein de centaines de collectivités dans lesquelles nous sommes présents. Nos investissements en matière de formation et de nouvelles technologies contribuent également au développement de talents locaux et du capital intellectuel de notre personnel.

Favoriser la sécurité financière

Posséder les connaissances, les compétences et la confiance nécessaires pour prendre des décisions éclairées sur le plan financier est essentiel au mieux-être financier des Canadiens. Par l'entremise des produits et des services novateurs offerts par nos sociétés en exploitation, Great-West Lifeco et la Financière IGM, de même que par les sociétés du secteur des technologies financières dans lesquelles nous investissons, dont Wealthsimple, nous aidons des Canadiens de tous les horizons à planifier leur sécurité financière à long terme.

En 2017, la Great-West, avec la London Life et la Canada-Vie, ont versé plus de 858 M\$ en paiements de rentes, aidant ainsi des Canadiens à financer leur retraite grâce à une source de revenus sûre. La compagnie a aidé plus de 30 000 employeurs à offrir des régimes de garanties et plus de 9 000 employeurs à proposer des régimes d'épargne-retraite à leurs employés.

Le Groupe Investors, une filiale de la Financière IGM, compte dans ses rangs plus de planificateurs financiers agréés travaillant avec les clients que n'importe quel autre groupe de services financiers au Canada, faisant ainsi une différence dans la vie de près d'un million de personnes. De plus, le Groupe Investors continue d'apporter une contribution significative à l'amélioration de la littératie financière des jeunes et de leurs parents, ayant versé 3,9 M\$ depuis 1995 pour appuyer et promouvoir les programmes de littératie financière à l'intention des enfants et adolescents canadiens.

Pour en apprendre davantage sur nos programmes et initiatives en matière de responsabilité sociale d'entreprise:

www.PowerCorporationCSR.com/fr/

Pour s'informer au sujet des organismes que nous soutenons et des histoires importantes qu'ils ont à raconter:

www.PowerCorporation.com/Collectivites

Promouvoir la santé et le mieux-être

Les activités de Great-West Lifeco dans le secteur de l'assurance-maladie et de l'assurance-vie aident des milliers de Canadiens à gérer leur mieux-être personnel. En collaborant avec d'autres partenaires du secteur des soins de santé, Great-West Lifeco contribue à rendre les programmes d'avantages sociaux collectifs plus accessibles et plus abordables, favorise l'éducation au sujet de la santé physique et soutient l'avancement des connaissances sur la santé mentale grâce au Centre pour la santé mentale en milieu de travail de la Great-West, qui a célébré son 10^e anniversaire en 2017.

En 2017, au Canada, la Great-West et ses sociétés ont aidé les familles à composer avec une perte en versant plus de 2,4 G\$ en prestations de décès et en fournissant un revenu à plus de 78 000 personnes frappées d'une invalidité et incapables de travailler. Les prestations versées aux clients canadiens ont totalisé 9,4 G\$ en 2017.

Nous investissons également dans d'autres entreprises qui font la promotion de la santé et du mieux-être. Par exemple, Dialogue, une entreprise en démarrage du secteur de la technologie dans laquelle nous investissons par l'entremise de la Financière Power et de Diagram, fournit aux employés de ses clients un accès en ligne à des professionnels de la santé qui peuvent leur offrir des consultations virtuelles, émettre des diagnostics et proposer des plans de traitement. Dialogue aide les employés à mieux prendre en charge leur santé physique et mentale, tout en contribuant aux efforts des employeurs visant à réduire l'ensemble de leurs coûts de santé et l'absentéisme.

Soutenir l'inclusion sociale

Les investissements communautaires de notre groupe de sociétés contribuent à briser les barrières de l'inclusion sociale. Nous croyons que nous devons faire notre part dans la lutte aux inégalités et à la marginalisation en participant à la création de milieux de la santé et de l'éducation plus sains, au développement communautaire, à la protection de l'environnement, de même qu'en favorisant l'accès aux arts et à la culture.

En 2017, les investissements communautaires des sociétés de notre groupe ont totalisé plus de 48 M\$ et, ensemble, nous avons soutenu plus de 2 000 organismes communautaires au Canada seulement. Nombre d'entre eux bénéficient de l'engagement actif de nos employés. Nous les encourageons en effet à partager leur expérience et leur expertise par l'entremise d'activités de bénévolat auprès d'organismes sans but lucratif.

Tous les montants des tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. M\$ = millions de dollars G\$ = milliards de dollars

LE 23 MARS 2018

Le présent rapport annuel vise à procurer aux actionnaires et aux parties intéressées de l'information choisie sur Power Corporation du Canada. Pour plus de renseignements sur la Société, les actionnaires et les personnes intéressées sont priés de consulter les documents d'information de la Société, notamment la notice annuelle et le rapport de gestion. Pour obtenir des exemplaires des documents d'information continue de la Société, consulter le site Web de la Société au www.powercorporation.com, le site Web www.sedar.com ou communiquer avec le bureau du Secrétaire, dont les coordonnées figurent à la fin du présent rapport.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES › Certains énoncés dans le présent document, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société, ou qui traduisent les attentes actuelles publiées par les filiales ouvertes de la Société lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de la Société et de ses filiales, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés des actions et des marchés financiers locaux et

mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, aux changements technologiques, à la cybersécurité, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment qu'on ne s'attend pas à ce que les facteurs mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et ses filiales. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris son plus récent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

Nous rappelons au lecteur qu'une liste des abréviations utilisées se trouve au début de ce rapport annuel. De plus, les abréviations suivantes figurent dans la revue de la performance financière et les états financiers et notes annexes : les états financiers consolidés audités de Power Corporation et les notes annexes pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 (les états financiers consolidés de 2017 ou les états financiers).

Aperçu

POWER CORPORATION DU CANADA

Constituée en 1925, Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille diversifiée qui détient des participations dans les secteurs des services financiers, de l'énergie durable et renouvelable, de la gestion d'actifs, des communications et d'autres secteurs en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Son principal actif est une participation lui donnant le contrôle dans la Financière Power, laquelle contrôle Lifeco et IGM. De plus, la Financière Power et le groupe Frère, de Belgique, détiennent conjointement une participation donnant le contrôle dans Pargesa. Power Corporation investit également dans le secteur de l'énergie durable et renouvelable par l'entremise d'Énergie Power et dans les communications et les médias par l'entremise de Groupe de communications Square Victoria.

Power Corporation exerce des activités d'investissement fondées sur des relations solides de longue date afin d'offrir des rendements supérieurs sur une base diversifiée. Les activités d'investissement comprennent les fonds d'investissement Sagard et des participations en Chine.

FINANCIÈRE POWER

La Financière Power, TSX : PWF; capitalisation boursière de 24,7 G\$, est une société internationale de gestion et de portefeuille diversifiée qui détient des participations dans le secteur des services financiers au Canada, aux États-Unis et en Europe par l'intermédiaire de ses participations donnant le contrôle dans Lifeco, IGM et Wealthsimple et de sa participation dans Pargesa. Au 23 mars 2018, Power Corporation détenait une participation en actions et en droits de vote de 65,5 % dans la Financière Power.

LIFECO

Great-West Lifeco Inc., TSX : GWO; capitalisation boursière de 34,7 G\$, est une société de portefeuille internationale spécialisée dans les services financiers détenant des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, les services de retraite et de gestion de placements, la gestion d'actifs et la réassurance. Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis et en Europe par l'intermédiaire de la Great-West, de la London Life, de la Canada-Vie, de Great-West Financial, de Putnam et d'Irish Life. Aux fins de la présentation de l'information, Lifeco a quatre secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale, lesquels reflètent les emplacements géographiques ainsi que la structure de gestion et la structure interne des sociétés.

Au Canada, par l'entremise des unités d'exploitation Client individuel et Client collectif, Lifeco offre un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages sociaux aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes, y compris des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, de même que des produits de capitalisation du patrimoine, des produits de rentes et d'autres produits de spécialité.

Power Corporation adhère à quatre principes d'investissement fondamentaux pour atteindre une saine diversification des placements à long terme et à une création de valeur soutenue à long terme pour ses actionnaires :

- Perspective à long terme;
- Entreprises de premier plan offrant un profil de croissance intéressant;
- Supervision étroite de la gouvernance;
- Approche prudente à l'égard de la gestion du risque.

La participation fondamentale détenue dans la Financière Power constitue le socle de Power Corporation. Sa stratégie de création de valeur vise à tirer parti de ses relations à long terme afin de réaliser des rendements supérieurs et des flux de trésorerie stables.

L'exploitation européenne comprend deux unités d'exploitation distinctes, soit l'unité Assurance et rentes et l'unité Réassurance, qui offrent des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates et des produits de réassurance.

L'exploitation américaine gère deux unités d'exploitation, soit Services financiers et Gestion d'actifs. L'unité Services financiers exerce des activités dans tous les segments du marché des régimes de retraite offerts par l'employeur et propose des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des comptes de retraite individuels, des services d'adhésion, des services de documentation, des options de placement et des services de formation, de même que des services de gestion de fonds, de placement et de consultation. L'unité Gestion d'actifs, Putnam, offre des services de gestion de placements, des services administratifs et des services de distribution et offre également un vaste éventail de produits de placement, y compris des actions, des titres à revenu fixe, des produits axés sur le rendement absolu ainsi que des stratégies de remplacement. PanAgora, une société liée de Putnam, offre une vaste gamme de solutions de placement utilisant des techniques quantitatives sophistiquées.

Au 31 décembre 2017, la Financière Power et IGM détenaient des participations respectives de 67,7 % et de 4,0 % dans les actions ordinaires de Lifeco, correspondant à environ 65 % des droits de vote afférents à toutes les actions avec droit de vote de Lifeco en circulation. En vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*, la participation en droits de vote dans les compagnies d'assurance-vie est limitée à 65 %.

FINANCIÈRE IGM

La Société financière IGM Inc., TSX: IGM; capitalisation boursière de 10,6 G\$, est une société de services financiers qui répond aux besoins financiers des Canadiens par l'intermédiaire de ses principales filiales, qui exercent leurs activités de façon distincte principalement au sein du secteur des services-conseils financiers. Ses activités sont exercées principalement par l'entremise de ses filiales, soit le Groupe Investors, Placements Mackenzie et Investment Planning Counsel.

Le Groupe Investors offre une famille exclusive de fonds communs de placement et d'autres moyens de placement, en plus d'une vaste gamme de services en matière d'assurance, de valeurs mobilières, de prêts hypothécaires, ainsi que d'autres services financiers. Le Groupe Investors fournit ses services par l'entremise de son réseau exclusif de conseillers répartis dans tout le Canada.

Placements Mackenzie est une société de gestion de placements qui fournit des services-conseils en matière de placements et des services connexes. Mackenzie distribue ses produits et services principalement grâce à un réseau de distribution diversifié de conseillers financiers externes. En octobre 2017, la Financière IGM a regroupé les fonctions de gestion de placements du Groupe Investors et de Placements Mackenzie pour former une seule organisation de gestion de placements à l'échelle mondiale, qui relève de Placements Mackenzie, afin de soutenir les deux sociétés.

Investment Planning Counsel est un distributeur indépendant de produits, de services et de conseils financiers au Canada.

Le 31 août 2017, Placements Mackenzie a complété l'acquisition d'une participation de 13,9 % dans China AMC. Se reporter à la section China AMC pour plus de détails.

Au 31 décembre 2017, la Financière Power et la Great-West, une filiale de Lifeco, détenaient des participations respectives de 61,5 % et de 3,8 % dans les actions ordinaires d'IGM.

PARGESA ET GBL

Power Financial Europe B.V., une filiale en propriété exclusive de la Financière Power, et le groupe Frère détiennent chacun une participation de 50 % dans Parjointco. Au 31 décembre 2017, Parjointco détenait une participation de 55,5 % dans Pargesa (SIX: PARG), ce qui représente 75,4 % des droits de vote.

Pargesa est une société de portefeuille qui, au 31 décembre 2017, détenait une participation de 50 % dans GBL, ce qui représente 51,8 % des droits de vote. GBL, une société de portefeuille belge, est cotée à la Bourse de Bruxelles (EBR: GBLB).

GBL est l'une des plus importantes sociétés de portefeuille cotées en Bourse en Europe. En tant que société de portefeuille axée sur la création de valeur à long terme, GBL s'appuie sur un actionariat familial stable. Son portefeuille comprend des sociétés industrielles et de services d'envergure mondiale qui sont des chefs de file dans leurs marchés au sein desquels GBL joue son rôle d'actionnaire professionnel.

Au 31 décembre 2017, le portefeuille de GBL était composé de placements dans les sociétés cotées en Bourse suivantes:

-
- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">■ Imerys (EPA: NK) – produits minéraux de spécialités industriels■ SGS (SIX: SGSN) – contrôle, vérification et certification■ LafargeHolcim (SIX: HOLN et EPA: LHN) – ciment, granulats et béton■ Pernod Ricard (EPA: RI) – vins et spiritueux■ adidas (XETR: ADS) – conception et distribution de vêtements de sport■ Umicore (EBR: UMI) – technologie des matériaux et recyclage des métaux précieux | <ul style="list-style-type: none">■ Total (EPA: FP) – pétrole, gaz et chimie■ Burberry (LON: BRBY) – une marque de luxe mondiale■ Ontex (EBR: ONTEX) – produits d'hygiène jetables■ GEA (ETR: G1A) – un fournisseur d'équipement et de services de gestion de projets pour un vaste éventail d'industries de transformation, principalement dans les secteurs des aliments et des boissons■ Parques (BME: PQR) – exploitation de parcs de loisirs régionaux |
|---|---|
-

Auparavant, GBL faisait une distinction entre les « participations stratégiques » (investissements habituellement supérieurs à 1 G€) et les investissements de type « incubateur » (investissements de 250 M€ à 1 G€ ayant le potentiel de devenir des participations stratégiques). En 2017, GBL a pris la décision d'éliminer la distinction entre les participations stratégiques et les investissements de type « incubateur » dans la présentation de son portefeuille.

De plus, par l'entremise de sa filiale Sienna Capital, GBL élabore un portefeuille composé d'actions de sociétés fermées, de titres d'emprunt et de fonds thématiques.

Au 31 décembre 2017, la valeur de l'actif net de Pargesa s'établissait à 10 851 M FS, comparativement à 8 884 M FS au 31 décembre 2016. Au 31 décembre 2017, la valeur de l'actif net de GBL s'établissait à 18 888 M€, comparativement à 16 992 M€ au 31 décembre 2016.

PORTAG3 ET WEALTHSIMPLE

La Financière Power (conjointement avec IGM et Lifeco) exerce un contrôle sur Portag3, un fonds d'investissement dont l'objectif est de soutenir des entreprises offrant des services financiers novateurs. Portag3 détient une participation de 29,4 % dans Wealthsimple, une société de gestion de placements axée sur la technologie dont l'actif administré se chiffrait à 1,7 G\$ au 31 décembre 2017. En plus de la participation détenue indirectement par l'entremise de Portag3, la Financière Power et IGM détenaient aussi, au 31 décembre 2017, des participations respectives de 10,8 % et de 37,1 % dans Wealthsimple.

Aux premier et deuxième trimestres de 2017, la Financière Power et IGM ont respectivement investi un total de 20 M\$ et de 42,6 M\$ dans Wealthsimple. Au premier trimestre de 2018, la Financière Power et IGM ont procédé à des investissements additionnels de 20 M\$ et de 45 M\$, respectivement. À ce jour, le groupe a investi un montant de 183 M\$ dans Wealthsimple.

AUTRES FILIALES

Les autres filiales comprennent Énergie Power, GCSV et les participations en portefeuille contrôlées.

ÉNERGIE POWER

Établie en 2012, Énergie Power est une filiale en propriété exclusive qui gère activement des placements dans le secteur de l'énergie durable et renouvelable afin de développer et de détenir, à long terme, des sociétés susceptibles de générer des flux de trésorerie croissants et stables. Énergie Power investit dans des sociétés tirant parti de la transformation de l'énergie à l'échelle mondiale et détient actuellement des placements dans des sociétés qui développent, détiennent et exploitent des installations de production d'énergies solaire, hydroélectrique et éolienne situées en Amérique du Nord ainsi que dans des fabricants de technologies durables de premier plan. Actuellement, ces placements sont les suivants :

- **Potentia Renewables**: Potentia est une société de production d'énergie renouvelable, qui exerce ses activités en Amérique du Nord et dans les Caraïbes et exploite des actifs solaires d'une capacité d'environ 150 mégawatts (MW) avec des projets d'aménagement solaire et éolien d'une capacité de plus de 2 gigawatts (GW). L'actif total de Potentia s'élevait à 726 M\$ au 31 décembre 2017.
- **Eagle Creek Renewable Energy**: Énergie Power détient indirectement une participation de 32,9 % dans Eagle Creek. Eagle Creek détient et exploite des installations hydroélectriques d'une capacité de 226 MW aux États-Unis. L'actif total d'Eagle Creek s'élevait à 547 M\$ (436 M\$ US) au 31 décembre 2017.

FONDS D'INVESTISSEMENT SAGARD

Depuis le lancement du premier fonds Sagard en 2002, Power Corporation a continué à développer des plateformes de placement et à gérer des fonds d'investissement dans trois régions principales: Sagard Europe, Sagard Holdings (Amérique du Nord) et Sagard China. Les plateformes Sagard sont gérées localement par des professionnels en placement expérimentés qui possèdent une connaissance approfondie des marchés publics et privés locaux et qui tirent parti de leur collaboration avec le groupe de sociétés de Power. Les activités liées aux fonds d'investissement de Power Corporation consistent à: i) tirer parti de son vaste réseau mondial et de ses relations d'affaires; ii) procurer une croissance à long terme du capital en utilisant une analyse de placement fondamentale; iii) rechercher les occasions d'acquérir des participations donnant le contrôle dans ses placements les plus prometteurs. Chacun des fonds Sagard adhère à la philosophie en matière de placement et au modèle de gouvernance de Power Corporation.

Fonds Sagard Europe:

31 décembre 2017 [en millions; en dollars canadiens, sauf indication contraire]	Sagard I	Sagard II	Sagard 3
Taille du fonds	535 €	748 €	808 €
Engagements de la Société ^[1]	100 €	148 €	302 €
Participation [%]	18,7	19,8	37,3
Engagements de la Société en cours au 31 décembre 2017	-	5 €	156 €
Investissements de la Société à ce jour	175	207	282
Quote-part revenant à la Société des distributions à ce jour	420	143	79
Juste valeur du placement de la Société au 31 décembre 2017	-	147	352

[1] Excluent les engagements de Pargesa (37 M€ dans Sagard II) et de GBL (50 M€ dans Sagard I, 113 M€ dans Sagard II et 218 M€ dans Sagard 3).

La Société a investi 664 M\$ à ce jour dans les fonds Sagard Europe et a reçu des distributions de 642 M\$. Au 31 décembre 2017, la juste valeur des placements de la Société dans les fonds Sagard Europe était de 499 M\$, en excluant la quote-part revenant à la Société des placements détenus indirectement par l'entremise de Pargesa et de GBL, comparativement à 281 M\$ au 31 décembre 2016.

- **Lumenpulse**: Le 21 juin 2017, dans le cadre d'une transaction visant à faire de Lumenpulse une société fermée, Énergie Power a fait l'acquisition de 55,7 % de la société, pour une contrepartie de 267 M\$. Lumenpulse est un chef de file en matière de fabrication de solutions d'éclairage DEL à rendement élevé de catégorie de spécifications.

- **Lion**: Le 31 octobre 2017, Énergie Power a acquis une participation de 43,8 % dans Lion, une société novatrice de fabrication de véhicules sans émission vendus partout en Amérique du Nord.

Énergie Power a investi 654 M\$ dans ces quatre sociétés.

GRUPE DE COMMUNICATIONS SQUARE VICTORIA

Power Corporation, par l'entremise de Groupe de communications Square Victoria, détient La Presse, une entreprise de médias francophones offrant du contenu sur plusieurs plateformes numériques, y compris LaPresse+, une édition numérique pour tablettes, le site Web LaPresse.ca et l'application LaPresse Mobile pour téléphones intelligents. La Presse est connue pour sa couverture unique, riche et diversifiée des nouvelles et des événements nationaux et internationaux.

PARTICIPATIONS EN PORTEFEUILLE CONTRÔLÉES

Au 31 décembre 2017, Sagard Holdings détenait une participation lui donnant le contrôle dans IntegraMed (91,6 %), une société fermée du domaine des soins de santé. Sagard Holdings a cédé sa participation lui donnant le contrôle dans Vein Clinics le 29 décembre 2017 (se reporter à la section Sagard Holdings ci-dessous).

SAGARD EUROPE

Sagard Europe, dont le siège social est situé à Paris, est géré par Sagard SAS, une filiale en propriété exclusive de la Société. Sagard Europe exploite les fonds Sagard I, Sagard II et Sagard 3. Ces fonds investissent dans des sociétés fermées de taille moyenne qui exercent leurs activités en France, en Belgique, au Luxembourg et en Suisse. Sagard I a cédé son dernier placement en juin 2017 et a versé sa distribution finale au quatrième trimestre.

La participation de la Société dans ces trois fonds est classée au titre des placements disponibles à la vente.

SAGARD HOLDINGS

Sagard Holdings, un véhicule de placement en propriété exclusive de la Société qui a été lancé en 2005, investit dans des titres de participation et d'emprunt de sociétés de taille moyenne aux États-Unis et au Canada. Sagard Holdings détient une participation de 91,6 % dans IntegraMed, un réseau privé dans le domaine de la fertilité en Amérique du Nord (se reporter à la section Autres filiales).

Le 27 février 2017, Peak Achievement Athletics Inc. (Peak), un véhicule d'acquisition contrôlé conjointement par Sagard Holdings et Fairfax Financial Holdings Limited, a complété l'acquisition des actifs de Performance Sports Group, Ltd., pour une contrepartie totale de 575 M\$ US. Peak conçoit et commercialise des articles et des vêtements de sport pour le hockey sur glace, le baseball, la balle molle et la crosse sous des marques emblématiques incluant Bauer et Easton. Au 31 décembre 2017, la Société avait investi 204 M\$ (154 M\$ US) dans Peak. Sagard Holdings détient une participation de 42,6 % et 50 % des droits de vote dans Peak. La participation de la Société est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Le 29 décembre 2017, Sagard Holdings a cédé sa participation de 97,3 % lui donnant le contrôle dans Vein Clinics, une société fermée du domaine des soins de santé. La vente a donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 67 M\$ (54 M\$ US).

Le 21 décembre 2017, Sagard Holdings a conclu avec succès la première clôture de capitaux de Sagard Credit Partners LP, un fonds qui fournit du financement par crédit directement aux entreprises de moyenne envergure

CHINA AMC

Fondée en 1998 comme l'une des premières sociétés de gestion de fonds en Chine, China AMC s'est taillé et maintient une position de chef de file dans le secteur chinois de la gestion d'actifs.

Le 31 août 2017, Power Corporation a complété l'acquisition d'une participation additionnelle de 3,9 % dans China AMC. En tenant compte de la participation de 10 % acquise en 2011, Power Corporation détient désormais une participation directe de 13,9 % dans China AMC. Le 31 août 2017, IGM, par l'entremise de sa filiale Placements Mackenzie, a également complété l'acquisition d'une participation de 13,9 % dans China AMC.

des secteurs public et privé du Canada et des États-Unis. Sagard Holdings a engagé une tranche de 100 M\$ US du montant total de 260 M\$ US engagé par les commanditaires.

À ce jour, la Société a investi 616 M\$ dans Sagard Holdings et a reçu des distributions de 64 M\$. Au 31 décembre 2017, la juste valeur des placements de Sagard Holdings, incluant la trésorerie, était de 824 M\$, comparativement à 888 M\$ au 31 décembre 2016.

SAGARD CHINA

Power Corporation exerce ses activités en tant qu'investisseur institutionnel étranger admissible sur le marché chinois des actions de catégorie A. De plus, la Société investit dans des sociétés chinoises dont les actions sont inscrites à la Bourse de Hong Kong (actions de catégorie H) et à la Bourse de Shenzhen ou de Shanghai (actions de catégorie B). Collectivement, les activités d'investissement liées aux actions chinoises de catégories A, B et H sont exercées au sein de Sagard China.

Depuis sa création en 2005, la Société a investi 313 M\$ dans Sagard China et a reçu des distributions de 19 M\$.

31 décembre	2017	2016
Placements		
Fonds du marché monétaire	42	41
Actions de catégories A, B et H	616	275
Trésorerie	126	331
Total du portefeuille à la juste valeur	784	647

Étant donné que la Société et IGM détiennent une participation combinée de 27,8 % dans China AMC, elles exercent une influence notable et comptabilisent leurs participations respectives en tant qu'entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence. Auparavant, la Société comptabilisait sa participation de 10 % dans China AMC comme un placement disponible à la vente. Au troisième trimestre, le reclassement de la participation disponible à la vente comme une participation dans une entreprise associée a donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 174 M\$.

La participation dans China AMC donne la possibilité de tirer parti des vastes connaissances du groupe en matière de gestion de patrimoine et de distribution. Les filiales au sein du groupe bénéficieront de cette relation stratégique qui les aidera à cibler des occasions de collaboration afin de développer des produits et de tisser des relations futures de sous-conseiller.

Mode de présentation conforme aux IFRS

Les états financiers consolidés de 2017 de la Société ont été préparés conformément aux IFRS et sont présentés en dollars canadiens.

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les produits, les charges et les flux de trésorerie de la société mère et de ses filiales comme s'ils faisaient partie d'une seule entité économique. Les états financiers consolidés présentent les résultats financiers de Power Corporation (la société mère), de ses filiales et d'autres participations en portefeuille contrôlées après l'élimination des soldes et des transactions interentreprises.

Les états financiers de la Société sont consolidés avec ceux de la Financière Power, qui comprennent les résultats de Lifeco, d'IGM et de Wealthsimple, qui sont sous le contrôle de la Financière Power et qui sont consolidés par cette dernière.

La participation de la Financière Power dans Pargesa est détenue par l'entremise de Parjointco. Parjointco est une société de portefeuille contrôlée conjointement par la Financière Power et le groupe Frère et est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Selon la méthode de la mise en équivalence, le placement est initialement comptabilisé au coût et ajusté par la suite en fonction de toute modification survenant à l'égard de la quote-part du bénéfice net (de la perte nette), des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et des variations des fonds propres. La participation est diminuée du montant des dividendes reçus.

Le tableau suivant présente un résumé de la comptabilisation des placements de la Société:

Contrôle	Méthode comptable	Bénéfice et autres éléments de bénéfice global	Test de dépréciation	Reprise d'une perte de valeur
Participation donnant le contrôle dans l'entité	Consolidation	Consolidées avec des participations ne donnant pas le contrôle	Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au moins tous les ans	Une perte de valeur du goodwill ne peut être reprise Une perte de valeur des immobilisations incorporelles est reprise s'il existe une preuve du recouvrement de la valeur
Influence notable ou contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence	Quote-part revenant à la Société du bénéfice et des autres éléments de bénéfice global	La totalité du placement est soumise à un test de dépréciation	Reprise s'il existe une preuve du recouvrement de la valeur du placement
Participations en portefeuille ne donnant pas le contrôle	Disponibles à la vente	Le bénéfice correspond aux dividendes reçus et aux profits ou pertes sur cessions Les placements sont évalués à la valeur de marché par le biais des autres éléments de bénéfice global Des charges pour perte de valeur sont imputées au bénéfice, le cas échéant	Le test de dépréciation est effectué au niveau de chaque placement Un recul important ou prolongé de la valeur du placement se traduit par une charge pour perte de valeur Une diminution du prix de l'action à la suite d'une charge pour perte de valeur donne lieu à une dépréciation additionnelle	Un recouvrement ultérieur de la valeur ne donnera pas lieu à une reprise

Au 31 décembre 2017, les placements de la Société se présentaient comme suit:

Placements	Intérêt économique en pourcentage	Type de placement	Méthode comptable
Financière Power	65,5	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Lifeco ^[1]	67,7	Participation donnant le contrôle	Consolidation
IGM ^[2]	61,5	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Pargesa ^[3]	27,8	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Portag3 ^[4]	63,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Wealthsimple ^[5]	10,8	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Énergie Power	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Potentia	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Lumenpulse	55,7	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Power Energy Eagle Creek	60,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Eagle Creek	54,8	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Lion	43,8	Influence notable	Méthode de la mise en équivalence
Groupe de communications Square Victoria	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
China AMC ^[6]	13,9	Influence notable	Méthode de la mise en équivalence

[1] IGM détient également une participation de 4,0 % dans Lifeco.

[2] La Great-West détient également une participation de 3,8 % dans IGM.

[3] Détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %).

[4] Lifeco et IGM détiennent aussi chacune une participation de 18,5 % dans Portag3.

[5] Portag3 et IGM détiennent également des participations respectives de 29,4 % et de 37,1 % dans Wealthsimple.

[6] IGM, par l'entremise de Mackenzie, détient également une participation de 13,9 % dans China AMC.

Revue de la performance financière

Au 31 décembre 2017, les placements de Pargesa se présentaient comme suit :

Placements	Intérêt économique en pourcentage	Type de placement	Méthode comptable
GBL	50,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Imerys	53,8	Participation donnant le contrôle	Consolidation
SGS	16,6	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
LafargeHolcim	9,4	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
Pernod Ricard	7,5	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
adidas	7,5	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
Umicore	17,0	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
Total	0,6	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
Burberry	6,5	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
Ontex	19,9	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
GEA	4,3	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
Parques ^[1]	21,2	Influence notable	Méthode de la mise en équivalence

[1] Le 31 décembre 2017, GBL a fait l'acquisition d'un placement dans Parques lui permettant d'exercer une influence notable. Auparavant, GBL comptabilisait ce placement de portefeuille comme étant disponible à la vente.

Au 31 décembre 2017, les placements des fonds d'investissement Sagard se présentaient comme suit :

Fonds d'investissement Sagard	Intérêt économique en pourcentage	Type de placement	Méthode comptable
Sagard Europe			
Sagard II	19,8	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
Sagard 3	37,3	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
Sagard Holdings	100,0		
IntegraMed	91,6	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Peak	42,6	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Placements	< 50,0	Influence notable ou placements de portefeuille	Méthode de la mise en équivalence ou disponibles à la vente
Sagard China	100,0		
Placements	< 5,0	Placements de portefeuille	Disponibles à la vente

Ce résumé de la présentation comptable doit être lu parallèlement aux notes annexes aux états financiers consolidés de 2017 de la Société qui suivent :

- Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (note 2);
- Placements (note 5);
- Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées (note 7);
- Goodwill et immobilisations incorporelles (note 10);
- Participations ne donnant pas le contrôle (note 19).

MESURES FINANCIÈRES ET PRÉSENTATION NON CONFORMES AUX IFRS

Cette revue de la performance financière présente et analyse des mesures financières qui ne sont pas conformes aux IFRS. La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière de Power Corporation et croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Les mesures financières non conformes aux IFRS utilisées aux présentes sont définies ci-dessous :

Mesure financière non conformes aux IFRS	Définition	Objectif
Mode de présentation non consolidée	La participation de Power Corporation dans la Financière Power et sa participation donnant le contrôle dans Lifeco, IGM, Portag3 et Wealthsimple ainsi que dans les autres filiales sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.	Utilisé par la Société pour présenter et analyser ses résultats, sa situation financière et ses flux de trésorerie. Présente les résultats de la société de portefeuille (la société mère) séparément des résultats de ses sociétés en exploitation consolidées. Puisque la Société est une société de portefeuille, la direction examine et évalue la performance selon l'apport de chaque société en exploitation. Cette présentation aide le lecteur à évaluer l'incidence de l'apport au bénéfice net ajusté de chaque filiale.
Bénéfice net ajusté	Bénéfice net, excluant l'incidence des autres éléments.	Aide à comparer les résultats de la période considérée à ceux des périodes précédentes, car les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des activités courantes sont exclus.
Autres éléments	Incidence après impôt des éléments qui, selon le jugement de la direction, rendraient la comparaison des résultats liés à l'exploitation d'une période à l'autre moins significative. Comprennent la quote-part revenant à la Société des éléments présentés au titre des autres éléments par une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement.	Met en évidence les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des activités courantes. L'exclusion de ces éléments aide la direction et le lecteur à évaluer les résultats de la période considérée, car ces éléments ne sont pas représentatifs des activités courantes.
Bénéfice net ajusté par action	Bénéfice par action calculé selon le bénéfice ajusté. Bénéfice net ajusté par action divisé par le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation.	Aide le lecteur à comparer le bénéfice net ajusté au moyen d'une mesure par action.

Ces mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée et pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités. Des rapprochements entre le mode de présentation non conforme aux IFRS et la présentation conforme aux IFRS figurent ailleurs dans la présente revue de la performance financière.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bénéfice net et du bénéfice par action présentés conformément aux IFRS avec les mesures financières non conformes aux IFRS : le bénéfice net ajusté, les autres éléments et le bénéfice net ajusté par action. Le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action sont présentés à la section États non consolidés des résultats :

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Bénéfice net – mesure financière conforme aux IFRS ^[1]	1 286	1 082
Quote-part des autres éléments, déduction faite de l'impôt		
Lifeco	223	20
IGM	51	(14)
Pargesa	–	135
	274	141
Bénéfice net ajusté – mesure financière non conforme aux IFRS ^[1]	1 560	1 223

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Bénéfice net par action – mesure financière conforme aux IFRS ^[1]	2,77	2,33
Quote-part des autres éléments, déduction faite de l'impôt		
Lifeco	0,48	0,05
IGM	0,11	(0,03)
Pargesa	–	0,29
	0,59	0,31
Bénéfice net ajusté par action – mesure financière non conforme aux IFRS ^[1]	3,36	2,64

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

Résultats de Power Corporation

Cette section présente :

- Les États consolidés des résultats conformes aux IFRS;
- Les États non consolidés des résultats, qui présentent les apports de la Financière Power, de ses filiales en exploitation et de Pargesa, ainsi que l'apport des autres filiales au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation.

Se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux IFRS pour obtenir une description du mode de présentation sur une base non consolidée ainsi qu'un rapprochement des mesures financières conformes aux IFRS et des mesures financières non conformes aux IFRS.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS CONFORMES AUX IFRS

Les états consolidés des résultats de Power Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont présentés ci-dessous. Les secteurs opérationnels de la Société sont Lifeco, IGM et Pargesa. Ce tableau reflète les apports de la Financière Power et d'autres filiales au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ - EXERCICES CLOS LES

31 décembre	Financière Power					Autres ^[2]	Power Corporation Bénéfice net consolidé	
	Lifeco	IGM	Pargesa	Exploitation générale ^[1]	Total partiel		2017	2016
PRODUITS								
Revenu-primés, montant net	33 947	-	-	(22)	33 925	-	33 925	31 125
Produits de placement nets	7 582	139	-	(111)	7 610	464	8 074	10 335
Honoraires	5 454	3 006	-	(117)	8 343	13	8 356	7 794
Autres produits	-	-	-	-	-	898	898	1 496
Total des produits	46 983	3 145	-	(250)	49 878	1 375	51 253	50 750
CHARGES								
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	35 643	-	-	-	35 643	-	35 643	34 675
Commissions	2 410	1 142	-	(77)	3 475	-	3 475	3 590
Charges d'exploitation et frais administratifs	5 925	1 113	-	92	7 130	1 130	8 260	8 023
Charges financières	300	114	-	18	432	80	512	490
Total des charges	44 278	2 369	-	33	46 680	1 210	47 890	46 778
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	2 705	776	-	(283)	3 198	165	3 363	3 972
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	25	9	131	35	200	14	214	(122)
Bénéfice avant impôt	2 730	785	131	(248)	3 398	179	3 577	3 850
Impôt sur le bénéfice	422	174	-	(12)	584	(41)	543	587
Bénéfice net	2 308	611	131	(236)	2 814	220	3 034	3 263
ATTRIBUABLE AUX								
Participations ne donnant pas le contrôle	1 357	381	45	(95)	1 688	8	1 696	2 129
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	-	-	52	52	52
Détenteurs d'actions participantes de Power Corporation	951	230	86	(141)	1 126	160	1 286	1 082
	2 308	611	131	(236)	2 814	220	3 034	3 263

[1] La colonne Exploitation générale comprend les activités propres et les activités d'investissement de la Financière Power, Portag3 et Wealthsimple, ainsi que des écritures liées à la consolidation.

[2] La colonne Autres comprend les activités d'investissement et les activités propres de la Société, et elle inclut les résultats des autres filiales ainsi que des écritures liées à la consolidation.

Revue de la performance financière

La Société évalue la performance de chaque secteur en fonction de son apport au bénéfice net ajusté. Une analyse des résultats de la Financière Power, y compris de Lifeco, d'IGM et de Pargesa, est présentée à la section Apport au bénéfice net ajusté ci-dessous.

ÉTATS NON CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Dans cette section du rapport, les apports de la Financière Power et des autres filiales au bénéfice net et au bénéfice net ajusté attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Bénéfice net ajusté ^[1]		
Financière Power		
Lifeco ^[2]	1 174	1 194
IGM ^[2]	281	297
Pargesa	86	78
Activités propres de la Financière Power	(141)	(169)
	1 400	1 400
Autres filiales ^[3]	(89)	(65)
	1 311	1 335
Activités propres		
Produits – fonds d'investissement Sagard, China AMC et autres placements	445	74
Charges d'exploitation et autres charges	(144)	(134)
Dividendes sur actions non participantes	(52)	(52)
Bénéfice net ajusté ^[4]	1 560	1 223
Autres éléments ^[5]		
Financière Power		
Lifeco	(223)	(20)
IGM	(51)	14
Pargesa	-	(135)
	(274)	(141)
Bénéfice net ^[4]	1 286	1 082
Bénéfice par action – de base ^[4]		
Bénéfice net ajusté	3,36	2,64
Autres éléments	(0,59)	(0,31)
Bénéfice net	2,77	2,33

[1] Pour obtenir un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure financière non conforme aux IFRS, et du bénéfice net ajusté de la Financière Power, y compris celui de Lifeco, d'IGM et de Pargesa, se reporter à la section Apport au bénéfice net ajusté ci-dessous.

[2] L'apport de Lifeco et d'IGM comprend une répartition des résultats de Wealthsimple et de Portag3, en fonction de leur participation respective.

[3] Les autres filiales comprennent le bénéfice (la perte) provenant des participations en portefeuille contrôlées.

[4] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

[5] Se reporter à la section Autres éléments ci-dessous.

2017 par rapport à 2016

Bénéfice net	1 286 M\$ (2,77 \$ par action), comparativement à 1 082 M\$ (2,33 \$ par action) en 2016, soit une augmentation de 18,9 % par action.
Bénéfice net ajusté	1 560 M\$ (3,36 \$ par action), comparativement à 1 223 M\$ (2,64 \$ par action) en 2016, soit une augmentation de 27,3 % par action.
Apport de la Financière Power et des autres filiales au bénéfice net ajusté	Apport de 1 311 M\$, comparativement à 1 335 M\$ en 2016, soit une diminution de 1,8 %.

Une analyse des résultats de la Société est présentée aux sections Apport au bénéfice net ajusté, Activités propres et Autres éléments ci-dessous.

APPORT AU BÉNÉFICE NET AJUSTÉ

FINANCIÈRE POWER

Apport à Power Corporation

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Apport aux éléments suivants de Power Corporation ^[1] :		
Bénéfice net ajusté	1 400	1 400
Autres éléments	(274)	(141)
Bénéfice net	1 126	1 259

[1] La participation directe moyenne de Power Corporation dans la Financière Power était de 65,6 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Bénéfice ajusté et bénéfice net, tels qu'ils ont été présentés par la Financière Power

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Bénéfice net ajusté		
Lifeco	1 791	1 821
IGM	428	452
Pargesa	131	119
	2 350	2 392
Activités propres de la Financière Power	(82)	(132)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	(133)	(124)
Bénéfice net ajusté ^[1]	2 135	2 136
Autres éléments		
Lifeco	(340)	(31)
IGM	(78)	21
Pargesa	-	(207)
	(418)	(217)
Bénéfice net ^[1]	1 717	1 919

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Financière Power.

2017 par rapport à 2016

Bénéfice net 1 717 M\$ (2,41 \$ par action), comparativement à 1 919 M\$ (2,69 \$ par action) en 2016, soit une diminution de 10,4 % par action.

Bénéfice net ajusté 2 135 M\$ (2,99 \$ par action), soit un montant comparable à celui de la période correspondante de 2016.

Les secteurs opérationnels de la Financière Power et de Power Corporation sont Lifeco, IGM et Pargesa.

LIFECO

Apport à Power Corporation

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Apport aux éléments suivants de Power Corporation ^[1] :		
Bénéfice net ajusté	1 174	1 194
Autres éléments	(223)	(20)
Bénéfice net	951	1 174

[1] La participation directe moyenne de la Financière Power dans Lifeco et la participation directe moyenne de Power Corporation dans la Financière Power étaient respectivement de 67,7 % et de 65,6 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Bénéfice ajusté et bénéfice net par secteur, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
CANADA		
Clients individuels ^[1]	589	617
Clients collectifs ^[1]	641	564
Exploitation générale canadienne	(11)	37
	1 219	1 218
ÉTATS-UNIS		
Services financiers	357	333
Gestion d'actifs	(21)	(52)
Exploitation générale américaine	(2)	(3)
	334	278
EUROPE		
Assurance et rentes	947	927
Réassurance	190	277
Exploitation générale européenne	(16)	11
	1 121	1 215
EXPLOITATION GÉNÉRALE DE LIFECO	(27)	(26)
Bénéfice net ajusté ^[2]	2 647	2 685
Autres éléments	(498)	(44)
Bénéfice net ^[2]	2 149	2 641

[1] Les chiffres correspondants ont été reclassés pour refléter la restructuration de l'exploitation canadienne en deux unités d'exploitation, soit les clients individuels et les clients collectifs.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

2017 par rapport à 2016

Bénéfice net ajusté	2 647 M\$ (2,676 \$ par action), comparativement à 2 685 M\$ (2,712 \$ par action) en 2016, soit une diminution de 1,3 % par action. Le bénéfice net ajusté comprend une perte après impôt estimée à 175 M\$, comptabilisée au troisième trimestre de 2017, relativement à une estimation des réclamations de Lifeco liées aux sinistres résultant des récents ouragans, qui a entraîné une diminution du bénéfice par action ordinaire de Lifeco de 0,177 \$.
---------------------	---

Canada

CLIENT INDIVIDUEL

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le bénéfice net ajusté a diminué de 28 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 589 M\$. La diminution est principalement attribuable à:

- la baisse de l'apport des placements, la baisse de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et les résultats moins favorables au chapitre de la morbidité;
- partiellement contrebalancés par la baisse des pressions exercées par les nouvelles affaires, la hausse des honoraires nets et les résultats favorables au chapitre de la mortalité.

CLIENT COLLECTIF

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le bénéfice net ajusté a augmenté de 77 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 641 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- des résultats favorables au chapitre de la morbidité et la hausse de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance;
- partiellement contrebalancés par l'incidence moins favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat et les résultats moins favorables au chapitre de la mortalité.

États-Unis

SERVICES FINANCIERS

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'est chiffré à 277 M\$ US (357 M\$ CA), comparativement à 250 M\$ US (333 M\$ CA) pour la période correspondante de 2016. L'augmentation de 27 M\$ US au cours de l'exercice est attribuable à :

- la hausse des honoraires nets et la baisse des charges, qui découlent essentiellement de la diminution des coûts d'intégration et d'un recouvrement de coûts lié à une variation des obligations futures à l'égard d'un régime de retraite d'employés;
- partiellement contrebalancés par la baisse de l'apport des placements et de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

GESTION D'ACTIFS

La perte nette ajustée pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'est chiffrée à 15 M\$ US (21 M\$ CA), comparativement à 39 M\$ US (52 M\$ CA) pour la période correspondante de 2016. La diminution de la perte nette ajustée pour l'exercice est attribuable à :

- la hausse des honoraires, qui découle de la hausse de l'actif géré et de l'apport des placements, partiellement contrebalancée par l'incidence moins favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt;
- les charges financières et autres pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, qui ont augmenté de 3 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 30 M\$ US, principalement en raison de l'incidence positive d'ajustements apportés à certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat pour l'exercice précédent.

Europe

ASSURANCE ET RENTES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le bénéfice net ajusté a augmenté de 20 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 947 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- l'incidence de la hausse des volumes des nouvelles affaires et l'apport des placements;
- un profit à la vente des participations de la compagnie dans Allianz Ireland et l'incidence des modifications de certaines estimations liées à l'impôt;
- partiellement contrebalancés par la baisse de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et par l'incidence des fluctuations des devises.

RÉASSURANCE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le bénéfice net ajusté a diminué de 87 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 190 M\$. Ce résultat comprend une perte de 175 M\$ à l'égard de l'estimation des sinistres découlant des ouragans survenus au cours de l'exercice. En excluant cette perte estimée,

le bénéfice net ajusté a augmenté de 88 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison :

- des résultats favorables dans les secteurs des produits d'assurance-vie et de rentes et l'incidence accrue des profits attribuables aux nouvelles affaires;
- de l'incidence favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt;
- partiellement contrebalancés par la baisse de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et par les résultats moins favorables au chapitre de la morbidité.

Autres éléments

Le bénéfice net ajusté de 2017 excluait une charge nette de 498 M\$, comparativement à une charge nette de 44 M\$ pour la période correspondante de 2016. Les autres éléments de 2017 comprenaient ce qui suit :

- L'incidence de la réforme fiscale américaine, qui a donné lieu à une charge de 216 M\$:
 - Le 22 décembre 2017, la Tax Reconciliation Act a été quasi adoptée aux États-Unis et a pris effet, de façon générale, pour les années d'imposition ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Ce projet de loi se traduit par une importante réforme fiscale et par une révision de l'*Internal Revenue Code*, notamment en réduisant le taux d'imposition fédéral des sociétés pour le faire passer de 35 % à 21 % et en modifiant la manière dont les États-Unis imposent les entités multinationales. La charge se rapporte principalement à la réévaluation de certains soldes d'impôt différé et à l'incidence sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les provisions au titre des charges. Selon l'interprétation que fait Lifeco de la loi actuelle, le bénéfice net ajusté de 2017 aurait été supérieur d'environ 55 M\$ à 60 M\$ en vertu du nouveau régime fiscal.
 - Charges de restructuration de 160 M\$ liées aux éléments suivants :
 - Lifeco a restructuré ses activités canadiennes autour de deux nouvelles unités d'exploitation : l'une axée sur les clients individuels et l'autre, sur les clients collectifs. Dans le cadre de cette restructuration, Lifeco compte réaliser des réductions des charges annualisées de 200 M\$ avant impôt. La réduction des charges porte sur la diminution des coûts au sein de l'exploitation canadienne et des services généraux, principalement au moyen d'une réduction de l'effectif, de la résiliation de certains contrats de location et de la dépréciation des systèmes d'information. La restructuration de l'exploitation canadienne a donné lieu à une charge de 126 M\$.
 - Un montant de 11 M\$ se rapportant aux activités d'intégration d'Empower Retirement dans l'exploitation américaine.
 - Les activités et les efforts d'intégration, principalement liés à la stratégie d'affaires d'Irish Life Health visant à soutenir la croissance des activités de détail, qui ont entraîné la comptabilisation d'une charge de 23 M\$.
 - Une charge nette de 122 M\$ liée à la vente d'un placement en actions :
 - Lifeco a conclu un accord visant la vente d'un placement en titres de participation dans Nissay Asset Management Corporation (Nissay). Le placement en titres de participation dans Nissay a été reclassé dans les actifs détenus en vue de la vente et la charge nette à la vente, qui s'élève à 122 M\$, comprend la radiation d'une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée connexe.
- En 2016, les autres éléments de 44 M\$ comprenaient :
- la restructuration et les activités d'intégration principalement liées à la restructuration de l'unité Gestion d'actifs de l'exploitation américaine et aux activités d'intégration de l'unité Assurance et rentes en Europe.

L'information ci-dessus est tirée des documents d'information publiés par Lifeco.

FINANCIÈRE IGM

Apport à Power Corporation

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Apport aux éléments suivants de Power Corporation ^[1] :		
Bénéfice net ajusté	281	297
Autres éléments	(51)	14
Bénéfice net	230	311

[1] La participation directe moyenne de la Financière Power dans IGM et la participation directe moyenne de Power Corporation dans la Financière Power étaient respectivement de 61,5 % et de 65,6 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Bénéfice ajusté et bénéfice net par secteur, tels qu'ils ont été présentés par IGM

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Groupe Investors	739	736
Mackenzie	180	171
Exploitation générale et autres	144	132
Bénéfice net ajusté (avant intérêts, impôt sur le bénéfice, dividendes sur actions privilégiées et autres) ^[1]	1 063	1 039
Charges d'intérêts, impôt sur le bénéfice, dividendes sur actions privilégiées et autres	(335)	(302)
Bénéfice net ajusté ^[1, 2]	728	737
Autres éléments	(126)	34
Bénéfice net ^[2]	602	771

[1] Mesures financières non conformes aux IFRS telles qu'elles sont décrites dans les documents d'information publiés par IGM.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

2017 par rapport à 2016

Bénéfice net ajusté	728 M\$ (3,02 \$ par action), comparativement à 737 M\$ (3,05 \$ par action) en 2016, soit une diminution de 1,0 % par action. L'apport du Groupe Investors et celui de Mackenzie ont augmenté par rapport à l'exercice de 2016. La quote-part du bénéfice de Lifeco comprend une charge de 7 M\$ au troisième trimestre relativement à une estimation des réclamations liées aux sinistres résultant des ouragans.
---------------------	---

Groupe Investors

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'est chiffré à 739 M\$, comparativement à 736 M\$ à la période correspondante de 2016, en raison des éléments suivants :

- Une augmentation des honoraires de 95 M\$ principalement attribuable à une augmentation des honoraires de gestion de 119 M\$ en raison de la hausse de 10,3 % de l'actif géré moyen. Les honoraires d'administration ont augmenté de 12 M\$ en raison d'une augmentation de l'actif géré, contrebalancée en partie par des réductions d'honoraires. Les honoraires de distribution ont diminué de 36 M\$ en raison d'une baisse des produits tirés des honoraires de distribution provenant des produits d'assurance et d'une diminution des frais de rachat;
- Une diminution des produits de placement nets de 30 M\$ découlant des ajustements négatifs de la juste valeur de prêts détenus;
- Une augmentation des charges de 62 M\$ attribuable à une hausse des commissions découlant principalement d'une augmentation de l'actif géré, et une augmentation des charges autres que les commissions, principalement en raison du soutien au réseau de conseillers et d'autres initiatives de développement des affaires.

Mackenzie

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'est chiffré à 180 M\$, comparativement à 171 M\$ à la période correspondante de 2016. L'augmentation de 9 M\$ est attribuable aux éléments suivants :

- Une augmentation de 35 M\$ des produits tirés des honoraires principalement attribuable à une augmentation de 8,5 % de l'actif géré moyen, partiellement contrebalancée par une diminution du taux moyen des honoraires de gestion découlant d'une modification de la composition de l'actif géré. Les honoraires d'administration ont augmenté de 6 M\$;
- Une augmentation des commissions de 9 M\$ en raison d'une hausse des commissions de suivi, principalement liée à une augmentation de l'actif moyen des fonds communs de placement, partiellement contrebalancée par une baisse des taux effectifs des commissions de suivi. Les charges autres que les commissions ont augmenté de 19 M\$ en raison d'une hausse des volumes de vente des fonds communs de placement;
- Une diminution de 3 M\$ des produits de placement nets, qui se sont établis à 1 M\$ en 2017. Les produits de placement nets sont principalement liés aux rendements sur les fonds d'investissement exclusifs.

Actifs et actif géré des fonds d'investissement

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré :

31 décembre [en milliards de dollars]	2017	2016
Groupe Investors	88,0	81,2
Mackenzie ^[1]	64,6	57,7
Exploitation générale et autres ^[2]	3,9	3,8
Total	156,5	142,7

[1] À compter du 1^{er} octobre 2017, le secteur Mackenzie a été redéfini pour exclure les mandats de conseiller confiés au Groupe Investors de son actif géré. Les chiffres correspondants ont été retraités afin de refléter ce changement.

[2] Comprend l'actif géré d'Investment Planning Counsel, excluant un ajustement représentant l'actif pour lequel Mackenzie est sous-conseiller au nom des autres secteurs.

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré quotidien moyen des fonds d'investissement :

[en milliards de dollars]	2017				2016			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Groupe Investors	87,2	83,8	85,0	82,8	79,7	78,1	75,8	73,5
Mackenzie ^[1]	55,8	53,5	54,2	52,3	50,6	49,7	47,8	46,7
Exploitation générale et autres ^[2]	5,1	5,1	5,1	5,0	4,9	4,8	4,6	4,5
Total	148,1	142,4	144,3	140,1	135,2	132,6	128,2	124,7

[1] À compter du 1^{er} octobre 2017, le secteur Mackenzie a été redéfini pour exclure les mandats de conseiller confiés au Groupe Investors de son actif géré. Les chiffres correspondants ont été retraités afin de refléter ce changement.

[2] Comprend l'actif géré d'Investment Planning Counsel, excluant un ajustement représentant l'actif pour lequel Mackenzie est sous-conseiller au nom des autres secteurs.

Autres éléments

Le bénéfice net ajusté de 2017 excluait une charge nette après impôt de 126 M\$ inscrite en 2017, comparativement à un apport de 34 M\$ en 2016. Les autres éléments de 2017 comprenaient ce qui suit :

- Le total des charges de restructuration et autres charges de 144 M\$, incluant :
 - Les coûts de séparation et de cessation d'emploi principalement liés à la réduction de l'empreinte des bureaux régionaux d'IGM, qui ont entraîné une charge de 17 M\$;
 - La mise en œuvre, par IGM, d'un certain nombre d'initiatives visant à améliorer son efficacité opérationnelle, ce qui s'est traduit par la comptabilisation de charges de restructuration et autres charges de 127 M\$. Les initiatives comprenaient la simplification de la structure hiérarchique d'IGM, l'expansion du modèle de services partagés d'IGM, y compris le regroupement des fonctions de gestion de placements du Groupe Investors et de Mackenzie, et un programme non récurrent de départs volontaires à la retraite.

De plus, IGM a décidé d'abandonner le développement d'un nouveau système de comptabilité des fonds d'investissement. En raison de cette décision et d'autres décisions connexes liées à la technologie, les charges de restructuration et autres charges comprenaient des charges sans effet de trésorerie d'environ 74 M\$ après impôt reflétant les frais capitalisés de développement des systèmes.

- Une réduction non récurrente des charges au titre des régimes de retraite de 37 M\$:
- Un changement à une politique ayant trait à des augmentations de certaines prestations de retraite versées aux termes du régime de retraite agréé d'IGM. Bien qu'IGM ait mis en œuvre une nouvelle politique qui restreint la possibilité d'augmentations futures des prestations, elle peut, à son gré, augmenter de temps à autre certaines prestations versées aux participants retraités du régime.
- La quote-part d'IGM des charges non récurrentes de Lifeco de 19 M\$.

Les autres éléments de 2016 comprenaient une variation favorable de 34 M\$ des estimations de la charge d'impôt relative à certaines déclarations de revenus.

L'information ci-dessus est tirée des documents d'information publiés par IGM.

PARGESA

Apport à Power Corporation

Exercices clos les 31 décembre [en millions de dollars canadiens]	2017	2016
Apport aux éléments suivants de Power Corporation ^[1] :		
Bénéfice net ajusté	86	78
Autres éléments	-	(135)
Bénéfice net	86	(57)

[1] La participation directe moyenne de la Financière Power dans Pargesa et la participation directe moyenne de Power Corporation dans la Financière Power étaient respectivement de 27,8 % et de 65,6 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Bénéfice ajusté et bénéfice net, tels qu'ils ont été présentés par Pargesa

Exercices clos les 31 décembre [en millions de francs suisses]	2017	2016
Apport du portefeuille au bénéfice net ajusté		
Quote-part du bénéfice de:		
Imerys	126	112
Dividendes:		
LafargeHolcim	60	44
SGS	46	41
Pernod Ricard	23	21
Total	20	28
adidas	15	11
Umicore	14	14
Engie	-	26
Autres ^[3]	13	6
Apport provenant des activités des fonds d'actions de sociétés fermées et des autres fonds d'investissement	123	38
	440	341
Produits financiers (charges financières), montant net	(20)	8
Frais généraux et impôt	(36)	(28)
Bénéfice net ajusté ^[2, 3]	384	321
Autres éléments	(2)	(353)
Bénéfice net (perte nette) ^[3]	382	(32)

[1] Comprend les dividendes de Burberry, d'Ontex, de GEA et de Parques.

[2] Décrit comme le « résultat courant économique » par Pargesa.

[3] Attribuable aux actionnaires de Pargesa.

2017 par rapport à 2016

Bénéfice net ajusté 384 M FS, comparativement à 321 M FS en 2016, soit une augmentation de 19,6 %.

À l'exception de la quote-part des résultats d'Imerys, une grande part du bénéfice net ajusté de Pargesa est composée de dividendes provenant de ses placements non consolidés, qui sont déclarés comme suit :

- LafargeHolcim (deuxième trimestre)
- SGS (premier trimestre)
- Pernod Ricard (deuxième et quatrième trimestres)
- Total (deuxième, troisième et quatrième trimestres)
- adidas (deuxième trimestre)
- Umicore (deuxième et troisième trimestres)
- Burberry (deuxième et quatrième trimestres)
- Ontex (deuxième trimestre)
- GEA (premier trimestre)

Résultats

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'est chiffré à 384 M FS, soit une augmentation de 63 M FS par rapport à la période correspondante de 2016, principalement en raison des éléments suivants :

- L'apport d'Imerys a augmenté de 14 M FS pour l'exercice, passant de 112 M FS à 126 M FS au 31 décembre 2017;
- Une augmentation de l'apport provenant des activités des fonds d'actions de sociétés fermées et des autres fonds d'investissement de 85 M FS pour l'exercice;
- Des charges sans effet de trésorerie de 11 M FS comprises dans les produits financiers (charges financières), montant net, pour l'exercice, attribuables à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés liés aux débetures convertibles et échangeables émises par GBL, comparativement à des profits sans effet de trésorerie de même nature de 31 M FS pour la période correspondante de 2016;
- Un profit de 16 M FS provenant des activités de négociation et des activités liées aux dérivés de GBL dans le cadre de la gestion de son portefeuille au cours de l'exercice, comparativement à 3 M FS en 2016;
- Des dividendes de ses principales participations de 191 M FS au cours de l'exercice, soit un montant comparable à celui de la période correspondante de 2016.

Autres éléments

Il n'y avait pas d'autres éléments importants en 2017. Les autres éléments de 353 M FS en 2016 comprenaient essentiellement :

- La quote-part revenant à Pargesa d'un profit à la cession d'une participation de 1,8 % dans Total, d'un montant de 667 M FS.
- La quote-part des charges pour perte de valeur de 960 M FS à l'égard de sa participation dans LafargeHolcim à la suite d'une baisse importante du cours de l'action de LafargeHolcim.
- La quote-part revenant à Pargesa d'une charge pour perte de valeur additionnelle à l'égard des actions d'Engie et d'une perte à la cession d'Engie d'un montant total de 41 M FS.

L'information ci-dessus est tirée des documents d'information publiés par Pargesa.

Les taux de change moyens pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016 étaient les suivants :

	2017	2016	Variation en %
Euro/FS	1,1120	1,0900	2,0
FS/CA	1,3190	1,3450	(1,9)

AUTRES FILIALES

L'apport au bénéfice net ajusté de la Société provenant d'Énergie Power, de GCSV et des participations en portefeuille contrôlées IntegraMed et Vein Clinics représentait une perte de 89 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparativement à une perte de 65 M\$ pour la période correspondante de 2016.

À la fin du quatrième trimestre, la participation dans Vein Clinics a été cédée, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 54 M\$ US (67 M\$ CA) dans les produits tirés des fonds d'investissement Sagard (Sagard Holdings).

ACTIVITÉS PROPRES

Les activités propres incluent les produits tirés des fonds d'investissement Sagard, de China AMC et d'autres placements, les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement et l'impôt sur le bénéfice.

PRODUITS TIRÉS DES FONDS D'INVESTISSEMENT SAGARD, DE CHINA AMC ET D'AUTRES PLACEMENTS

Sommaire des produits tirés des fonds d'investissement Sagard, de China AMC et d'autres placements :

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Fonds d'investissement Sagard ^[1]		
Sagard Europe	5	14
Sagard Holdings ^[2, 3]	92	27
Sagard China	69	16
China AMC	184	6
Autres placements		
Fonds d'investissement et de couverture	100	19
Autres ^[4]	(5)	(8)
	445	74

[1] Les produits tirés des placements liés aux fonds d'investissement Sagard sont présentés déduction faite des charges liées à leurs propres équipes spécialisées.

[2] Ne comprend pas la quote-part revenant à la Société des résultats d'IntegraMed et de Vein Clinics, laquelle est présentée à la section Autres filiales. Comprend le profit de 67 M\$ lié à la cession de Vein Clinics.

[3] Comprend la quote-part du bénéfice (de la perte) provenant des participations dans une entreprise contrôlée conjointement et une entreprise associée.

[4] Comprend principalement les profits ou les pertes de change et les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Le 31 août 2017, la participation dans China AMC, auparavant comptabilisée comme étant disponible à la vente, a été reclassée à titre de participation dans une entreprise associée et est désormais comptabilisée au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Cela a donné lieu à un profit de 174 M\$, correspondant à un profit latent précédemment comptabilisé au poste Autres éléments de bénéfice global.

Les produits tirés des fonds d'investissement et des fonds de couverture pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 se sont chiffrés à 100 M\$ et sont composés principalement du profit enregistré au deuxième trimestre à la cession d'un fonds d'actions de sociétés fermées.

Les bénéfices provenant des fonds d'investissement Sagard, ainsi que ceux provenant des autres placements, sont de nature volatile puisqu'ils dépendent de plusieurs facteurs, incluant, plus particulièrement, le moment auquel ils seront réalisés.

Les charges pour perte de valeur incluses dans les produits tirés des fonds d'investissement Sagard et d'autres placements se présentaient comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Sagard Holdings	11	65
Sagard China	9	21
Fonds d'investissement et de couverture	-	4
	20	90

CHARGES D'EXPLOITATION ET AUTRES CHARGES

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Charges d'exploitation	88	90
Charges financières	44	33
Amortissement	11	10
Impôt sur le bénéfice	1	1
Charges d'exploitation et autres charges	144	134

AUTRES ÉLÉMENTS (exclus du bénéfice net ajusté)

Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des autres éléments:

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Financière Power		
Lifeco		
Incidence de la réforme fiscale américaine	(96)	-
Charges de restructuration ^[1]	(71)	(20)
Charge nette à la vente d'un placement en actions	(54)	-
Quote-part des autres éléments d'IGM	(2)	-
	(223)	(20)
IGM		
Charges de restructuration et autres charges	(58)	-
Régime de retraite	15	-
Réduction des estimations d'impôt	-	14
Quote-part des autres éléments de Lifeco	(8)	-
	(51)	14
Pargesa		
Total - profits à la cession partielle	-	115
LafargeHolcim - charges pour perte de valeur	-	(237)
Engie - charge pour perte de valeur et perte à la cession partielle	-	(9)
Autres (charges) produits	-	(4)
	-	(135)
	(274)	(141)

[1] Les montants de la période correspondante ont été reclassés.

Se reporter aux sections Autres éléments portant respectivement sur Lifeco, IGM ou Pargesa ci-dessus pour obtenir des renseignements additionnels.

Situation financière

BILANS CONSOLIDÉS (résumés)

Les bilans résumés de Lifeco, d'IGM et des autres filiales ainsi que les bilans non consolidés de Power Corporation et de la Financière Power sont présentés ci-dessous. Le tableau suivant présente un rapprochement du bilan non consolidé, qui n'est pas présenté conformément aux IFRS, et du bilan consolidé résumé de la Société au 31 décembre 2017.

31 décembre	Power Corporation	Financière Power	Lifeco	IGM	Autres filiales	Ajustements liés à la consolidation et autres ^[1]	Power Corporation Bilans consolidés	
							2017	2016
ACTIF								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	646	1 054	3 551	967	115	(430)	5 903	5 182
Placements	1 733	142	164 020	8 230	53	(227)	173 951	169 527
Participations – Financière Power, Lifeco et IGM	11 589	16 637	362	903	-	(29 491)	-	-
Participation – Autres filiales	512	-	-	-	-	(512)	-	-
Participation – Parjointco	-	3 354	-	-	-	-	3 354	2 811
Participations – autres entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	642	-	2	648	189	319	1 800	742
Fonds détenus par des assureurs cédants	-	-	9 893	-	-	-	9 893	10 781
Actifs au titre des cessions en réassurance	-	-	5 045	-	-	-	5 045	5 627
Autres actifs ^[2]	444	122	9 697	1 139	648	(205)	11 845	11 894
Immobilisations incorporelles	-	-	3 732	1 952	540	64	6 288	6 258
Goodwill	-	-	6 179	2 660	544	702	10 085	9 499
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	-	217 357	-	-	-	217 357	200 403
Total de l'actif	15 566	21 309	419 838	16 499	2 089	(29 780)	445 521	422 724
PASSIF								
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	-	-	161 365	-	-	-	161 365	157 949
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	-	-	-	7 596	-	-	7 596	7 721
Débiteures et autres instruments d'emprunt ^[3]	648	250	5 617	2 175	735	(74)	9 351	8 418
Autres passifs ^[2]	303	546	9 963	1 903	567	(246)	13 036	13 172
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	-	217 357	-	-	-	217 357	200 403
Total du passif	951	796	394 302	11 674	1 302	(320)	408 705	387 663
FONDS PROPRES								
Actions non participantes	965	2 830	2 714	150	-	(5 694)	965	966
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	13 650	17 683	19 887	4 675	548	(42 793)	13 650	12 898
Participations ne donnant pas le contrôle ^[4, 5]	-	-	2 935	-	239	19 027	22 201	21 197
Total des fonds propres	14 615	20 513	25 536	4 825	787	(29 460)	36 816	35 061
Total du passif et des fonds propres	15 566	21 309	419 838	16 499	2 089	(29 780)	445 521	422 724

[1] Les ajustements liés à la consolidation et autres comprennent Portag3 et Wealthsimple, ainsi que des écritures liées à la consolidation.

[2] Les chiffres correspondants ont été reclassés, tel qu'il est décrit à la note 16 des états financiers consolidés de 2017.

[3] Les débiteures et autres instruments d'emprunt des autres filiales sont garantis par les actifs des autres filiales et des participations en portefeuille contrôlées, lesquels sont sans recours contre la Société.

[4] Les participations ne donnant pas le contrôle de Lifeco comprennent le surplus attribuable au compte de participation de filiales.

[5] Les participations ne donnant pas le contrôle relatives aux ajustements liés à la consolidation représentent les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres de la Financière Power et des autres filiales.

Revue de la performance financière

Le total de l'actif de la Société a augmenté pour s'établir à 445,5 G\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 422,7 G\$ au 31 décembre 2016, principalement en raison de l'incidence de la fluctuation favorable des marchés et de la croissance des nouvelles affaires, partiellement contrebalancés par l'incidence négative des fluctuations des devises.

Le passif a augmenté pour s'établir à 408,7 G\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 387,7 G\$ au 31 décembre 2016, principalement en raison des éléments suivants, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco :

- Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont augmenté de 3,4 G\$, principalement en raison de l'incidence des nouvelles affaires, partiellement contrebalancée par l'incidence nette des fluctuations des devises découlant surtout du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, et des modifications des hypothèses.
- Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 17,0 G\$, principalement en raison de l'incidence combinée des hausses de la valeur de marché et des produits de placement de 13,4 G\$, de l'incidence des fluctuations des devises de 2,5 G\$ et des dépôts nets de 1,1 G\$.

BILANS NON CONSOLIDÉS

Dans le mode de présentation non consolidée ci-dessous, les participations dans les filiales sont présentées par la Société selon la méthode de la mise en équivalence. Ces bilans non consolidés, qui ne sont pas présentés conformément aux IFRS, rehaussent l'information fournie dans la présente revue de la performance financière et aident le lecteur à cibler les changements dans les bilans non consolidés de Power Corporation.

31 décembre	2017	2016
ACTIF		
Trésorerie et équivalents de trésorerie ^[1]	646	827
Placements		
Financière Power	11 589	11 085
Autres filiales	512	325
Fonds d'investissement Sagard ^[2]	1 554	1 026
China AMC	642	463
Autres placements	179	411
Autres actifs	444	442
Total de l'actif	15 566	14 579
PASSIF		
Débtures et autres instruments d'emprunt	648	455
Autres passifs	303	260
Total du passif	951	715
FONDS PROPRES		
Actions non participantes	965	966
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	13 650	12 898
Total des fonds propres	14 615	13 864
Total du passif et des fonds propres	15 566	14 579

[1] Les équivalents de trésorerie comprennent des titres à revenu fixe d'un montant de 179 M\$ (204 M\$ au 31 décembre 2016) dont l'échéance est de plus de trois mois. Conformément aux IFRS, ceux-ci sont classés dans les placements dans les états financiers consolidés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent aussi la trésorerie détenue au sein des fonds d'investissement Sagard (voir ci-dessous).

[2] Excluent les participations en portefeuille contrôlées (IntegraMed et Vein Clinics), qui sont incluses au poste Autres filiales. Vein Clinics a été cédée en décembre 2017.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se sont élevés à 646 M\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 827 M\$ à la fin de décembre 2016 (pour obtenir plus de détails, se reporter à la section États non consolidés des flux de trésorerie présentée plus loin). De ce montant, une tranche de 345 M\$ (456 M\$ au 31 décembre 2016) était détenue par les fonds d'investissement Sagard.

PLACEMENTS

Financière Power et autres filiales

La valeur comptable des participations de Power Corporation dans la Financière Power et les autres filiales (y compris les participations en portefeuille contrôlées), comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, a augmenté pour s'établir à 12 101 M\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 11 410 M\$ au 31 décembre 2016.

	Financière Power	Autres filiales	Total
Valeur comptable au début de l'exercice	11 085	325	11 410
Participations dans des filiales, déduction faite de la cession	–	238	238
Quote-part du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée)	1 400	(89)	1 311
Quote-part des autres éléments	(274)	–	(274)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	148	(10)	138
Profit à la cession	–	67	67
Dividendes	(772)	(8)	(780)
Autres, incluant principalement l'incidence des variations des participations	2	(11)	(9)
Valeur comptable au 31 décembre 2017	11 589	512	12 101

Fonds d'investissement Sagard

Les placements dans les fonds d'investissement Sagard se sont chiffrés à 1 554 M\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 1 026 M\$ au 31 décembre 2016. Les participations de Sagard Holdings comprennent une entreprise contrôlée conjointement et une entreprise associée. Incluant la trésorerie, la juste valeur des placements dans les fonds d'investissement Sagard et l'ajustement lié à la juste valeur des participations dans une entreprise contrôlée conjointement et une entreprise associée se sont établis à 2 107 M\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 1 816 M\$ au 31 décembre 2016.

	2017				2016			
	Sagard Europe	Sagard Holdings	Sagard China	Total ^[2]	Sagard Europe	Sagard Holdings	Sagard China	Total ^[2]
31 décembre								
Coût	250	402	570	1 222	211	388	306	905
Profit (perte) latent(e)	249	(5)	88	332	70	41	10	121
Juste valeur des participations en portefeuille ne donnant pas le contrôle ^[1]	499	397	658	1 554	281	429	316	1 026
Trésorerie	–	219	126	345	–	125	331	456
Juste valeur des participations en portefeuille ne donnant pas le contrôle et autres	–	208	–	208	–	334	–	334
Total de la juste valeur	499	824	784	2 107	281	888	647	1 816

[1] Telle qu'elle a été présentée dans les bilans non consolidés de la Société.

[2] La juste valeur des participations en portefeuille ne donnant pas le contrôle au 31 décembre 2017 comprend un montant de 693 M\$ (425 M\$ au 31 décembre 2016) d'investissements évalués au moyen de prix cotés observables sur des marchés actifs.

China AMC

La valeur comptable de la participation de Power Corporation dans China AMC s'élevait à 642 M\$ au 31 décembre 2017. Le 31 août 2017, la Société a fait l'acquisition d'une participation additionnelle de 3,9 %, pour un coût total de 178 M\$, incluant les coûts de transaction. La valeur comptable de la participation dans China AMC s'élevait à 463 M\$ au 31 décembre 2016.

Valeur comptable au début de l'exercice ^[1]	463
Placement	178
Quote-part du bénéfice net ajusté	9
Dividendes	(11)
Autres éléments de bénéfice global	3
Valeur comptable au 31 décembre 2017	642

[1] Le 31 août 2017, la participation dans China AMC, qui était auparavant classée comme une participation disponible à la vente, a été reclassée comme une participation dans une entreprise associée. La valeur comptable au début de l'exercice correspond à sa juste valeur.

L'actif géré de China AMC, excluant l'actif géré des filiales, s'élevait à 870 G¥ (168 G\$ CA) au 31 décembre 2017, comparativement à 1 006 G¥ (194 G\$ CA) au 31 décembre 2016.

Autres placements

Les autres placements comprennent les participations en portefeuille dans des fonds d'actions de sociétés fermées et un certain nombre de fonds de couverture. Ces placements sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur. Au 31 décembre 2017, la juste valeur des autres placements s'élevait à 179 M\$, comparativement à 411 M\$ au 31 décembre 2016.

La juste valeur des fonds d'actions de sociétés fermées s'élevait à 124 M\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 351 M\$ au 31 décembre 2016, et la Société avait des engagements en cours visant à faire des versements en capital futurs à ces fonds d'un montant total de 61 M\$. La Société prévoit que les distributions futures provenant de ces fonds suffiront à satisfaire les engagements en cours. Au deuxième trimestre de 2017, la Société a vendu un placement pour un produit de 203 M\$.

Au 31 décembre 2017, la juste valeur des placements dans des fonds de couverture et autres était de 55 M\$.

FONDS PROPRES

ACTIONS NON PARTICIPANTES

Les actions non participantes (privilégiées) de la Société comprennent six séries d'actions privilégiées de premier rang d'un montant en capital déclaré total de 965 M\$ au 31 décembre 2017, dont une tranche de 950 M\$ est à dividende non cumulatif (soit le même montant qu'au 31 décembre 2016). Toutes les séries d'actions sont des actions privilégiées perpétuelles et elles sont rachetables en totalité ou en partie uniquement au gré de la Société à partir de dates déterminées.

FONDS PROPRES ATTRIBUABLES AUX DÉTENTEURS D' ACTIONS PARTICIPANTES

Les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes se sont chiffrés à 13 650 M\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 12 898 M\$ au 31 décembre 2016:

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes, au début de l'exercice	12 898	13 008
Variation des bénéfices non distribués		
Bénéfice net avant les dividendes sur les actions non participantes	1 338	1 134
Dividendes déclarés	(706)	(662)
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	(10)	(141)
	622	331
Variations des réserves		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		
Écarts de change	(285)	(757)
Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	110	149
Pertes actuarielles liées aux régimes à prestations définies	(41)	(94)
Quote-part de Pargesa et des autres entreprises contrôlées conjointement et entreprises associées	313	242
Rémunération fondée sur des actions	2	16
	99	(444)
Émission d'actions comportant des droits de vote limités (982 043 actions en 2017 et 95 223 actions en 2016) aux termes du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société ^[1]	31	3
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes aux 31 décembre	13 650	12 898

[1] Émises pour une contrepartie de 27 M\$ en 2017 et incluant un montant de 4 M\$ représentant les charges cumulatives liées à ces options.

La valeur comptable par action participante de la Société s'est établie à 29,40 \$ au 31 décembre 2017, comparativement à 27,84 \$ à la fin de 2016.

NOMBRE D' ACTIONS PARTICIPANTES EN CIRCULATION

À la date de la présente revue de la performance financière, 48 854 772 actions privilégiées participantes de la Société étaient en circulation, soit le même nombre qu'au 31 décembre 2016, et 415 873 704 actions comportant des droits de vote limités de la Société étaient en circulation, comparativement à 414 461 536 au 31 décembre 2016. À la date de la présente revue de la performance financière, des options visant l'achat d'un nombre maximal total de 16 966 405 actions comportant des droits de vote limités de la Société étaient en cours en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société.

Flux de trésorerie

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (résumés)

Les flux de trésorerie résumés de Lifeco, d'IGM et des autres filiales ainsi que les flux de trésorerie non consolidés de Power Corporation et de la Financière Power sont présentés ci-dessous. Le tableau présente un rapprochement de l'état non consolidé des flux de trésorerie, qui n'est pas présenté conformément aux IFRS, et de l'état consolidé résumé des flux de trésorerie de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Exercices clos les 31 décembre	Financière Power								Power Corporation Flux de trésorerie consolidés	
	Financière Power	Lifeco	IGM	Ajustements liés à la consolidation et autres	Total partiel	Power Corporation	Autres filiales	Ajustements liés à la consolidation	2017	2016
Flux de trésorerie liés à ce qui suit:										
Activités d'exploitation	1 307	6 757	658	(1 467)	7 255	605	(201)	(767)	6 892	6 742
Activités de financement	(1 031)	(1 659)	170	1 364	(1 156)	(487)	655	392	(596)	(960)
Activités d'investissement	(64)	(4 778)	(472)	168	(5 146)	(290)	(499)	399	(5 536)	(5 484)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	-	(28)	-	-	(28)	(9)	(2)	-	(39)	(201)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	212	292	356	65	925	(181)	(47)	24	721	97
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	842	3 259	611	(316)	4 396	827	162	(203)	5 182	5 085
Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 31 décembre	1 054	3 551	967	(251)	5 321	646	115	(179)	5 903	5 182

La trésorerie et les équivalents de trésorerie consolidés ont augmenté de 721 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparativement à une augmentation de 97 M\$ pour la période correspondante de 2016.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 6 892 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 6 742 M\$ pour la période correspondante de 2016.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement, qui comprennent les dividendes versés sur les actions participantes et non participantes de la Société, ainsi que les dividendes versés par les filiales aux participations ne donnant pas le contrôle, ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 596 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 960 M\$ pour la période correspondante de 2016.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 5 536 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 5 484 M\$ pour la période correspondante de 2016.

La Société a diminué son volume de titres à revenu fixe dont l'échéance est de plus de trois mois, ce qui a donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 25 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 13 M\$ pour la période correspondante de 2016.

ÉTATS NON CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Power Corporation est une société de portefeuille. Par conséquent, les flux de trésorerie de la Société sont principalement constitués des dividendes reçus ainsi que des produits de ses placements, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et sur les actions participantes. Les dividendes reçus de la Financière Power, qui est aussi une société de portefeuille, représentent une part importante des flux de trésorerie de la Société.

Revue de la performance financière

Les états non consolidés des flux de trésorerie de la Société ci-dessous, qui ne sont pas présentés conformément aux IFRS, ont été préparés afin d'aider le lecteur puisqu'ils permettent d'isoler les flux de trésorerie de Power Corporation, la société mère.

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Dividendes provenant des filiales	771	725
Activités propres, déduction faite des éléments sans effet sur la trésorerie	(166)	(190)
	605	535
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés sur les actions non participantes	(52)	(52)
Dividendes versés sur les actions participantes	(654)	(610)
Émission d'actions comportant des droits de vote limités	27	3
Rachat d'actions non participantes aux fins d'annulation	(1)	(2)
Émission de débentures	250	-
Variation des autres instruments d'emprunt	(55)	55
Autres	(2)	-
	(487)	(606)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Produit de la cession de placements	743	1 063
Acquisition de placements et de China AMC	(786)	(702)
Dépôt à l'égard d'un placement dans China AMC	-	(54)
Placements dans d'autres filiales, déduction faite des cessions	(238)	(211)
Autres (incluant l'acquisition d'immobilisations)	(9)	(20)
	(290)	76
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(9)	(9)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(181)	(4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	827	831
Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 31 décembre	646	827
TRÉSorerie ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSorerie		
Exploitation générale	301	371
Fonds d'investissement Sagard	345	456
	646	827

Sur une base non consolidée, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 181 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparativement à une diminution de 4 M\$ pour la période correspondante de 2016.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 605 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 535 M\$ pour la période correspondante de 2016.

- Les dividendes versés par la Financière Power sur ses actions ordinaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont totalisé 1,63 \$ par action, comparativement à 1,55 \$ par action pour la période correspondante de 2016. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, Power Corporation a reçu des dividendes d'un montant de 763 M\$ de la Financière Power, comparativement à 725 M\$ pour la période correspondante de 2016. Le 23 mars 2018, la Financière Power a annoncé une augmentation de 5 % du dividende trimestriel sur ses actions ordinaires, qui passera de 0,4125 \$ à 0,4330 \$ par action, payable le 1^{er} mai 2018.

Les activités de financement de la Société ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 487 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 606 M\$ pour la période correspondante de 2016, et elles comprenaient ce qui suit :

- Le versement de dividendes par la Société sur les actions non participantes et les actions participantes d'un montant de 706 M\$, comparativement à 662 M\$ pour la période correspondante de 2016. Les dividendes versés par la Société sur ses actions participantes au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont totalisé 1,4105 \$ par action, comparativement à 1,3163 \$ par action pour la période correspondante de 2016.
- L'émission d'actions comportant des droits de vote limités de la Société d'un montant de 27 M\$ en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société, comparativement à une émission d'un montant de 3 M\$ pour la période correspondante de 2016.
- L'émission de débentures pour un montant de 250 M\$, comparativement à aucune émission pour la période correspondante de 2016.
- Le remboursement d'une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 55 M\$, comparativement à des emprunts d'un montant de 55 M\$ pour la période correspondante de 2016.

Les activités d'investissement de la Société ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 290 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 76 M\$ pour la période correspondante de 2016.

Le produit de la cession de placements et les acquisitions de placements comprennent les activités d'investissement des fonds d'investissement Sagard, de China AMC et d'autres placements.

Gestion du capital

En tant que société de portefeuille, Power Corporation a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- offrir des rendements à long terme attrayants aux actionnaires de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une structure du capital qui correspond à la nature à long terme de ses placements en maximisant l'utilisation du capital permanent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de ses plans de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le rachat d'actions participantes, d'actions non participantes et de débetures. Les conseils d'administration des filiales de la Société, de même que ceux de Pargesa et de GBL, déterminent et sont responsables de la gestion du capital de leur société respective.

À l'exception des débetures et autres instruments d'emprunt, le capital de la Société est permanent, ce qui correspond à la nature à long terme de ses placements. La structure du capital de la Société comprend : les débetures, les actions non participantes, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société considère les actions non participantes comme une source efficiente de capitaux permanents.

La structure du capital consolidé de la Société comprend les débetures, les actions privilégiées et les autres instruments d'emprunt émis par ses filiales consolidées, y compris ceux de ses participations en portefeuille contrôlées. Les débetures et autres instruments d'emprunt émis par la Financière Power, Lifeco, IGM et les autres filiales sont sans recours contre la Société. La Société ne garantit pas les instruments d'emprunt émis par ses filiales. Les actions non participantes et le total des fonds propres représentaient 80 % de la structure du capital consolidé au 31 décembre 2017.

31 décembre	2017	2016
DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT		
Power Corporation	648	455
Financière Power	250	250
Lifeco	5 617	5 980
IGM	2 175	1 325
Autres filiales ^[1,2]	735	450
Ajustements liés à la consolidation	(74)	(42)
	8 703	7 963
	9 351	8 418
ACTIONS NON PARTICIPANTES		
Power Corporation	965	966
Financière Power	2 830	2 580
Lifeco	2 714	2 514
IGM	150	150
	5 694	5 244
	6 659	6 210
FONDS PROPRES		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	13 650	12 898
Participations ne donnant pas le contrôle ^[3]	16 507	15 953
	30 157	28 851
	46 167	43 479

[1] Les autres filiales comprennent les participations en portefeuille contrôlées. L'augmentation est liée à Potentia (178 M\$) et à Lumenpulse (125 M\$).

[2] Garanties par les actifs des autres filiales et des participations en portefeuille contrôlées, lesquels sont sans recours contre la Société.

[3] Représentent les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres des filiales de la Société, excluant les actions privilégiées de la Financière Power, de Lifeco et d'IGM, lesquelles sont présentées comme des actions non participantes dans le présent tableau.

POWER CORPORATION

- La Société a déposé un prospectus préalable de base simplifié daté du 7 décembre 2016, en vertu duquel, pendant une période de 25 mois à partir de cette date, elle peut émettre jusqu'à un total de 2 G\$ d'actions privilégiées de premier rang, d'actions comportant des droits de vote limités, de reçus de souscription et de titres d'emprunt non garantis, ou de toute combinaison de ces titres. Ce dépôt donne à la Société la flexibilité nécessaire pour accéder aux marchés des titres d'emprunt et de participation en temps opportun.
- Le 9 janvier 2017, la Société a obtenu une marge de crédit engagée de 250 M\$. La Société détient également une marge de crédit non engagée de 100 M\$ sur laquelle toute avance est consentie uniquement au gré de la banque. Au 31 décembre 2017, aucune des deux marges de crédit n'était utilisée.
- Le 31 janvier 2017, la Société a émis des débentures à 4,81 % sur 30 ans d'un montant de 250 M\$. La Société a utilisé le produit net pour financer l'acquisition d'une participation additionnelle de 3,9 % dans China AMC et pour les besoins généraux de l'entreprise.

FINANCIÈRE POWER

- Le 26 mai 2017, la Financière Power a émis 10 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, série V, donnant droit à un dividende non cumulatif de 5,15 %, pour un produit brut de 250 M\$.

LIFECO

- Le 8 février 2017, Irish Life Assurance, une filiale de Lifeco, a remboursé ses débentures subordonnées à 5,25 % d'un montant de 200 M€ à leur montant en capital plus les intérêts courus.
- Le 18 mai 2017, Lifeco a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, série T, donnant droit à un dividende non cumulatif de 5,15 %, pour un produit brut de 200 M\$.

NOTATIONS

La notation actuellement attribuée par Standard & Poor's (S&P) aux débentures de la Société est de « A » avec une perspective stable. La notation actuellement attribuée par Dominion Bond Rating Service (DBRS) aux débentures de la Société est de « A », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis soient faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-dessous proviennent de leurs sites Web respectifs. Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres d'une société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à tout moment.

- Le 26 mai 2017, Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP a émis des billets non garantis de premier rang à 4,15 % d'un montant en capital de 700 M\$ US, garantis entièrement et sans condition par Lifeco et arrivant à échéance en 2047.
- Le 21 juin 2017, Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP a remboursé la totalité du capital de ses débentures subordonnées à 5,691 % d'un montant de 1 G\$, arrivant à échéance le 21 juin 2067, à un prix de remboursement correspondant à 100 % du montant du capital des débentures, plus les intérêts courus jusqu'à la date de remboursement, mais à l'exclusion de cette date.

ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR

- Le 28 février 2018, Lifeco a émis des débentures à 3,337 % sur 10 ans d'un montant de 500 M\$. Le produit net a été utilisé par Lifeco pour rembourser les débentures arrivées à échéance et pour les besoins généraux de l'entreprise.

FINANCIÈRE IGM

- Le 26 janvier 2017, IGM a émis des débentures à 3,44 % sur 10 ans d'un montant de 400 M\$ ainsi que des débentures à 4,56 % sur 30 ans d'un montant de 200 M\$. IGM s'est servi du produit net pour aider sa filiale, Placements Mackenzie, à financer une partie importante des acquisitions visant une participation de 13,9 % dans China AMC et pour les besoins généraux de l'entreprise.
- Le 7 décembre 2017, IGM a émis des débentures à 4,115 % sur 30 ans d'un montant de 250 M\$. IGM s'est servi du produit net pour rembourser les débentures arrivées à échéance et pour les besoins généraux de l'entreprise.

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales et les filiales d'IGM sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire.

La notation « A » attribuée aux débentures de la Société par S&P correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débenture à long terme notée « A » est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées. Toutefois, le débiteur obligataire a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations.

La notation « A » attribuée aux débentures de la Société par DBRS correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débenture à long terme notée « A » indique que la capacité à l'égard du paiement est appréciable, mais que sa qualité de crédit est inférieure à celle d'une débenture notée « AA » et qu'elle peut être vulnérable aux événements futurs, bien que les facteurs négatifs que la notation « A » comporte soient gérables.

Gestion des risques

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille diversifiée qui détient des participations dans des sociétés de services financiers, d'énergie renouvelable, de gestion d'actifs et d'autres secteurs. Sa participation principale est une participation lui donnant le contrôle dans la Financière Power, qui détient des participations importantes dans le secteur des services financiers par l'entremise de ses participations lui donnant le contrôle de Lifeco et d'IGM. La Financière Power détient également une participation lui donnant le contrôle conjoint dans Parjointco, qui elle-même détient une participation lui donnant le contrôle dans GBL par l'entremise de Pargesa. Par conséquent, la Société est exposée aux risques du fait qu'elle est un actionnaire important de ces sociétés en exploitation. Une description complète de ces risques est présentée dans les documents d'information qu'elles publient. Les conseils d'administration respectifs de la Financière Power, de Lifeco, d'IGM, de Pargesa et de GBL sont responsables de la surveillance des risques au sein de leurs sociétés respectives. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration de Lifeco est responsable de la surveillance de ses risques et le conseil d'administration d'IGM supervise la gestion de ses risques et s'acquitte de son mandat par l'intermédiaire de divers comités. Certains dirigeants de la Société siègent à ces conseils et aux comités de ceux-ci et, dans le cadre de leurs fonctions à titre d'administrateurs, ils participent par le fait même à la surveillance des risques au sein des sociétés en exploitation.

APPROCHE EN MATIÈRE DE SURVEILLANCE DES RISQUES

La Société estime qu'une gestion prudente des risques ne peut se concrétiser qu'en adoptant un modèle de gouvernance axé sur la surveillance active des sociétés dans lesquelles elle détient une participation. Le conseil d'administration et les hauts dirigeants de la Société ont la responsabilité globale de la gestion des risques liés aux activités d'investissement et d'exploitation de la société de portefeuille et maintiennent un ensemble exhaustif et approprié de politiques et de contrôles.

Le conseil d'administration supervise la gestion des risques et s'acquitte de ce mandat principalement par l'intermédiaire des comités suivants :

- Le comité d'audit se concentre sur les risques inhérents à la présentation de l'information financière et à la cybersécurité.
- Le comité de rémunération évalue les risques liés aux politiques et pratiques de rémunération de la Société.
- Le comité de gouvernance et des mises en candidature s'assure que la Société traite adéquatement les risques potentiels en matière de gouvernance.
- Le comité des opérations entre personnes reliées et de révision évalue les transactions avec des parties liées de la Société aux fins d'approbation.

Un placement dans les titres de la Société de même que les activités qu'exerce la Société comportent certains risques intrinsèques, dont ceux énumérés ci-dessous et d'autres risques présentés ailleurs dans la présente revue de la performance financière, que l'investisseur est invité à étudier attentivement avant d'investir dans des titres de la Société. Le texte qui suit constitue une analyse de certains risques qui pourraient avoir une incidence sur la situation financière et la performance financière de la Société, ainsi que sur la valeur de ses fonds propres. Cette description des risques ne comprend pas tous les risques possibles et il pourrait exister d'autres risques dont la Société n'est pas au courant actuellement.

RISQUE STRATÉGIQUE

Le risque stratégique découle de prises de décisions inefficaces et de stratégies inadéquates ou d'un manque de réactivité face aux changements majeurs au sein de l'environnement d'affaires, y compris les manifestations du risque macroéconomique ou du risque pays, ou aux changements à la réglementation. De plus, le risque stratégique inclut les risques associés à la structure de société de portefeuille et aux acquisitions futures possibles de la Société.

La réussite de la mise en œuvre de la stratégie de la Société en matière d'investissement est incertaine du fait qu'elle nécessite l'existence d'occasions intéressantes, qu'elle doit être réalisée au moment opportun et qu'elle nécessite l'exercice d'un jugement professionnel. L'approche de la Société consiste à surveiller, par l'entremise du conseil d'administration, ses sociétés en exploitation et ses participations qui pourraient générer, à long terme, une croissance soutenue des bénéfices et des dividendes. La Société cherche à agir comme un propriétaire doté d'une perspective à long terme et d'une vision stratégique articulées autour de valeurs fondamentales solides.

Les co-chefs de la direction ont la responsabilité d'élaborer les plans stratégiques proposés de la Société, en tenant compte des occasions et des risques émergents, en vue de créer une croissance rentable soutenue et de la valeur à long terme pour la Société, ainsi que de mettre en œuvre les plans stratégiques approuvés. Le conseil d'administration a la responsabilité d'approuver les buts et les objectifs à long terme de la Société et d'approuver les plans stratégiques élaborés par les co-chefs de la direction, après avoir évalué les solutions possibles. Également, le conseil d'administration surveille la mise en œuvre, par la haute direction, des plans approuvés, évalue l'atteinte des buts et des objectifs de la Société, révisé et approuve, au moins une fois par année, le plan financier de la direction en plus d'examiner et d'approuver les transactions importantes et les décisions stratégiques en matière de gestion du capital qui concernent la Société.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance et également qu'elle ne puisse, au moment opportun, obtenir du capital ou monétiser des actifs dans des conditions normales de marché.

La capacité de Power Corporation, à titre de société de portefeuille, à s'acquitter de ses obligations, notamment à l'égard du paiement des intérêts et d'autres charges d'exploitation et du versement des dividendes, à faire des acquisitions ainsi qu'à tirer parti des occasions d'amélioration qui se présentent ou qui seraient souhaitables dans l'avenir, dépend généralement des dividendes de ses principales filiales et de ses autres placements ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel. Le versement de dividendes aux actionnaires de Power Corporation dépend de la performance en matière d'exploitation, de la rentabilité, de la situation financière et de la solvabilité de ses filiales, des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées ainsi que de leur capacité à verser des dividendes. Le paiement d'intérêts et le versement de dividendes par les principales filiales de la Financière Power sont assujettis à des restrictions énoncées dans les lois et les règlements pertinents sur les sociétés et l'assurance, qui exigent le maintien de ratios de solvabilité et de capitalisation.

Par l'entremise des fonds d'investissement Sagard et d'Énergie Power, la Société effectue certains placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides. Ces placements peuvent offrir des rendements potentiels relativement élevés, mais ils peuvent également être exposés à un niveau de risque relativement plus élevé. De temps à autre, il pourrait être dans l'intérêt de la Société de liquider ces placements. Cependant, il est possible qu'il n'y ait pas de marché pour la vente de titres de sociétés fermées et de titres illiquides et que la Société ne soit pas en mesure de vendre ceux-ci à des prix acceptables et au moment opportun, ou même de les vendre tout simplement. L'illiquidité pourrait limiter la capacité de la Société à réaliser un rendement ou à diversifier son portefeuille de placement rapidement afin de réagir à l'évolution de la conjoncture. Dans certains cas, la Société pourrait également être limitée dans sa capacité à vendre ces titres pendant une période de temps donnée en vertu de contrats ou des lois applicables. Il est difficile d'évaluer les sociétés fermées étant donné qu'il existe un certain niveau d'incertitude relativement aux hypothèses utilisées afin d'établir la juste valeur de ces placements. Se reporter à la note 26 des états financiers consolidés de 2017 de la Société pour obtenir des informations supplémentaires au sujet de l'évaluation de la juste valeur de la Société au 31 décembre 2017.

La Société évalue régulièrement ses exigences en matière de liquidité et cherche à maintenir un niveau de liquidités suffisant pour s'acquitter de ses obligations à l'égard des charges d'exploitation, des charges financières et du versement de dividendes sur les actions privilégiées pendant une période raisonnable, tel qu'il est défini dans ses politiques. La capacité de Power Corporation à obtenir du financement supplémentaire dans l'avenir dépendra en partie de la conjoncture observée sur le marché ainsi que du rendement des affaires de Power Corporation et de ses filiales. Bien que la Société ait été en mesure d'avoir accès à des liquidités sur les marchés des capitaux par le passé, rien ne garantit qu'il en sera de même dans l'avenir. Si Power Corporation n'était pas en mesure de réunir suffisamment de capitaux à des conditions acceptables, cela pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur ses activités, ses perspectives, sa capacité à verser des dividendes, sa situation financière, ses occasions d'amélioration ou ses acquisitions.

La Société a également accès à des liquidités au moyen de ses marges de crédit auprès de banques canadiennes. La Société détient une marge de crédit engagée de 250 M\$ et une marge de crédit non engagée de 100 M\$ sur lesquelles toute avance est consentie uniquement au gré des banques.

La gestion du risque de liquidité de Power Corporation n'a pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2016.

RISQUE DE CRÉDIT ET RISQUE DE MARCHÉ

Afin de conserver un niveau approprié de liquidité disponible, la Société maintient un portefeuille d'instruments financiers qui peuvent être composés d'une combinaison de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de titres à revenu fixe, d'autres placements (incluant des titres de participation, des fonds d'investissement et des fonds de couverture) et de dérivés. Par l'entremise de ses fonds d'investissement Sagard, la Société détient également des actions de sociétés fermées et de sociétés cotées en Bourse. Ces placements sont exposés aux risques de crédit et de marché, tel qu'il est décrit ci-dessous.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière pour la Société si, dans le cadre d'une transaction, une contrepartie ne respecte pas ses obligations de paiement. Le risque de crédit peut être lié à la défaillance d'un seul émetteur de titres d'emprunt, à la variation des écarts de crédit associés aux titres à revenu fixe négociables et au risque de contrepartie, qui se rapporte aux produits dérivés.

Power Corporation gère le risque de crédit lié à ses titres à revenu fixe en respectant une politique en matière de placement, laquelle établit des directives quant aux limites d'exposition en définissant les titres admissibles, les notations minimales et les limites de concentration.

Les titres à revenu fixe, qui sont compris dans les placements et dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, se composent principalement d'obligations, d'acceptations bancaires et de dépôts temporaires très liquides auprès de banques à charte canadiennes et de banques dans les territoires où Power Corporation exerce ses activités, ainsi que d'obligations et de titres à court terme émis ou garantis par le gouvernement canadien ou américain. La Société révisé régulièrement les notations de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Les produits dérivés peuvent aussi être utilisés, principalement pour atténuer l'exposition au risque de change. Power Corporation évalue régulièrement les notations de crédit des contreparties relatives aux instruments financiers dérivés. Les contrats sur produits dérivés sont négociés sur le marché hors cote avec des contreparties qui sont des institutions financières bien cotées.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux dérivés, et la façon dont elle gère ce risque, n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2016.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque que la valeur de marché ou les flux de trésorerie futurs d'une participation fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ces derniers comprennent le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.

Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la Société sont libellées dans différentes devises et que les placements et les bénéfices en devises sont convertis à divers moments et à divers taux de change lorsque des fluctuations défavorables des taux de change se produisent.

Dans le cadre de ses activités courantes, la Société peut maintenir un solde de trésorerie libellé en devises et, par le fait même, être exposée aux fluctuations des cours du change. Afin de se prémunir contre ces fluctuations, Power Corporation peut, à l'occasion, conclure avec des institutions financières bien cotées des contrats de couverture. Au 31 décembre 2017, environ 85 % du montant de 646 M\$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à revenu fixe de Power Corporation étaient libellés en devises, soit 355 M\$ en dollars américains, 62 M\$ en euros, 13 M\$ en dollars de Hong Kong et 119 M\$ en renminbi chinois.

La plupart des autres placements de Power Corporation sont classés comme étant disponibles à la vente. Par conséquent, les profits et les pertes latents sur la valeur de ces investissements, qui découlent des fluctuations des taux de change, sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Power Corporation détient aussi, par l'entremise de ses fonds d'investissement Sagard et d'Énergie Power, des placements dans des sociétés étrangères qui sont assujettis au risque de change. Ces fonds d'investissement présentent une diversification parmi le dollar américain, l'euro et le renminbi chinois, ce qui contribue à réduire la concentration du risque de change. Au 31 décembre 2017, l'incidence d'un raffermissement de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 83 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2017, la sensibilité du portefeuille d'instruments financiers à une variation de 1 % du taux d'intérêt était de moins de 1 M\$ pour un portefeuille d'une valeur de 70 M\$. La majorité des instruments du portefeuille arrivent à échéance au cours de la prochaine année.

Les instruments financiers de Power Corporation ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque d'une perte éventuelle liée à la sensibilité du cours de marché d'un instrument financier découlant de la volatilité des marchés boursiers.

La plupart des autres placements de Power Corporation sont classés comme étant disponibles à la vente. Les profits et les pertes latents sur ces placements sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Les autres placements sont examinés périodiquement afin de déterminer s'il existe des preuves objectives de dépréciation.

Power Corporation détient également, par l'entremise de ses fonds d'investissement Sagard, des actions de sociétés fermées et de sociétés cotées en Bourse qui sont assujetties au risque de prix. Au 31 décembre 2017, les fonds d'investissement Sagard détenaient des actions de sociétés cotées en Bourse d'un montant de 693 M\$ et des actions de sociétés fermées d'un montant de 861 M\$. Les trois plateformes Sagard investissent de façon diversifiée au sein de trois régions économiques distinctes, soit l'Amérique du Nord, l'Europe et la Chine. Cette diversification permet d'éviter une concentration dans une seule économie.

Au 31 décembre 2017, l'incidence d'une perte de valeur de 5 % des autres placements et des fonds d'investissement Sagard se serait traduite par la comptabilisation d'une perte latente de 69 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global.

La gestion du risque lié aux instruments financiers de Power Corporation n'a pas changé considérablement depuis le 31 décembre 2016. Pour obtenir plus de détails sur la gestion des risques de Power Corporation, se reporter à la note 21 des états financiers consolidés de 2017 de la Société.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte en raison d'erreurs commises par des personnes, de défaillances ou d'insuffisances des processus internes et des technologies, ou d'événements externes. Il comprend les types de risque suivants : les fraudes internes et externes, les pratiques inadéquates en matière de ressources humaines, les erreurs d'exécution et de procédures, le risque lié aux modèles, le risque lié aux fournisseurs et aux tiers, l'interruption des activités, la cybersécurité, le risque juridique et le risque lié à la non-conformité à la réglementation. Bien que le risque opérationnel ne puisse être complètement éliminé, les processus de gestion des risques de la Société sont conçus pour gérer ce risque de façon rigoureuse et diligente.

La Société gère le risque opérationnel en adoptant et en appliquant une série de politiques, de procédures et de pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, dont des politiques relatives aux ressources humaines et aux pratiques de rémunération, une politique de récupération de la rémunération pour tous les dirigeants, un code de conduite et de déontologie destiné aux employés et aux tiers, des procédures relatives à la continuité des activités, de la révision des opérations entre parties liées et d'autres lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise. La Société a aussi établi divers contrôles aux fins de la présentation et de la communication de l'information financière et ces contrôles, qui sont régulièrement l'objet de tests, peuvent contribuer à déterminer et à atténuer les risques opérationnels.

RISQUE LIÉ À LA CYBERSÉCURITÉ

La Société est exposée à des risques liés à la cybersécurité, en particulier les cybermenaces, qui comprennent, mais sans s'y limiter, les cyberattaques comme les intrusions informatiques, les virus informatiques, l'accès non autorisé à de l'information confidentielle de nature exclusive ou sensible, ou d'autres brèches touchant le réseau ou la sécurité des technologies de l'information (TI). La Société continue de surveiller les menaces pour la cybersécurité, en plus d'améliorer ses mécanismes de protection ainsi que ses procédures de prévention, de détection, d'intervention et de gestion relativement à de telles menaces, qui évoluent constamment. Par conséquent, les mesures de protection des TI de la Société sont surveillées et adaptées de façon continue afin de prévenir et de détecter les cyberattaques, puis de les résoudre. D'éventuelles perturbations des systèmes d'information ou brèches de sécurité pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers de la Société ou encore nuire à sa réputation.

RISQUE LIÉ À LA NON-CONFORMITÉ À LA RÉGLEMENTATION

Le risque lié à la non-conformité à la réglementation correspond au risque que la Société ou ses employés ne se conforment pas aux exigences réglementaires en vigueur là où la Société exerce ses activités, tant au Canada que dans d'autres pays. Un grand nombre de lois, de règles et de réglementations gouvernementales, y compris en ce qui a trait à la présentation et à la communication de l'information financière, s'appliquent à la Société. L'interprétation de ces lois, règles et réglementations par la Société, les agences gouvernementales ou les tribunaux pourrait se traduire par des cas de non-conformité aux dispositions réglementaires et avoir une incidence défavorable sur la réputation de la Société, en plus d'entraîner des pénalités, des amendes et des sanctions ou une surveillance accrue de la part des autorités réglementaires. En plus d'être tenue de respecter ces lois, règles et réglementations, la Société doit aussi surveiller leur évolution de près, afin que toute modification à leur égard soit prise en compte dans la gestion de ses activités.

La Société s'assure que les incidences fiscales de toutes ses décisions stratégiques respectent ses obligations en matière de présentation d'informations juridiques et fiscales en plus de prévoir les changements éventuels au cadre juridique actuel afin d'éviter tout risque de non-conformité qui pourrait avoir des incidences défavorables.

RISQUE LIÉ À LA RÉPUTATION

Le risque lié à la réputation correspond au risque qu'une activité entreprise par la Société soit perçue de manière négative par ses parties prenantes ou le public, que ce jugement soit fondé ou non, causant ainsi du tort à son image et se traduisant éventuellement par la perte d'activités commerciales, une capacité de financement limitée, des poursuites judiciaires ou une surveillance accrue de la part des autorités réglementaires. Le risque lié à la réputation peut découler de divers événements et est généralement associé à une gestion insuffisante d'un autre risque. Par exemple, le non-respect des lois et des règlements ainsi que des manquements aux obligations en matière de présentation et de communication de l'information financière peuvent avoir une incidence importante sur la réputation de l'entreprise.

Le conseil d'administration de la Société a adopté un code de conduite et de déontologie (le code de conduite, qui inclut les directives de la Société en matière de conflit d'intérêts), de même qu'un code de conduite à l'intention des tiers, qui régissent la conduite des administrateurs, dirigeants et employés de la Société. Le conseil d'administration de la Société s'assure de la conformité au code de conduite en collaboration avec le chef du contentieux et secrétaire de la Société, qui surveille la conformité au code de conduite. Les administrateurs et les employés de la Société sont tenus de confirmer une fois par année, et les dirigeants de la Société, une fois par trimestre, leur compréhension du code de conduite et leur accord à s'y conformer.

RISQUES ÉMERGENTS

Un risque émergent est un risque qui n'est pas actuellement bien compris et pour lequel l'incidence sur la stratégie et les résultats financiers sont difficiles à évaluer ou dont l'évaluation est en cours.

Surveiller les risques émergents est une composante importante de la gestion des risques. Power Corporation surveille activement les risques émergents grâce aux moyens suivants :

- Des examens et des analyses sont effectués au sein des conseils et des comités de ses sociétés en exploitation à l'échelle mondiale, par l'entremise desquels les dirigeants locaux décrivent les risques émergents de leurs environnements respectifs.
- L'équipe de la haute direction de la Société fait office de comité de gestion des risques de la Société. Les membres de l'équipe de la haute direction se rencontrent régulièrement afin de déterminer, d'analyser et d'examiner les risques de la Société et de mettre en œuvre des stratégies en vue d'atténuer ces risques.

Instruments financiers et autres instruments

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur représente le montant qui pourrait être échangé dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale entre des parties consentantes, ce montant reposant sur le cours du marché, lorsqu'il est disponible. La juste valeur est fondée sur les estimations de la direction et elle est généralement calculée selon les données sur le marché à un moment précis. Cette valeur peut ne pas refléter la juste valeur future. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes ainsi que des éléments importants sur lesquels il convient de poser un jugement.

La Société a classé ses actifs et ses passifs comptabilisés à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée selon la hiérarchie des justes valeurs suivantes :

- Le niveau 1 utilise des données d'entrée observables sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Société a accès.

- Le niveau 2 utilise des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.
- Le niveau 3 utilise une ou plusieurs données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données d'entrée de marché observables et il inclut des cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.

Dans certains cas, il se peut que les données d'entrée utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans un des niveaux de la hiérarchie a été déterminé en fonction du niveau le plus bas d'une donnée d'entrée importante par rapport à l'évaluation de la juste valeur. L'appréciation par la Société et ses filiales de l'importance d'une donnée d'entrée précise dans l'évaluation de la juste valeur requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Revue de la performance financière

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés ou présentés à la juste valeur de la Société et de ses filiales. Le tableau présente de façon distincte les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente et ceux présentés à la juste valeur. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Les éléments exclus sont : la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dividendes, les intérêts à recevoir et les débiteurs, les avances consenties aux titulaires de polices, certains autres actifs financiers, les crédateurs, les dividendes et les intérêts à verser, et certains autres passifs financiers.

Aux 31 décembre	2017		2016	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
ACTIFS				
Actifs comptabilisés à la juste valeur				
Obligations				
À la juste valeur par le biais du résultat net	89 824	89 824	88 283	88 283
Disponibles à la vente	12 807	12 807	12 023	12 023
Prêts hypothécaires				
À la juste valeur par le biais du résultat net	340	340	339	339
Actions				
À la juste valeur par le biais du résultat net	8 194	8 194	7 673	7 673
Disponibles à la vente	1 617	1 617	1 761	1 761
Immeubles de placement	4 851	4 851	4 340	4 340
Fonds détenus par des assureurs cédants	7 938	7 938	8 605	8 605
Instruments dérivés	424	424	573	573
Autres actifs	892	892	516	516
	126 887	126 887	124 113	124 113
Actifs présentés à la juste valeur				
Obligations				
Prêts et créances	17 959	19 470	16 970	18 484
Prêts hypothécaires				
Prêts et créances	29 748	30 680	29 295	30 418
Actions				
Disponibles à la vente ^[1]	331	331	376	376
Fonds détenus par des assureurs cédants	106	106	118	118
	48 144	50 587	46 759	49 396
Total	175 031	177 474	170 872	173 509
PASSIFS				
Passifs comptabilisés à la juste valeur				
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	1 841	1 841	2 009	2 009
Instruments dérivés	1 364	1 364	2 052	2 052
Autres passifs	97	97	10	10
	3 302	3 302	4 071	4 071
Passifs présentés à la juste valeur				
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	7 596	7 658	7 721	7 873
Débitures et autres instruments d'emprunt	9 351	10 303	8 418	9 351
Débitures de fiducies de capital	160	221	161	212
Dépôts et certificats	555	555	471	472
	17 662	18 737	16 771	17 908
Total	20 964	22 039	20 842	21 979

[1] La juste valeur de certaines actions disponibles à la vente ne peut pas être évaluée de manière fiable. Par conséquent, ces placements sont comptabilisés au coût.

Se reporter à la note 26 des états financiers consolidés de 2017 de la Société pour obtenir des informations supplémentaires au sujet de l'évaluation de la juste valeur de la Société au 31 décembre 2017.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours à des instruments financiers dérivés. Lorsqu'elles utilisent ces dérivés, elles ne font qu'agir en qualité d'utilisateurs finals limités, et non en qualité de teneurs de marché.

L'utilisation des dérivés est contrôlée et revue régulièrement par la haute direction de la Société et par la haute direction de ses filiales. La Société et ses filiales ont chacune établi des politiques, des lignes directrices et des procédures en matière d'exploitation relatives à l'utilisation d'instruments financiers dérivés visant essentiellement à :

- empêcher l'utilisation des instruments dérivés à des fins spéculatives;
- documenter les opérations et s'assurer de leur conformité avec les politiques en matière de gestion des risques;
- faire état de l'efficacité des relations de couverture;
- surveiller les relations de couverture.

Aucun changement majeur n'a été apporté aux politiques et procédures de la Société et de ses filiales relativement à l'utilisation des instruments dérivés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Le tableau suivant présente un résumé du portefeuille de dérivés de la Société et de ses filiales :

31 décembre	2017			2016		
	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur
Power Corporation	7	1	1	39	1	-
Financière Power	17	2	2	14	1	1
Lifeco	16 589	384	(952)	17 229	528	(1 484)
IGM	3 269	36	8	4 094	43	5
Autres filiales	95	1	1	50	-	(1)
	19 970	423	(941)	21 387	572	(1 479)
	19 977	424	(940)	21 426	573	(1 479)

En 2017, le montant nominal des contrats d'instruments dérivés en cours a diminué de 1,4 G\$, principalement en raison de l'expiration et du règlement de contrats de change détenus par Lifeco qui ont été utilisés comme couvertures de flux de trésorerie pour des débetures subordonnées de Lifeco d'un montant de 1,0 G\$, lesquelles ont été remboursées le 21 juin 2017, ainsi qu'en raison de l'échéance de la couverture liée à l'acquisition de China AMC effectuée par IGM. Ces facteurs ont été contrebalancés par les activités de couverture courantes. L'exposition de la Société et de ses filiales au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés (qui représente la valeur

de marché des instruments en position de profit) a diminué pour s'établir à 424 M\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 573 M\$ au 31 décembre 2016. La diminution s'explique principalement par le raffermissement de la livre sterling par rapport au dollar américain en ce qui concerne les swaps de devises aux termes desquels des dollars américains sont achetés contre des livres sterling et par l'expiration et le règlement de contrats de change pour lesquels les montants à verser étaient libellés en euros et les montants à recevoir, en livres sterling.

Se reporter à la note 25 des états financiers consolidés de 2017 de la Société pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Arrangements hors bilan

GARANTIES

Dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent conclure certaines ententes dont la nature les empêche de faire une estimation raisonnable du montant maximal éventuel que la Société ou une filiale pourrait être tenue de verser à des tiers, car certaines de ces ententes ne fixent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées.

LETTRES DE CRÉDIT

Dans le cours normal de ses activités de réassurance, Lifeco fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à acquérir du crédit statutaire pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement cédés à Lifeco ou les montants à payer par celle-ci. Lifeco pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. Se reporter à la note 31 des états financiers consolidés de 2017 de la Société.

Passifs éventuels

De temps à autre, dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs. Il est difficile de se prononcer avec certitude sur l'issue de ces poursuites et une issue défavorable pourrait nuire de manière importante à la situation financière consolidée de la Société. Toutefois, selon l'information connue actuellement, la Société ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Société.

Engagements et obligations contractuels

Paiements exigibles par période	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non définie	Total
Power Corporation ^[1, 2]	4	250	401	408	1 063
Financière Power	8	5	251	–	264
Lifeco	2 094	939	5 043	–	8 076
IGM	1 924	6 810	1 659	–	10 393
Autres filiales	273	344	540	–	1 157
Total	4 303	8 348	7 894	408	20 953
Débitures et autres instruments d'emprunt ^[3]	944	1 336	7 135	–	9 415
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	1 193	6 357	46	–	7 596
Débitures de fiducies de capital	–	–	150	–	150
Dépôts et certificats	546	7	2	–	555
Contrats de location simple ^[4]	192	503	561	–	1 256
Obligations d'achat ^[5]	109	144	–	–	253
Cotisations au titre des régimes de retraite ^[6]	381	–	–	–	381
Engagements contractuels ^[1, 7]	938	1	–	408	1 347
Total	4 303	8 348	7 894	408	20 953

[1] Correspondent aux engagements en cours de 408 M\$ de la Société visant à faire des versements en capital futurs à des fonds d'investissement. Le montant et le moment exacts de chaque versement en capital ne peuvent être déterminés.

[2] Comprend des débitures de 650 M\$ de la Société.

[3] Se reporter à la note 14 des états financiers consolidés de 2017 de la Société pour obtenir de plus amples renseignements.

[4] Comprennent des locaux à bureaux et du matériel utilisés dans le cours normal des activités. Les paiements de location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation.

[5] Les obligations d'achat correspondent aux engagements de Lifeco visant l'achat de biens et services, principalement liés aux services d'information.

[6] Les cotisations au titre des régimes de retraite comprennent les cotisations prévues aux régimes de retraite à prestations définies et aux régimes de retraite à cotisations définies ainsi qu'aux avantages postérieurs à l'emploi et elles sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de un an ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour prévoir le moment des cotisations futures.

[7] Représentent des engagements de 939 M\$ pris par Lifeco. Ces engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard de transactions d'investissement effectuées dans le cours normal des activités, conformément aux politiques et aux lignes directrices, et doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.

Impôt sur le bénéfice (base non consolidée)

Au 31 décembre 2017, la Société disposait de pertes autres qu'en capital de 256 M\$ pouvant servir à réduire le bénéfice imposable futur (y compris les gains en capital). Ces pertes viendront à expiration entre 2029 et 2037.

Transactions avec des parties liées

Power Corporation a un comité des opérations entre personnes reliées et de révision composé uniquement d'administrateurs indépendants par rapport aux membres de la direction et à l'actionnaire de contrôle de la Société. Ce comité a pour mandat de passer en revue les transactions qui sont proposées avec des parties liées de la Société, y compris l'actionnaire de contrôle, et de n'approuver que les transactions qu'il considère comme appropriées et qui sont effectuées selon les conditions du marché.

Dans le cours normal de leurs activités, la Great-West et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, qui comprennent l'offre de prestations d'assurance collective et les services de sous-conseiller à d'autres sociétés du groupe de Power Corporation. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Lifeco fournit des services de gestion d'actifs ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de Power Corporation, de la Financière Power, ainsi qu'à ceux de Lifeco et de ses filiales. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

IGM conclut des transactions avec des filiales de Lifeco. Ces transactions ont lieu dans le cours normal des activités et comprennent : i) la prestation de certains services administratifs; ii) la distribution de produits d'assurance; iii) la vente de prêts hypothécaires résidentiels à la Great-West et à la London Life. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles

sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

En octobre 2017, IGM et une filiale de Power Corporation ont obtenu des décisions anticipées en matière d'impôt sur le revenu, qui permettaient des transactions de consolidation des pertes fiscales, aux termes desquelles les actions d'une filiale ayant généré des pertes fiscales pouvaient être acquises par IGM. La Société a comptabilisé l'économie au titre des pertes fiscales devant être réalisées pendant ce programme.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 29 des états financiers consolidés de 2017 de la Société.

Sommaire des estimations et jugements comptables critiques

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales doivent porter des jugements importants, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les secteurs pour lesquels des jugements importants sont portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales concernent les entités à consolider, les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, les évaluations de la juste valeur, la perte de valeur de placements, le goodwill et les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le bénéfice et les avantages du personnel futurs. Ces éléments sont présentés dans les notes annexes aux états financiers consolidés de 2017 de la Société.

CONSOLIDATION

La direction de la Société consolide toutes les filiales et les entités sur lesquelles il a été déterminé que la Société exerce un contrôle. L'évaluation du contrôle se fonde sur la capacité de la Société à diriger les activités pertinentes des filiales ou d'autres entités structurées afin d'en tirer des rendements variables. La direction de la Société et la direction de chacune de ses filiales exercent leur jugement pour déterminer si un tel contrôle existe. Elles exercent également leur jugement pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la Société ou ses filiales peuvent user de leur pouvoir afin d'influer sur les rendements variables.

PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les montants qui, en plus des primes et des produits de placement futurs, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations des titulaires de polices, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de Lifeco. Les actuaires nommés par les filiales de Lifeco ont la responsabilité de déterminer le montant des passifs requis pour couvrir adéquatement les obligations de Lifeco à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires nommés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement selon les pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. L'évaluation est effectuée à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB), qui tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options ou clauses facultatives liées aux polices. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation et d'une détérioration future des hypothèses les plus probables et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, qui est déterminée au moyen des flux de trésorerie actualisés selon les courbes de rendement des instruments financiers dont les flux de trésorerie présentent des caractéristiques similaires.

Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés de 2017 de la Société pour obtenir plus de détails sur ces estimations.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La valeur comptable des actifs financiers reflète nécessairement la liquidité actuelle du marché et les primes de liquidité prises en compte dans les méthodes d'établissement des prix du marché sur lesquelles la Société et ses filiales s'appuient.

La variation de la juste valeur des actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance a une influence majeure sur la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance. La variation de la juste valeur des obligations désignées ou classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance est essentiellement contrebalancée par la variation correspondante de la juste valeur de ces passifs, sauf si les obligations sont considérées comme dépréciées.

Les méthodes utilisées pour déterminer la juste valeur sont décrites ci-dessous.

OBLIGATIONS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET OU DISPONIBLES À LA VENTE

La juste valeur des obligations comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables et limitent l'utilisation des données d'entrée non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques aux dates de clôture afin d'évaluer à la juste valeur leurs portefeuilles d'obligations à la juste valeur par le biais du résultat net

ou disponibles à la vente. Lorsque les cours ne sont pas disponibles sur un marché généralement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation.

La Société et ses filiales évaluent la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur les titres négociés activement qui présentent des caractéristiques semblables, les cotes des courtiers, les méthodes d'évaluation matricielle des prix, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou des modèles d'évaluation internes. Ces méthodes prennent en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre, son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes de rendement et de crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de refléter le manque de liquidité et ces ajustements se fondent normalement sur des données du marché disponibles. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

ACTIONS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET OU DISPONIBLES À LA VENTE

La juste valeur des actions négociées en Bourse est généralement déterminée selon les derniers cours acheteurs de la Bourse où se négocient principalement les titres en question. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen des fluctuations du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables et limitent l'utilisation des données d'entrée non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques aux dates de clôture afin d'évaluer à la juste valeur les actions de leurs portefeuilles d'actions classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET OBLIGATIONS CLASSÉS COMME PRÊTS ET CRÉANCES

La juste valeur des prêts hypothécaires et des obligations classés comme prêts et créances qui est présentée est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché pour des instruments semblables. Les données d'entrée d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

IMMEUBLES DE PLACEMENT

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en ayant recours à des services d'évaluation indépendants qualifiés et reflète les ajustements apportés par la direction de Lifeco lorsque les flux de trésorerie liés aux propriétés, les dépenses d'investissement ou les conditions générales du marché subissent des modifications importantes au cours des périodes intermédiaires entre les évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, les taux de capitalisation réversifs et les taux de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Ils sont autrement comptabilisés au coût.

PERTE DE VALEUR DE PLACEMENTS

Les placements sont régulièrement examinés de façon individuelle à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. La Société et ses filiales tiennent compte de divers facteurs lors du processus d'évaluation de la dépréciation, y compris, mais sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions particulières défavorables propres à un secteur ou à une région, une diminution de la juste valeur qui ne découle pas des taux d'intérêt, d'une faillite ou d'une défaillance, ainsi que d'un éventuel défaut de paiement des intérêts ou du capital.

Les placements sont réputés s'être dépréciés lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant à la possibilité de recouvrement. La juste valeur d'un placement ne constitue pas un indice définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le cours de marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux prêts hypothécaires et aux obligations dépréciés qui sont classés comme prêts et créances, des provisions sont établies ou des pertes de valeur sont inscrites dans le but d'ajuster la valeur comptable afin qu'elle corresponde à la valeur nette de réalisation. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le cours de marché observable est utilisé aux fins de l'établissement de la valeur nette de réalisation. En ce qui a trait aux obligations disponibles à la vente dépréciées, la perte cumulée comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global est reclassée dans les produits de placement nets. Une perte de valeur sur les instruments d'emprunt disponibles à la vente est reprise s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. De plus, lorsqu'une perte de valeur a été établie, les intérêts courus ne sont plus comptabilisés et les intérêts courus antérieurs sont repris dans les produits de placement nets.

Des pertes de valeur relativement aux actions disponibles à la vente sont comptabilisées dans les produits de placement nets si la perte est significative ou prolongée. Toute perte de valeur subséquente est également constatée directement dans les produits de placement nets.

TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE D'UTILITÉ INDÉTERMINÉE

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin de repérer des indications de reprise.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été attribués aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie à la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été attribués.

Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée du coût de sortie et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société et ses filiales offrent des régimes de retraite à prestations définies capitalisés à certains employés et conseillers, des régimes complémentaires de retraite non capitalisés à l'intention de certains employés, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires de retraite, d'assurance-maladie, dentaire et vie non capitalisé aux employés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge. Les filiales de la Société offrent également des régimes de retraite à cotisations définies aux employés et aux conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies en fonction des années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies sont déterminées actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, à partir des hypothèses de la direction de la Société et de la direction de ses filiales concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des prestations définies. Le passif au titre des prestations constituées de la Société et de ses filiales relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime.

- La Société et ses filiales établissent la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer le passif au titre des prestations constituées au début de la période annuelle au montant net du passif au titre des prestations constituées. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs est établi en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché.
- Si les avantages au titre du régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une réduction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes sur réduction d'un régime sont immédiatement comptabilisés en résultat net.
- Les coûts financiers (montant net), les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés et les gains ou les pertes sur réduction d'un régime sont compris dans les charges d'exploitation et frais administratifs.
- Les réévaluations découlant des régimes à prestations définies représentent les écarts actuariels et le rendement réel de l'actif des régimes, moins l'intérêt calculé au taux d'actualisation et les variations du plafond de l'actif. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments de bénéfice global et ne sont pas reclassées ultérieurement en résultat net.
- L'actif (le passif) au titre des prestations constituées représente l'excédent (le déficit) du régime.
- Les montants versés aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

IMPÔT EXIGIBLE

L'impôt exigible sur le bénéfice est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période en cours et des périodes précédentes sont évalués au montant que la Société s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

IMPÔT DIFFÉRÉ

L'impôt différé représente l'impôt que la Société prévoit payer ou recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les valeurs fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable et au titre des attributs fiscaux non utilisés, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables et des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs, auxquels les différences temporaires déductibles et les attributs fiscaux non utilisés pourront être imputés, seront disponibles.

La comptabilisation des actifs d'impôt différé se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, ou les deux, et qu'elle pourra ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus de planification financière de la Société et de ses filiales constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible, et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture et elle est réduite si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour utiliser la totalité ou une partie de ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé qui ne sont pas comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture et sont comptabilisés si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, sauf si le groupe est capable de contrôler la date à laquelle les différences temporaires se résorberont et s'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

Changements de méthodes comptables

Aucun changement n'a été apporté aux méthodes comptables de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Modifications comptables futures

La Société et ses filiales assurent un suivi continu des modifications éventuelles proposées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et analysent l'incidence que des modifications aux normes pourraient avoir sur leurs états financiers consolidés lorsqu'elles entreront en vigueur.

Nouvelle norme	Sommaire des modifications futures
IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (IFRS 15)	<p>En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i>, qui présente un modèle unique que les entités utiliseront pour comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Le modèle exige qu'une entité comptabilise les produits à mesure que les marchandises ou les services sont transférés aux clients au montant correspondant à la contrepartie attendue. Les exigences d'IFRS 15 en matière de comptabilisation des produits ne s'appliquent pas aux produits tirés des contrats d'assurance, des contrats de location et des instruments financiers.</p> <p>Cette norme entrera en vigueur pour les périodes de présentation de l'information ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. La Société et ses filiales ont conclu qu'il n'y aura pas de changement significatif dans le calendrier de comptabilisation des produits. La présentation de certains produits et de certaines charges dans les états financiers changera afin de présenter le montant brut plutôt que le montant net, alors que d'autres subiront le traitement inverse. Cette norme n'aura pas d'incidence importante sur le bénéfice net; toutefois elle donnera lieu à une augmentation d'environ 100 M\$ des produits d'honoraires de Lifeco ainsi qu'à une hausse correspondante des charges d'exploitation et frais administratifs.</p> <p>IFRS 15 prévoit également divers critères d'admissibilité concernant l'inscription à l'actif des coûts des contrats. Pour les filiales de la Société qui exercent leurs activités dans le secteur de la gestion d'actifs, déterminer si le client représente le fonds ou l'investisseur final peut influencer la décision d'inscrire les coûts à l'actif en tant que coûts liés à l'obtention d'un contrat auprès d'un client ou de les évaluer en tant que coûts liés à l'exécution d'un contrat conclu avec un client. Un jugement important doit être exercé afin de déterminer si les coûts d'exécution du contrat doivent être passés en charges ou inscrits à l'actif. IFRS 15 pourrait par conséquent donner lieu à des modifications quant au moment de la comptabilisation de certaines charges liées aux commissions. Puisque l'interprétation des directives relatives aux coûts d'exécution a évolué récemment, la Société et ses filiales continuent d'évaluer l'incidence sur certains paiements de commissions et charges connexes.</p>
IFRS 16 – Contrats de location (IFRS 16)	<p>L'IASB a publié IFRS 16, <i>Contrats de location</i>, en vertu de laquelle le preneur doit comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation, représentant son droit d'utiliser l'actif loué sous-jacent, et une obligation locative correspondante, représentant son obligation d'effectuer les paiements au titre de la location pour l'ensemble des contrats de location. Le preneur comptabilise la charge connexe à titre d'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et d'intérêts sur l'obligation locative. Les contrats de location à court terme (moins de 12 mois) et ceux dont les actifs sont de moindre valeur sont exemptés de ces exigences.</p> <p>La norme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019. La Société et ses filiales évaluent actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.</p>
IFRS 17 – Contrats d'assurance (IFRS 17)	<p>En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i>, qui remplacera IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>. IFRS 17 présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet et aux traités de réassurance qu'elle détient. IFRS 17 présente de nouveaux modèles d'évaluation fondés sur la nature des contrats d'assurance. Selon IFRS 17, les entités doivent évaluer, au bilan, les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon le total :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) des flux de trésorerie d'exécution : les estimations courantes des montants que Lifeco s'attend à recouvrer à l'égard des primes et à payer à l'égard des réclamations, des prestations et des charges, y compris un ajustement au titre du calendrier et du risque liés à ces montants; b) de la marge sur services contractuels : le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance. <p>Le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance est comptabilisé en résultat net, au fil du temps, à mesure que la couverture d'assurance est fournie. Selon IFRS 17, Lifeco doit également distinguer les groupes de contrats qui devraient générer un bénéfice des groupes de contrats qui devraient être déficitaires. Lifeco doit mettre à jour les flux de trésorerie d'exécution à chaque date de clôture, au moyen des estimations courantes du montant, du calendrier et de l'incertitude des flux de trésorerie et des taux d'actualisation.</p> <p>Lifeco en est actuellement à la phase de planification de son projet, qui comprend l'évaluation de l'incidence de l'adoption d'IFRS 17 sur les états financiers, l'établissement des incidences possibles sur les affaires, l'élaboration d'un plan de projet détaillé, l'évaluation des besoins en ressources et la formation du personnel. L'adoption d'IFRS 17 est une initiative importante pour Lifeco, qui s'appuie sur un cadre de gouvernance formel et à laquelle sont dédiées des ressources considérables afin d'assurer une mise en œuvre adéquate.</p> <p>La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont Lifeco comptabilise ses contrats d'assurance et présente sa performance financière dans les états des résultats. Lifeco évalue actuellement l'incidence qu'aura IFRS 17 sur ses états financiers. Lifeco prévoit que cette norme aura une incidence importante sur le calendrier de comptabilisation du bénéfice pour ses contrats d'assurance, ainsi que sur la manière dont les résultats liés aux contrats d'assurance sont présentés et communiqués dans les états financiers.</p>

Nouvelle norme	Sommaire des modifications futures
IFRS 9 – Instruments financiers (IFRS 9)	<p>En juillet 2014, l'IASB a publié une version définitive d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, qui remplace IAS 39, <i>Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation</i>, la norme actuelle pour la comptabilisation des instruments financiers. La mise en œuvre de cette norme a été réalisée en trois phases distinctes:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Classement et évaluation: cette phase nécessite que les actifs financiers soient classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. ■ Méthode de dépréciation: cette phase remplace le modèle actuel fondé sur les pertes subies par un modèle fondé sur les pertes attendues pour déterminer la dépréciation des actifs financiers. ■ Comptabilité de couverture: cette phase remplace les exigences actuelles liées à la comptabilité de couverture fondées sur des règles décrites dans IAS 39 par des lignes directrices qui alignent plus étroitement la comptabilisation sur les activités de gestion des risques d'une entité. <p>En septembre 2016, l'IASB a publié une modification à IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> (IFRS 4). La modification, intitulée Application d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> et d'IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>, propose deux options aux compagnies d'assurance admissibles pour atténuer la volatilité qui pourrait résulter de la mise en œuvre d'IFRS 9 avant l'entrée en vigueur de la nouvelle norme proposée pour les contrats d'assurance. Voici ces deux options:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Approche du report</i>: permet de reporter la mise en œuvre d'IFRS 9 jusqu'en 2021 ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle norme pour les contrats d'assurance, selon la première éventualité; ■ <i>Approche par superposition</i>: permet de comptabiliser la volatilité qui pourrait découler de l'application d'IFRS 9 dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net. <p>La Société est admissible à l'approche du report et elle l'appliquera afin d'adopter simultanément IFRS 9 et IFRS 17 le 1^{er} janvier 2021.</p> <p>En octobre 2017, l'IASB a publié une modification à IFRS 9 selon laquelle certains actifs financiers remboursables par anticipation prévoyant une compensation négative peuvent être évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global plutôt qu'à la juste valeur par le biais du résultat net, sous réserve d'une certaine condition.</p> <p>La Société et ses filiales continuent d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme de concert avec l'adoption d'IFRS 17. Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement qui n'est pas admissible à l'exemption, adoptera IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018. Conformément à la modification apportée à IFRS 4 visant le report de l'adoption d'IFRS 9, la Société peut, sans toutefois y être tenue, conserver les méthodes comptables utilisées par une entreprise associée ou une entreprise contrôlée conjointement comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.</p> <p>Pargesa classe actuellement la majorité de ses placements de portefeuille comme disponibles à la vente. Conformément à IFRS 9, Pargesa a le choix de classer la majorité de ses placements de portefeuille à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. En vertu de l'option à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les profits et les pertes latents découlant des variations de la juste valeur (y compris les pertes de valeur) sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas reclassés ultérieurement en résultat net. Pargesa a choisi de classer la majorité de ses placements de portefeuille au moyen de l'option de la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Le 1^{er} janvier 2018, ces placements continueront d'être comptabilisés à la juste valeur, mais les profits latents cumulés dans les autres éléments du résultat global seront toutefois conservés de façon permanente dans les fonds propres.</p> <p>La Société est en train de finaliser son évaluation afin de décider si elle conservera la méthode comptable de Pargesa (par l'entremise de Parjointco) conformément à IFRS 9.</p>
IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux (IFRIC 23)	<p>En juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23, <i>Incertitude relative aux traitements fiscaux</i>. L'interprétation clarifie la manière d'appliquer les exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation prescrites dans IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i>, lorsqu'une incertitude subsiste quant aux traitements fiscaux à utiliser. L'interprétation entrera en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société et ses filiales ne s'attendent pas à ce que l'adoption de cette norme ait une incidence importante.</p>

Contrôles et procédures de communication de l'information

En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2017, les co-chefs de la direction et le chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société étaient efficaces au 31 décembre 2017.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est conçu pour offrir une assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont préparés conformément aux IFRS. La direction de la Société est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces en raison de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la Société, sous la supervision des co-chefs de la direction ainsi que du chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2017, suivant les critères de l'*Internal Control – Integrated Framework* (le cadre COSO 2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, les co-chefs de la direction et le chef des services financiers ont conclu que les contrôles internes de communication de l'information financière de la Société étaient efficaces au 31 décembre 2017.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Principales données annuelles

Pour les exercices clos les 31 décembre	2017	2016	2015
Total des produits	51 253	50 750	38 265
Actif administré [en milliards]	1 527	1 408	1 366
Bénéfice net (attribuable aux détenteurs d'actions participantes)	1 286	1 082	1 786
Par action – de base	2,77	2,33	3,86
Par action – dilué	2,76	2,32	3,84
Bénéfice net ajusté (attribuable aux détenteurs d'actions participantes) ^[1]	1 560	1 223	1 573
Par action – de base	3,36	2,64	3,40
Actif consolidé ^[2]	445 521	422 724	422 859
Total des passifs financiers ^[2]	24 946	24 146	23 776
Débitures et autres instruments d'emprunt	9 351	8 418	8 035
Fonds propres	14 615	13 864	13 978
Valeur comptable par action participante	29,40	27,84	28,08
Nombre d'actions participantes en circulation [en millions]			
Actions privilégiées participantes	48,9	48,9	48,9
Actions comportant des droits de vote limités	415,4	414,5	414,4
Dividendes par action [déclarés]			
Actions participantes	1,4105	1,3163	1,2238
Actions privilégiées de premier rang			
Série 1986 ^[3]	0,9994	0,9452	0,9862
Série A	1,4000	1,4000	1,4000
Série B	1,3375	1,3375	1,3375
Série C	1,4500	1,4500	1,4500
Série D	1,2500	1,2500	1,2500
Série G	1,4000	1,4000	1,4000

[1] Le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Pour obtenir une définition de ces mesures financières non conformes aux IFRS, se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux IFRS de la présente revue de la performance financière.

[2] Les chiffres de 2016 ont été ajustés de manière rétrospective, comme il est expliqué à la note 16 des états financiers consolidés de 2017 de la Société.

[3] Les actions privilégiées de premier rang de série 1986 donnent droit à un dividende cumulatif trimestriel à un taux variable égal à un quart de 70 % de la moyenne des taux préférentiels de deux grandes banques à charte canadiennes.

Bilans consolidés

31 décembre [en M\$ CA]	2017	2016 [note 16]
ACTIF		
Trésorerie et équivalents de trésorerie [note 4]	5 903	5 182
Placements [note 5]		
Obligations	120 590	117 276
Prêts hypothécaires	30 088	29 634
Actions	10 142	9 810
Immeubles de placement	4 851	4 340
Avances consenties aux titulaires de polices	8 280	8 467
	173 951	169 527
Fonds détenus par des assureurs cédants [note 6]	9 893	10 781
Actifs au titre des cessions en réassurance [note 12]	5 045	5 627
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 7]	5 154	3 553
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations [note 8]	1 734	1 667
Instruments financiers dérivés [note 25]	424	573
Autres actifs [note 9]	8 664	7 997
Actifs d'impôt différé [note 16]	1 023	1 657
Immobilisations incorporelles [note 10]	6 288	6 258
Goodwill [note 10]	10 085	9 499
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 11]	217 357	200 403
Total de l'actif	445 521	422 724
PASSIF		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance [note 12]	159 524	155 940
Passifs relatifs aux contrats d'investissement [note 12]	1 841	2 009
Obligations à l'égard d'entités de titrisation [note 13]	7 596	7 721
Débitures et autres instruments d'emprunt [note 14]	9 351	8 418
Instruments financiers dérivés [note 25]	1 364	2 052
Autres passifs [note 15]	9 903	9 104
Passifs d'impôt différé [note 16]	1 769	2 016
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 11]	217 357	200 403
Total du passif	408 705	387 663
FONDS PROPRES		
Capital social [note 17]		
Actions non participantes	965	966
Actions participantes	717	686
Bénéfices non distribués	11 427	10 805
Réserves	1 506	1 407
Total des fonds propres attribuables aux actionnaires	14 615	13 864
Participations ne donnant pas le contrôle [note 19]	22 201	21 197
Total des fonds propres	36 816	35 061
Total du passif et des fonds propres	445 521	422 724

Approuvé par le conseil d'administration,

Signé,

J. David A. Jackson
Administrateur

Signé,

André Desmarais
Administrateur

États consolidés des résultats

Pour les exercices clos les 31 décembre [en M\$ CA, sauf les montants par action]	2017	2016
PRODUITS		
Revenu-primés		
Primes brutes souscrites [note 12]	38 284	35 050
Primes cédées	(4 359)	(3 925)
Revenu-primés, montant net	33 925	31 125
Produits de placement nets [note 5]		
Produits de placement nets réguliers	6 636	6 429
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	1 438	3 906
Produits de placement nets	8 074	10 335
Honoraires	8 356	7 794
Autres produits	898	1 496
Total des produits	51 253	50 750
CHARGES		
Prestations aux titulaires de polices		
Contrats d'assurance et d'investissement		
Montant brut [note 12]	30 801	28 315
Montant cédé	(2 214)	(2 103)
Total des prestations aux titulaires de polices, montant net	28 587	26 212
Participations des titulaires de polices et bonifications	1 800	1 502
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	5 256	6 961
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	35 643	34 675
Commissions	3 475	3 590
Charges d'exploitation et frais administratifs [note 22]	8 260	8 023
Charges financières [note 23]	512	490
Total des charges	47 890	46 778
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	3 363	3 972
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 7]	214	(122)
Bénéfice avant impôt	3 577	3 850
Impôt sur le bénéfice [note 16]	543	587
Bénéfice net	3 034	3 263
ATTRIBUABLE AUX		
Participations ne donnant pas le contrôle [note 19]	1 696	2 129
Détenteurs d'actions non participantes	52	52
Détenteurs d'actions participantes	1 286	1 082
	3 034	3 263
BÉNÉFICE PAR ACTION PARTICIPANTE [note 28]		
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes		
- de base	2,77	2,33
- dilué	2,76	2,32

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre [en M\$ CA]	2017	2016
Bénéfice net	3 034	3 263
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		
ÉLÉMENTS QUI POURRAIENT ÊTRE RECLASSÉS ULTÉRIEUREMENT EN RÉSULTAT NET		
Profits (pertes) nets latents sur les actifs disponibles à la vente		
Profits (pertes) latents	344	244
(Charge) économie d'impôt	-	(10)
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	(416)	(125)
Charge (économie) d'impôt	19	16
	(53)	125
Profits (pertes) nets latents sur les couvertures de flux de trésorerie		
Profits (pertes) latents	18	107
(Charge) économie d'impôt	(5)	(40)
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	405	2
Charge (économie) d'impôt	(160)	(1)
	258	68
Profits (pertes) de change nets latents à la conversion des établissements à l'étranger		
Profits (pertes) latents sur les conversions	(529)	(1 566)
Profits (pertes) réalisés sur les conversions	-	(15)
Profits (pertes) latents sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	(90)	42
(Charge) économie d'impôt	12	(6)
	(607)	(1 545)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées		
(Charge) économie d'impôt	490	365
	(2)	-
	488	365
Total des éléments qui pourraient être reclassés	86	(987)
ÉLÉMENTS QUI NE SERONT PAS RECLASSÉS ULTÉRIEUREMENT EN RÉSULTAT NET		
Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies [note 24]		
(Charge) économie d'impôt	(95)	(248)
	-	60
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées		
	(2)	1
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	(97)	(187)
Autres éléments de perte globale	(11)	(1 174)
Bénéfice global	3 023	2 089
ATTRIBUABLE AUX		
Participations ne donnant pas le contrôle	1 594	1 415
Détenteurs d'actions non participantes	52	52
Détenteurs d'actions participantes	1 377	622
	3 023	2 089

États consolidés des variations des fonds propres

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 [en M\$ CA]	Capital social			Réserves				Total des fonds propres
	Actions non participantes	Actions participantes	Bénéfices non distribués	Rémunération fondée sur des actions	Autres éléments de bénéfice global [note 27]	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	
Solde au début de l'exercice	966	686	10 805	183	1 224	1 407	21 197	35 061
Bénéfice net	-	-	1 338	-	-	-	1 696	3 034
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	-	-	-	-	91	91	(102)	(11)
Bénéfice global	-	-	1 338	-	91	91	1 594	3 023
Dividendes aux actionnaires								
Actions non participantes	-	-	(52)	-	-	-	-	(52)
Actions participantes	-	-	(654)	-	-	-	-	(654)
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	(1 275)	(1 275)
Rémunération fondée sur des actions [note 18]	-	-	-	37	-	37	34	71
Options sur actions exercées	-	31	-	(35)	-	(35)	31	27
Rachat d'actions de la Société aux fins d'annulation	(1)	-	-	-	-	-	-	(1)
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	-	-	(10)	-	6	6	620	616
Solde à la fin de l'exercice	965	717	11 427	185	1 321	1 506	22 201	36 816

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 [en M\$ CA]	Capital social			Réserves				Total des fonds propres
	Actions non participantes	Actions participantes	Bénéfices non distribués	Rémunération fondée sur des actions	Autres éléments de bénéfice global [note 27]	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	
Solde au début de l'exercice	970	683	10 474	167	1 684	1 851	21 407	35 385
Bénéfice net	-	-	1 134	-	-	-	2 129	3 263
Autres éléments de perte globale	-	-	-	-	(460)	(460)	(714)	(1 174)
Bénéfice global (perte globale)	-	-	1 134	-	(460)	(460)	1 415	2 089
Dividendes aux actionnaires								
Actions non participantes	-	-	(52)	-	-	-	-	(52)
Actions participantes	-	-	(610)	-	-	-	-	(610)
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	(1 217)	(1 217)
Rémunération fondée sur des actions [note 18]	-	-	-	45	-	45	42	87
Options sur actions exercées	-	3	-	(29)	-	(29)	29	3
Rachat d'actions de la Société aux fins d'annulation	(4)	-	2	-	-	-	-	(2)
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	-	-	(143)	-	-	-	(479)	(622)
Solde à la fin de l'exercice	966	686	10 805	183	1 224	1 407	21 197	35 061

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre [en M\$ CA]	2017	2016
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice avant impôt	3 577	3 850
Impôt sur le bénéfice payé, déduction faite des remboursements	(483)	(443)
Éléments d'ajustement		
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	4 391	7 128
Variation des fonds détenus par des assureurs cédants	857	505
Variation des actifs au titre des cessions en réassurance	830	(567)
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	(1 438)	(3 906)
Autres	(842)	175
	6 892	6 742
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés		
Par des filiales à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(1 267)	(1 216)
Actions non participantes	(52)	(52)
Actions participantes	(654)	(610)
	(1 973)	(1 878)
Émission d'actions comportant des droits de vote limités par la Société [note 17]	27	3
Rachat d'actions non participantes par la Société [note 17]	(1)	(2)
Émission d'actions ordinaires par des filiales	159	53
Rachat d'actions ordinaires par des filiales	(63)	(423)
Émission d'actions privilégiées par des filiales	450	-
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	(122)
Émission de débentures [note 14]	1 100	-
Émission de titres d'emprunt libellés en euros [note 14]	-	706
Remboursement de débentures [note 14]	(1 284)	-
Émission de billets de premier rang [note 14]	925	-
Variation des autres instruments d'emprunt	252	80
Variation des obligations à l'égard d'entités de titrisation et autres	(188)	623
	(596)	(960)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Ventes et échéances d'obligations	27 723	30 806
Remboursements de prêts hypothécaires	2 837	2 616
Vente d'actions	4 248	3 810
Ventes d'immeubles de placement	72	427
Variation des avances consenties aux titulaires de polices	(165)	48
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la cession d'une entreprise (excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie connexes) [note 3]	(410)	(46)
Placement dans des obligations	(31 173)	(34 919)
Placement dans des prêts hypothécaires	(3 559)	(3 847)
Placement dans des actions	(3 878)	(3 490)
Dépôts à l'égard d'une participation dans China AMC	-	(247)
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 7]	(705)	(281)
Placement dans des immeubles de placement et autres	(526)	(361)
	(5 536)	(5 484)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(39)	(201)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	721	97
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	5 182	5 085
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice	5 903	5 182
LES FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION COMPRENENT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS		
Intérêts et dividendes reçus	5 642	5 821
Intérêts versés	624	576

Note 1 Renseignements sur la société

Power Corporation du Canada est une société cotée en Bourse (Bourse de Toronto: POW) constituée en société par actions, domiciliée au Canada et située au 751, square Victoria, Montréal (Québec) Canada, H2Y 2J3.

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille diversifiée qui détient des participations, directement ou indirectement, dans des sociétés des secteurs des services financiers, de l'énergie renouvelable, des communications et d'autres secteurs.

Le 23 mars 2018, le conseil d'administration de Power Corporation a approuvé les états financiers consolidés (les états financiers) de la Société au 31 décembre 2017 et pour l'exercice clos à cette date.

Les états financiers de Power Corporation au 31 décembre 2017 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière.

Note 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers regroupent les comptes de Power Corporation et de ses filiales sur une base consolidée, après élimination des transactions et des soldes interentreprises. Les filiales sont des entités que la Société contrôle i) lorsqu'elle exerce un pouvoir sur l'entité, ii) qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens et iii) qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle exerce sur l'entité. Les filiales de la Société sont consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Société obtient le contrôle, et elles continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la Société n'exerce plus ce contrôle. La Société réévalue si elle contrôle encore l'entité si les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des éléments du contrôle énumérés ci-dessus ont changé.

Les filiales en exploitation de la Société et les participations en portefeuille contrôlées sont :

- La Corporation Financière Power, une société ouverte dans laquelle la Société détient une participation majoritaire de 65,5 % (65,6 % au 31 décembre 2016). La Financière Power détient une participation donnant le contrôle dans les sociétés suivantes :
 - Lifeco, une société ouverte dans laquelle la Financière Power et la Financière IGM détiennent respectivement 67,7 % et 4,0 % des actions ordinaires (respectivement 67,9 % et 4,0 % au 31 décembre 2016). Les principales filiales en exploitation de Lifeco sont la Great-West, Great-West Life & Annuity, la London Life, la Canada-Vie, Irish Life et Putnam.
 - La Financière IGM, une société ouverte dans laquelle la Financière Power et la Great-West détiennent respectivement 61,5 % et 3,8 % des actions ordinaires (respectivement 61,5 % et 3,8 % au 31 décembre 2016). Les principales filiales en exploitation d'IGM sont le Groupe Investors et Mackenzie.
 - Portag3, un fonds d'investissement dont l'objectif est de soutenir des entreprises offrant des services financiers novateurs. La Financière Power, Lifeco et IGM détiennent une participation combinée de 100 % dans Portag3, qui détient pour sa part une participation de 29,4 % dans Wealthisimple, une société de gestion de placements axée sur la technologie. De plus, la Financière Power et IGM détiennent aussi des participations respectives de 10,8 % et de 37,1 % dans Wealthisimple.
- Autres filiales: Énergie Power et Groupe de communications Square Victoria.
- Participations en portefeuille contrôlées: IntegraMed et Vein Clinics (jusqu'à la date de la cession), lesquelles sont sous le contrôle d'un fonds d'investissement contrôlé par la Société.

Les états financiers de Power Corporation comprennent les résultats de la Financière Power, de Lifeco et de la Financière IGM sur une base consolidée. Les montants présentés dans les bilans consolidés, les états consolidés des résultats, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des fonds propres et les états consolidés des flux de trésorerie sont préparés à partir des états financiers consolidés publiés de la Financière Power, de Lifeco et de la Financière IGM au 31 décembre 2017 et pour l'exercice clos à cette date. Certaines notes annexes aux états financiers de Power Corporation sont préparées à partir des notes annexes aux états financiers consolidés de la Financière Power.

Les entreprises contrôlées conjointement sont les entités pour lesquelles le consentement unanime est requis en ce qui a trait aux décisions à l'égard des activités pertinentes. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la Société exerce une influence notable sur le plan des politiques opérationnelles et financières, mais dont elle n'a pas le contrôle ni le contrôle conjoint. Les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la quote-part du bénéfice net (de la perte nette), des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et des variations des fonds propres des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées est respectivement comptabilisée dans les états consolidés des résultats, les états consolidés du résultat global et les états consolidés des variations des fonds propres.

La Financière Power détient une participation de 50 % (50 % au 31 décembre 2016) dans Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement qui est considérée comme une coentreprise. Parjointco détient une participation de 55,5 % (55,5 % au 31 décembre 2016) dans Pargesa. Par conséquent, la Financière Power comptabilise son placement dans Parjointco selon la méthode de la mise en équivalence.

Power Corporation et Placements Mackenzie, une filiale d'IGM, détiennent chacune une participation de 13,9 % dans China AMC. La Société exerce une influence notable et comptabilise par conséquent sa participation en tant qu'entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence.

Note 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**UTILISATION D'ESTIMATIONS, D'HYPOTHÈSES ET DE JUGEMENTS IMPORTANTS**

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales doivent porter des jugements importants, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les secteurs pour lesquels des jugements importants ont été portés sont énumérés ci-dessous et décrits dans les notes annexes aux présents états financiers et comprennent notamment :

- La direction consolide toutes les filiales et les entités sur lesquelles il a été déterminé que la Société exerce un contrôle. L'évaluation du contrôle se fonde sur la capacité de la Société à diriger les activités pertinentes des filiales ou d'autres entités structurées afin d'en tirer des rendements variables. La direction de la Société et la direction de chacune de ses filiales exercent leur jugement pour déterminer si un tel contrôle existe. Elles exercent également leur jugement pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la Société ou ses filiales peuvent user de leur pouvoir afin d'influer sur les rendements variables.
- La direction de Lifeco exerce son jugement pour évaluer le classement des contrats d'assurance et des traités de réassurance afin de déterminer si ces derniers doivent être comptabilisés à titre de contrats d'assurance, de contrats d'investissement ou de contrats de service.
- Les hypothèses actuarielles formulées par la direction de Lifeco, comme celles portant sur les taux d'intérêt, l'inflation, le comportement des titulaires de polices et les taux de mortalité et de morbidité des titulaires de polices, qui sont utilisées dans l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et à certains contrats d'investissement en vertu de la MCAB, reposent sur des estimations et des jugements importants (note 12).
- La provision pour pertes sur créances futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance de Lifeco, est tributaire des notations des placements. Lifeco a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. Le jugement de la direction de Lifeco est requis lorsqu'elle doit établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vus accorder de notation par un tiers.
- Dans le cadre de l'établissement de la juste valeur des instruments financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales exercent leur jugement quant à la détermination des données d'entrée relatives à la juste valeur, particulièrement pour les éléments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs (note 26).
- La direction de la Société et la direction de ses filiales évaluent les synergies et les avantages futurs en vue de l'évaluation et de la comptabilisation initiales du goodwill et des immobilisations incorporelles, ainsi qu'aux fins des tests de dépréciation. La détermination de la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (auxquelles sont affectés le goodwill et les immobilisations incorporelles) repose sur des méthodes d'évaluation qui exigent l'utilisation d'estimations (note 10).
- Les groupes d'unités génératrices de trésorerie pour lesquelles le goodwill ou les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été identifiés par la direction de la Société et la direction de ses filiales comme étant le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. La direction de la Société et la direction de ses filiales exercent leur jugement pour déterminer quelles sont les unités génératrices de trésorerie (note 10).
- Les hypothèses actuarielles qui sont utilisées pour déterminer la charge et l'obligation au titre des prestations définies relatives aux régimes de retraite et aux autres avantages postérieurs à l'emploi de la Société et de ses filiales requièrent des estimations et un jugement importants. La direction de la Société et la direction de ses filiales examinent les résultats antérieurs pour les participants à leurs régimes ainsi que les conditions du marché, y compris les taux d'intérêt et d'inflation, lorsqu'elles évaluent les hypothèses utilisées afin de déterminer la charge pour l'exercice considéré (note 24).
- La Société et ses filiales exercent leurs activités dans divers territoires régis par des autorités fiscales différentes, ce qui nécessite la formulation d'estimations et de jugements importants de la part de la direction lorsqu'il s'agit d'interpréter les lois et règlements de nature fiscale pour déterminer les charges d'impôt de la Société et de ses filiales ainsi que la valeur comptable de ses actifs et passifs d'impôt (note 16).
- La direction de la Société et la direction de ses filiales évaluent la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs et elles ont évalué que la valeur comptable de l'actif d'impôt différé au 31 décembre 2017 sera recouvrable (note 16).
- La direction de la Société et la direction de ses filiales exercent leur jugement pour déterminer les actifs qui doivent être inclus dans un groupe destiné à être cédé. La Société a recours à des estimations pour établir la juste valeur des groupes destinés à être cédés (note 9).
- La comptabilisation de provisions liées à des poursuites judiciaires ou autres effectuée en raison d'un événement antérieur qui, selon la direction de la Société et la direction de ses filiales, donnera lieu à une sortie de ressources économiques dans le but de régler l'obligation. La direction de la Société et la direction de ses filiales exercent leur jugement pour évaluer les résultats et les risques éventuels afin d'établir leur meilleure estimation de la provision à la date de clôture (note 30).
- La détermination de la juste valeur des immeubles de placement nécessite de porter des jugements et d'établir des estimations. Pour ce faire, la direction de Lifeco fait appel à des services d'évaluation indépendants qualifiés. Ces évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des estimations qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou des conditions générales de marché (note 5).
- La détermination par la direction d'IGM des prêts hypothécaires titrisés devant être décomptabilisés requiert l'exercice du jugement à l'égard de la mesure dans laquelle les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés (note 13).
- Dans les états consolidés des flux de trésorerie, les achats et les ventes de placements de portefeuille sont comptabilisés dans les activités d'investissement, car la direction de Lifeco juge que ces activités d'investissement sont de nature à long terme.
- La direction de Lifeco exerce son jugement pour déterminer si Lifeco conserve l'obligation primaire envers un client dans le cadre d'accords conclus avec des sous-conseillers. Si Lifeco conserve les risques et avantages, les produits et les charges sont comptabilisés selon leur montant brut.

Note 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**COMPTABILISATION DES PRODUITS**

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice au moyen du taux d'intérêt effectif pour les obligations et les prêts hypothécaires. Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit de percevoir le paiement est établi. Il s'agit de la date ex-dividende pour les actions cotées en Bourse et, habituellement, de la date d'avis ou de la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les instruments de placement dans des sociétés fermées. Les produits d'intérêts et le revenu de dividendes sont constatés dans les produits de placement nets des états consolidés des résultats (états des résultats).

LIFECO

Les primes pour tous les types de contrats d'assurance ainsi que pour les contrats comportant des risques de mortalité et de morbidité limités sont généralement constatés dans les produits lorsqu'elles sont exigibles et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les loyers reçus des locataires aux termes de contrats de location, ainsi que les recouvrements de sommes engagées au titre de l'impôt foncier et des coûts d'exploitation. Les produits locatifs liés à des contrats comportant des hausses contractuelles de loyer et des périodes de location gratuite sont comptabilisés de façon linéaire pendant toute la durée du contrat. Les produits tirés des immeubles de placement sont inclus dans les produits de placement nets des états des résultats.

Les produits liés aux honoraires comprennent surtout les honoraires gagnés pour la gestion des actifs des fonds distincts et des actifs des fonds communs de placement exclusifs, les contrats collectifs de garanties de soins de santé (services administratifs seulement), les commissions et les honoraires gagnés pour la prestation de services de gestion. Les produits liés aux honoraires sont constatés lorsque les services sont rendus, que le montant est recouvrable et qu'il peut être raisonnablement estimé.

Lifeco a conclu des accords avec des sous-conseillers en vertu desquels Lifeco conserve l'obligation primaire envers le client. Par conséquent, les produits liés aux honoraires sont présentés sur une base brute et la charge connexe liée aux sous-conseillers est inscrite au titre des charges d'exploitation et frais administratifs.

FINANCIÈRE IGM

Les honoraires de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement ou des autres actifs gérés et sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque le service est fourni. Les honoraires d'administration sont aussi constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice au moment où le service est fourni. Les honoraires de distribution liés aux opérations sur fonds d'investissement et sur titres sont constatés à la date de transaction. Les honoraires de distribution relatifs aux opérations liées aux produits d'assurance et aux autres services financiers sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ces honoraires de gestion, d'administration et de distribution sont inclus dans les honoraires des états des résultats.

AUTRES FILIALES

Les produits tirés d'autres filiales et de participations en portefeuille contrôlées sont constatés lorsque les services sont rendus ou lorsque d'importants risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés au client et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent l'encaisse, les comptes courants, les dépôts bancaires à un jour et les dépôts à terme ainsi que les titres à revenu fixe dont l'échéance initiale est de trois mois ou moins.

PLACEMENTS

Les placements comprennent les obligations, les prêts hypothécaires, les actions, les immeubles de placement et les avances consenties aux titulaires de polices de Lifeco. Les placements sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance, ou encore comme des prêts et créances ou des instruments non financiers, selon l'intention de la direction relativement à la finalité et à la nature des instruments ou selon les caractéristiques des placements. Actuellement, la Société et ses filiales ne détiennent aucun placement classé comme détenu jusqu'à son échéance.

Les placements dans les obligations (y compris les titres à revenu fixe), les prêts hypothécaires et les actions habituellement négociées activement sur un marché organisé ou dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable sont désignés ou classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou encore classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à la date de la transaction.

Un actif financier est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable. En ce qui a trait à Lifeco, la variation de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est généralement compensée par la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance, car l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance est déterminée en fonction des actifs qui couvrent les passifs.

Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il fait partie d'un portefeuille dont les titres sont négociés activement dans le but de générer des produits de placement.

Les placements à la juste valeur par le biais du résultat net sont constatés à la juste valeur dans les bilans consolidés (les bilans), et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états des résultats. Les placements disponibles à la vente sont constatés à la juste valeur dans les bilans, et les profits et les pertes latents sont inscrits dans les autres éléments de bénéfice global. Les profits et les pertes réalisés sont reclassés des autres éléments de bénéfice global aux produits de placement nets dans les états des résultats lorsque le placement disponible à la vente est vendu ou déprécié.

Les placements dans les prêts hypothécaires et les obligations qui ne sont généralement pas négociés activement sur un marché organisé sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite des provisions pour pertes sur créances. Les pertes de valeur et les profits et les pertes réalisés à la vente de placements classés comme des prêts et créances sont comptabilisés au titre des produits de placement nets dans les états des résultats.

Note 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

Les immeubles de placement correspondent à des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital, dont une partie négligeable est occupée par le propriétaire ou pour lesquels il n'existe aucune intention d'occupation à long terme. Les immeubles qui ne répondent pas à ces critères sont classés comme étant des biens immobiliers occupés par leur propriétaire. Les immeubles de placement sont initialement évalués au coût, puis comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans. La variation de la juste valeur est comptabilisée à titre de produits de placement nets dans les états des résultats.

Les avances consenties aux titulaires de polices de Lifeco sont classées dans les prêts et créances et sont évaluées au coût amorti. Le montant présenté au titre des avances consenties aux titulaires de polices correspond au solde du capital non remboursé de ces avances et les avances sont totalement garanties par les valeurs de rachat des polices visées. La valeur comptable des avances consenties aux titulaires de polices correspond approximativement à la juste valeur.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La valeur comptable des actifs financiers reflète nécessairement la liquidité actuelle du marché et les primes de liquidité prises en compte dans les méthodes d'établissement des prix du marché sur lesquelles la Société et ses filiales s'appuient.

La variation de la juste valeur des actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance a une influence majeure sur la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance. La variation de la juste valeur des obligations désignées ou classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance est essentiellement contrebalancée par la variation correspondante de la juste valeur de ces passifs, sauf si les obligations sont considérées comme dépréciées.

Les méthodes utilisées pour déterminer la juste valeur sont décrites ci-dessous.

Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente

La juste valeur des obligations comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables et limitent l'utilisation des données d'entrée non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques aux dates de clôture afin d'évaluer à la juste valeur leurs portefeuilles d'obligations à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente. Lorsque les cours ne sont pas disponibles sur un marché généralement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation.

La Société et ses filiales évaluent la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur les titres négociés activement qui présentent des caractéristiques semblables, les cotes des courtiers, les méthodes d'évaluation matricielle des prix, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou des modèles d'évaluation internes. Ces méthodes prennent en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre, son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes de rendement et de crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché

actif sont ajustées afin de refléter le manque de liquidité et ces ajustements se fondent normalement sur des données du marché disponibles. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente

La juste valeur des actions négociées en Bourse est généralement déterminée selon les derniers cours acheteurs de la Bourse où se négocient principalement les titres en question. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen des fluctuations du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables et limitent l'utilisation des données d'entrée non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques aux dates de clôture afin d'évaluer à la juste valeur les actions de leurs portefeuilles d'actions classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente.

Prêts hypothécaires et obligations classés comme prêts et créances

La juste valeur des prêts hypothécaires et des obligations classés comme prêts et créances qui est présentée est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché pour des instruments semblables. Les données d'entrée d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en ayant recours à des services d'évaluation indépendants qualifiés et reflète les ajustements apportés par la direction de Lifeco lorsque les flux de trésorerie liés aux propriétés, les dépenses d'investissement ou les conditions générales du marché subissent des modifications importantes au cours des périodes intermédiaires entre les évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, les taux de capitalisation réversifs et les taux de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Ils sont autrement comptabilisés au coût.

PERTE DE VALEUR

Les placements sont régulièrement examinés de façon individuelle à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. La Société et ses filiales tiennent compte de divers facteurs lors du processus d'évaluation de la dépréciation, y compris, mais sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions particulières défavorables propres à un secteur ou à une région, une diminution de la juste valeur qui ne découle pas des taux d'intérêt, d'une faillite ou d'une défaillance, ainsi que d'un éventuel défaut de paiement des intérêts ou du capital.

Note 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

Les placements sont réputés s'être dépréciés lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant à la possibilité de recouvrement. La juste valeur d'un placement ne constitue pas un indice définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le cours de marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux prêts hypothécaires et aux obligations dépréciés qui sont classés comme prêts et créances, des provisions sont établies ou des pertes de valeur sont inscrites dans le but d'ajuster la valeur comptable afin qu'elle corresponde à la valeur nette de réalisation. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le cours de marché observable est utilisé aux fins de l'établissement de la valeur nette de réalisation. En ce qui a trait aux obligations disponibles à la vente dépréciées, la perte cumulée comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global est reclassée dans les produits de placement nets. Une perte de valeur sur les instruments d'emprunt disponibles à la vente est reprise s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. De plus, lorsqu'une perte de valeur a été établie, les intérêts courus ne sont plus comptabilisés et les intérêts courus antérieurs sont repris dans les produits de placement nets.

Des pertes de valeur relativement aux actions disponibles à la vente sont comptabilisées dans les produits de placement nets si la perte est significative ou prolongée. Toute perte de valeur subséquente est également constatée directement dans les produits de placement nets.

PRÊT DE TITRES

Lifeco prend part à des prêts de titres par l'entremise de ses dépositaires de titres, qui agissent comme agents de prêt. Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés et sont toujours présentés dans les placements, car Lifeco conserve d'importants risques et avantages ainsi que des avantages économiques relatifs aux titres prêtés.

COÛTS DE TRANSACTION

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Dans le cas d'actifs financiers classés comme disponibles à la vente ou comme des prêts et créances, les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur de l'instrument au moment de l'acquisition et sont comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Dans le cas de passifs financiers autres que ceux classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction sont déduits de la valeur de l'instrument émis et sont comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

TRAITÉS DE RÉASSURANCE

Dans le cours normal des activités, Lifeco utilise des produits de réassurance de façon à limiter les pertes qui pourraient découler de certains risques et elle fournit également de tels produits. La réassurance prise en charge désigne la prise en charge par Lifeco de certains risques d'assurance d'une autre société. La réassurance cédée vise le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou à plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où lesdits réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations, Lifeco demeure responsable auprès de ses titulaires de polices en ce qui a trait à la partie réassurée. Par conséquent, des provisions sont constituées à l'égard des montants liés aux traités de réassurance jugés irrécouvrables.

Les traités de réassurance sont des contrats d'assurance et sont classés conformément à ce qui est décrit dans la section Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de la présente note. Les primes, les commissions et les règlements de sinistres liés à la réassurance prise en charge, ainsi que les actifs au titre des cessions en réassurance relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, sont comptabilisés conformément aux modalités du traité de réassurance sous-jacent. Les actifs au titre des cessions en réassurance font l'objet de tests de dépréciation réguliers afin de déceler les événements qui pourraient entraîner leur dépréciation. Différents facteurs sont pris en compte par Lifeco au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, mais sans s'y limiter, la recouvrabilité des montants à recevoir conformément aux modalités du contrat. La valeur comptable d'un actif au titre des cessions en réassurance est ajustée par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur et la perte de valeur est comptabilisée dans les états des résultats.

Les profits et les pertes lors de l'achat de réassurance sont comptabilisés dans les états des résultats immédiatement à la date de l'achat, en vertu de la MCAB.

Les montants bruts des actifs et des passifs liés à la réassurance sont présentés dans les bilans. Les estimations à l'égard du montant des passifs cédés aux réassureurs sont effectuées en fonction du passif lié aux sinistres qui est associé aux risques réassurés.

FONDS DÉTENUS PAR DES ASSUREURS CÉDANTS ET FONDS DÉTENUS EN VERTU DE TRAITÉS DE RÉASSURANCE

Sur le plan de l'actif, les fonds détenus par des assureurs cédants sont des actifs qui seraient normalement payés à Lifeco, mais qui sont retenus par le cédant afin de réduire le risque de crédit potentiel. Dans certaines formes de traités de réassurance, il est d'usage pour le cédant de retenir des montants selon la méthode des fonds retenus, lesquels couvrent les passifs relatifs aux contrats d'assurance ou d'investissement cédés. En ce qui concerne les actifs sous forme de fonds retenus dans les cas où Lifeco gère le portefeuille d'actifs sous-jacents, Lifeco conserve le risque de crédit. Le solde des fonds retenus dont Lifeco assume le risque de crédit est évalué à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents et la variation de cette juste valeur est comptabilisée dans les produits de placement nets. Se reporter à la note 6 pour plus de détails sur les fonds détenus par des assureurs cédants qui sont gérés par Lifeco. Les autres fonds détenus par des assureurs cédants constituent des obligations générales du cédant et sont affectés en garantie des passifs relatifs aux contrats d'assurance repris des cédants. Les actifs sous forme de fonds retenus liés à ces contrats n'ont pas de date d'échéance fixe, leur libération reposant habituellement sur le règlement différé des passifs relatifs aux contrats d'assurance correspondants.

Sur le plan du passif, les fonds détenus en vertu de traités de réassurance se composent essentiellement de montants retenus par Lifeco relativement à des activités cédées et comptabilisés selon la méthode des fonds retenus. Lifeco retient des actifs liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance cédés afin de réduire le risque de crédit.

BIENS IMMOBILIERS OCCUPÉS PAR LEUR PROPRIÉTAIRE ET IMMOBILISATIONS

Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les immobilisations comprennent le matériel, le mobilier et les agencements. L'amortissement est comptabilisé de manière à amortir complètement le coût des actifs selon un mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, comme suit: i) biens immobiliers occupés par leur propriétaire (de 10 à 50 ans) et ii) immobilisations (de 3 à 20 ans).

Note 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles font l'objet d'un examen au moins une fois par année et sont ajustés au besoin. Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

AUTRES ACTIFS

Les autres actifs comprennent les primes en voie de recouvrement, les débiteurs et les intérêts à recevoir, les charges payées d'avance, les coûts d'acquisition différés et divers autres actifs, lesquels sont évalués au coût amorti. Les coûts d'acquisition différés relatifs aux contrats d'investissement sont comptabilisés au titre des actifs s'ils sont marginaux et qu'ils ont été engagés dans le cadre de l'établissement du contrat. Les coûts d'acquisition différés sont amortis selon un mode linéaire sur la durée de la police, mais pas au-delà de 20 ans.

ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Les groupes d'actifs destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. La juste valeur d'un groupe destiné à être cédé est évaluée au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Toute perte de valeur au titre du groupe destiné à être cédé est portée en réduction de la valeur comptable de ce groupe.

Les actifs détenus en vue de la vente sont inclus dans les autres actifs. Les pertes sur les actifs détenus en vue de la vente sont comprises dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

REGROUPEMENT D'ENTREPRISES, GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. Le goodwill représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles comprennent les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée et indéterminée. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée comprennent la valeur de la technologie et des logiciels, de certains contrats conclus avec les clients, des conventions d'achat d'électricité et des commissions de vente différées. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un examen au moins une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indices de dépréciation et sont évaluées pour déterminer si la période et le mode d'amortissement sont appropriés. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimative, comme suit : i) technologie et logiciels (de 3 à 10 ans); ii) immobilisations liées aux contrats avec les clients (de 8 à 30 ans) et iii) conventions d'achat d'électricité (20 ans).

Les commissions versées par IGM à la vente de certains fonds de placement sont différées et amorties sur leur durée d'utilité estimative, qui est d'au plus sept ans. Les commissions versées à la vente de dépôts sont différées et amorties sur leur durée d'utilité estimative, qui est d'au plus cinq ans. Lorsqu'un client fait racheter des parts ou des actions dans des fonds de placement assorties de frais d'acquisition différés, ce client verse des frais de rachat qui sont constatés par IGM à titre de produits. Tout actif lié aux commissions de vente différées non amorties constaté à la vente initiale

de ces parts ou actions de fonds de placement est inscrit à titre de cession. IGM examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente différées à la lumière d'événements ou de circonstances qui laissent croire à une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, IGM effectue notamment le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente différées par rapport à sa valeur comptable.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée comprennent les marques, les marques de commerce et les appellations commerciales, certains contrats conclus avec les clients, les contrats de gestion de fonds communs de placement et la tranche revenant aux actionnaires du profit futur lié au compte de participation acquis. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme ayant une durée d'utilité indéterminée en fonction d'une analyse de tous les facteurs pertinents et lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie. Les facteurs pertinents à considérer pour déterminer qu'une immobilisation incorporelle a une durée d'utilité indéterminée sont entre autres les cycles de vie des produits, l'obsolescence potentielle, la stabilité du secteur d'activité et la position concurrentielle. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

TEST DE DÉPRÉCIATION

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin de repérer des indications de reprise.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été attribués aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie à la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été attribués.

Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée du coût de sortie et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

FONDS DISTINCTS

L'actif et le passif des fonds distincts découlent de contrats en vertu desquels tous les risques financiers liés aux actifs connexes sont assumés par les titulaires de polices et ils sont présentés séparément dans les bilans. L'actif et le passif sont comptabilisés à un montant égal à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents. Les produits de placement et la variation de la juste valeur de l'actif des fonds distincts sont contrebalancés par une variation correspondante du passif des fonds distincts.

Note 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT****CLASSEMENT DES CONTRATS**

Si un contrat comporte un risque d'assurance significatif, les produits de Lifeco sont classés lors de la prise d'effet du contrat à titre de contrats d'assurance conformément à IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). Il existe un risque d'assurance significatif lorsque Lifeco accepte d'indemniser les titulaires de polices ou les bénéficiaires d'un contrat à l'égard d'événements futurs spécifiés qui ont une incidence défavorable sur ces derniers, sans que Lifeco ne sache s'ils surviendront, quand ils surviendront et la somme qu'elle serait alors tenue de payer. Se reporter à la note 12 pour une analyse du risque d'assurance.

Si un contrat ne comporte pas un risque d'assurance significatif, il sera classé à titre de contrat d'investissement ou de contrat de service. Les contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire sont comptabilisés conformément à IFRS 4 et ceux qui n'en comportent pas sont comptabilisés selon IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Lifeco n'a classé aucun contrat à titre de contrat d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire.

Les contrats d'investissement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance après la prise d'effet si le risque d'assurance devient significatif. Un contrat classé à titre de contrat d'assurance lors de la prise d'effet du contrat demeure un contrat d'assurance jusqu'à l'extinction ou l'expiration de l'ensemble des droits et des obligations.

Les contrats d'investissement sont des contrats qui comportent un risque financier, c'est-à-dire le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt, prix des marchandises, taux de change ou notation de crédit. Se reporter à la note 21 pour une analyse de la gestion des risques.

ÉVALUATION

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les montants qui, en plus des primes et des produits de placement futurs, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations des titulaires de polices, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de Lifeco. Les actuaires nommés par les filiales de Lifeco ont la responsabilité de déterminer le montant des passifs requis pour couvrir adéquatement les obligations de Lifeco à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires nommés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement selon les pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. L'évaluation est effectuée à l'aide de la MCAB, qui tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options ou clauses facultatives liées aux polices. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation et d'une détérioration future des hypothèses les plus probables et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, qui est déterminée au moyen des flux de trésorerie actualisés selon les courbes de rendement des instruments financiers dont les flux de trésorerie présentent des caractéristiques similaires.

DÉCOMPTABILISATION DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES TITRISÉS

IGM conclut des transactions au cours desquelles elle transfère des actifs financiers comptabilisés dans ses bilans. La décision quant à la décomptabilisation des actifs financiers est prise en fonction de la mesure dans laquelle les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés.

Si la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à un actif financier est cédée, IGM décomptabilise l'actif financier. Les profits ou les pertes ainsi que les produits tirés des frais de gestion liés aux actifs financiers qui sont décomptabilisés sont inscrits dans les produits de placement nets des états des résultats.

Si la totalité ou la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents est conservée, les actifs financiers ne sont pas décomptabilisés et les transactions sont comptabilisées à titre de transactions de financement garanti.

AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les débetures et autres instruments d'emprunt ainsi que les débetures de fiducies de capital sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans, puis sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'amortissement est comptabilisée dans les charges financières des états des résultats. Ces passifs sont décomptabilisés lorsque l'obligation est annulée ou lorsque les titres sont remboursés.

Les crédeurs, les dividendes et les intérêts à verser et les provisions au titre des produits différés sont évalués au coût amorti. Les provisions au titre des produits différés liés aux contrats d'investissement sont amorties selon un mode linéaire afin que les frais initiaux liés aux polices soient constatés sur la durée de la police, mais pas au-delà de 20 ans.

Les provisions sont comptabilisées dans les autres passifs lorsque la Société ou ses filiales ont une obligation actuelle, qu'elle soit juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les montants constatés à titre de provisions représentent la meilleure estimation de la direction de la Société et de ses filiales des dépenses nécessaires à l'extinction de l'obligation à la date de clôture. La Société constate une provision pour restructuration lorsqu'un plan de restructuration détaillé a été établi et que le plan a été créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que la restructuration aura lieu.

RÉGIMES DE RETRAITE ET**AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI**

La Société et ses filiales offrent des régimes de retraite à prestations définies capitalisés à certains employés et conseillers, des régimes complémentaires de retraite non capitalisés à l'intention de certains employés, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires de retraite, d'assurance-maladie, dentaire et vie non capitalisé aux employés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge. Les filiales de la Société offrent également des régimes de retraite à cotisations définies aux employés et aux conseillers admissibles.

Note 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies en fonction des années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies sont déterminées actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, à partir des hypothèses de la direction de la Société et de la direction de ses filiales concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des prestations définies. Le passif au titre des prestations constituées de la Société et de ses filiales relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime.

La Société et ses filiales établissent la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer le passif au titre des prestations constituées au début de la période annuelle au montant net du passif au titre des prestations constituées. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs est établi en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché.

Si les avantages au titre du régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une réduction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes sur réduction d'un régime sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

Les coûts financiers (montant net), les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés et les gains ou les pertes sur réduction d'un régime sont compris dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

Les réévaluations découlant des régimes à prestations définies représentent les écarts actuariels, le rendement réel de l'actif des régimes, moins l'intérêt calculé au taux d'actualisation, et les variations du plafond de l'actif. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments de bénéfice global et ne sont pas reclassées ultérieurement en résultat net.

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées représente l'excédent (le déficit) du régime et il est inclus dans les autres actifs (autres passifs).

Les montants versés aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

La charge d'impôt sur le bénéfice de la période représente la somme de l'impôt sur le bénéfice exigible et de l'impôt sur le bénéfice différé. L'impôt sur le bénéfice est comptabilisé dans les états des résultats à titre de charge ou d'économie, sauf s'il se rapporte à des éléments qui ne sont pas comptabilisés dans les états des résultats (soit dans les autres éléments de bénéfice global, soit directement dans les fonds propres), auquel cas l'impôt sur le bénéfice est aussi comptabilisé dans les autres éléments de bénéfice global ou directement dans les fonds propres.

IMPÔT EXIGIBLE

L'impôt exigible sur le bénéfice est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période en cours et des périodes précédentes sont évalués au montant que la Société s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

IMPÔT DIFFÉRÉ

L'impôt différé représente l'impôt que la Société prévoit payer ou recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les valeurs fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable et au titre des attributs fiscaux non utilisés, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables et des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs, auxquels les différences temporaires déductibles et les attributs fiscaux non utilisés pourront être imputés, seront disponibles.

La comptabilisation des actifs d'impôt différé se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, ou les deux, et qu'elle pourra ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus de planification financière de la Société et de ses filiales constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible, et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture et elle est réduite si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour utiliser la totalité ou une partie de ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé qui ne sont pas comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture et sont comptabilisés si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, sauf si le groupe est capable de contrôler la date à laquelle les différences temporaires se résorberont et s'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

Note 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

La Société et ses filiales utilisent des produits financiers dérivés en guise d'instruments de gestion du risque pour couvrir ou gérer leurs positions d'actif, de passif et de fonds propres, y compris leurs produits. Les lignes directrices de la Société et de ses filiales interdisent l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

Les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans. La méthode de comptabilisation des profits et des pertes réalisés et latents liés à la juste valeur dépend de la désignation ou non des instruments dérivés comme instruments de couverture. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés dans les produits de placement nets des états des résultats. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés en fonction de la nature de l'élément couvert.

Les instruments dérivés sont évalués en tenant compte des opérations et d'autres données sur le marché, lorsque cela est possible, y compris les données d'entrée sur le marché utilisées dans des modèles, les cotes des courtiers ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés aux fins de l'évaluation des instruments dérivés, leur sélection est fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix au sein du marché. En général, la Société et ses filiales utilisent un modèle similaire lorsque les instruments évalués présentent des similitudes. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données d'entrée, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix du marché, les courbes de rendement et de crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données d'entrée.

Pour être admissible à la comptabilité de couverture, la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit respecter plusieurs conditions rigoureuses en matière de documentation, de probabilité de réalisation, d'efficacité de la couverture et de fiabilité de l'évaluation. Si ces conditions ne sont pas remplies, la relation n'est pas admissible à la comptabilité de couverture, et l'élément couvert et l'instrument de couverture sont alors comptabilisés de façon distincte comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

Lorsqu'il existe une relation de couverture, la Société et ses filiales documentent toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que leurs objectifs en matière de gestion des risques et la stratégie qu'elles emploient pour conclure diverses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les instruments dérivés qui sont utilisés dans des opérations de couverture à des actifs et à des passifs précis figurant aux bilans, à des engagements fermes précis ou à des opérations prévues. La Société et ses filiales déterminent aussi, tant au moment de la mise en place de la couverture que de façon continue par la suite, si les instruments dérivés qui servent aux opérations de couverture permettent de compenser de façon efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. L'efficacité de la couverture est évaluée chaque trimestre au moyen de tests de corrélation. La comptabilité de couverture est abandonnée lorsque la couverture n'y est plus admissible.

COUVERTURES DE JUSTE VALEUR

Les couvertures de juste valeur sont utilisées pour couvrir l'exposition à la variation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé, ou d'une partie identifiée d'un tel actif, passif ou engagement ferme, imputable à un risque particulier et pouvant avoir une incidence sur le résultat net. En ce qui a trait aux couvertures de

juste valeur, la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture et de l'élément couvert est comptabilisée dans les produits de placement nets. Par conséquent, toute tranche inefficace de la couverture est immédiatement comptabilisée dans les produits de placement nets.

COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE

Les couvertures de flux de trésorerie sont utilisées pour couvrir l'exposition à la variabilité des flux de trésorerie imputable à un risque particulier lié à un actif ou à un passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement probable et pouvant avoir une incidence sur le résultat net. En ce qui a trait aux couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits de placement nets. Les profits et les pertes sur les couvertures des flux de trésorerie cumulés dans les autres éléments de bénéfice global sont comptabilisés dans les produits de placement nets au cours de la période où les éléments couverts ont une incidence sur le bénéfice net. Les profits et les pertes sur les couvertures des flux de trésorerie sont immédiatement reclassés des autres éléments de bénéfice global aux produits de placement nets lorsque l'opération n'a pas lieu ou s'il devient probable que l'opération prévue n'aura pas lieu.

COUVERTURES D'INVESTISSEMENTS NETS

Les couvertures d'investissements nets sont utilisées pour couvrir l'exposition aux variations de la quote-part de l'entité présentant l'information financière dans l'actif net d'un établissement à l'étranger. En ce qui a trait aux couvertures d'investissements nets, la tranche efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits de placement nets. Les profits (pertes) de change latents sur les instruments sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et seront reclassés en résultat net à la décomptabilisation des instruments.

DÉRIVÉS INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat hôte qui a pour effet de faire varier les flux de trésorerie du contrat hôte d'une manière similaire à un dérivé, sur la base d'un taux d'intérêt, du prix d'un instrument financier, d'un cours de change, d'un indice sous-jacent ou d'une autre variable. Les dérivés incorporés sont traités comme des contrats séparés et sont comptabilisés à la juste valeur si leurs caractéristiques et leurs risques économiques ne sont pas étroitement liés aux risques et aux caractéristiques du contrat hôte, et si le contrat hôte n'est pas lui-même comptabilisé à la juste valeur par le biais des états des résultats. Les dérivés incorporés qui satisfont à la définition de contrats d'assurance sont évalués et comptabilisés comme des contrats d'assurance.

FONDS PROPRES

Les actions privilégiées sont classées dans les fonds propres si elles ne sont pas remboursables ou si elles sont rachetables uniquement au gré de la Société et que les dividendes sont discrétionnaires. Les coûts directement imputables à l'émission de capital social sont portés en réduction des bénéfices non distribués, déduction faite de l'impôt sur le bénéfice.

Note 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

Les réserves sont composées de la rémunération fondée sur des actions et des autres éléments de bénéfice global. La réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions représente l'acquisition des droits liés aux options, moins les options exercées. Les autres éléments de bénéfice global représentent le total des profits et des pertes de change latents à la conversion des établissements à l'étranger, des écarts actuariels liés aux régimes de retraite, des profits et des pertes latents sur les placements disponibles à la vente et des profits et des pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie, ainsi que la quote-part des autres éléments de bénéfice global des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la proportion des fonds propres attribuable aux actionnaires minoritaires des filiales.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La méthode fondée sur la juste valeur est utilisée pour calculer la charge de rémunération liée aux options octroyées aux employés de la Société et de ses filiales. La charge de rémunération est comptabilisée dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats sur la période d'acquisition des droits liés aux options attribuées, augmentant du même montant la réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions. Lorsque les options sur actions sont exercées, le produit reçu et le montant enregistré dans la réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions sont inclus dans le capital social de l'entité qui émet les actions correspondantes.

La Société et ses filiales comptabilisent un passif au titre des attributions réglées en trésorerie, y compris celles qui sont octroyées en vertu des régimes d'unités d'actions liées au rendement et des régimes d'unités d'actions différées. La charge de rémunération est comptabilisée dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats, déduction faite des couvertures connexes, et un passif est comptabilisé dans les bilans sur la période d'acquisition des droits. Le passif est réévalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière, les variations étant constatées dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

ÉCARTS DE CHANGE

Dans le cadre de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours à diverses monnaies fonctionnelles. Les états financiers de la Société sont préparés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société.

Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des différentes entités au cours du change en vigueur aux dates de clôture en ce qui a trait aux éléments monétaires et au cours du change en vigueur à la date de transaction en ce qui concerne les éléments non monétaires. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des différentes entités selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change réalisés et latents sont inclus dans les produits de placement nets.

CONVERSION DES INVESTISSEMENTS NETS DANS DES ÉTABLISSEMENTS À L'ÉTRANGER

Les établissements à l'étranger sont des filiales, des entreprises contrôlées conjointement, des entreprises associées ou des unités d'exploitation dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien. Les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au cours du change en vigueur aux

dates de clôture et tous les produits et toutes les charges sont convertis selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change latents liés aux investissements nets de la Société dans ses établissements à l'étranger sont présentés à titre de composantes des autres éléments de bénéfice global. Les profits et les pertes de change latents sont comptabilisés proportionnellement en résultat net lors de la cession d'un établissement à l'étranger.

PRESTATIONS AUX TITULAIRES DE POLICES

Les prestations aux titulaires de polices comprennent les montants des prestations et des réclamations liées aux contrats d'assurance-vie, les versements à l'échéance, les paiements de rentes et les rachats. Les montants bruts des prestations et des réclamations liées aux contrats d'assurance-vie comprennent les coûts au titre de toutes les réclamations présentées au cours de l'exercice et le règlement des réclamations. Les sinistres-décès et les rachats sont comptabilisés en fonction des avis reçus. Les versements à l'échéance et les paiements de rentes sont comptabilisés à l'échéance.

CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location aux termes desquels la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété ne sont pas transférés sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements effectués aux termes des contrats de location simple, en vertu desquels la Société et ses filiales sont locataires, sont portés en résultat net sur la période d'utilisation.

Lorsque la Société et ses filiales apparaissent en tant que bailleurs aux termes d'un contrat de location simple pour un immeuble de placement, les actifs qui font l'objet du contrat de location sont présentés dans les bilans. Les produits tirés de ces contrats de location sont comptabilisés dans les états des résultats de façon linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés à titre de contrats de location-financement. Lorsque la Société et ses filiales agissent en tant que bailleurs aux termes d'un contrat de location-financement, l'investissement est constaté dans les bilans au titre des débiteurs à un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, lequel correspond à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location à recevoir du preneur. Une partie des paiements reçus du preneur est comptabilisée dans les produits tirés des contrats de location-financement et le reste est porté en diminution des créances liées à des contrats de location-financement. Les produits tirés des contrats de location-financement sont comptabilisés dans les états des résultats à un taux de rentabilité périodique constant sur l'encours de l'investissement net dans le contrat de location-financement.

BÉNÉFICE PAR ACTION PARTICIPANTE

Le bénéfice de base par action participante est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes par le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action participante est déterminé de la même façon que le bénéfice de base par action participante, sauf que le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes et le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation sont ajustés pour inclure l'incidence dilutive potentielle des options sur actions en cours octroyées par la Société et ses filiales, telle qu'elle est déterminée par la méthode du rachat d'actions.

Note 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES**

La Société et ses filiales assurent un suivi continu des modifications éventuelles proposées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et analysent l'incidence que des modifications aux normes pourraient avoir sur leurs états financiers consolidés lorsqu'elles entreraient en vigueur.

Nouvelle norme	Sommaire des modifications futures
IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (IFRS 15)	<p>En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i>, qui présente un modèle unique que les entités utiliseront pour comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Le modèle exige qu'une entité comptabilise les produits à mesure que les marchandises ou les services sont transférés aux clients au montant correspondant à la contrepartie attendue. Les exigences d'IFRS 15 en matière de comptabilisation des produits ne s'appliquent pas aux produits tirés des contrats d'assurance, des contrats de location et des instruments financiers.</p> <p>Cette norme entrera en vigueur pour les périodes de présentation de l'information ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. La Société et ses filiales ont conclu qu'il n'y aura pas de changement significatif dans le calendrier de comptabilisation des produits. La présentation de certains produits et de certaines charges dans les états financiers changera afin de présenter le montant brut plutôt que le montant net, alors que d'autres subiront le traitement inverse. Cette norme n'aura pas d'incidence importante sur le bénéfice net; toutefois, elle donnera lieu à une augmentation d'environ 100 M\$ des produits d'honoraires de Lifeco ainsi qu'à une hausse correspondante des charges d'exploitation et frais administratifs. IFRS 15 prévoit également divers critères d'admissibilité concernant l'inscription à l'actif des coûts des contrats. Pour les filiales de la Société qui exercent leurs activités dans le secteur de la gestion d'actifs, déterminer si le client représente le fonds ou l'investisseur final peut influencer la décision d'inscrire les coûts à l'actif en tant que coûts liés à l'obtention d'un contrat auprès d'un client ou de les évaluer en tant que coûts liés à l'exécution d'un contrat conclu avec un client. Un jugement important doit être exercé afin de déterminer si les coûts d'exécution du contrat doivent être passés en charges ou inscrits à l'actif. IFRS 15 pourrait par conséquent donner lieu à des modifications quant au moment de la comptabilisation de certaines charges liées aux commissions. Puisque l'interprétation des directives relatives aux coûts d'exécution a évolué récemment, la Société et ses filiales continuent d'évaluer l'incidence sur certains paiements de commissions et charges connexes.</p>
IFRS 16 – Contrats de location (IFRS 16)	<p>L'IASB a publié IFRS 16, <i>Contrats de location</i>, en vertu de laquelle le preneur doit comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation, représentant son droit d'utiliser l'actif loué sous-jacent, et une obligation locative correspondante, représentant son obligation d'effectuer les paiements au titre de la location pour l'ensemble des contrats de location. Le preneur comptabilise la charge connexe à titre d'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et d'intérêts sur l'obligation locative. Les contrats de location à court terme (moins de 12 mois) et ceux dont les actifs sont de moindre valeur sont exemptés de ces exigences.</p> <p>La norme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019. La Société et ses filiales évaluent actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.</p>
IFRS 17 – Contrats d'assurance (IFRS 17)	<p>En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i>, qui remplacera IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>. IFRS 17 présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet et aux traités de réassurance qu'elle détient. IFRS 17 présente de nouveaux modèles d'évaluation fondés sur la nature des contrats d'assurance. Selon IFRS 17, les entités doivent évaluer, au bilan, les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon le total :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) des flux de trésorerie d'exécution : les estimations courantes des montants que Lifeco s'attend à recouvrer à l'égard des primes et à payer à l'égard des réclamations, des prestations et des charges, y compris un ajustement au titre du calendrier et du risque liés à ces montants; b) de la marge sur services contractuels : le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance. <p>Le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance est comptabilisé en résultat net, au fil du temps, à mesure que la couverture d'assurance est fournie. Selon IFRS 17, Lifeco doit également distinguer les groupes de contrats qui devraient générer un bénéfice des groupes de contrats qui devraient être déficitaires. Lifeco doit mettre à jour les flux de trésorerie d'exécution à chaque date de clôture, au moyen des estimations courantes du montant, du calendrier et de l'incertitude des flux de trésorerie et des taux d'actualisation.</p> <p>Lifeco en est actuellement à la phase de planification de son projet, qui comprend l'évaluation de l'incidence de l'adoption d'IFRS 17 sur les états financiers, l'établissement des incidences possibles sur les affaires, l'élaboration d'un plan de projet détaillé, l'évaluation des besoins en ressources et la formation du personnel. L'adoption d'IFRS 17 est une initiative importante pour Lifeco, qui s'appuie sur un cadre de gouvernance formel et à laquelle sont dédiées des ressources considérables afin d'assurer une mise en œuvre adéquate.</p> <p>La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont Lifeco comptabilise ses contrats d'assurance et présente sa performance financière dans les états des résultats. Lifeco évalue actuellement l'incidence qu'aura IFRS 17 sur ses états financiers. Lifeco prévoit que cette norme aura une incidence importante sur le calendrier de comptabilisation du bénéfice pour ses contrats d'assurance, ainsi que sur la manière dont les résultats liés aux contrats d'assurance sont présentés et communiqués dans les états financiers.</p>

Note 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

Nouvelle norme	Sommaire des modifications futures
IFRS 9 – Instruments financiers (IFRS 9)	<p>En juillet 2014, l'IASB a publié une version définitive d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, qui remplace IAS 39, <i>Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation</i>, la norme actuelle pour la comptabilisation des instruments financiers. La mise en œuvre de cette norme a été réalisée en trois phases distinctes:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Classement et évaluation: cette phase nécessite que les actifs financiers soient classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. ■ Méthode de dépréciation: cette phase remplace le modèle actuel fondé sur les pertes subies par un modèle fondé sur les pertes attendues pour déterminer la dépréciation des actifs financiers. ■ Comptabilité de couverture: cette phase remplace les exigences actuelles liées à la comptabilité de couverture fondées sur des règles décrites dans IAS 39 par des lignes directrices qui alignent plus étroitement la comptabilisation sur les activités de gestion des risques d'une entité. <p>En septembre 2016, l'IASB a publié une modification à IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> (IFRS 4). La modification, intitulée Application d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> et d'IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>, propose deux options aux compagnies d'assurance admissibles pour atténuer la volatilité qui pourrait résulter de la mise en œuvre d'IFRS 9 avant l'entrée en vigueur de la nouvelle norme proposée pour les contrats d'assurance. Voici ces deux options:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Approche du report</i>: permet de reporter la mise en œuvre d'IFRS 9 jusqu'en 2021 ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle norme pour les contrats d'assurance, selon la première éventualité; ■ <i>Approche par superposition</i>: permet de comptabiliser la volatilité qui pourrait découler de l'application d'IFRS 9 dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net. <p>La Société est admissible à l'approche du report et elle l'appliquera afin d'adopter simultanément IFRS 9 et IFRS 17 le 1^{er} janvier 2021.</p> <p>En octobre 2017, l'IASB a publié une modification à IFRS 9 selon laquelle certains actifs financiers remboursables par anticipation prévoyant une compensation négative peuvent être évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global plutôt qu'à la juste valeur par le biais du résultat net, sous réserve d'une certaine condition.</p> <p>La Société et ses filiales continuent d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme de concert avec l'adoption d'IFRS 17. Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement qui n'est pas admissible à l'exemption, adoptera IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018. Conformément à la modification apportée à IFRS 4 visant le report de l'adoption d'IFRS 9, la Société peut, sans toutefois y être tenue, conserver les méthodes comptables utilisées par une entreprise associée ou une entreprise contrôlée conjointement comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.</p> <p>Pargesa classe actuellement la majorité de ses placements de portefeuille comme disponibles à la vente. Conformément à IFRS 9, Pargesa a le choix de classer la majorité de ses placements de portefeuille à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. En vertu de l'option à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les profits et les pertes latents découlant des variations de la juste valeur (y compris les pertes de valeur) sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas reclassés ultérieurement en résultat net. Pargesa a choisi de classer la majorité de ses placements de portefeuille au moyen de l'option de la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Le 1^{er} janvier 2018, ces placements continueront d'être comptabilisés à la juste valeur, mais les profits latents cumulés dans les autres éléments du résultat global seront toutefois conservés de façon permanente dans les fonds propres.</p> <p>La Société est en train de finaliser son évaluation pour décider si elle conservera la méthode comptable de Pargesa (pour l'entreprise de Parjointco) conformément à IFRS 9.</p>
IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux (IFRIC 23)	<p>En juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23, <i>Incertitude relative aux traitements fiscaux</i>. L'interprétation clarifie la manière d'appliquer les exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation prescrites dans IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i>, lorsqu'une incertitude subsiste quant aux traitements fiscaux à utiliser. L'interprétation entrera en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société et ses filiales ne s'attendent pas à ce que l'adoption de cette norme ait une incidence importante.</p>

Note 3 Acquisitions et cession d'entreprises**LUMENPULSE**

Le 21 juin 2017, la Corporation Énergie Power et la direction de Lumenpulse ont fait l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation de Lumenpulse pour une contrepartie de 551 M\$. Lumenpulse est un chef de file en matière de fabrication de solutions d'éclairage DEL à rendement élevé de catégorie de spécifications. À la suite de la conclusion de la transaction, Énergie Power détient une participation en actions et en droits de vote de 55,7 % dans Lumenpulse. Les résultats financiers de Lumenpulse sont consolidés à partir de la date d'acquisition.

Note 3 Acquisitions et cession d'entreprises (suite)**WEALTHSIMPLE**

Le 15 mai 2017, la Financière Power a rempli les conditions permettant à la Société de nommer la majorité du conseil d'administration de Wealthsimple et a ainsi obtenu le contrôle de Wealthsimple, une société de gestion de placements axée sur la technologie. Cela a donné lieu à la comptabilisation d'un profit, qui a été enregistré dans la quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées en 2017, à la suite de l'évaluation à la juste valeur de la

participation dans Wealthsimple à la date à laquelle le contrôle a été obtenu. Auparavant, la Société comptabilisait Wealthsimple selon la méthode de la mise en équivalence. Au 31 décembre 2017, la Financière Power détenait, sur une base non diluée, une participation de 77,3 % (participation en droits de vote de 78,9 %) dans Wealthsimple.

Au cours du quatrième trimestre de 2017, la Société a terminé son évaluation détaillée de la juste valeur des actifs nets acquis de Lumenpulse et de Wealthsimple et de la répartition de leur prix d'acquisition.

Le tableau suivant résume les montants totaux attribués aux actifs acquis, au goodwill et aux passifs repris :

	Lumenpulse	Wealthsimple
Actifs acquis et goodwill		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	45	41
Autres actifs	81	52
Immobilisations incorporelles	268	65
Goodwill	359	98
	753	256
Moins: passifs repris		
Autres passifs	136	53
Passifs d'impôt différé	66	17
	202	70
Actifs nets acquis	551	186
Contrepartie		
Trésorerie	267	-
Juste valeur de la participation dans Wealthsimple	-	130
Participations ne donnant pas le contrôle, à la juste valeur	212	56
Financement au moyen d'autres instruments d'emprunt	72	-
	551	186

Le goodwill représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis et est attribuable aux avantages économiques futurs découlant des autres actifs acquis qui ne sont pas identifiés individuellement ni comptabilisés séparément dans le regroupement d'entreprises. Le montant du goodwill qui devrait être déductible à des fins fiscales se chiffre à 59 M\$ et découle de l'acquisition de Lumenpulse.

Les produits et le bénéfice net de Lumenpulse et de Wealthsimple pour 2017 n'ont pas eu une incidence importante sur les présents états financiers consolidés.

LIFECO**GROUPE FINANCIER HORIZONS**

Le 31 juillet 2017, Lifeco, par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive la Great-West, a conclu l'acquisition de la totalité des actions ordinaires du Groupe Financier Horizons inc. (GFH), une agence de gestion générale canadienne qui offre aux conseillers répartis partout au Canada un accès à des produits et à des services d'assurance-vie et d'assurance-maladie, d'avantages sociaux, de rentes, de placements, de règlements échelonnés et de gestion des risques.

Au 31 décembre 2017, l'évaluation détaillée de la juste valeur des actifs nets acquis, y compris des immobilisations incorporelles et de la répartition du prix d'acquisition, était terminée. Les produits et le bénéfice net du GFH pour 2017 n'ont pas eu une incidence importante sur les présents états financiers consolidés.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR - RETIREMENT ADVANTAGE

Le 2 janvier 2018, Lifeco, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive indirecte, The Canada Life Group (UK) Ltd., a acquis Retirement Advantage, un fournisseur de services financiers établi au Royaume-Uni, qui offre des services de retraite et de prêts hypothécaires rechargeables.

Étant donné la conclusion récente de l'acquisition de Retirement Advantage, l'évaluation et la répartition du prix d'acquisition initial aux fins de la comptabilisation du regroupement d'entreprises n'étaient pas complétés à la date de publication des présents états financiers. Par conséquent, Lifeco n'a pas fourni les montants comptabilisés à la date de l'acquisition pour les principales catégories d'actifs acquis et de passifs repris, y compris le goodwill.

La répartition du prix d'acquisition sera achevée lorsqu'une évaluation exhaustive de la juste valeur des actifs nets acquis aura été faite.

Le bénéfice net de Retirement Advantage n'aura pas d'incidence importante sur les présents états financiers consolidés.

Note 3 Acquisitions et cession d'entreprises (suite)**VEIN CLINICS**

Le 29 décembre 2017, un fonds d'investissement contrôlé par la Société a cédé sa participation de 97,3 % donnant le contrôle dans Vein Clinics, une société fermée du domaine des soins de santé, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 67 M\$ dans les produits de placement nets. Les résultats de Vein Clinics ont été inclus dans les états des résultats jusqu'à la date de la cession.

SAGARD 3

En décembre 2016, Sagard 3, un fonds d'investissement européen, a augmenté sa taille pour la faire passer de 404 M€ à 808 M€. Par conséquent, la participation de la Société dans Sagard 3 a diminué, de sorte que la Société n'exerce plus de contrôle sur le fonds. À partir du 15 décembre 2016, la Société a décomptabilisé les actifs et les passifs de Sagard 3 et de ses deux participations en portefeuille contrôlées.

Note 4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

31 décembre	2017	2016
Trésorerie	2 774	2 238
Équivalents de trésorerie	3 129	2 944
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 903	5 182

Au 31 décembre 2017, un montant en trésorerie de 314 M\$ était soumis à restrictions relativement à son utilisation par les filiales (290 M\$ au 31 décembre 2016). Il s'agissait essentiellement de trésorerie détenue en fiducie aux fins d'ententes de réassurance ou auprès d'organismes de réglementation, de fonds détenus en vertu de certaines ententes d'indemnité, de fonds des clients détenus par des courtiers et de montants en trésorerie détenus en mains tierces.

Note 5 Placements**VALEURS COMPTABLES ET JUSTES VALEURS**

Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements sont les suivantes :

31 décembre	2017		2016	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ^[1]	87 988	87 988	85 697	85 697
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ^[1]	1 836	1 836	2 586	2 586
Disponibles à la vente	12 807	12 807	12 023	12 023
Prêts et créances	17 959	19 470	16 970	18 484
	120 590	122 101	117 276	118 790
Prêts hypothécaires				
Prêts et créances	29 748	30 680	29 295	30 418
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ^[1]	340	340	339	339
	30 088	31 020	29 634	30 757
Actions				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ^[1]	8 194	8 194	7 673	7 673
Disponibles à la vente ^[2]	1 948	1 948	2 137	2 137
	10 142	10 142	9 810	9 810
Immeubles de placement	4 851	4 851	4 340	4 340
Avances consenties aux titulaires de polices	8 280	8 280	8 467	8 467
	173 951	176 394	169 527	172 164

[1] Un actif financier est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable. En ce qui a trait à Lifeco, la variation de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est généralement compensée par la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance, car l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance est déterminée en fonction des actifs qui couvrent les passifs.

Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il fait partie d'un portefeuille dont les titres sont négociés activement dans le but de générer des produits de placement.

[2] La juste valeur de certaines actions disponibles à la vente ne peut être déterminée de façon fiable. Par conséquent, ces placements sont comptabilisés au coût.

Note 5 Placements (suite)**OBLIGATIONS ET PRÊTS HYPOTHÉCAIRES**

Le tableau suivant présente la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires courants et non courants:

31 décembre 2017	Durée jusqu'à l'échéance			Valeur comptable
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	Obligations	10 516	27 057	82 771
Prêts hypothécaires	2 880	13 054	14 117	30 051
	13 396	40 111	96 888	150 395

31 décembre 2016	Durée jusqu'à l'échéance			Valeur comptable
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	Obligations	12 143	26 844	77 974
Prêts hypothécaires	2 836	13 162	13 576	29 574
	14 979	40 006	91 550	146 535

Le tableau ci-dessus exclut la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires dépréciés, car le moment précis de la recouvrabilité est incertain.

PLACEMENTS DÉPRÉCIÉS ET PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES

Les valeurs comptables des placements dépréciés s'établissent comme suit:

31 décembre	2017	2016
Montants dépréciés par catégorie		
À la juste valeur par le biais du résultat net	233	283
Disponibles à la vente	17	10
Prêts et créances	44	82
Total	294	375

La valeur comptable des placements dépréciés tient compte des obligations, des prêts hypothécaires et des actions. La valeur comptable des prêts et créances ci-dessus est présentée déduction faite de provisions pour pertes sur créances de 41 M\$ au 31 décembre 2017 (44 M\$ au 31 décembre 2016). La provision pour pertes sur créances est complétée par la provision pour pertes sur créances futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance.

PRODUITS DE PLACEMENT NETS

Exercice clos le 31 décembre 2017	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits de placement nets réguliers						
Produits de placement gagnés	4 306	957	272	318	412	6 265
Profits nets réalisés	40	85	466	-	-	591
Dotation à la provision pour pertes sur créances sur les prêts et créances, montant net	2	(9)	-	-	-	(7)
Autres produits (charges)	-	(9)	6	(87)	(123)	(213)
	4 348	1 024	744	231	289	6 636
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	865	(25)	579	176	(157)	1 438
Produits de placement nets	5 213	999	1 323	407	132	8 074

Note 5 Placements (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2016	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits de placement nets réguliers						
Produits de placement gagnés	4 241	985	285	325	534	6 370
Profits nets réalisés	110	67	95	-	-	272
Dotation à la provision pour pertes sur créances sur les prêts et créances, montant net	(7)	(28)	-	-	-	(35)
Autres produits (charges)	-	(9)	28	(84)	(113)	(178)
	4 344	1 015	408	241	421	6 429
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	3 182	(2)	959	61	(294)	3 906
Produits de placement nets	7 526	1 013	1 367	302	127	10 335

Les produits de placement gagnés comprennent les produits tirés des placements qui sont classés comme étant disponibles à la vente ou comme des prêts et créances et qui sont classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, déduction faite des charges pour perte de valeur. Les produits de placement tirés des obligations et des prêts hypothécaires comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des actions comprennent les dividendes et les distributions des fonds d'investissement. Les produits tirés

des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés sur ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits de placement réalisés sur les immeubles de placement. Les autres produits comprennent les produits tirés des avances consenties aux titulaires de polices, les profits et les pertes de change, les produits gagnés sur les instruments financiers dérivés, ainsi que les autres produits divers.

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Le tableau suivant présente la valeur comptable des immeubles de placement ainsi que la variation de cette valeur comptable :

31 décembre	2017	2016
Solde au début de l'exercice	4 340	5 237
Acquisitions	339	102
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	176	61
Cessions	(72)	(427)
Fluctuations des taux de change et autres	68	(633)
Solde à la fin de l'exercice	4 851	4 340

ACTIFS FINANCIERS TRANSFÉRÉS

Lifeco effectue des prêts de titres pour générer des produits supplémentaires. Les dépositaires de titres de Lifeco agissent comme agents de prêt. Une garantie, d'une valeur supérieure à la juste valeur des titres prêtés, est versée par l'emprunteur à l'agent de prêt de Lifeco et est conservée par cet agent jusqu'à ce que les titres sous-jacents lui aient été rendus. L'agent de prêt fait un suivi quotidien de la juste valeur des titres prêtés et il exige une garantie supplémentaire ou rembourse une partie de la garantie donnée à mesure que la juste valeur desdits titres fluctue. Aux 31 décembre 2017 et 2016, la

garantie versée à l'agent de prêt de Lifeco ne comprenait aucun montant en trésorerie. De plus, l'agent de prêt indemnise Lifeco contre le risque lié à l'emprunteur, ce qui signifie que l'agent de prêt consent, en vertu de dispositions contractuelles, à remplacer les titres qui n'ont pas été rendus en raison d'un défaut de paiement de l'emprunteur. Au 31 décembre 2017, la juste valeur des titres que Lifeco avait prêtés (qui sont inclus dans les placements) s'établissait à 7 427 M\$ (7 520 M\$ au 31 décembre 2016).

Note 6 Fonds détenus par des assureurs cédants

Au 31 décembre 2017, les dépôts de Lifeco au titre des fonds détenus par des assureurs cédants figurant aux bilans se chiffraient à 9 893 M\$ (10 781 M\$ au 31 décembre 2016). Les produits et les charges résultant de ces ententes sont portés aux produits de placement nets dans les états des résultats.

En 2016, Lifeco a terminé le transfert des activités de rentes acquises en 2015 auprès de The Equitable Life Assurance Company, d'un montant d'environ 1 600 M\$.

En 2016, une filiale de Lifeco a terminé le transfert d'un portefeuille d'un montant d'environ 1 300 M\$ dans le cadre duquel des passifs relatifs aux contrats d'investissement ont été repris et des obligations et de la trésorerie connexes ont été acquises. Le portefeuille de passifs relatifs aux contrats d'investissement avait auparavant été réassuré par Lifeco, selon la méthode des fonds retenus.

Note 6 Fonds détenus par des assureurs cédants (suite)

Le tableau suivant présente les détails des fonds déposés aux termes de certaines ententes pour lesquelles Lifeco est exposée au risque de crédit.

VALEURS COMPTABLES ET JUSTES VALEURS ESTIMATIVES

31 décembre	2017		2016	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	132	132	214	214
Obligations	7 806	7 806	8 391	8 391
Autres actifs	106	106	118	118
	8 044	8 044	8 723	8 723
Éléments couverts:				
Passifs de réassurance	7 777	7 777	8 218	8 218
Surplus	267	267	505	505
	8 044	8 044	8 723	8 723

QUALITÉ DE L'ACTIF

Le tableau suivant présente, par notation de crédit, la valeur comptable du portefeuille d'obligations:

Portefeuille d'obligations selon la notation de crédit 31 décembre	2017	2016
AAA	714	618
AA	3 204	3 792
A	3 240	3 300
BBB	439	476
BB ou inférieure	209	205
Total des obligations	7 806	8 391

Note 7 Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées

Le tableau suivant présente les valeurs comptables des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées:

31 décembre 2017	Entreprises contrôlées conjointement		Entreprises associées		Total
	Parjointco	Autres	China AMC	Autres	
Valeur comptable au début de l'exercice	2 811	334	-	408	3 553
Placements	-	94	1 272	48	1 414
Cession	-	-	-	(208)	(208)
Quote-part du bénéfice	131	36	18	29	214
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	491	(16)	21	(8)	488
Dividendes	(78)	(2)	(21)	(6)	(107)
Incidence de la variation des participations et autres ^{[1][2]}	(1)	(134)	-	(65)	(200)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	3 354	312	1 290	198	5 154

[1] Le 15 mai 2017, la Financière Power a obtenu le contrôle de Wealthsimple (note 3). Cette participation n'est désormais plus comptabilisée à titre d'entreprise contrôlée conjointement, mais est consolidée dans les états financiers de la Société.

[2] En 2017, Lifeco a classé une participation dans une entreprise associée au sein du groupe d'actifs qui étaient détenus en vue de la vente (note 9).

Note 7 Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées (suite)

31 décembre 2016	Entreprises contrôlées conjointement		Entreprises associées		Total
	Parjointco	Autres	China AMC	Autres	
Valeur comptable au début de l'exercice	2 610	113	-	324	3 047
Placements	-	279	-	2	281
Quote-part du bénéfice (de la perte)	(88)	(45)	-	11	(122)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	379	(5)	-	(8)	366
Dividendes	(75)	(8)	-	(18)	(101)
Incidence de la variation des participations et autres	(15)	-	-	97	82
Valeur comptable à la fin de l'exercice	2 811	334	-	408	3 553

PARJOINTCO

La Société détient une participation de 50 % dans Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement. Parjointco détient quant à elle une participation de 55 % dans Pargesa (même participation qu'au 31 décembre 2016), représentant 75,4 % des droits de vote.

En raison d'une baisse importante du cours de l'action de LafargeHolcim Ltd. survenue en 2016, Groupe Bruxelles Lambert, une filiale de Pargesa, a comptabilisé des charges pour perte de valeur de 1 682 M€ à l'égard de ce placement. La quote-part revenant à la Société de ces charges s'établissait à 360 M\$ et était incluse dans la quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées.

Au 31 décembre 2017, la valeur liquidative de la participation indirecte de la Société dans Pargesa s'établissait à environ 3 875 M\$, tandis que la valeur comptable de sa participation dans Pargesa s'établissait à 3 354 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les produits de Pargesa se sont chiffrés à 5 547 M FS (7 316 M\$ CA) et le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Pargesa a atteint 382 M FS (504 M\$ CA). D'autres éléments de l'information financière de Pargesa peuvent être obtenus dans les documents d'information qu'elle publie.

CHINA AMC

Le 31 août 2017, Power Corporation a complété l'acquisition d'une participation additionnelle de 3,9 % dans China AMC, une société de gestion d'actifs située à Beijing, en Chine. Power Corporation détient désormais une participation directe de 13,9 % dans China AMC. Le coût total de la participation additionnelle s'élève à 178 M\$. À la même date, Placements Mackenzie, une filiale d'IGM, a complété l'acquisition d'une participation de 13,9 % dans China AMC pour un coût total de 638 M\$. La contrepartie totale de Power Corporation et d'IGM comprend des paiements en trésorerie de 563 M\$ effectués en 2017, la conversion des dépôts versés en 2016 et des coûts de transaction, ainsi que la juste valeur de la participation de 10 % que la Société détenait auparavant dans China AMC, pour un montant de 463 M\$.

La Société et IGM détiennent par conséquent une participation combinée de 27,8 % dans China AMC. La Société a déterminé qu'elle exerce une influence notable et comptabilise donc sa participation en tant qu'entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence. Power Corporation détenait auparavant une participation de 10 % dans China AMC et comptabilisait sa participation à titre de placement disponible à la vente. Le reclassement de la participation disponible à la vente comme une participation dans une entreprise associée a donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 174 M\$ dans les produits de placement nets.

Le tableau suivant présente l'information financière résumée de China AMC au 31 décembre 2017 et pour l'exercice clos à cette date:

[en millions]	Dollars canadiens	Renminbi chinois
Bilan ^[1]		
Actif	1 827	9 464
Passif	405	2 097
Bénéfice global ^[2]		
Produits	752	3 913
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	263	1 367
Total du bénéfice global	207	1 077

[1] Excluant les ajustements préliminaires de la juste valeur effectués au moment de l'acquisition, d'un montant de 3 182 M\$ (16 505 M¥).

[2] Bénéfice global présenté pour l'exercice complet même si la quote-part du bénéfice global de China AMC revenant à la Société a pris effet le 31 août 2017.

ALLIANZ IRELAND

En 2017, Lifeco a cédé la participation dans Allianz Ireland, d'une valeur comptable de 192 M\$, qu'elle détenait auparavant par l'entremise d'Irish Life, une filiale en propriété exclusive de Lifeco. Un profit de 16 M\$ a été comptabilisé à cet égard dans les produits de placement nets.

Note 8 Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations ainsi que leur variation respective :

31 décembre	2017			2016		
	Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	Immobilisations	Total	Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	Immobilisations	Total
Coût au début de l'exercice	904	2 063	2 967	879	1 975	2 854
Acquisitions	81	219	300	40	261	301
Cessions d'entreprises/décomptabilisation	-	(48)	(48)	-	(75)	(75)
Cessions/mises hors service	(4)	(77)	(81)	(2)	(90)	(92)
Fluctuations des taux de change et autres	-	(17)	(17)	(13)	(8)	(21)
Coût à la fin de l'exercice	981	2 140	3 121	904	2 063	2 967
Cumul des amortissements au début de l'exercice	(144)	(1 156)	(1 300)	(129)	(1 096)	(1 225)
Amortissement et perte de valeur	(20)	(140)	(160)	(15)	(149)	(164)
Cessions d'entreprises/décomptabilisation	-	25	25	-	15	15
Cessions/mises hors service	-	38	38	-	86	86
Fluctuations des taux de change et autres	1	9	10	-	(12)	(12)
Cumul des amortissements à la fin de l'exercice	(163)	(1 224)	(1 387)	(144)	(1 156)	(1 300)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	818	916	1 734	760	907	1 667

Le tableau suivant présente la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations par région géographique :

31 décembre	2017	2016
Canada	1 210	1 174
États-Unis	318	352
Europe	206	141
	1 734	1 667

Note 9 Autres actifs

31 décembre	2017	2016 ^[1]
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	5 591	5 144
Coûts d'acquisition différés	633	597
Prestations de retraite [note 24]	193	214
Actifs détenus en vue de la vente	169	-
Impôt sur le bénéfice à recevoir	219	184
Actifs du compte de négociation [note 11]	723	516
Créances liées à des contrats de location-financement	350	273
Charges payées d'avance	215	211
Dépôts à l'égard d'une participation dans China AMC [note 7]	-	247
Autres	571	611
	8 664	7 997

[1] Lifeco a reclassé certains chiffres correspondants afin de refléter la présentation actuelle (note 16).

Les autres actifs d'un montant total de 7 331 M\$ au 31 décembre 2017 (6 519 M\$ au 31 décembre 2016) devraient être réalisés au cours des 12 prochains mois.

ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Lifeco a donné son accord de principe à la cession d'un placement auparavant comptabilisé au moyen de la méthode de la mise en équivalence. La juste valeur des actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2017 s'établissait à 169 M\$ et tenait compte de la valeur comptable du placement et d'une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée liées aux contrats avec des clients. Lifeco a comptabilisé une perte de 122 M\$ (202 M\$ avant impôt) dans les états des résultats à la suite de la comptabilisation des actifs détenus en vue de la vente. Après la clôture de l'exercice, Lifeco a conclu l'entente de vente finale.

Note 10 Goodwill et immobilisations incorporelles**GOODWILL**

La valeur comptable du goodwill et la variation de cette valeur s'établissent comme suit :

	2017			2016		
	Coût	Cumul des pertes de valeur	Valeur comptable	Coût	Cumul des pertes de valeur	Valeur comptable
31 décembre						
Solde au début de l'exercice	10 749	(1 250)	9 499	10 955	(1 286)	9 669
Acquisitions d'entreprises [note 3]	645	-	645	95	-	95
Cession/décomptabilisation [note 3]	(55)	-	(55)	(246)	-	(246)
Fluctuations des taux de change et autres	(76)	72	(4)	(55)	36	(19)
Solde à la fin de l'exercice	11 263	(1 178)	10 085	10 749	(1 250)	9 499

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur comptable des immobilisations incorporelles et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE D'UTILITÉ INDÉTERMINÉE

	Marques, marques de commerce et appellations commerciales	Immobilisations liées aux contrats avec les clients	Contrats de gestion de fonds communs de placement	Tranche revenant aux actionnaires du profit futur lié au compte de participation acquis	Total
31 décembre 2017					
Coût au début de l'exercice	1 264	2 938	741	354	5 297
Acquisitions	39	-	-	-	39
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente [note 9]	-	(290)	-	-	(290)
Fluctuations des taux de change	(15)	(153)	-	-	(168)
Coût à la fin de l'exercice	1 288	2 495	741	354	4 878
Cumul des pertes de valeur au début de l'exercice	(157)	(1 084)	-	-	(1 241)
Reprise d'une perte de valeur ^[1]	20	-	-	-	20
Fluctuations des taux de change	5	65	-	-	70
Cumul des pertes de valeur à la fin de l'exercice	(132)	(1 019)	-	-	(1 151)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	1 156	1 476	741	354	3 727

[1] En 2017, Lifeco a procédé à la reprise d'une charge pour perte de valeur de 20 M\$, comptabilisée en 2008 relativement à certaines marques et marques de commerce de Putnam.

	Marques, marques de commerce et appellations commerciales	Immobilisations liées aux contrats avec les clients	Contrats de gestion de fonds communs de placement	Tranche revenant aux actionnaires du profit futur lié au compte de participation acquis	Total
31 décembre 2016					
Coût au début de l'exercice	1 305	3 019	741	354	5 419
Fluctuations des taux de change	(41)	(81)	-	-	(122)
Coût à la fin de l'exercice	1 264	2 938	741	354	5 297
Cumul des pertes de valeur au début de l'exercice	(162)	(1 116)	-	-	(1 278)
Fluctuations des taux de change	5	32	-	-	37
Cumul des pertes de valeur à la fin de l'exercice	(157)	(1 084)	-	-	(1 241)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	1 107	1 854	741	354	4 056

Note 10 Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE D'UTILITÉ DÉTERMINÉE

31 décembre 2017	Technologie et logiciels	Immobilisations liées aux contrats avec les clients	Conventions d'achat d'électricité	Commissions de vente différées	Autres	Total
Coût au début de l'exercice	1 611	831	181	1 374	352	4 349
Acquisitions	252	300	12	272	136	972
Cessions/rachats	(28)	-	-	(53)	(7)	(88)
Fluctuations des taux de change	(39)	(10)	-	-	(7)	(56)
Autres, incluant la radiation d'actifs entièrement amortis	(128)	-	-	(164)	3	(289)
Coût à la fin de l'exercice	1 668	1 121	193	1 429	477	4 888
Cumul des amortissements au début de l'exercice	(867)	(460)	(15)	(648)	(157)	(2 147)
Amortissement	(163)	(59)	(10)	(207)	(23)	(462)
Perte de valeur ^[1]	(109)	-	-	-	-	(109)
Cessions/rachats	24	-	-	29	6	59
Fluctuations des taux de change	29	8	-	-	3	40
Autres, incluant la radiation d'actifs entièrement amortis	130	-	-	164	(2)	292
Cumul des amortissements à la fin de l'exercice	(956)	(511)	(25)	(662)	(173)	(2 327)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	712	610	168	767	304	2 561

[1] En 2017, IGM a cessé le développement d'un nouveau système comptable pour les fonds d'investissement. Pour cette raison, ainsi qu'à la suite d'autres décisions connexes en matière de technologies, IGM a enregistré une charge pour perte de valeur de 92 M\$ au titre des coûts liés au développement de logiciels inscrits à l'actif. De plus, Lifeco a comptabilisé une perte de valeur de 16 M\$ au titre des logiciels. Ces charges ont été incluses dans les charges de restructuration et autres charges (note 22).

31 décembre 2016	Technologie et logiciels	Immobilisations liées aux contrats avec les clients	Conventions d'achat d'électricité	Commissions de vente différées	Autres	Total
Coût au début de l'exercice	1 376	810	157	1 356	410	4 109
Acquisitions	267	42	24	235	7	575
Décomptabilisation	-	-	-	-	(39)	(39)
Cessions/rachats	(7)	-	-	(68)	(4)	(79)
Fluctuations des taux de change	(25)	(21)	-	-	(22)	(68)
Autres, incluant la radiation d'actifs entièrement amortis	-	-	-	(149)	-	(149)
Coût à la fin de l'exercice	1 611	831	181	1 374	352	4 349
Cumul des amortissements au début de l'exercice	(753)	(418)	(7)	(629)	(142)	(1 949)
Amortissement	(139)	(50)	(8)	(205)	(20)	(422)
Cessions/rachats	7	-	-	37	3	47
Fluctuations des taux de change	18	8	-	-	2	28
Autres, incluant la radiation d'actifs entièrement amortis	-	-	-	149	-	149
Cumul des amortissements à la fin de l'exercice	(867)	(460)	(15)	(648)	(157)	(2 147)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	744	371	166	726	195	2 202

Note 10 Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)**RÉPARTITION ENTRE LES UNITÉS GÉNÉRATRICES DE TRÉSORERIE**

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été répartis de la manière suivante entre les unités génératrices de trésorerie:

31 décembre	2017			2016		
	Goodwill	Immobilisations incorporelles	Total	Goodwill	Immobilisations incorporelles	Total
LIFECO						
Canada ⁽¹⁾						
Client collectif	1 594	354	1 948	1 594	354	1 948
Client individuel	2 772	619	3 391	2 590	619	3 209
Europe						
Assurance et rentes	2 078	227	2 305	2 047	216	2 263
Réassurance	1	-	1	1	-	1
États-Unis						
Services financiers	194	-	194	205	-	205
Gestion d'actifs	-	1 462	1 462	-	1 841	1 841
IGM						
Groupe Investors	1 443	-	1 443	1 443	-	1 443
Mackenzie	1 251	1 003	2 254	1 251	1 003	2 254
Exploitation générale	143	23	166	143	23	166
AUTRES	609	39	648	225	-	225
	10 085	3 727	13 812	9 499	4 056	13 555

[1] Avec prise d'effet en janvier 2017, Lifeco a restructuré ses unités d'exploitation Assurance individuelle, Gestion du patrimoine et Assurance collective au sein de l'exploitation canadienne pour former deux nouvelles unités d'exploitation: Client collectif et Client individuel. La restructuration a entraîné des modifications des chiffres correspondants pour ces groupes d'unités génératrices de trésorerie.

VALEUR RECOUVRABLE**LIFECO**

Pour les besoins du test de dépréciation annuel, Lifeco affecte le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée à ses unités génératrices de trésorerie. Les pertes de valeur potentielles au titre du goodwill ou des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont établies en comparant la valeur recouvrable avec la valeur comptable. La valeur recouvrable est fondée sur la juste valeur diminuée du coût de sortie.

La juste valeur est évaluée initialement en fonction des multiples de valorisation d'institutions financières comparables négociées en Bourse et de transactions d'acquisitions d'entreprises précédentes. Ces multiples de valorisation peuvent inclure des mesures utilisées par les compagnies d'assurance-vie et les gestionnaires d'actifs, telles que le ratio cours/bénéfice ou le ratio cours/valeur comptable. Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers. Les multiples de valorisation utilisés pour évaluer la juste valeur représentent des données d'entrée de niveau 2.

Au cours du quatrième trimestre de 2017, Lifeco a effectué un test annuel de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée selon le solde des actifs au 30 septembre 2017. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie était plus élevée que leur valeur comptable et qu'il n'y avait aucune indication de dépréciation.

Des modifications raisonnables des hypothèses et estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie ne devraient pas faire en sorte que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie excède leur valeur recouvrable.

FINANCIÈRE IGM

IGM vérifie si le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont subi une perte de valeur en évaluant leur juste valeur au moyen de la valeur recouvrable. La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie d'IGM est fondée sur la meilleure indication disponible de la juste valeur, déduction faite du coût de sortie. La juste valeur est évaluée initialement en fonction des multiples de valorisation d'institutions financières comparables négociées en Bourse et de transactions d'acquisitions d'entreprises précédentes. Ces multiples de valorisation peuvent inclure le ratio cours/bénéfice ou d'autres mesures utilisées de façon conventionnelle par les gestionnaires de placements ou d'autres fournisseurs de services financiers (multiples de valorisation de l'actif géré, des produits ou d'autres mesures de rentabilité). Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers. Les multiples de valorisation utilisés pour évaluer la juste valeur représentent des données d'entrée de niveau 2. La juste valeur, déduction faite du coût de sortie des unités génératrices de trésorerie d'IGM, a été comparée à la valeur comptable et il a été déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de dépréciation. Des modifications raisonnables des hypothèses et estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie ne devraient pas faire en sorte que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie excède leur valeur recouvrable.

Note 11 Fonds distincts et autres entités structurées

Au Canada, aux États-Unis et en Europe, Lifeco offre des produits de fonds distincts qui sont désignés comme des fonds distincts, des comptes distincts ou des fonds à capital variable, selon le marché. Il s'agit de contrats établis par les assureurs à l'intention des titulaires de polices de fonds distincts, aux termes desquels le montant des prestations est directement lié au rendement des placements ainsi qu'aux risques et aux avantages inhérents à la variation de la juste valeur, et les produits de placement nets sont réalisés par les titulaires de polices de fonds distincts. Ces derniers doivent choisir des fonds distincts qui comprennent une gamme de placements sous-jacents. Bien que Lifeco détienne les titres de propriété de ces placements, elle a l'obligation contractuelle de remettre les résultats de placement aux titulaires de polices de fonds distincts et elle sépare ces placements de ses propres placements.

Au Canada et aux États-Unis, les actifs des fonds et des comptes distincts sont juridiquement séparés de l'actif général de Lifeco selon les modalités du contrat à l'intention des titulaires de polices, et ils ne peuvent être utilisés pour régler les obligations de Lifeco. En Europe, les actifs des fonds sont séparés de façon fonctionnelle et implicite de ceux de Lifeco. En raison des modalités juridiques et implicites associées à ces fonds, les actifs et les passifs de ces fonds sont présentés à titre de placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, et un passif égal est comptabilisé au titre des contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les bilans.

Dans les cas où les fonds distincts sont investis dans des entités structurées et que l'on considère que les fonds exercent un contrôle sur ces entités, Lifeco présente les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices à titre de montants égaux et correspondants dans l'actif et le passif. Les montants ainsi présentés totalisaient 1 602 M\$ au 31 décembre 2017 (1 547 M\$ au 31 décembre 2016).

Dans les états des résultats, toutes les sommes relatives aux produits liés aux titulaires de polices de fonds distincts, y compris la variation de la juste valeur et les produits de placement nets, sont créditées aux titulaires de polices de fonds distincts et incluses dans les actifs et les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les bilans. Étant donné que ces montants n'ont pas d'incidence directe sur les produits et les charges de Lifeco, ils ne sont pas inclus séparément dans les états des résultats.

EXPOSITION AU RISQUE INHÉRENT AUX GARANTIES LIÉES AUX FONDS DISTINCTS

Lifeco offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits de rentes variables et des produits unitaires à profit qui procurent certaines garanties liées aux justes valeurs des fonds de placement. Bien que ces fonds soient semblables aux fonds communs de placement, ils en diffèrent principalement du fait qu'ils sont assortis de certaines garanties qui protègent les titulaires de polices de fonds distincts contre les reculs subis par les placements sous-jacents sur le marché. Ces garanties constituent la principale exposition de Lifeco liée à ces fonds. Lifeco comptabilise ces garanties au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dans ses états financiers. Outre son exposition à ces garanties, Lifeco court un risque à l'égard des honoraires qu'elle touche sur ces produits, car ils sont tributaires de la juste valeur des fonds.

Au Canada, Lifeco offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. Ces produits procurent des garanties de retrait minimum au décès ainsi que des garanties de retrait minimum de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, Lifeco offre des rentes variables assorties de prestations minimales garanties au décès par l'intermédiaire de Great-West Financial. La plupart des produits autonomes assortis de prestations minimales garanties au décès prennent la forme de remboursements de primes au décès, dont la garantie vient à expiration lorsque le titulaire de la police atteint 70 ans. Great-West Financial offre également aux États-Unis une option de prestations minimales garanties au décès qui ne vient pas à expiration avec l'âge.

En Europe, Lifeco offre des produits unitaires à profit par l'entremise de la Canada-Vie et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement par l'entremise d'Irish Life. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent le regroupement des fonds des titulaires de polices et des taux d'intérêt crédités minimaux.

Lifeco offre également des produits assortis d'une garantie de retrait minimum au Canada, aux États-Unis et en Allemagne, et offrait précédemment des produits assortis d'une garantie de retrait minimum en Irlande. Certains produits assortis d'une garantie de retrait minimum de Lifeco offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2017, la valeur des produits assortis d'une garantie de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 4 225 M\$ (3 917 M\$ au 31 décembre 2016).

Pour obtenir plus de renseignements sur l'exposition au risque inhérent aux garanties de Lifeco et sur la façon dont elle gère ces risques, se reporter à la rubrique Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle du rapport annuel 2017 de Lifeco.

Note 11 Fonds distincts et autres entités structurées (suite)

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où Lifeco exerce ses activités :

PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

31 décembre	2017	2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 300	12 487
Obligations	42 270	41 619
Prêts hypothécaires	2 610	2 622
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	93 465	81 033
Fonds communs de placement	54 658	51 726
Immeubles de placement	11 520	11 019
	217 823	200 506
Produits à recevoir	373	359
Autres passifs	(2 441)	(2 009)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	1 602	1 547
	217 357	200 403

CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Solde au début de l'exercice	200 403	198 194
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	24 885	21 358
Produits de placement nets	2 704	2 379
Gains en capital réalisés sur les placements, montant net	5 298	4 275
Gains en capital latents sur les placements, montant net	5 361	6 311
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	2 523	(10 584)
Retraits des titulaires de polices	(23 834)	(21 895)
Acquisitions d'entreprises et autres acquisitions	-	193
Placement lié aux fonds distincts dans le fonds général	(42)	8
Placement lié au fonds général dans les fonds distincts	(17)	(13)
Transfert du fonds général, montant net	21	20
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	55	157
	16 954	2 209
Solde à la fin de l'exercice	217 357	200 403

PRODUITS DE PLACEMENT POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Produits de placement nets	2 704	2 379
Gains en capital réalisés sur les placements, montant net	5 298	4 275
Gains en capital latents sur les placements, montant net	5 361	6 311
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	2 523	(10 584)
Total	15 886	2 381
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	15 886	2 381
Montant net	-	-

Note 11 Fonds distincts et autres entités structurées (suite)**PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS**

(selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs)

31 décembre 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^[1]	136 469	70 034	12 572	219 075

[1] Excluant un montant de 1 718 M\$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

31 décembre 2016	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^[1]	125 829	63 804	12 045	201 678

[1] Excluant un montant de 1 275 M\$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

En 2017, certains placements dans des actions étrangères d'une valeur de 629 M\$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 (18 M\$ transférés du niveau 2 au niveau 1 au 31 décembre 2016), principalement parce que Lifeco avait utilisé des données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères à la fin de l'exercice. Les actifs de niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources

de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur et ceux pour lesquels Lifeco ne peut évaluer les actifs sous-jacents. Les données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs.

Au 31 décembre 2017, un montant de 8 521 M\$ (6 726 M\$ au 31 décembre 2016) des fonds distincts était investi dans des fonds gérés par le Groupe Investors et Placements Mackenzie, des filiales d'IGM ainsi que par des parties liées.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements de Lifeco pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts pour lesquels Lifeco a utilisé les données d'entrée du niveau 3 pour déterminer la juste valeur :

31 décembre	2017	2016
Solde au début de l'exercice	12 045	11 765
Total des profits (pertes) inclus dans les produits de placement liés aux fonds distincts	422	(109)
Achats	926	584
Ventes	(943)	(370)
Transferts vers le niveau 3	137	175
Transferts hors du niveau 3	(15)	-
Solde à la fin de l'exercice	12 572	12 045

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. Les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

En plus des fonds distincts, Lifeco détient des participations dans un certain nombre d'entités structurées non consolidées, notamment des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Ces entités sont créées afin d'offrir des options de placement stratégiques aux porteurs de parts, selon les directives de chaque fonds.

Certains de ces fonds sont gérés par des parties liées à Lifeco et cette dernière reçoit des honoraires de gestion pour ces services. Les honoraires de gestion sont variables en fonction de divers facteurs, comme le rendement des marchés et des secteurs dans lesquels le fonds investit. L'augmentation ou la diminution des honoraires de gestion des fonds de placement est généralement directement liée aux variations de l'actif géré, qui subit l'incidence de la conjoncture du marché, ainsi que des entrées et des sorties d'actifs de clients.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à une diminution de l'actif géré et des honoraires comprennent les replis des marchés boursiers, les fluctuations des marchés des titres à revenu fixe, les variations des taux d'intérêt, les défaillances, les rachats et les autres retraits, les risques politiques et les autres risques économiques, l'évolution des tendances en matière de placement et le rendement de placement relatif. Le risque provient du fait que les honoraires peuvent fluctuer, mais que les charges et le recouvrement des charges initiales demeurent relativement fixes, ainsi que du fait que la conjoncture du marché peut entraîner une modification de la composition de l'actif se traduisant éventuellement par une variation des produits.

Les honoraires et autres produits que Lifeco a gagnés en raison de ses participations dans ces entités structurées se sont chiffrés à 4 557 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 (4 323 M\$ en 2016).

Au 31 décembre 2017, les autres actifs (note 9) comprennent des placements de 632 M\$ (435 M\$ au 31 décembre 2016) que Lifeco a effectués dans des obligations et des actions de fonds commandités par Putnam, ainsi que des placements de 91 M\$ (81 M\$ au 31 décembre 2016) effectués dans des titres de fiducies d'investissement à participation unitaire commanditées en Europe.

Note 12 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement**PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT**

	2017			2016		
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
31 décembre						
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	159 524	5 045	154 479	155 940	5 627	150 313
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	1 841	-	1 841	2 009	-	2 009
	161 365	5 045	156 320	157 949	5 627	152 322

COMPOSITION DES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT ET DE L'ACTIF CONNEXE

La composition des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de Lifeco se présente comme suit :

	2017			2016		
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
31 décembre						
Polices avec participation						
Canada	36 430	(356)	36 786	34 019	(443)	34 462
États-Unis	11 155	15	11 140	11 790	14	11 776
Europe	1 286	-	1 286	1 385	-	1 385
Polices sans participation						
Canada	30 031	475	29 556	29 125	923	28 202
États-Unis	28 814	272	28 542	29 081	309	28 772
Europe	53 649	4 639	49 010	52 549	4 824	47 725
	161 365	5 045	156 320	157 949	5 627	152 322

La composition de l'actif couvrant les passifs et les fonds propres de Lifeco se présente comme suit :

31 décembre 2017	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
	Passifs relatifs aux polices avec participation					
Canada	17 262	8 485	5 032	1 641	4 010	36 430
États-Unis	5 220	447	-	-	5 488	11 155
Europe	928	27	110	48	173	1 286
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Canada	19 486	3 777	2 027	134	4 607	30 031
États-Unis	23 400	4 268	-	-	1 146	28 814
Europe	33 037	3 569	262	2 810	13 971	53 649
Autres, y compris les fonds distincts	15 165	943	881	72	215 876	232 937
Total des fonds propres	5 706	669	552	146	18 463	25 536
Total de la valeur comptable	120 204	22 185	8 864	4 851	263 734	419 838
Juste valeur	121 715	23 005	8 906	4 851	263 734	422 211

Note 12 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

31 décembre 2016 ^[1]	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Canada	16 311	8 327	4 828	1 354	3 199	34 019
États-Unis	5 597	451	-	-	5 742	11 790
Europe	988	32	123	56	186	1 385
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Canada	18 433	3 699	1 979	13	5 001	29 125
États-Unis	23 820	4 005	-	-	1 256	29 081
Europe	31 550	3 557	236	2 679	14 527	52 549
Autres, y compris les fonds distincts	13 964	952	844	59	200 957	216 776
Total des fonds propres	6 110	628	655	179	17 436	25 008
Total de la valeur comptable	116 773	21 651	8 665	4 340	248 304	399 733
Juste valeur	118 287	22 550	8 655	4 340	248 304	402 136

[1] Lifeco a reclassé certains chiffres correspondants afin de refléter la présentation actuelle (note 16).

L'appariement des flux de trésorerie de l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se fait dans des limites raisonnables. La variation de la juste valeur de l'actif est essentiellement contrebalancée par la variation de la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.

La variation de la juste valeur de l'actif couvrant le capital et le surplus, déduction faite de l'impôt sur le bénéfice qui s'y rapporte, entraînerait une variation correspondante du surplus au fil du temps, conformément aux méthodes comptables suivies à l'égard des placements.

VARIATION DES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE

La variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance au cours de l'exercice résulte des activités d'affaires et des modifications des hypothèses actuarielles suivantes :

31 décembre 2017	Polices avec participation			Polices sans participation			Total, montant net
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	
Solde au début de l'exercice	47 176	(429)	47 605	108 764	6 056	102 708	150 313
Incidence des nouvelles affaires	(15)	-	(15)	6 550	210	6 340	6 325
Variations normales des affaires en vigueur	2 442	(2)	2 444	(2 737)	(162)	(2 575)	(131)
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	61	92	(31)	(1 222)	(971)	(251)	(282)
Conversion du fonds avec participation	(74)	-	(74)	74	-	74	-
Transfert d'affaires avec des parties externes	-	-	-	(344)	-	(344)	(344)
Incidence des fluctuations des taux de change	(734)	(2)	(732)	(417)	253	(670)	(1 402)
Solde à la fin de l'exercice	48 856	(341)	49 197	110 668	5 386	105 282	154 479

31 décembre 2016	Polices avec participation			Polices sans participation			Total, montant net
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	
Solde au début de l'exercice	45 844	(403)	46 247	112 648	5 534	107 114	153 361
Incidence des nouvelles affaires	35	-	35	5 396	(326)	5 722	5 757
Variations normales des affaires en vigueur	2 009	(26)	2 035	966	824	142	2 177
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	(229)	2	(231)	(135)	335	(470)	(701)
Transfert d'affaires avec des parties externes	-	-	-	(113)	-	(113)	(113)
Incidence des fluctuations des taux de change	(483)	(2)	(481)	(9 998)	(311)	(9 687)	(10 168)
Solde à la fin de l'exercice	47 176	(429)	47 605	108 764	6 056	102 708	150 313

Note 12 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

Selon la comptabilisation à la juste valeur, la variation de la juste valeur des actifs connexes a une influence majeure sur les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance. La variation de la juste valeur de l'actif est essentiellement contrebalancée par la variation correspondante de la juste valeur du passif. La variation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance associée à la variation de la valeur des actifs connexes sont incluses dans les variations normales des affaires en vigueur ci-dessus.

2017

En 2017, le principal facteur à la base de l'augmentation du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance a été l'incidence des nouvelles affaires de 6 325 M\$. Ce facteur a été partiellement contrebalancé par des baisses attribuables à l'incidence des fluctuations des taux de change de 1 402 M\$ découlant principalement de l'affaiblissement du dollar américain, de même qu'au transfert d'affaires avec des parties externes de 344 M\$ et d'une incidence de 282 M\$ liée aux mesures prises par la direction et aux modifications des hypothèses.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation a diminué de 251 M\$ en 2017 en raison des mesures prises par la direction de Lifeco et des modifications des hypothèses. Ce montant comprend une diminution de 61 M\$ enregistrée par l'exploitation canadienne, une diminution de 200 M\$ enregistrée par l'exploitation européenne et une augmentation de 10 M\$ enregistrée par l'exploitation américaine.

La diminution enregistrée par l'exploitation canadienne s'explique principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie de 148 M\$, la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité de 49 M\$, la révision des hypothèses économiques de 41 M\$ et le raffinement de la modélisation de 5 M\$. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par des augmentations attribuables à la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 113 M\$, à la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 59 M\$, à la révision de la provision pour les fonds tarifés selon les résultats techniques de 8 M\$ et à la révision de la provision pour sinistres de 6 M\$.

La diminution enregistrée par l'exploitation européenne s'explique principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 296 M\$ et la révision des hypothèses économiques de 180 M\$. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par des augmentations attribuables à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie de 128 M\$, à la révision des hypothèses au titre des charges et de l'impôt de 41 M\$, à la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 61 M\$, au raffinement de la modélisation de 32 M\$, à la révision des provisions pour sinistres de 7 M\$ et à la révision des provisions de 5 M\$.

L'augmentation enregistrée par l'exploitation américaine découle principalement de la révision des hypothèses au titre des charges et de l'impôt de 62 M\$, partiellement contrebalancée par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie de 44 M\$ et par le raffinement de la modélisation de 5 M\$.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance avec participation a diminué de 31 M\$ en 2017 en raison des mesures prises par la direction de Lifeco et des modifications des hypothèses actuarielles. Cette diminution s'explique principalement par la révision des provisions au titre des participations des titulaires de polices futures de 4 409 M\$ et des hypothèses au titre des charges et de l'impôt de 500 M\$. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par des augmentations attribuables à la baisse du rendement des placements de 4 257 M\$, à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 289 M\$, au raffinement de la modélisation de 243 M\$ et à la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 89 M\$.

2016

En 2016, les principaux facteurs à la base de la diminution du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance étaient l'incidence des fluctuations des taux de change de 10 168 M\$, principalement attribuables à l'affaiblissement de la livre sterling, de même que l'incidence des mesures prises par la direction de Lifeco et des modifications des hypothèses, d'un montant de 701 M\$. Ces facteurs avaient été partiellement contrebalancés par des hausses attribuables à l'incidence des nouvelles affaires de 5 757 M\$ et des variations normales des affaires en vigueur de 2 177 M\$, qui découlaient principalement de la variation de la juste valeur.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation avait diminué de 470 M\$ en 2016 en raison des mesures prises par la direction de Lifeco et des modifications des hypothèses. Ce montant comprenait une diminution de 56 M\$ enregistrée par l'exploitation canadienne, une diminution de 348 M\$ enregistrée par l'exploitation européenne et une diminution de 66 M\$ enregistrée par l'exploitation américaine.

La diminution enregistrée par l'exploitation canadienne s'expliquait principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité de 86 M\$, la révision de la provision pour sinistres de 61 M\$, essentiellement attribuable à la diminution du délai dans la présentation des règlements des sinistres liés à l'assurance-maladie collective, la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 20 M\$ et le raffinement de la modélisation de 8 M\$. Ces facteurs avaient été partiellement contrebalancés par des augmentations attribuables à la révision des hypothèses au titre des charges et de l'impôt de 91 M\$, à la révision des hypothèses économiques de 20 M\$ et à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 8 M\$.

La diminution enregistrée par l'exploitation européenne s'expliquait principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 207 M\$, la révision des hypothèses économiques de 165 M\$, le raffinement de la modélisation de 30 M\$, la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité de 17 M\$ et la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 9 M\$. Ces facteurs avaient été partiellement contrebalancés par des augmentations attribuables à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie de 43 M\$ et à la révision des hypothèses au titre des charges et de l'impôt de 40 M\$.

Le taux d'actualisation servant à l'évaluation de l'actif au titre des cessions en réassurance a été modifié en Irlande. Cette modification des estimations comptables avait donné lieu à une hausse de 360 M\$ du montant brut des passifs et des actifs au titre des cessions en réassurance et n'avait eu aucune incidence sur le passif net et le bénéfice net.

La diminution enregistrée par l'exploitation américaine découlait principalement de la révision des hypothèses économiques de 27 M\$, de la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 19 M\$, de la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie de 17 M\$ et du raffinement de la modélisation de 3 M\$.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance avec participation avait diminué de 231 M\$ en 2016 en raison des mesures prises par la direction de Lifeco et des modifications des hypothèses. Cette diminution s'expliquait principalement par la révision des hypothèses au titre des charges et de l'impôt de 153 M\$, la hausse du rendement des placements de 102 M\$, les provisions au titre des participations des titulaires de polices futures de 19 M\$, la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 13 M\$ et la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité de 2 M\$. Ces facteurs avaient été partiellement contrebalancés par des augmentations attribuables à la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 29 M\$ et au raffinement de la modélisation de 29 M\$.

Note 12 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)**VARIATION DES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'INVESTISSEMENT ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR**

31 décembre	2017	2016
Solde au début de l'exercice	2 009	2 253
Variations normales des affaires en vigueur	(171)	(220)
Résultats au chapitre de l'investissement	93	93
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	(22)	(46)
Incidence des fluctuations des taux de change	(68)	(71)
Solde à la fin de l'exercice	1 841	2 009

La valeur comptable des passifs relatifs aux contrats d'investissement se rapproche de leur juste valeur. Aucun passif relatif à des contrats d'investissement n'a été réassuré.

REVENU-PRIMES, MONTANT BRUT

31 décembre	2017	2016
Primes directes	25 177	23 772
Primes liées à la réassurance prise en charge	13 107	11 278
Total	38 284	35 050

PRESTATIONS AUX TITULAIRES DE POLICES, MONTANT BRUT

31 décembre	2017	2016
Prestations directes	16 947	16 721
Prestations liées à la réassurance prise en charge	13 854	11 594
Total	30 801	28 315

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options ou clauses facultatives liées aux polices. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou d'une détérioration future des hypothèses les plus probables et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes:

MORTALITÉ

Une étude de la mortalité en assurance-vie est effectuée annuellement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par Lifeco à des fins actuarielles. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats de l'industrie servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance-vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, ainsi qu'en fonction de facteurs propres à certains produits et de directives professionnelles. Des provisions appropriées ont aussi été constituées en prévision d'une détérioration future des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

Pour ce qui est des rentes, les résultats au chapitre de la mortalité font également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité de l'industrie établies à l'égard des rentiers.

MORBIDITÉ

Lifeco utilise des tables de morbidité conçues par l'industrie et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de Lifeco. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.

RÉASSURANCE IARD

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le Groupe de réassurance London Inc. (GRL), une filiale de la London Life, sont établis au moyen de pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs dans le domaine de la réassurance IARD au Canada. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance ont été établis au moyen de techniques d'évaluation des flux de trésorerie, notamment l'actualisation. Ils sont fondés sur des états de cession fournis par des sociétés cédantes. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent un montant au titre des sinistres survenus mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés dans le bénéfice net. Le GRL analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque traité de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Note 12 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

RENDEMENT DES PLACEMENTS

Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passifs sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la MCAB pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour que les pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif soient prises en compte. Le risque de réinvestissement est déterminé au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt et de fonds propres (qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux) (se reporter à la note 21).

CHARGES

Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions de vente, par exemple) et les impôts sont pris en compte selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les charges d'exploitation indirectes sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif visé. Les projections ne tiennent pas compte de l'amélioration des charges d'exploitation unitaires. L'évaluation des charges d'exploitation futures tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la MCAB, compte tenu du fait que l'inflation est présumée être en corrélation avec les taux d'intérêt de l'argent frais.

RÉSILIATION DE POLICES

Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données de l'industrie lorsque Lifeco n'a pas de statistique relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. Lifeco est largement exposée aux produits T-100 et d'assurance-vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à la fin du terme pour les polices temporaires renouvelables au Canada et dans l'unité Réassurance. Lifeco s'est fondée sur l'information disponible dans l'industrie pour établir ses hypothèses sur ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très limitée.

UTILISATION D'OPTIONS FACULTATIVES LIÉES AUX POLICES

Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par Lifeco. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance-vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garantie à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de Lifeco ou de l'industrie, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est clairement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

PARTICIPATIONS DES TITULAIRES DE POLICES ET CARACTÉRISTIQUES AJUSTABLES DES POLICES

Les participations futures des titulaires de polices et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables des titulaires de polices différeront à l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. Lifeco estime que des changements seront apportés aux barèmes de participation des titulaires de polices ou aux prestations rajustables liés respectivement aux polices avec participation ou aux activités rajustables, ce qui correspond aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, donnant ainsi lieu à une modification négligeable des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice attribuable aux actionnaires est reflétée dans les modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

GESTION DES RISQUES

RISQUE D'ASSURANCE

Le risque d'assurance est le risque qu'un événement assuré survienne et que d'importants écarts existent entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles posées, notamment en ce qui concerne la mortalité, le maintien en vigueur, la longévité, la morbidité, la fluctuation des frais et le rendement des placements.

Dans le cadre de ses activités, Lifeco accepte le risque associé aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. Lifeco a pour objectif d'atténuer son exposition au risque découlant de ces contrats en ayant recours à divers moyens, soit la conception des produits, la diversification des produits et la diversification géographique, la mise en œuvre des lignes directrices liées à sa stratégie de tarification et le recours à des ententes de réassurance.

Note 12 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

Le tableau ci-dessous présente de l'information sur l'incidence approximative qu'auraient, selon la meilleure estimation de la direction de Lifeco, certaines modifications des hypothèses utilisées pour établir les passifs relatifs aux contrats d'assurance de Lifeco sur les passifs en question.

	Augmentation (diminution) du bénéfice net	
	2017	2016
Mortalité - augmentation de 2 %	(296)	(281)
Mortalité à l'égard des rentes - diminution de 2 %	(446)	(384)
Morbidité - variation défavorable de 5 %	(256)	(242)
Rendement des placements		
Modification parallèle de la courbe de rendement		
Augmentation de 1 %	-	-
Diminution de 1 %	-	-
Variation de la fourchette des taux d'intérêt		
Augmentation de 1 %	150	149
Diminution de 1 %	(523)	(491)
Fluctuations des marchés boursiers		
Augmentation de 10 %	48	43
Diminution de 10 %	(85)	(50)
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement des actions		
Augmentation de 1 %	439	407
Diminution de 1 %	(470)	(438)
Charges - augmentation de 5 %	(127)	(117)
Résiliation et renouvellement de polices - variation défavorable de 10 %	(672)	(608)

Le risque de concentration peut être lié aux régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché. La concentration du risque d'assurance avant et après la réassurance est décrite ci-dessous, par région géographique.

	2017			2016		
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
31 décembre						
Canada	66 461	119	66 342	63 144	480	62 664
États-Unis	39 969	287	39 682	40 871	323	40 548
Europe	54 935	4 639	50 296	53 934	4 824	49 110
	161 365	5 045	156 320	157 949	5 627	152 322

RISQUE DE RÉASSURANCE

Des limites maximales du montant des prestations par vie assurée (qui varient selon le secteur d'activité) sont établies pour l'assurance-vie et l'assurance-maladie, et on a recours à la réassurance pour couvrir les montants excédant ces limites.

L'évaluation tient compte des frais et des recouvrements au titre de la réassurance, lesquels sont définis dans l'entente de réassurance, ces frais et recouvrements étant comparés adéquatement aux hypothèses directes.

Les traités de réassurance ne libèrent pas Lifeco de ses obligations envers les titulaires de polices. Le défaut de la part des réassureurs de respecter leurs engagements pourrait causer des pertes à Lifeco. Pour réduire son exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité de réassureurs, Lifeco évalue la situation financière de ses réassureurs.

Certains traités de réassurance ont été conclus suivant la méthode des fonds retenus, selon laquelle Lifeco conserve l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont réassurés, ce qui réduit l'exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité des réassureurs de ces contrats.

Note 13 Obligations à l'égard d'entités de titrisation

IGM titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen du Programme des titres hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (TH LNH) commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC), ainsi que par l'entremise de programmes de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) commandité par des banques canadiennes. Ces transactions ne satisfont pas aux exigences de décomptabilisation, puisque IGM conserve le risque lié aux paiements anticipés et certains éléments du risque de crédit. Par conséquent, IGM a continué de comptabiliser ces prêts hypothécaires dans ses bilans et a constaté des passifs correspondants au titre du produit net reçu sous forme d'obligations à l'égard d'entités de titrisation, lesquels sont comptabilisés au coût amorti.

IGM tire des intérêts des prêts hypothécaires et verse des intérêts relativement aux obligations à l'égard d'entités de titrisation. Dans le cadre des transactions conclues en vertu du Programme des OHC, IGM a conclu un swap en vertu duquel IGM paie les coupons sur les OHC et reçoit le rendement des placements dans les TH LNH et celui résultant du réinvestissement du capital remboursé sur le prêt hypothécaire. Une composante de ce swap, liée

à l'obligation de payer les coupons dans le cadre du Programme des OHC et de recevoir un rendement des placements résultant du capital remboursé sur le prêt hypothécaire, est constatée dans les dérivés et avait une juste valeur positive de 4 M\$ au 31 décembre 2017 (une juste valeur négative de 23 M\$ en 2016).

Conformément aux programmes des TH LNH et des OHC, IGM a l'obligation d'effectuer des paiements ponctuels aux porteurs de titres, que les montants aient été reçus ou non des débiteurs hypothécaires. Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des programmes des TH LNH et des OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le programme. Dans le cadre des transactions de PCAA, IGM a établi des réserves en trésorerie aux fins du rehaussement de crédit, lesquelles sont comptabilisées au coût. Le risque de crédit est limité à ces réserves en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, puisque les fiduciaires de PCAA n'ont aucun recours sur les autres actifs d'IGM en cas de défaut de paiement à l'échéance. Le risque de crédit est encore plus limité lorsque ces prêts hypothécaires sont assurés.

	2017			2016		
	Prêts hypothécaires titrisés	Obligations à l'égard d'entités de titrisation	Montant net	Prêts hypothécaires titrisés	Obligations à l'égard d'entités de titrisation	Montant net
31 décembre						
Valeur comptable						
Programmes des TH LNH et des OHC	4 462	4 471	(9)	4 942	4 987	(45)
PCAA commandité par des banques	3 076	3 125	(49)	2 673	2 734	(61)
Total	7 538	7 596	(58)	7 615	7 721	(106)
Juste valeur	7 650	7 658	(8)	7 838	7 873	(35)

La valeur comptable des obligations à l'égard d'entités de titrisation, qui est comptabilisée déduction faite des frais d'émission, comprend les paiements de capital reçus sur les prêts hypothécaires titrisés dont le règlement n'est pas prévu avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de vie de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Note 14 Débentures et autres instruments d'emprunt

31 décembre	2017		2016	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
DÉBENTURES				
POWER CORPORATION				
Débentures à 7,57 %, exigibles le 22 avril 2019, non garanties	250	267	250	283
Débentures à 8,57 %, exigibles le 22 avril 2039, non garanties	150	241	150	226
Débentures à 4,81 %, exigibles le 31 janvier 2047, non garanties	248	278	-	-
FINANCIÈRE POWER				
Débentures à 6,90 %, exigibles le 11 mars 2033, non garanties	250	339	250	328
LIFECO				
Débentures à 6,14 %, exigibles le 21 mars 2018, non garanties	200	202	200	211
Débentures à 4,65 %, exigibles le 13 août 2020, non garanties	499	529	499	549
Débentures à 2,50 %, exigibles le 18 avril 2023 (500 M€), non garanties	752	830	706	778
Débentures à 1,75 %, exigibles le 7 décembre 2026 (500 M€), non garanties	749	786	704	718
Débentures subordonnées à 6,40 %, exigibles le 11 décembre 2028, non garanties	100	128	100	128
Débentures à 6,74 %, exigibles le 24 novembre 2031, non garanties	193	270	193	261
Débentures à 6,67 %, exigibles le 21 mars 2033, non garanties	393	542	392	523
Débentures pouvant être différées à 6,625 %, exigibles le 15 novembre 2034 (175 M\$ US), non garanties	218	269	231	240
Débentures à 5,998 %, exigibles le 16 novembre 2039, non garanties	342	460	342	441
Débentures subordonnées exigibles le 16 mai 2046, portant intérêt à un taux de 2,538 % majoré du TIOL de trois mois (300 M\$ US), assorties d'un swap de taux d'intérêt prévoyant le paiement d'un taux d'intérêt fixe de 4,68 %, non garanties	378	376	402	345
Débentures subordonnées exigibles le 26 juin 2068, portant intérêt à un taux de 7,127 % jusqu'au 26 juin 2018, soit la première date de remboursement par anticipation au pair et, par la suite, à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires canadiennes de 90 jours majoré de 3,78 %, non garanties	500	510	499	536
Débentures subordonnées à 5,25 %, remboursables par anticipation le 8 février 2017 (200 M€), incluant le swap taux fixe – taux variable connexe, non garanties (remboursées au cours de 2017)	-	-	285	277
Débentures subordonnées exigibles le 21 juin 2067, portant intérêt à un taux de 5,691 % jusqu'au 21 juin 2017, soit la première date de remboursement par anticipation au pair et, par la suite, à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires canadiennes de 90 jours majoré de 1,49 %, non garanties (remboursées au cours de 2017)	-	-	999	994
FINANCIÈRE IGM				
Débentures à 6,58 %, série 2003, exigibles le 7 mars 2018, non garanties	150	151	150	159
Débentures à 7,35 %, série 2009, exigibles le 8 avril 2019, non garanties	375	398	375	421
Débentures à 3,44 %, série 2017, exigibles le 26 janvier 2027, non garanties	400	402	-	-
Débentures à 6,65 %, série 1997, exigibles le 13 décembre 2027, non garanties	125	157	125	156
Débentures à 7,45 %, série 2001, exigibles le 9 mai 2031, non garanties	150	205	150	203
Débentures à 7,00 %, série 2002, exigibles le 31 décembre 2032, non garanties	175	235	175	229
Débentures à 7,11 %, série 2003, exigibles le 7 mars 2033, non garanties	150	204	150	199
Débentures à 6,00 %, série 2010, exigibles le 10 décembre 2040, non garanties	200	255	200	244
Débentures à 4,56 %, série 2017, exigibles le 25 janvier 2047, non garanties	200	214	-	-
Débentures à 4,115 %, série 2017, exigibles le 9 décembre 2047, non garanties	250	249	-	-
Débentures d'IGM détenues par Lifeco à titre de placements	(74)	(89)	(42)	(55)
Total des débentures	7 323	8 408	7 485	8 394
AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT				
POWER CORPORATION				
Facilité de crédit renouvelable portant intérêt au TIOL majoré de 0,50 %, non garantie	-	-	55	55
LIFECO				
Papier commercial et autres instruments d'emprunt à court terme à des taux d'intérêt de 1,455 % à 1,726 % (0,670 % à 0,792 % au 31 décembre 2016), non garantis	126	126	133	133
Facilité de crédit renouvelable portant intérêt au TIOL majoré de 0,70 % (240 M\$ US) (220 M\$ US au 31 décembre 2016), non garantie	302	302	295	295
Billets de premier rang exigibles le 3 juin 2047, portant intérêt à un taux de 4,15 % (700 M\$ US), non garantis	865	720	-	-
AUTRES FILIALES				
Facilités d'emprunt exigibles entre le 28 juin 2024 et le 15 décembre 2036, portant intérêt à des taux d'intérêt variant entre 3,33 % à 7,36 %, garanties ^[1]	474	486	298	322
Facilités d'emprunt à terme exigibles en juin et en décembre 2022, portant intérêt à des taux variés allant de 5,70 % à 10,65 %, garanties ^[1]	121	121	-	-
Autres instruments d'emprunt, garantis ^[1]	12	12	10	10
PARTICIPATIONS EN PORTEFEUILLE CONTRÔLÉES				
Emprunts à terme exigibles le 17 décembre 2018 et facilités renouvelables, portant intérêt à des taux variés allant de 4 % à 12 % (103 M\$ US) (107 M\$ US au 31 décembre 2016), garantis ^[1]	128	128	142	142
Total des autres instruments d'emprunt	2 028	1 895	933	957
	9 351	10 303	8 418	9 351

[1] Garanties par les actifs des autres filiales et des participations en portefeuille contrôlées; les emprunts sont sans recours contre la Société.

Note 14 **Débetures et autres instruments d'emprunt** (suite)**POWER CORPORATION**

Le 31 janvier 2017, Power Corporation a émis des débetures à 4,81 % sur 30 ans d'un montant de 250 M\$. La Société s'est servi du produit net pour financer l'acquisition d'une participation additionnelle de 3,9 % dans China AMC et pour les besoins généraux de l'entreprise.

LIFECO

Le 8 février 2017, Irish Life Assurance, une filiale de Lifeco, a remboursé ses débetures subordonnées à 5,25 % d'un montant de 284 M\$ (200 M€) à leur montant en capital plus les intérêts courus.

Le 26 mai 2017, Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP a émis des billets non garantis de premier rang à 4,15 % d'un montant en capital de 925 M\$ (700 M\$ US), garantis entièrement et sans condition par Lifeco et arrivant à échéance le 3 juin 2047.

Le 21 juin 2017, Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP a remboursé la totalité du capital de ses débetures subordonnées à 5,691 % d'un montant de 1 G\$, arrivant à échéance le 21 juin 2067, à un prix de remboursement correspondant à 100 % du montant du capital des débetures, plus les intérêts courus jusqu'à la date de remboursement, mais à l'exclusion de cette date. Les débetures étaient couvertes par un swap de devises désigné comme couverture de flux de trésorerie. Au moment du remboursement des débetures, le profit réalisé sur les débetures et la perte réalisée sur l'instrument de couverture ont été comptabilisés dans les états des résultats,

sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net. L'impôt différé lié à la couverture de flux de trésorerie a donné lieu à une diminution de 97 M\$ des autres éléments de bénéfice global.

ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR

Le 28 février 2018, Lifeco a émis des débetures à 3,337 % sur 10 ans d'un montant de 500 M\$.

FINANCIÈRE IGM

Le 26 janvier 2017, IGM a émis des débetures à 3,44 % sur 10 ans d'un montant de 400 M\$ ainsi que des débetures à 4,56 % sur 30 ans d'un montant de 200 M\$. IGM s'est servi du produit net pour aider sa filiale, Placements Mackenzie, à financer une partie importante de l'acquisition d'une participation dans China AMC et pour les besoins généraux de l'entreprise.

Le 7 décembre 2017, IGM a émis des débetures à 4,115 % sur 30 ans d'un montant de 250 M\$.

AUTRES FILIALES

En 2017, Potentia Renewables Inc., une filiale en propriété exclusive d'Énergie Power, a conclu une entente relative à une facilité d'emprunt à terme d'un montant de 145 M\$ à recevoir en deux tranches distinctes. La première tranche, d'un montant de 107 M\$, a été consentie en avril 2017. L'emprunt porte intérêt à un taux de 7,36 % et arrivera à échéance en juin 2036.

En juin 2017, Lumenpulse, une filiale d'Énergie Power, a conclu des ententes relativement à des facilités d'emprunt à terme d'un montant de 125 M\$. Ces emprunts portent intérêt à des taux variés et arriveront à échéance en 2022.

Les remboursements de capital sur les débetures et autres instruments d'emprunt s'établissent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite:

2018	944
2019	653
2020	531
2021	33
2022	119
Par la suite	7 135

Note 15 **Autres passifs**

31 décembre	2017	2016 ⁽¹⁾
Créditeurs	3 248	2 583
Découvert bancaire	435	447
Dividendes et intérêts à verser	299	274
Impôt sur le bénéfice exigible	519	507
Provision au titre des produits différés	303	309
Débetures de fiducies de capital	160	161
Dépôts et certificats	555	471
Fonds détenus en vertu de traités de réassurance	373	320
Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi [note 24]	2 044	2 131
Autres	1 967	1 901
	9 903	9 104

[1] Lifeco a reclassé certains chiffres correspondants afin de refléter la présentation actuelle (note 16).

Les autres passifs d'un montant total de 6 850 M\$ au 31 décembre 2017 (6 137 M\$ au 31 décembre 2016) devraient être réglés au cours des 12 prochains mois.

Note 15 Autres passifs (suite)**DÉBENTURES DE FIDUCIES DE CAPITAL**

31 décembre	2017		2016	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
FIDUCIE DE CAPITAL CANADA-VIE (FCCV)				
Débitures de fiducies de capital à 7,529 %, exigibles le 30 juin 2052, non garanties	150	221	150	212
Rajustement à la juste valeur lié à l'acquisition	10	-	11	-
	160	221	161	212

La FCCV, une fiducie établie par la Canada-Vie, a émis un montant de 150 M\$ en titres de série B de la Fiducie de capital Canada-Vie (CLICS de série B) et a utilisé le produit de cette émission pour faire l'acquisition de débitures de premier rang de la Canada-Vie d'un montant de 150 M\$.

Les distributions et les intérêts sur les débitures de fiducies de capital sont classés dans les charges financières dans les états des résultats (se reporter à la note 23). La juste valeur des titres de fiducies de capital est déterminée par le cours acheteur-vendeur.

Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLICS de série B, en totalité ou en partie, en tout temps.

Note 16 Impôt sur le bénéfice**TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF**

Le taux d'imposition effectif de la Société se calcule comme suit :

Exercices clos les 31 décembre Pourcentage [%]	2017	2016
Taux d'imposition prévus par la loi combinés (fédéral et provinciaux) au Canada	26,8	26,8
Augmentation (diminution) du taux d'imposition attribuable aux éléments suivants :		
Produits de placement non imposables	(8,2)	(5,9)
Taux d'imposition effectifs moins élevés applicables au bénéfice non assujetti à l'impôt au Canada	(5,8)	(5,7)
Quote-part (du bénéfice) de la perte des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	(1,1)	0,8
Incidence du changement de taux lié à la réforme fiscale américaine sur l'impôt différé	3,7	-
Autres	(0,2)	(0,8)
Taux d'imposition effectif	15,2	15,2

Le 22 décembre 2017, le projet de loi H. R. 1 portant sur la Tax Reconciliation Act a été quasi adopté aux États-Unis. Ce projet de loi, qui a généralement pris effet pour les années d'imposition ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, se traduit par une importante réforme fiscale aux États-Unis et par une révision de l'Internal Revenue Code, notamment en réduisant le taux d'imposition fédéral des sociétés pour le faire passer de 35 % à 21 % et en modifiant la manière dont les États-Unis imposent les entités multinationales.

L'incidence nette pour Lifeco de la réévaluation des soldes d'impôt différé à la suite de la réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés, qui est passé de 35 % à 21 %, s'est établie à 135 M\$ et la réduction de valeur de pertes reportées en avant a été de 19 M\$, pour une charge d'impôt totalisant 154 M\$.

De plus, Lifeco a comptabilisé des charges de 119 M\$ liées à la réforme fiscale américaine, principalement en ce qui a trait à son incidence sur les provisions techniques. L'économie d'impôt liée à ces charges s'est chiffrée à 38 M\$. Ces éléments de la réforme fiscale américaine ont engendré une diminution nette de 235 M\$ au titre du bénéfice net.

La réévaluation des soldes d'impôt différé, qui se base sur les meilleures estimations de la Société et de ses filiales et qui a été comptabilisée au poste Incidence du changement de taux lié à la réforme fiscale américaine sur l'impôt différé, a rehaussé le taux d'imposition effectif de 2017 de 3,7 %. Il est possible que ces estimations doivent être rajustées si des directives additionnelles étaient fournies par le département du Trésor des États-Unis, si les hypothèses de la Société et de ses filiales changeaient ou si de nouvelles informations et interprétations devenaient disponibles. Tout changement de ces estimations pourrait avoir une incidence sur les états financiers de l'exercice 2018.

Note 16 Impôt sur le bénéfice (suite)**IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE**

Les composantes de la charge d'impôt sur le bénéfice comptabilisée dans les états des résultats s'établissent comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Impôt exigible		
Pour l'exercice considéré	422	532
Comptabilisation de pertes fiscales, de crédits d'impôt ou de différences temporaires non comptabilisés précédemment	(7)	(32)
Ajustements relatifs aux exercices antérieurs	(17)	(37)
	398	463
Impôt différé		
Création et résorption de différences temporaires	4	116
Incidence de la variation des taux d'imposition ou nouveaux impôts	128	(16)
Autres	13	24
	145	124
	543	587

Le tableau ci-dessous présente l'impôt exigible et l'impôt différé en ce qui a trait aux éléments non comptabilisés dans les états des résultats :

31 décembre	2017		2016	
	Autres éléments de bénéfice global	Fonds propres	Autres éléments de bénéfice global	Fonds propres
Charge (économie) d'impôt exigible	(13)	-	(9)	-
Charge (économie) d'impôt différé	149	(10)	(10)	(1)
	136	(10)	(19)	(1)

IMPÔT DIFFÉRÉ

L'impôt différé est attribuable aux éléments présentés ci-dessous :

31 décembre	2017	2016 ^[1]
Pertes reportées en avant	1 189	1 818
Placements	(618)	(663)
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	(976)	(1 429)
Immobilisations incorporelles	(772)	(793)
Autres	431	708
	(746)	(359)
Présentés aux bilans comme suit :		
Actifs d'impôt différé	1 023	1 657
Passifs d'impôt différé	(1 769)	(2 016)
	(746)	(359)

[1] Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2017, Lifeco a commencé à classer la charge pour impôt incertain à titre d'impôt exigible ou d'impôt différé en fonction de l'incidence qu'aurait un refus du traitement sous-jacent de l'impôt incertain sur la charge d'impôt à comptabiliser à partir de la date de clôture. Auparavant, l'impôt incertain était comptabilisé à titre d'impôt exigible. De plus, dans le cas de ses soldes d'impôt différé de l'exploitation américaine, Lifeco continue de compenser les soldes d'impôt différé lorsqu'elle détient le droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et lorsque les soldes d'impôt différé se rapportent à des entités appartenant au même groupe fiscal consolidé. Lifeco ne tient plus compte de l'ordre d'utilisation prévu. Par conséquent, Lifeco a reclassé certains chiffres correspondants afin de refléter la présentation actuelle. Ce reclassement a donné lieu à une diminution de 252 M\$ des actifs d'impôt différé, de 124 M\$ des passifs d'impôt différé et de 55 M\$ des passifs d'impôt exigible ainsi qu'à une hausse de 73 M\$ des actifs d'impôt exigible au 31 décembre 2016. Ces reclassements n'ont pas eu d'incidence sur le total des fonds propres ni sur le bénéfice net.

Note 16 Impôt sur le bénéfice (suite)

La direction de la Société et la direction de ses filiales évaluent la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs et elles estiment que la valeur comptable de l'actif d'impôt différé, au 31 décembre 2017, sera recouvrable.

Au 31 décembre 2017, Lifeco avait comptabilisé un actif d'impôt différé de 1 132 M\$ (1 775 M\$ au 31 décembre 2016) relativement à des pertes fiscales reportées en avant qui totalisaient 7 670 M\$ (7 285 M\$ en 2016). De ce montant, une tranche de 7 572 M\$ viendra à expiration entre 2018 et 2037, et il n'existe aucune date d'expiration pour la tranche restante de 98 M\$. Lifeco réalisera cette économie d'impôt au cours des prochains exercices au moyen de la diminution de l'impôt sur le bénéfice exigible.

Récemment, une des filiales de Lifeco a enregistré des pertes consécutives. Le solde net de l'actif d'impôt différé de cette filiale se chiffrait à 691 M\$ (549 M\$ US) au 31 décembre 2017 et était principalement constitué du montant net des pertes d'exploitation et de déductions futures liées au goodwill, pour lequel une perte de valeur a été comptabilisée antérieurement. La direction de Lifeco a conclu qu'il est probable que la filiale et d'autres filiales

traditionnellement rentables avec lesquelles la filiale présente ou prévoit présenter une déclaration de revenus consolidée aux États-Unis produiront un bénéfice imposable suffisant duquel pourront être déduites les pertes et les déductions américaines non utilisées.

Au 31 décembre 2017, la Société et ses filiales disposaient de pertes autres qu'en capital de 756 M\$ (528 M\$ en 2016) pouvant servir à réduire le bénéfice imposable futur et dont les avantages n'ont pas été constatés. Ces pertes viendront à expiration entre 2018 et 2037. De plus, la Société et ses filiales disposent de pertes en capital pouvant être reportées en avant de 336 M\$ (320 M\$ en 2016) qui peuvent être utilisées pour une durée indéfinie afin de contrebalancer des gains en capital futurs et dont les avantages n'ont pas été constatés.

Au 31 décembre 2017, aucun passif d'impôt différé n'avait été comptabilisé (12 M\$ en 2016) relativement aux différences temporaires liées aux participations dans les filiales et aux entreprises contrôlées conjointement, car la Société et ses filiales sont en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle la différence temporaire se résorbera, et il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

Note 17 Capital social**AUTORISÉ**

Le capital autorisé de Power Corporation comprend un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang pouvant être émises en série, un nombre illimité d'actions privilégiées participantes et un nombre illimité d'actions comportant des droits de vote limités.

ÉMIS ET EN CIRCULATION

31 décembre	2017		2016	
	Nombre d'actions	Capital social	Nombre d'actions	Capital social
		\$		\$
ACTIONS NON PARTICIPANTES				
Actions privilégiées de premier rang				
Actions à dividende cumulatif rachetables				
Série 1986	300 800	15	310 600	16
Actions à dividende non cumulatif rachetables, taux fixe				
Série A	6 000 000	150	6 000 000	150
Série B	8 000 000	200	8 000 000	200
Série C	6 000 000	150	6 000 000	150
Série D	10 000 000	250	10 000 000	250
Série G	8 000 000	200	8 000 000	200
		965		966
ACTIONS PARTICIPANTES				
Actions privilégiées participantes	48 854 772	27	48 854 772	27
Actions comportant des droits de vote limités				
Solde au début de l'exercice	414 461 536	659	414 366 313	656
Émises en vertu du Régime d'options sur actions	982 043	31	95 223	3
Solde à la fin de l'exercice	415 443 579	690	414 461 536	659
TOTAL DES ACTIONS PARTICIPANTES		717		686

Note 17 Capital social (suite)**ACTIONS NON PARTICIPANTES**

Les actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif rachetables de série 1986 donnent droit à un dividende cumulatif trimestriel à un taux variable égal à un quart de 70 % de la moyenne des taux préférentiels de deux grandes banques à charte canadiennes. Ces actions sont rachetables au gré de la Société au prix de 50 \$ par action plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à, mais excluant, la date de rachat. La Société s'efforcera d'acheter aux fins d'annulation, sur le marché libre, 20 000 actions par trimestre, à un prix ne dépassant pas 50 \$ par action. En 2017, la Société a racheté aux fins d'annulation 9 800 actions (79 978 actions en 2016).

Les séries d'actions privilégiées de premier rang suivantes donnent droit à des dividendes fixes privilégiés en trésorerie non cumulatifs, payables trimestriellement. La Société pourra racheter contre trésorerie les actions privilégiées de premier rang, en totalité ou en partie, au gré de la Société, plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à, mais excluant, la date de rachat. Le tableau suivant présente les dividendes et les modalités de rachat.

Actions privilégiées de premier rang	Dividendes en trésorerie payables trimestriellement	Première date de rachat par l'émetteur	Prix de rachat
	[en \$/action]		[en \$/action]
À dividende non cumulatif, à taux fixe			
Série A, 5,60 %	0,350000	Actuellement rachetable	25,00
Série B, 5,35 %	0,334375	Actuellement rachetable	25,00
Série C, 5,80 %	0,362500	Actuellement rachetable	25,00
Série D, 5,00 %	0,312500	Actuellement rachetable	25,00
Série G, 5,60 %	0,350000	Actuellement rachetable	26,00

ACTIONS PARTICIPANTES

Les actions privilégiées participantes comportent 10 droits de vote par action et, sous réserve des droits des détenteurs d'actions privilégiées de premier rang, donnent droit à un dividende non cumulatif de 0,9375 ¢ par action par année avant tout dividende sur les actions comportant des droits de vote limités et le droit de participer, à actions égales, avec les détenteurs des actions comportant des droits de vote limités, à tout dividende pouvant être versé sur les actions comportant des droits de vote limités.

Les actions comportant des droits de vote limités donnent un droit de vote par action. En 2017, la Société a émis 982 043 actions comportant des droits de vote limités (95 223 en 2016) en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société, pour une contrepartie de 27 M\$ (3 M\$ en 2016).

Le dividende déclaré sur les actions participantes de la Société s'est élevé à 1,4105 \$ par action en 2017 (1,3163 \$ par action en 2016).

Note 18 Rémunération fondée sur des actions**RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS**

En vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de Power Corporation, 24 988 425 actions comportant des droits de vote limités sont réservées pour émission. Le régime stipule que le prix d'exercice de l'option ne doit pas être inférieur au cours du marché de l'action à la date à laquelle l'option est attribuée. En règle générale, les droits liés aux options octroyées sont acquis [i] trois ans après la date de l'octroi pour ce qui est des premiers 50 %, et [ii] quatre ans après la date de l'octroi pour les 50 % restants; sauf pour une attribution de 37 142 options en 2015 et de 96 291 options en 2016 dont les droits deviendront acquis uniformément sur une période de cinq ans.

Le tableau suivant résume la situation du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de Power Corporation aux 31 décembre 2017 et 2016 ainsi que la variation qui s'est produite au cours des exercices clos à ces dates:

	2017		2016	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	18 768 640	28,75	18 690 790	28,99
Attribuées	1 127 871	31,46	1 464 636	29,44
Exercées	(982 043)	27,38	(95 223)	26,81
Ayant fait l'objet d'une renonciation et expirées	(1 283 802)	37,23	(1 291 563)	33,16
En cours à la fin de l'exercice	17 630 666	28,38	18 768 640	28,75
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	13 215 326	27,43	13 404 564	28,15

Note 18 Rémunération fondée sur des actions (suite)

Le tableau suivant résume les données sur les options sur actions en cours au 31 décembre 2017 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Options	Durée de vie restante moyenne pondérée [en années]	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
\$					
18,52	1 135 855	1,2	18,52	1 135 855	18,52
22,64 - 23,73	932 400	1,4	22,77	932 400	22,77
27,25 - 27,30	2 964 229	4,3	27,25	2 927 599	27,25
27,60	1 564 741	3,2	27,60	1 564 741	27,60
28,24	2 647 168	5,4	28,24	2 647 168	28,24
28,81 - 29,73	1 372 161	8,2	29,51	12 340	29,22
29,89 - 29,91	2 367 270	3,8	29,90	1 678 377	29,90
30,07	1 699 448	2,2	30,07	1 699 448	30,07
30,94 - 31,48	1 126 668	9,2	31,46	1 425	31,48
33,13 - 36,24	1 820 726	4,9	33,83	615 973	33,87
	17 630 666	4,4	28,38	13 215 326	27,43

CHARGE DE RÉMUNÉRATION

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, Power Corporation a attribué 1 127 871 options (1 464 636 options en 2016) aux termes de son Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants. La juste valeur de ces options a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2017	2016
Rendement des actions	4,1 %	3,9 %
Volatilité attendue	19,3 %	21,5 %
Taux d'intérêt sans risque	1,4 %	1,1 %
Durée prévue (en années)	8,3	8,3
Juste valeur par option octroyée (en \$/option)	3,15	3,46
Prix d'exercice moyen pondéré (en \$/option)	31,46	29,44

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société sur huit années, qui reflète la durée de vie attendue des options.

La Financière Power, Lifeco et IGM ont également établi des régimes d'options sur actions en vertu desquels des options peuvent être accordées à certains dirigeants et employés. De plus, d'autres filiales de la Société ont établi des régimes de rémunération fondée sur des actions. Une charge de rémunération est enregistrée en fonction de la juste valeur des options ou de la juste valeur des placements en titres de participation à la date d'octroi, amortie sur la période d'acquisition des droits. Le montant total de la charge de rémunération relative aux options sur actions attribuées par la Société et ses filiales s'est chiffré à 71 M\$ en 2017 (87 M\$ en 2016) et est comptabilisé dans les charges d'exploitation et frais administratifs des états des résultats.

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS LIÉES AU RENDEMENT

Power Corporation a créé un Régime d'unités d'actions liées au rendement à l'intention de certains employés et dirigeants (les participants) afin de contribuer à les maintenir en poste et à harmoniser davantage les intérêts des participants et ceux des actionnaires. En vertu du Régime, les unités d'actions liées au rendement peuvent être attribuées chaque année et sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits relatives au temps et au rendement. La valeur de chaque unité d'action liée au rendement se fonde sur le cours des actions comportant des droits de vote limités de la Société.

Les unités d'actions liées au rendement sont réglées en trésorerie et les droits sont acquis sur une période de trois ans. Au moment de l'attribution, les participants peuvent choisir de recevoir une partie de leurs unités d'actions liées au rendement sous forme d'unités d'actions différées liées au rendement, dont les droits sont également acquis sur une période de trois ans. Les unités d'actions différées liées au rendement sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un employé de la Société ou d'une de ses sociétés affiliées, ou advenant son décès, et elles seront acquittées au moyen d'un montant forfaitaire en trésorerie, selon la valeur d'une unité d'action différée liée au rendement à ce moment. Des unités d'actions liées au rendement et des unités d'actions différées liées au rendement supplémentaires sont émises à l'égard des dividendes à payer sur les actions comportant des droits de vote limités, selon la valeur de telles unités à la date de versement des dividendes. La valeur comptable du passif au titre des unités d'actions liées au rendement était de 5 M\$ (4 M\$ en 2016), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.

Note 18 Rémunération fondée sur des actions (suite)**RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS DIFFÉRÉES**

Power Corporation a établi un Régime d'unités d'actions différées à l'intention de ses administrateurs afin de mieux aligner les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires. Aux termes de ce régime, les administrateurs participant au Régime recevront la moitié de leurs honoraires annuels en unités d'actions différées et pourront choisir de recevoir le reste de leurs honoraires annuels et de leurs jetons de présence entièrement en unités d'actions différées, entièrement en trésorerie, ou en parts égales en trésorerie et en unités d'actions différées. Le nombre d'unités d'actions différées octroyées est calculé en divisant le montant de la rémunération payable par le cours de clôture moyen de cinq jours des actions comportant des droits de vote limités de la Société à la Bourse de Toronto pour les cinq derniers jours du trimestre (la valeur d'une unité d'action différée). L'administrateur recevra d'autres unités d'actions différées à l'égard des dividendes payables sur les actions comportant des droits de vote limités, selon la valeur d'une telle unité à la date à laquelle les dividendes sur les actions comportant des droits de vote limités ont été versés. Les unités d'actions différées seront payables au moment où l'administrateur ne siègera plus au conseil (pourvu que l'administrateur ne soit pas un administrateur, un dirigeant ou un employé d'une société affiliée de la Société) ou advenant son décès, et seront acquittées au moyen d'un montant forfaitaire en trésorerie, selon la valeur de l'unité d'actions différées à ce moment. Au 31 décembre 2017, la valeur des unités d'actions différées en circulation était de 18 M\$ (15 M\$ en 2016), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs. Les administrateurs peuvent aussi participer au Régime d'achat d'actions des administrateurs.

RÉGIME D'ACHAT D' ACTIONS À L'INTENTION DES EMPLOYÉS

Power Corporation a mis en place un Régime d'achat d'actions à l'intention des employés permettant aux employés de souscrire jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut afin d'acheter, sur le marché libre, des actions comportant des droits de vote limités de la Société. Power Corporation investit un montant égal ou moindre au nom de l'employé.

AUTRES ATTRIBUTIONS DE DROITS À UN PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS DE FILIALES

Les filiales de la Société offrent également d'autres régimes d'attributions de droits à un paiement fondé sur des actions et d'unités d'actions liées au rendement (les régimes) à leurs administrateurs, leurs dirigeants et leurs employés. Certains de ces régimes sont réglés en trésorerie et comptabilisés dans les autres passifs des bilans. La charge de rémunération totale relative aux régimes de ces filiales s'est élevée à 63 M\$ en 2017 (28 M\$ en 2016) et est comptabilisé dans les charges d'exploitation et frais administratifs des états des résultats.

Note 19 Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle de la Financière Power et des autres filiales incluses dans les bilans sont les suivantes :

31 décembre	2017			2016		
	Financière Power	Autres filiales	Total	Financière Power	Autres filiales	Total
Participations ne donnant pas le contrôle, au début de l'exercice	21 130	67	21 197	21 199	208	21 407
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1 704	(8)	1 696	2 127	2	2 129
Autres éléments de perte globale attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	(99)	(3)	(102)	(705)	(9)	(714)
Dividendes	(1 275)	-	(1 275)	(1 217)	-	(1 217)
Variation des participations et autres ^[1]	491	194	685	(274)	(134)	(408)
Participations ne donnant pas le contrôle, à la fin de l'exercice	21 951	250	22 201	21 130	67	21 197

[1] La variation des participations et autres se rapporte principalement au rachat et à l'émission d'actions ordinaires et privilégiées par des filiales ainsi qu'aux nouvelles participations ne donnant pas le contrôle liées aux acquisitions et à la cession d'entreprises.

La valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle comprend ce qui suit :

31 décembre	2017	2016
Détenteurs d'actions ordinaires	19 371	18 617
Détenteurs d'actions privilégiées	2 830	2 580
	22 201	21 197

Note 19 Participations ne donnant pas le contrôle (suite)

L'information financière de la Financière Power au 31 décembre 2017 et pour l'exercice clos à cette date peut être obtenue dans les documents d'information qu'elle publie. Le tableau ci-dessous présente l'information financière résumée de la Financière Power :

	2017	2016
BILAN		
Actif	440 224	418 407
Passif	406 700	386 191
Fonds propres	33 524	32 216
RÉSULTAT GLOBAL		
Bénéfice net	2 814	3 386
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	43	(1 139)
FLUX DE TRÉSORERIE		
Activités d'exploitation	7 255	6 900
Activités de financement	(1 156)	(1 015)
Activités d'investissement	(5 146)	(5 479)

Note 20 Gestion du capital

En tant que société de portefeuille, Power Corporation a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- offrir des rendements à long terme attrayants aux actionnaires de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

La structure du capital de la Société comprend les débetures, les actions non participantes, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société

LIFECO

Lifeco gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de Lifeco sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales en matière de capital réglementaire applicables dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et une solidité financière lui assurant un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques d'exploitation et des plans stratégiques de Lifeco.

Lifeco a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction de Lifeco est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

considère les actions non participantes comme une source efficiente de capitaux permanents. La Société est un investisseur à long terme et, à ce titre, elle détient des positions dans des placements à long terme ainsi que de la trésorerie et des titres à revenu fixe afin de répondre à ses besoins en matière de liquidités.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de ses plans de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le rachat d'actions participantes, d'actions non participantes et de débetures. Les conseils d'administration des filiales de la Société, de même que ceux de Pargesa et de Groupe Bruxelles Lambert, déterminent et sont responsables de la gestion du capital de leur société respective.

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales, de même que les filiales d'IGM, sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire et elles gèrent leur capital, tel qu'il est décrit ci-dessous.

Le niveau de capitalisation cible de Lifeco et de ses filiales est déterminé en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'elle devienne inférieure aux exigences minimales en matière de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de solidité financière et d'autres notations à Lifeco, et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

Les filiales de Lifeco, la Great-West, Great-West Financial et les entités dont le siège social est situé en Europe sont assujetties à des exigences minimales en matière de capital réglementaire.

- Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a défini une norme de mesure de l'adéquation des fonds propres des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales. Il s'agit du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MMPRCE).

Note 20 Gestion du capital (suite)

Au 31 décembre 2017, le ratio du MPRCE pour la Great-West était de 241 % (240 % au 31 décembre 2016). Lifeco se prépare à la mise en œuvre du nouveau cadre de capital réglementaire pour le secteur canadien de l'assurance. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, le BSIF remplacera l'actuelle ligne directrice sur le MPRCE par le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV). La première période de présentation de l'information financière visée sera le premier trimestre de 2018.

- Au 31 décembre 2017, la valeur estimative du ratio des fonds propres à risque de Great-West Life & Annuity, la société en exploitation américaine réglementée de Lifeco, s'établissait à 487 % du seuil d'intervention de la société fixé par la National Association of Insurance Commissioners. Great-West Life & Annuity présente son ratio des fonds propres à risque une fois par année aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance.

FINANCIÈRE IGM

L'objectif d'IGM en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte qu'IGM soit capitalisée de façon à respecter les exigences en matière de capital réglementaire, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques d'IGM en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières et un bilan solides. IGM évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

- Pour les entités dont le siège social est situé en Europe, les politiques locales en matière de solvabilité correspondent à Solvabilité II. Aux 31 décembre 2017 et 2016, toutes les entités de Lifeco réglementées en Europe répondaient aux exigences en matière de capital et de solvabilité prescrites en vertu de Solvabilité II.
- D'autres établissements et filiales de Lifeco à l'étranger doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents. Aux 31 décembre 2017 et 2016, Lifeco maintenait des niveaux de capital supérieurs aux exigences réglementaires minimales locales dans chacun des territoires de ses autres établissements à l'étranger.

Le capital d'IGM est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, de même que pour soutenir les placements à long terme effectués par IGM, l'expansion des affaires et d'autres objectifs stratégiques.

Les filiales d'IGM assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales d'IGM sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des fonds propres. Aux 31 décembre 2017 et 2016, les filiales d'IGM se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

Note 21 Gestion des risques

La Société et ses filiales ont établi des politiques, des procédures et des lignes directrices pour déterminer, mesurer, surveiller et atténuer les risques liés aux instruments financiers. Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de marché.

- Le risque de liquidité correspond au risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de respecter la totalité de leurs engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance.
- Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière pour la Société et ses filiales si, dans le cadre d'une transaction, une contrepartie ne respecte pas ses engagements.
- Le risque de marché correspond au risque que la valeur de marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ces derniers peuvent être classés dans trois catégories: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.
 - Le risque de change réside dans le fait que les activités de la Société, de ses filiales, de ses entreprises contrôlées conjointement et de ses entreprises associées sont libellées dans différentes devises et que les bénéfices en devises sont convertis à divers moments et à divers taux de change lorsque des fluctuations défavorables des taux de change se produisent.
 - Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché.
 - Le risque de prix correspond au risque d'une perte éventuelle liée à la sensibilité du cours de marché d'un instrument financier découlant de la volatilité des marchés boursiers.

La présente note annexe aux états financiers contient des estimations de sensibilité et des mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs changent;
- des limites générales des modèles internes.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs en fonction des hypothèses mentionnées ci-dessus. Étant donné la nature de ces calculs, la Société ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net correspondra à celle qui est indiquée.

Note 21 Gestion des risques (suite)

POWER CORPORATION, LA FINANCIÈRE POWER ET LES AUTRES FILIALES

Le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de marché de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales de la Société sont expliqués dans la première partie de la présente note. Les sections qui suivent portent sur les risques relatifs à Lifeco et à IGM.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Power Corporation est une société de portefeuille. Par conséquent, les flux de trésorerie de la Société sont principalement constitués des dividendes reçus de ses filiales, ainsi que des produits tirés des placements, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et le versement de dividendes à ses détenteurs d'actions participantes et non participantes. Les dividendes reçus de la Financière Power, qui est aussi une société de portefeuille, représentent une part importante des flux de trésorerie de Power Corporation. La capacité des filiales de la Financière Power (Lifeco et IGM) et de l'entreprise contrôlée conjointement (Parjointco), qui sont également des sociétés de portefeuille, à s'acquitter de leurs obligations et à verser des dividendes dépend de la réception de dividendes de leurs propres filiales.

Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement leurs exigences en matière de liquidité et cherchent à maintenir des niveaux de liquidités suffisant pour s'acquitter de leurs obligations à l'égard des charges

d'exploitation, des charges financières et du versement de dividendes sur les actions privilégiées pendant une période raisonnable. La capacité de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales à obtenir du financement supplémentaire dans l'avenir dépendra en partie de la conjoncture observée sur le marché ainsi que du rendement des affaires de Power Corporation, de la Financière Power et de leurs filiales.

La Société a également accès à des liquidités au moyen de ses marges de crédit obtenues auprès de banques canadiennes. La Société dispose d'une marge de crédit engagée de 250 M\$. La Société dispose également d'une marge de crédit non engagée de 100 M\$, sur laquelle toute avance est consentie au gré de la banque. Au 31 décembre 2017, aucune des deux marges de crédit n'était utilisée.

Les filiales d'Énergie Power ont aussi conclu des marges de crédit engagées de 65 M\$ avec des banques canadiennes (un montant de 54 M\$ n'avait pas été prélevé au 31 décembre 2017).

Les remboursements de capital sur les débetures et la capitalisation des régimes de retraite (autres que ceux de Lifeco et d'IGM mentionnés ci-dessous) représentent la seule obligation contractuelle importante en matière de liquidités.

31 décembre 2017	Paiements exigibles par période			Total
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Débetures et autres instruments d'emprunt	166	461	1 024	1 651
Cotisations au titre des régimes de retraite	24	-	-	24
	190	461	1 024	1 675

La gestion du risque de liquidité de Power Corporation et de la Financière Power n'a pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2016.

RISQUE DE CRÉDIT

Les titres à revenu fixe et les dérivés sont assujettis au risque de crédit. Power Corporation et la Financière Power atténuent le risque de crédit lié à leurs titres à revenu fixe en respectant une politique en matière de placement, laquelle établit des directives quant aux limites d'exposition en définissant les titres admissibles, les notations minimales et les limites de concentration.

Les titres à revenu fixe, qui sont compris dans les placements et dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, se composent principalement d'obligations, d'acceptations bancaires et de dépôts temporaires très liquides auprès de banques à charte canadiennes et de banques dans les territoires où Power Corporation et la Financière Power exercent leurs activités, ainsi que d'obligations et de titres à court terme émis ou garantis par les gouvernements canadien ou américain. Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Les produits dérivés peuvent être utilisés régulièrement conformément aux lignes directrices en matière de gestion des risques de Power Corporation et de la Financière Power, qui surveillent leur efficacité en tant que couvertures économiques même si les exigences liées à l'application de la comptabilité de couverture ne sont pas satisfaites. Power Corporation et la Financière Power révisent régulièrement les notations de crédit des contreparties relatives aux

instruments financiers dérivés. Les contrats sur produits dérivés sont négociés sur le marché hors cote avec des contreparties qui sont des institutions financières bien cotées.

Les instruments financiers des autres filiales ne sont pas exposés de façon importante au risque de crédit.

L'exposition de Power Corporation et de la Financière Power au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux dérivés, et la façon dont elles gèrent ce risque, n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2016.

RISQUE DE MARCHÉ

Les instruments financiers de Power Corporation et de la Financière Power se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres à revenu fixe, d'autres placements (qui comprennent des titres de participation, des fonds d'investissement et des fonds de couverture), des produits dérivés et des débetures.

RISQUE DE CHANGE

Dans le cadre de la gestion de leur trésorerie et de leurs équivalents de trésorerie ainsi que de leurs titres à revenu fixe, Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales peuvent maintenir un solde de trésorerie libellé en devises et, par le fait même, être exposées aux fluctuations des cours du change. Afin de se prémunir contre ces fluctuations, Power Corporation

Note 21 Gestion des risques (suite)

et la Financière Power peuvent, à l'occasion, conclure avec des institutions financières bien cotées des contrats de couverture. Au 31 décembre 2017, environ 67 % de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à revenu fixe de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales étaient libellés en dollars canadiens.

La plupart des autres placements de Power Corporation sont classés comme étant disponibles à la vente. Par conséquent, les profits et les pertes latents sur ces placements, qui découlent des fluctuations des taux de change, sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Au 31 décembre 2017, l'incidence d'un raffermissement de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 83 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global. Les débiteures de Power Corporation et de la Financière Power ne sont pas exposées au risque de change. Une participation en portefeuille contrôlée de la Société détient des instruments d'emprunt libellés en devises. Les profits et les pertes latents sur ces instruments d'emprunt découlant des fluctuations des taux de change sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global.

La Financière Power est exposée au risque de change par l'entremise de Parjointco, en raison du placement de cette dernière dans Pargesa, une société dont la monnaie fonctionnelle est le franc suisse. Pargesa est elle-même exposée au risque de change par l'entremise de sa filiale dont la monnaie fonctionnelle est l'euro. Les profits et les pertes de change liés à Pargesa sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global.

LIFECO

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration de Lifeco est responsable du suivi des principaux risques auxquels celle-ci est exposée.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Lifeco a mis en œuvre les politiques et les procédures suivantes pour gérer le risque de liquidité:

- Lifeco gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires, afin d'assurer une correspondance entre les exigences liées aux titulaires de polices et le rendement des actifs. Environ 67 % (environ 67 % en 2016) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont non encaissables avant l'échéance ou assujettis à des rajustements à la juste valeur.

Power Corporation est également exposée au risque de change en raison de sa participation dans China AMC. Les profits et les pertes de change liés à la conversion de sa participation dans China AMC sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Les instruments financiers de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt.

RISQUE DE PRIX

Les autres placements sont examinés périodiquement afin de déterminer s'il existe des preuves objectives de dépréciation.

Au cours de l'exercice, la Société a comptabilisé des charges pour perte de valeur sur des placements se chiffrant à 20 M\$ (90 M\$ en 2016). Au 31 décembre 2017, l'incidence d'une baisse de valeur de 5 % des autres placements se traduirait par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 69 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global.

Pargesa détient indirectement des placements importants classés comme étant disponibles à la vente. Les profits et les pertes latents sur ces placements sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Ces placements sont examinés périodiquement afin de déterminer s'il existe des preuves objectives de dépréciation.

Les instruments financiers des autres filiales ne sont pas exposés de façon importante au risque de prix.

- La direction de Lifeco surveille de près la solvabilité et les positions de fonds propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. Des liquidités supplémentaires peuvent être obtenues par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. Lifeco dispose de liquidités de 350 M\$ par l'intermédiaire de marges de crédit obtenues auprès de banques à charte canadiennes. De plus, Lifeco dispose d'une facilité de crédit de 150 M\$ par l'intermédiaire de la Great-West, d'une facilité de crédit renouvelable de 500 M\$ US auprès d'un syndicat de banques mise à la disposition de Putnam, ainsi que d'une marge de crédit de 50 M\$ US mise à la disposition de Great-West Financial.

Dans le cours normal de ses activités, Lifeco conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital lié à certains des passifs financiers de Lifeco est résumé dans le tableau suivant.

31 décembre 2017	Paiements exigibles par période						Total
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Plus de 5 ans	
Débiteures et autres instruments d'emprunt	628	–	500	–	–	4 535	5 663
Débiteures de fiducies de capital ^[1]	–	–	–	–	–	150	150
Obligations d'achat	109	74	48	19	3	–	253
Cotisations au titre des régimes de retraite	300	–	–	–	–	–	300
	1 037	74	548	19	3	4 685	6 366

[1] Le montant des paiements exigibles n'a pas été réduit afin de refléter le fait que Lifeco détient des titres de fiducies de capital d'une valeur nominale de 37 M\$ (valeur comptable de 52 M\$).

Note 21 Gestion des risques (suite)**RISQUE DE CRÉDIT**

Lifeco a mis en œuvre les politiques et les procédures suivantes pour gérer le risque de crédit :

- Des politiques en matière de placement sont mises en œuvre afin de réduire la concentration excessive dans certains émetteurs, secteurs et territoires ou certaines sociétés rattachées.
- Des limites en matière de placement précisent le seuil minimal et le seuil maximal à respecter relativement à chaque catégorie d'actif.
- Le risque de crédit est identifié à l'aide d'un système interne de classification du risque de crédit qui comprend une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur. Le classement attribué à l'interne au risque de crédit ne peut être supérieur à la meilleure notation fournie par certaines sociétés de notation indépendantes.
- Les portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examen réguliers par le comité de gestion des risques et le comité de placements du conseil d'administration de Lifeco.

- Le risque de crédit lié aux instruments dérivés est évalué trimestriellement en fonction de la conjoncture existante à la date de clôture et conformément à des pratiques jugées au moins aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation. Pour réduire le risque de crédit lié aux instruments dérivés, Lifeco établit dans ses politiques de placement des limites basées sur les notations des contreparties, et elle cherche également à obtenir des ententes de garanties, lorsqu'il est possible de le faire.
- La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à Lifeco est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque pour la réassurance de Lifeco. Pour réduire le risque de crédit lié à la réassurance, Lifeco établit des limites basées sur les notations en fonction de l'exposition nette au montant cédé, par contrepartie, et recherche une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent également les exigences à satisfaire en matière de garantie.

RISQUE DE CRÉDIT MAXIMAL

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal de Lifeco lié aux instruments financiers. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute provision pour pertes.

31 décembre	2017	2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 551	3 259
Obligations		
À la juste valeur par le biais du résultat net	89 898	88 325
Disponibles à la vente	12 347	11 478
Prêts et créances	17 959	16 970
Prêts hypothécaires	22 185	21 651
Avances consenties aux titulaires de polices	8 280	8 467
Fonds détenus par des assureurs cédants ^[1]	9 893	10 781
Actifs au titre des cessions en réassurance	5 045	5 627
Intérêts à recevoir et intérêts courus	1 334	1 310
Débiteurs	2 154	1 835
Primes en voie de recouvrement	1 159	1 166
Actifs du compte de négociation	723	516
Créances liées à des contrats de location-financement	350	273
Autres actifs financiers ^{[2][3]}	554	721
Actifs dérivés	384	528
Total du risque de crédit maximal au bilan	175 816	172 907

[1] Ce poste comprend un montant de 8 044 M\$ au 31 décembre 2017 (8 723 M\$ au 31 décembre 2016) de fonds détenus par des assureurs cédants pour lesquels Lifeco conserve le risque de crédit lié aux actifs qui couvrent les passifs cédés (se reporter à la note 6).

[2] Ce poste comprend des éléments tels que l'impôt à recevoir et divers autres actifs de Lifeco.

[3] Lifeco a reclassé certains chiffres correspondants afin de refléter la présentation actuelle (note 16).

La conclusion d'accords de garantie constitue également une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant et le type de garanties exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. La direction de Lifeco examine la valeur de la garantie, exige au besoin une garantie additionnelle et procède à une évaluation de la dépréciation, s'il y a lieu. Les garanties reçues de contreparties par Lifeco au 31 décembre 2017 relativement aux actifs dérivés s'élevaient à 77 M\$ (149 M\$ au 31 décembre 2016).

CONCENTRATIONS DU RISQUE DE CRÉDIT

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Les caractéristiques de ces débiteurs sont similaires, de sorte que des changements des conditions économiques ou politiques pourraient influencer sur leur capacité à respecter leurs obligations.

Note 21 Gestion des risques (suite)

Le tableau suivant présente la valeur comptable des obligations de Lifeco par émetteur, par secteur et par région :

31 décembre 2017	Canada	États-Unis	Europe	Total
Obligations émises ou garanties par :				
Trésor	899	263	12 452	13 614
Organismes gouvernementaux	19 322	3 570	7 557	30 449
Créances titrisées par des agences	65	1 937	21	2 023
Autres créances titrisées	2 073	5 232	1 761	9 066
Services financiers	3 872	4 070	5 493	13 435
Communications	782	1 304	1 015	3 101
Produits de consommation courante	3 159	3 714	3 238	10 111
Énergie	1 806	2 041	866	4 713
Produits industriels	1 544	3 727	1 748	7 019
Technologie	591	1 094	485	2 170
Transport	2 407	828	1 144	4 379
Services publics	7 310	4 332	4 277	15 919
Obligations à court terme	2 474	78	1 653	4 205
	46 304	32 190	41 710	120 204

31 décembre 2016	Canada	États-Unis	Europe	Total
Obligations émises ou garanties par :				
Trésor	1 422	786	10 880	13 088
Organismes gouvernementaux	18 379	3 903	6 765	29 047
Créances titrisées par des agences	100	3 685	158	3 943
Autres créances titrisées	2 392	4 293	1 875	8 560
Services financiers	3 167	3 268	5 245	11 680
Communications	634	1 336	970	2 940
Produits de consommation courante	2 799	3 305	3 224	9 328
Énergie	1 618	2 102	986	4 706
Produits industriels	1 358	3 951	1 634	6 943
Technologie	506	1 054	471	2 031
Transport	2 246	826	1 095	4 167
Services publics	6 226	4 454	4 259	14 939
Obligations à court terme	3 871	10	1 520	5 401
	44 718	32 973	39 082	116 773

Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts hypothécaires de Lifeco par région :

31 décembre 2017	Résidences unifamiliales	Résidences multifamiliales	Biens commerciaux	Total
Canada	2 139	4 163	6 840	13 142
États-Unis	-	2 190	3 257	5 447
Europe	-	413	3 183	3 596
	2 139	6 766	13 280	22 185

31 décembre 2016	Résidences unifamiliales	Résidences multifamiliales	Biens commerciaux	Total
Canada	2 075	3 709	7 108	12 892
États-Unis	-	1 895	3 274	5 169
Europe	-	383	3 207	3 590
	2 075	5 987	13 589	21 651

Note 21 Gestion des risques (suite)

QUALITÉ DE L'ACTIF

Qualité du portefeuille d'obligations 31 décembre	2017	2016
AAA	24 889	27 762
AA	32 405	29 816
A	40 328	37 787
BBB	21 449	20 116
BB ou inférieure	1 133	1 292
Total des obligations	120 204	116 773

Qualité du portefeuille de dérivés 31 décembre	2017	2016
Contrats négociés sur le marché hors cote (notations de crédit des contreparties):		
AA	135	221
A	235	288
BBB	13	16
Dérivés négociés en Bourse	1	3
Total	384	528

PRÊTS EN SOUFFRANCE QUI NE SONT PAS DÉPRÉCIÉS

Les prêts qui sont en souffrance mais qui ne sont pas considérés comme dépréciés sont des prêts dont les paiements n'ont pas été reçus aux dates prévues, mais pour lesquels la direction de Lifeco est raisonnablement assurée de recouvrer le montant total du capital et des intérêts. Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts en souffrance qui ne sont pas considérés comme dépréciés:

31 décembre	2017	2016
Moins de 30 jours	1	54
De 30 à 90 jours	-	-
Plus de 90 jours	1	2
Total	2	56

PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES FUTURES

Les données qui suivent représentent la provision pour pertes sur créances futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Ces montants s'ajoutent à la provision pour pertes sur actifs comprise dans l'actif:

31 décembre	2017	2016
Polices avec participation	1 254	1 155
Polices sans participation	1 637	1 791
	2 891	2 946

RISQUE DE MARCHÉ

RISQUE DE CHANGE

Si l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer Lifeco au risque de pertes de change non contrebalancées par des diminutions du passif. Lifeco détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de Lifeco sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des IFRS, les profits et les pertes de change liés aux investissements nets dans des établissements à

l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des fonds propres de Lifeco. Par conséquent, la valeur comptable par action et les ratios des fonds propres de Lifeco surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

Note 21 Gestion des risques (suite)

Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de change auquel Lifeco est exposée :

- Lifeco utilise certaines mesures financières, par exemple des calculs selon un taux de change constant, pour mieux observer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises.
- Les placements sont normalement effectués dans la même devise que les passifs couverts par ces placements. Les lignes directrices en matière de placement par secteur prévoient une tolérance maximale en ce qui a trait au risque non couvert lié à la non-concordance des devises.
- Dans le cas d'actifs couvrant des passifs qui ne sont pas libellés dans la même devise, Lifeco reconvertit généralement ces actifs dans la monnaie des passifs en question au moyen de contrats de change.
- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation négligeable du bénéfice net.
- Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation négligeable du bénéfice net.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel Lifeco est exposée :

- Lifeco utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- Lorsque ces produits accordent des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (rentes, régimes de retraite et demandes d'indemnisation relatives à l'assurance-invalidité indexés en fonction de l'inflation), Lifeco investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but de couvrir le montant réel de ses flux de trésorerie liés au passif. Lifeco bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.
- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe ou des biens immobiliers dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsque aucun actif ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie des placements sont effectués dans des titres de participation et les autres sont appariés en fonction de la durée. En l'absence de placements permanents convenables, on a recours, au besoin, à des instruments de couverture pour réduire les risques de pertes attribuables à la fluctuation des taux d'intérêt. Dans la mesure où il y a appariement de ces flux de trésorerie, on obtient une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt et toute variation de la juste valeur de l'actif sera compensée par une variation semblable de la juste valeur du passif.

- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie cessent avant le versement prévu des prestations, ou dans des titres de participation, tel qu'il est indiqué ci-dessous.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille et des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la MCAB pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de rendement de l'actif qui les couvre, aux titres à revenu fixe, aux fonds propres et à l'inflation. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des taux de réinvestissement futurs et de l'inflation (en supposant qu'il y ait corrélation) et incluent des marges servant à couvrir les écarts défavorables, déterminées conformément aux normes de la profession. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou d'une détérioration future des hypothèses les plus probables et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les flux de trésorerie projetés des instruments à revenu fixe utilisés dans les calculs actuariels sont réduits afin de prendre en compte des pertes éventuelles pour rendement insuffisant de l'actif. La réduction du taux de rendement net réel s'est établie en moyenne à 0,13 % (0,14 % en 2016). Les pertes sur créances futures sur les actifs sont évaluées en fonction de la qualité de crédit du portefeuille d'actifs sous-jacents.

Le risque de réinvestissement est évalué au moyen d'un certain nombre de scénarios de taux d'intérêt qui prévoient l'augmentation, la diminution et la variation des taux. La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen annuel exhaustif. Une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence importante sur la fourchette des taux d'intérêt qui, de l'avis de Lifeco, devraient être couverts par les provisions. Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par Lifeco.

La provision totale relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios prescrits par l'Institut canadien des actuaires qui suivent :

- Aux 31 décembre 2017 et 2016, une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits se serait traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se seraient compensées, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net.
- Aux 31 décembre 2017 et 2016, une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits se serait traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se seraient compensées, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net.

Note 21 Gestion des risques (suite)

Une autre façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires d'une modification de 1 % de la fourchette des taux d'intérêt qui, selon Lifeco, devraient être couverts par ces provisions sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. L'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution immédiate de 1 % des taux de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions se présente comme suit :

31 décembre	2017		2016	
	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Variation des taux d'intérêt				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(215)	720	(202)	677
Augmentation (diminution) du bénéfice net	150	(523)	149	(491)

RISQUE DE PRIX

Afin d'atténuer le risque de prix, les lignes directrices en matière de politiques de placement de Lifeco prévoient le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies.

Les risques associés aux garanties liées aux fonds distincts ont été atténués au moyen d'un programme de couverture des garanties de retrait minimum à vie, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme standardisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux. En ce qui a trait aux polices comportant des garanties liées aux fonds distincts, Lifeco calcule généralement les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon un niveau d'espérance conditionnelle unilatérale de 75 (ECU 75). En d'autres mots, Lifeco calcule les passifs relatifs aux contrats d'assurance afin qu'ils soient suffisants pour couvrir une perte moyenne dans la tranche de 25 % la plus défavorable de la répartition des risques.

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont soutenus par des immeubles de placement, des actions ordinaires et des titres de participation non cotés en Bourse, notamment des produits de fonds distincts et des produits assortis de flux de trésorerie d'une durée indéterminée. Ces passifs fluctuent généralement en fonction des valeurs des actions et leur montant pourrait varier en conséquence. Le tableau suivant présente de l'information sur les répercussions attendues d'une augmentation de 10 % ou d'une diminution de 10 % des valeurs des actions :

31 décembre	2017		2016	
	Augmentation de 10 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Diminution de 10 %
Variation des valeurs des actions				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(58)	109	(51)	61
Augmentation (diminution) du bénéfice net	48	(85)	43	(50)

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur les moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif. Le tableau suivant présente de l'information sur les répercussions attendues d'une augmentation de 1 % ou d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables :

31 décembre	2017		2016	
	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement des actions				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation	(542)	591	(504)	552
Augmentation (diminution) du bénéfice net	439	(470)	407	(438)

Note 21 Gestion des risques (suite)

FINANCIÈRE IGM

Le conseil d'administration d'IGM supervise la gestion de ses risques et s'acquitte de son mandat par l'intermédiaire de divers comités.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Les pratiques de gestion des liquidités d'IGM comprennent :

- Le maintien d'actifs liquides et de marges de crédit afin de répondre aux besoins de liquidités à court terme.
- La présence de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités.
- La présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière.
- L'évaluation, sur une base régulière, de la conjoncture des marchés financiers et de la capacité d'IGM à obtenir du financement provenant des banques et des marchés financiers.
- Les efforts continus en vue de la diversification et de l'augmentation des sources de financement hypothécaire à long terme.
- La supervision des liquidités par la direction et les comités du conseil d'administration d'IGM.

Le financement des commissions versées à la vente de fonds d'investissement constitue une exigence clé en matière de liquidités pour IGM. Les commissions versées à la vente de fonds d'investissement continuent d'être financées au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

IGM conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence collatérale dérivée liée aux activités bancaires hypothécaires. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, les prêts hypothécaires résidentiels sont vendus à des tiers, y compris à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes ainsi qu'au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (TH LNH), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (Programme des OHC).

Certaines filiales d'IGM sont des émetteurs autorisés de TH LNH et des vendeurs autorisés dans le cadre du Programme des OHC. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme des OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du capital remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal.

IGM maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes.

Les échéances contractuelles de certains passifs d'IGM se présentaient comme suit :

31 décembre 2017	Paiements exigibles par période				Total
	Payables à vue	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Instruments financiers dérivés	-	7	21	-	28
Dépôts et certificats	490	6	7	2	505
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	-	1 193	6 357	46	7 596
Déventures	-	150	375	1 650	2 175
Cotisations au titre des régimes de retraite	-	47	-	-	47
Total des échéances contractuelles	490	1 403	6 760	1 698	10 351

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, IGM dispose de marges de crédit qui constituent des sources de liquidités. Les marges de crédit d'IGM auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 825 M\$ au 31 décembre 2017, soit le même montant qu'au 31 décembre 2016. Les marges de crédit au 31 décembre 2017 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M\$ (650 M\$ en 2016) et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$ (175 M\$ en 2016). IGM a prélevé des montants sur ses marges de crédit non engagées par le passé. Cependant, toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive des banques. Aux 31 décembre 2017 et 2016, IGM n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

La situation d'IGM en matière de liquidités et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2016.

RISQUE DE CRÉDIT

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que les dérivés d'IGM sont assujettis au risque de crédit. IGM examine de façon continue ses pratiques en matière de gestion des risques de crédit pour en évaluer l'efficacité.

Au 31 décembre 2017, la trésorerie et les équivalents de trésorerie d'IGM, totalisant 967 M\$ (611 M\$ en 2016), étaient composés de soldes de trésorerie de 88 M\$ (85 M\$ en 2016) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 879 M\$ (526 M\$ en 2016). Les équivalents de trésorerie étaient constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 240 M\$ (44 M\$ en 2016), de bons du Trésor et de billets du gouvernement provincial de 253 M\$ (197 M\$ en 2016), d'acceptations bancaires et d'autres billets à court terme émis par des banques à charte canadiennes de 351 M\$ (247 M\$ en 2016), ainsi que de papier commercial de société à notation élevée de 35 M\$ (38 M\$ en 2016). IGM gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique en matière de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. IGM évalue régulièrement les notations de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Note 21 Gestion des risques (suite)

Au 31 décembre 2017, des prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 7,8 G\$ (8,0 G\$ en 2016), comptabilisés dans le bilan d'IGM, comprenaient des prêts d'un montant de 7,5 G\$ (7,6 G\$ en 2016) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 287 M\$ (340 M\$ en 2016) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 26 M\$ (29 M\$ en 2016) liés aux activités d'intermédiaire d'IGM. IGM gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- Le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- Sa capacité de gestion des prêts;
- L'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par IGM;
- Sa pratique de montage de prêts hypothécaires utilisant uniquement son propre réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers du Groupe Investors, dans le cadre du plan financier exhaustif d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également restreint par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément au programme des TH LNH, totalisant 4,5 G\$ (4,9 G\$ en 2016), IGM a l'obligation d'effectuer un paiement ponctuel de capital et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, le programme des TH LNH exige que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, totalisant 3,1 G\$ (2,7 G\$ en 2016), se limite à des montants détenus dans des comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait respectivement à 70 M\$ (55 M\$ en 2016) et à 42 M\$ (45 M\$ en 2016) au 31 décembre 2017. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans les bilans, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans les bilans et seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires. Ce risque est aussi atténué au moyen d'une assurance, car 16,4 % des prêts hypothécaires détenus dans des fiducies de PCAA étaient assurés au 31 décembre 2017 (29,1 % en 2016).

Au 31 décembre 2017, une proportion de 65,5 % (73,9 % en 2016) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan étaient assurés. Au 31 décembre 2017, les prêts hypothécaires dépréciés liés à ces portefeuilles se chiffraient à 3 M\$ (3 M\$ en 2016). Au 31 décembre 2017, les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours liés à ces portefeuilles s'établissaient à 1 M\$ (1 M\$ en 2016).

IGM conserve également certains éléments du risque de crédit lié aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan d'IGM, puisque IGM a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

IGM évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la provision collective pour pertes sur créances.

La provision collective pour pertes sur créances d'IGM se chiffrait à 1 M\$ au 31 décembre 2017 (1 M\$ en 2016), et la direction d'IGM considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes sur créances liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique de la performance en matière de crédit et les tendances récentes; ii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iii) la simulation régulière de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition d'IGM au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2016.

IGM est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée dans la section Risque de marché ci-dessous.

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, IGM est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés d'IGM sont gérées conformément à sa politique de placement, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux produits dérivés qui sont en position de profit, d'un montant de 34 M\$ (41 M\$ en 2016), ne tient pas compte des conventions de compensation ni des arrangements de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des conventions de compensation et des arrangements de garantie, y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, se chiffrait à 1 M\$ au 31 décembre 2017 (3 M\$ en 2016). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction d'IGM estime que son risque de crédit global lié aux dérivés n'était pas important au 31 décembre 2017. La façon de gérer le risque de crédit lié aux dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2016.

Note 21 Gestion des risques (suite)**RISQUE DE MARCHÉ****RISQUE DE CHANGE**

IGM est exposée au risque de change en raison de ses investissements dans Personal Capital Corporation et China AMC.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

IGM est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

IGM gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I, comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme des OHC, IGM a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme des OHC, IGM a conclu un swap en vertu duquel elle a le droit de recevoir des rendements du capital sur les prêts hypothécaires réinvestis et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 31 décembre 2017, ce swap avait une juste valeur positive de 4 M\$ (juste valeur négative de 23 M\$ en 2016) et une valeur notionnelle en cours de 1,2 G\$ (1,0 G\$ en 2016). IGM conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque lié à une diminution des taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement. Au 31 décembre 2017, la juste valeur négative de ces swaps totalisait 4 M\$ (30 M\$ en 2016) sur un montant notionnel en cours de 1,9 G\$ (2,1 G\$ en 2016). La juste valeur nette de ces swaps comptabilisée dans le bilan était de nil au 31 décembre 2017 (7 M\$ en 2016) et leur montant notionnel en cours s'élevait à 3,1 G\$ au 31 décembre 2017 (3,1 G\$ en 2016).

- IGM est également exposée à l'incidence que les variations des taux d'intérêt pourraient avoir sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée ou qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés auprès de sources de financement à long terme. IGM conclut des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires détenus par IGM en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. La juste valeur de ces swaps était de 1 M\$ (nil en 2016) sur un montant notionnel en cours de 137 M\$ au 31 décembre 2017 (123 M\$ en 2016).

Au 31 décembre 2017, une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net aurait donné lieu à une augmentation d'approximativement 1 M\$ (presque nil en 2016). L'exposition d'IGM au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2016.

RISQUE DE PRIX

IGM est exposée au risque de prix sur ses titres de participation, qui sont classés comme disponibles à la vente ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

IGM parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, IGM a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

RISQUES LIÉS À L'ACTIF GÉRÉ

Les risques liés au rendement des marchés des actions, aux fluctuations des taux d'intérêt et aux variations des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien peuvent avoir une incidence importante sur le volume et la composition de l'actif géré. Ces variations de l'actif géré ont une incidence directe sur les résultats d'IGM.

Note 22 Charges d'exploitation et frais administratifs

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Salaires et autres avantages du personnel	4 018	4 067
Frais généraux et administratifs	2 731	3 101
Amortissements et pertes de valeur	396	381
Taxes sur les primes	463	411
Perte sur les actifs détenus en vue de la vente [note 9]	202	-
Charges de restructuration et autres charges	450	63
	8 260	8 023

CHARGES DE RESTRUCTURATION ET AUTRES CHARGES**LIFECO - TRANSFORMATION DE L'EXPLOITATION CANADIENNE**

En 2017, Lifeco a comptabilisé une charge de restructuration liée au plan de transformation de son exploitation canadienne de 215 M\$ avant impôt présentée au titre des charges d'exploitation et frais administratifs des états des résultats. Cette restructuration concerne les activités visant la réduction prévue des charges et le réalignement organisationnel dont l'objectif est de répondre à l'évolution des besoins et des attentes des clients au Canada.

La réduction des charges porte sur la diminution des coûts au sein de l'exploitation canadienne et des services généraux de Lifeco, principalement au moyen d'une réduction de l'effectif, de la résiliation de certains contrats de location et de la dépréciation des systèmes d'information. Au 31 décembre 2017, le solde de la provision au titre des charges de restructuration s'élevait à 120 M\$ et était comptabilisé dans les autres passifs.

IGM

En 2017, IGM a mis en place un certain nombre d'initiatives visant à améliorer son efficacité opérationnelle, ce qui a donné lieu à des charges de restructuration et autres charges de 191 M\$.

Note 23 Charges financières

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Intérêts sur les débetures et autres instruments d'emprunt	464	442
Intérêts sur les débetures de fiducies de capital	11	11
Autres	37	37
	512	490

Note 24 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi**CARACTÉRISTIQUES, CAPITALISATION ET RISQUE**

La Société et ses filiales offrent des régimes de retraite à prestations définies capitalisés à certains employés et conseillers ainsi que des régimes complémentaires de retraite non capitalisés à l'intention de certains employés. Les filiales de la Société offrent également des régimes de retraite à cotisations définies aux employés et aux conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Pour la plupart des régimes, les participants actifs assument une part du coût au moyen de cotisations à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes et en supposant que les régimes sont toujours en vigueur. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes non entièrement capitalisés sont soutenues par l'actif de la Société ou de ses filiales, selon le cas.

Les régimes à prestations définies importants des filiales de Lifeco et d'IGM n'acceptent pas de nouveaux participants. Les nouveaux employés ne sont admissibles qu'aux prestations en vertu des régimes à cotisations définies. Ainsi, l'exposition au titre des régimes à prestations définies continuera de s'atténuer au cours des exercices à venir.

Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après le cumul des cotisations des employés et de l'employeur. Les cotisations correspondent à un pourcentage du salaire annuel des employés et peuvent être assujetties à certaines conditions d'acquisition.

La Société et ses filiales offrent également aux employés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi non capitalisées. Les obligations pour ces prestations sont soutenues par l'actif de la Société ou de ses filiales, selon le cas.

La Société et ses filiales ont des comités de retraite et de prestations, ou des accords fiduciaires, en ce qui a trait à la supervision de leurs régimes de prestations. Les régimes sont suivis de façon continue afin d'évaluer les politiques en matière de prestations, de capitalisation et de placement ainsi que la situation financière et les obligations de capitalisation. Les changements importants aux régimes de prestations requièrent une approbation.

La politique de capitalisation de la Société et de ses filiales en ce qui a trait aux régimes de retraite capitalisés prévoit des cotisations annuelles d'un montant égal ou supérieur aux exigences posées par les règlements applicables et les dispositions qui régissent la capitalisation des régimes. Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des prestations définies, la Société et ses filiales déterminent s'il existe un avantage économique sous forme de possibles réductions des contributions futures, de la valeur actualisée des charges futures à payer à partir du régime ou encore sous forme d'un remboursement des excédents du régime, lorsque les règlements applicables et les dispositions des régimes le permettent.

En raison de leur conception, les régimes à prestations définies exposent la Société et ses filiales aux risques auxquels ces régimes font normalement face, tels que le rendement des placements, les variations des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, la longévité des participants aux régimes et l'inflation future. La gestion du risque lié aux régimes et aux prestations de retraite s'effectue au moyen d'un suivi régulier des régimes, de la réglementation applicable et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Société et de ses filiales.

Note 24 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)**ACTIF DES RÉGIMES, OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS ET SITUATION DE CAPITALISATION**

31 décembre	2017		2016	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DE L'ACTIF DES RÉGIMES				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	7 104	-	6 963	-
Produits d'intérêts	241	-	257	-
Cotisations de l'employé	22	-	25	-
Cotisations de l'employeur ^[1]	297	24	168	22
Rendement réel de l'actif supérieur aux produits d'intérêts	337	-	258	-
Prestations versées	(382)	(24)	(314)	(22)
Règlement	-	-	(19)	-
Frais administratifs	(9)	-	(14)	-
Fluctuations des taux de change et autres	87	-	(220)	-
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	7 697	-	7 104	-
VARIATION DE L'OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES				
Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice	8 424	506	8 038	510
Coût des services rendus au cours de la période	178	4	167	5
Cotisations de l'employé	22	-	25	-
Coût financier	285	19	297	22
Écarts actuariels liés aux éléments suivants:				
Modifications des hypothèses économiques	414	18	544	13
Modifications des hypothèses démographiques	1	(9)	(12)	(8)
Découlant des résultats techniques liés aux participants	12	(1)	(35)	(1)
Prestations versées	(382)	(24)	(314)	(22)
Coût des services passés et modifications des régimes	(53)	(1)	6	(4)
Règlement	-	-	(19)	(1)
Réduction ^[2]	(34)	1	(14)	(7)
Fluctuations des taux de change et autres	78	(2)	(259)	(1)
Obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	8 945	511	8 424	506
SITUATION DE CAPITALISATION				
Déficit	(1 248)	(511)	(1 320)	(506)
Montant non comptabilisé en raison du plafond de l'actif (voir ci-dessous)	(92)	-	(91)	-
Passif au titre des prestations constituées	(1 340)	(511)	(1 411)	(506)

[1] Comprend une cotisation non récurrente d'une filiale de 66 M\$ au titre de services passés en 2017.

[2] L'incidence des réductions et des indemnités de cessation d'emploi découlant de la transformation de l'exploitation canadienne de Lifeco a été comptabilisée au titre des charges de restructuration et n'est pas comprise dans la charge au titre des prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi.

L'obligation totale au titre des prestations définies des régimes de retraite s'établit comme suit:

31 décembre	2017	2016
Régimes capitalisés en totalité ou en partie	8 274	7 776
Régimes non capitalisés	671	648

Note 24 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Le montant net de l'actif (du passif) au titre des prestations constituées est présenté dans les états financiers comme suit :

	2017			2016		
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Total	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Total
31 décembre						
Actif au titre des prestations de retraite [note 9]	193	-	193	214	-	214
Passif au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi [note 15]	(1 533)	(511)	(2 044)	(1 625)	(506)	(2 131)
Passif au titre des prestations constituées	(1 340)	(511)	(1 851)	(1 411)	(506)	(1 917)

Aux termes de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) 14, *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction*, la Société et ses filiales doivent déterminer si l'actif au titre du régime de retraite leur donne un avantage économique sous forme de réductions de contributions futures,

de la valeur actualisée des charges futures à payer à partir du régime ou de remboursements des excédents du régime. Si ce n'est pas le cas, le bilan doit présenter un « plafond de l'actif ». Le tableau suivant présente une ventilation des variations du plafond de l'actif :

	2017	2016
31 décembre		
Plafond de l'actif au début de l'exercice	91	83
Intérêts sur le plafond de l'actif au début de l'exercice	4	3
Variation du plafond de l'actif	(3)	5
Plafond de l'actif à la fin de l'exercice	92	91

CHARGE AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET DES AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

	2017		2016	
	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
31 décembre				
Coût des services rendus au cours de la période au titre des prestations définies	178	4	167	5
Coût financier, montant net	48	19	43	22
Coût des services passés, modifications des régimes et réductions ^[1]	(71)	(1)	(8)	(11)
Frais administratifs	9	-	14	-
Coût des services rendus au cours de la période au titre des cotisations définies	77	-	69	-
Charge comptabilisée en résultat net	241	22	285	16
Écarts actuariels comptabilisés	427	8	497	4
Rendement de l'actif supérieur aux produits d'intérêts	(337)	-	(258)	-
Variation du plafond de l'actif	(3)	-	5	-
Charge comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global	87	8	244	4
Total de la charge	328	30	529	20

[1] IGM peut, à son gré, augmenter de temps à autre certaines prestations versées aux participants retraités du régime. En vertu de sa politique précédente, IGM avait accordé des augmentations de prestations presque chaque année et l'obligation comportait une estimation des augmentations futures. IGM ne prévoit pas accorder d'augmentations de prestations dans un avenir prévisible. Par conséquent, IGM a réévalué son obligation au titre des prestations définies en 2017 et a comptabilisé une réduction de 50 M\$ de son obligation comme une diminution de la charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi.

En 2017, la Société et ses filiales ont enregistré des pertes actuarielles de 2 M\$ (gains actuariels de 1 M\$ en 2016) liés aux réévaluations de régimes de retraite qui ne sont pas incluses dans le tableau ci-dessus. Ce montant représente la quote-part des écarts actuariels au titre des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées.

Note 24 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)**RÉPARTITION DE L'ACTIF PAR PRINCIPALES CATÉGORIES, PONDÉRÉE PAR L'ACTIF DES RÉGIMES**

31 décembre Pourcentage [%]	Régimes de retraite à prestations définies	
	2017	2016
Titres de participation	45	48
Titres d'emprunt	43	41
Autres actifs	12	11
	100	100

Aucun actif des régimes n'est investi directement dans les titres de la Société ou des filiales. L'actif des régimes de Lifeco comprend des placements dans des fonds distincts et d'autres fonds gérés par des filiales de Lifeco qui s'élevaient à 5 694 M\$ au 31 décembre 2017 (5 241 M\$ au 31 décembre 2016), dont une tranche de 5 616 M\$ (5 176 M\$ au 31 décembre 2016) était incluse

dans les bilans. L'actif des régimes ne comprend pas d'immeubles ou d'autres actifs utilisés par Lifeco. L'actif des régimes d'IGM est investi dans les fonds communs de placement de celle-ci. Une tranche de l'actif des régimes de Power Corporation et de la Financière Power est investie dans des fonds distincts gérés par une filiale de Lifeco.

INFORMATIONS SUR L'OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES**PARTIE DE L'OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES ASSUJETTIE AUX AUGMENTATIONS FUTURES DE LA RÉMUNÉRATION**

31 décembre	2017		2016	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Obligation au titre des prestations excluant la croissance future de la rémunération	8 148	511	7 665	506
Incidence de la croissance future présumée de la rémunération	797	-	759	-
Obligation au titre des prestations définies	8 945	511	8 424	506

RÉPARTITION DE L'OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES EN FONCTION DU STATUT DES PARTICIPANTS AUX RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

31 décembre Pourcentage [%]	2017		2016	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Employés en service	39	27	45	27
Participants avec droits acquis différés	23	-	17	-
Employés retraités	38	73	38	73
Total	100	100	100	100
Durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies [en années]	18,1	12,8	18,4	13,1

RENSEIGNEMENTS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les cotisations de l'employeur prévues pour l'exercice 2018 sont les suivantes :

	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Régimes à prestations définies capitalisés (en totalité ou en partie)	241	-
Régimes à prestations définies non capitalisés	26	25
Régimes à cotisations définies	89	-
Total	356	25

Note 24 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)**HYPOTHÈSES ACTUARIELLES ET SENSIBILITÉS****HYPOTHÈSES ACTUARIELLES**

31 décembre Pourcentage [%]	2017		2016	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Fourchette de taux d'actualisation				
Pour le calcul du coût des prestations	3,2 - 4,1	3,7 - 4,1	3,8 - 4,3	3,9 - 4,3
Pour le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	3,1 - 3,7	3,5 - 3,8	3,2 - 4,1	3,7 - 4,1
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul du coût des prestations ^[1]				
Taux d'actualisation	3,4	3,9	3,9	4,1
Taux de croissance de la rémunération	3,2	-	3,2	-
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice ^[1]				
Taux d'actualisation	3,2	3,6	3,4	3,8
Taux de croissance de la rémunération	3,1	-	3,2	-
Taux tendanciels moyens pondérés du coût des soins de santé ^[1]				
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé		5,2		5,3
Taux tendanciel final du coût des soins de santé		4,5		4,4
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint		2029		2029

[1] Données pondérées selon les obligations de chaque régime.

APERÇU DE L'ESPÉRANCE DE VIE EN FONCTION DES HYPOTHÈSES À L'ÉGARD DE LA MORTALITÉ

31 décembre	2017		2016	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Espérance de vie moyenne pondérée en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité ^[1] :				
Hommes				
65 ans au cours de l'exercice	22,9	22,5	22,8	22,4
65 ans pour ceux qui ont 35 ans au cours de l'exercice	25,0	24,1	24,9	24,0
Femmes				
65 ans au cours de l'exercice	24,8	24,9	24,7	24,7
65 ans pour celles qui ont 35 ans au cours de l'exercice	26,8	26,3	26,6	26,1

[1] Données pondérées selon les obligations de chaque régime.

Les hypothèses quant à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies. La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines marges liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Ces hypothèses ont été appliquées par la Société et ses filiales en tenant compte de l'espérance de vie moyenne, y compris des marges liées aux améliorations futures au chapitre de la longévité, le cas échéant, et reflètent les variations de facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles reconnues. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Note 24 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

INCIDENCE DES VARIATIONS DES HYPOTHÈSES SUR L'OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES

31 décembre 2017	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Régimes de retraite à prestations définies:		
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(1 394)	1 798
Incidence de la variation du taux d'augmentation de la rémunération	346	(302)
Incidence de la variation du taux d'inflation	661	(595)
Autres avantages postérieurs à l'emploi:		
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(58)	71
Incidence de la variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	54	(44)

Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction serait à prévoir entre certaines des hypothèses et, par conséquent, l'analyse de sensibilité présentée peut ne pas être représentative de la modification réelle.

Note 25 Instruments financiers dérivés

Pour se protéger contre les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change et des risques de marché dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours, comme utilisateurs finals, à divers instruments financiers dérivés. Les contrats sont négociés en Bourse ou sur le marché hors coté avec des contreparties qui sont des intermédiaires financiers ayant une réputation de solvabilité.

Le tableau suivant présente un résumé du portefeuille des instruments financiers dérivés de la Société et de ses filiales aux 31 décembre:

31 décembre 2017	Montant nominal de référence				Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total		
DÉRIVÉS NON DÉSIGNÉS COMME COUVERTURES AUX FINS COMPTABLES						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	1 599	2 299	1 848	5 746	145	80
Options achetées	46	202	59	307	50	50
Contrats à terme standardisés - achat	17	8	-	25	-	-
Contrats à terme standardisés - vente	43	9	-	52	-	-
	1 705	2 518	1 907	6 130	195	130
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	955	-	-	955	10	7
Swaps de devises	338	2 004	8 286	10 628	198	(930)
	1 293	2 004	8 286	11 583	208	(923)
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	95	-	-	95	-	(1)
Contrats à terme standardisés - achat	13	-	-	13	-	-
Contrats à terme standardisés - vente	626	-	-	626	1	(1)
Autres contrats à terme de gré à gré	93	-	-	93	-	-
	827	-	-	827	1	(2)
	3 825	4 522	10 193	18 540	404	(795)
COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	-	-	407	407	10	10
Contrats de change						
Swaps de devises	500	-	-	500	-	(123)
Autres contrats dérivés						
Contrats à terme de gré à gré et swaps de rendement total	19	36	-	55	10	10
	519	36	407	962	20	(103)
COUVERTURES D'INVESTISSEMENTS NETS						
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	-	475	-	475	-	(42)
	4 344	5 033	10 600	19 977	424	(940)

Note 25 Instruments financiers dérivés (suite)

31 décembre 2016	Montant nominal de référence				Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total		
DÉRIVÉS NON DÉSIGNÉS COMME COUVERTURES AUX FINS COMPTABLES						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	2 151	2 256	1 787	6 194	211	132
Options achetées	39	194	85	318	49	49
Contrats à terme standardisés - achat	2	9	-	11	-	-
Contrats à terme standardisés - vente	70	28	-	98	-	-
	2 262	2 487	1 872	6 621	260	181
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	1 089	-	-	1 089	3	(7)
Swaps de devises	428	1 987	7 199	9 614	228	(1 265)
Options achetées	467	-	-	467	-	-
	1 984	1 987	7 199	11 170	231	(1 272)
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	81	-	-	81	2	2
Contrats à terme standardisés - achat	11	-	-	11	-	-
Contrats à terme standardisés - vente	609	-	-	609	2	1
Autres contrats à terme de gré à gré	103	-	-	103	-	-
	804	-	-	804	4	3
	5 050	4 474	9 071	18 595	495	(1 088)
COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	-	-	432	432	42	42
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	318	-	-	318	-	(4)
Swaps de devises	1 000	500	-	1 500	-	(436)
Autres contrats dérivés						
Contrats à terme de gré à gré et swaps de rendement total	16	33	-	49	4	2
	1 334	533	432	2 299	46	(396)
COUVERTURES D'INVESTISSEMENTS NETS						
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	450	49	-	499	32	6
COUVERTURES DE LA JUSTE VALEUR						
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	33	-	-	33	-	(1)
	6 867	5 056	9 503	21 426	573	(1 479)

Le montant assujéti au risque de crédit maximal est limité à la juste valeur actuelle des instruments en situation de profit. Le risque de crédit maximal correspond au coût total de tous les contrats sur produits dérivés qui présentent une valeur positive et ne reflète pas les pertes réelles ou prévues. La juste valeur totale représente le montant total que la Société et ses filiales recevraient (ou paieraient) si elles mettaient un terme à toutes les ententes à la fin de l'exercice.

Toutefois, cela ne représenterait ni un profit ni une perte pour la Société et ses filiales étant donné que les instruments dérivés relatifs à certains actifs et passifs créent une position compensatoire du profit ou de la perte.

Au 31 décembre 2017, Lifeco a reçu de contreparties des actifs de 77 M\$ (159 M\$ en 2016) en garantie de certains dérivés.

Note 25 Instruments financiers dérivés (suite)

CONTRATS DE TAUX D'INTÉRÊT

Des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme standardisés et des options sont utilisés dans le cadre d'un portefeuille d'actifs pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités d'investissement et aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur les activités bancaires hypothécaires et les activités d'intermédiaire. Les contrats de swap de taux d'intérêt exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans que ne soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés.

Les options d'achat permettent à la Société et à ses filiales de conclure des swaps assortis de versements à taux fixe préétablis sur une période déterminée à la date d'exercice. Les options d'achat sont utilisées dans la gestion des fluctuations des paiements d'intérêts futurs découlant de la variation des taux d'intérêt crédités et de la variation potentielle connexe des flux de trésorerie en raison des rachats. Les options d'achat sont aussi utilisées pour couvrir les garanties de taux minimal.

CONTRATS DE CHANGE

Des swaps de devises sont utilisés conjointement avec d'autres placements pour gérer le risque de change lié aux activités d'investissement et aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. En vertu de ces contrats, les montants de capital ainsi que les versements d'intérêts à taux fixes ou à taux variables peuvent être échangés dans des devises différentes. La Société et ses filiales peuvent également conclure certains contrats de change à terme pour couvrir le passif relatif à certains produits, de même que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les flux de trésorerie et les autres placements. Il n'y avait aucune tranche inefficace des couvertures des flux de trésorerie en 2017.

AUTRES CONTRATS DÉRIVÉS

Des swaps sur indices, des contrats à terme standardisés et des options sont utilisés afin de couvrir le passif relatif à certains produits. Les swaps sur indice sont aussi utilisés comme substituts d'instruments de trésorerie et sont utilisés de temps à autre pour couvrir le risque de marché lié à certains honoraires. Des options de vente de titres de participation sont utilisées pour gérer l'incidence éventuelle du risque de crédit découlant des replis importants observés sur certains marchés boursiers.

Des contrats à terme de gré à gré et des swaps de rendement total sont utilisés pour gérer l'exposition aux fluctuations du rendement total des actions ordinaires liées à des accords de rémunération différée. Les contrats à terme de gré à gré et les swaps de rendement total nécessitent l'échange de versements contractuels nets périodiquement ou à l'échéance, sans l'échange du notionnel sur lequel les versements sont fondés. Certains de ces instruments ne sont pas désignés comme instruments de couverture. La variation de la juste valeur des instruments non désignés comme des instruments de couverture est comptabilisée dans les charges d'exploitation et frais administratifs des états des résultats.

CONVENTIONS-CADRES DE COMPENSATION EXÉCUTOIRE OU ACCORDS SIMILAIRES

La Société et ses filiales ont recours à des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association (l'ISDA) dans la négociation de dérivés sur le marché hors cote. La Société et ses filiales reçoivent et donnent des garanties conformément aux annexes sur le soutien du crédit qui font partie des conventions-cadres de l'ISDA. Ces conventions-cadres ne satisfont pas aux critères de compensation aux bilans puisqu'elles donnent un droit de compensation qui est exécutoire uniquement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les dérivés négociés en Bourse assujettis à des conventions de compensation de dérivés conclus avec des Bourses et des chambres de compensation ne sont pas assortis de clauses de compensation en cas de défaillance. Le tableau ci-dessous exclut la marge initiale puisque celle-ci deviendrait alors une composante d'un processus de règlement collectif.

Les prises en pension de titres de Lifeco font également l'objet de droits de compensation en cas de défaillance. Ces transactions et ces accords comprennent des conventions-cadres de compensation qui prévoient la compensation des obligations de paiement entre Lifeco et ses contreparties en cas de défaillance.

Note 25 Instruments financiers dérivés (suite)

Les informations fournies ci-dessous montrent l'incidence potentielle, sur les bilans, des instruments financiers qui ont été présentés à leur montant brut lorsqu'il existe un droit de compensation dans certaines circonstances qui ne sont pas admissibles à la compensation dans les bilans.

31 décembre 2017	Montant brut des instruments financiers présenté dans le bilan	Montants connexes non compensés dans le bilan		Exposition nette
		Position de compensation de la contrepartie ^[1]	Garanties financières reçues ou versées ^[2]	
Instruments financiers (actifs)				
Instruments financiers dérivés	424	(359)	(26)	39
Prises en pension de titres ^[3]	29	-	(29)	-
	453	(359)	(55)	39
Instruments financiers (passifs)				
Instruments financiers dérivés	1 364	(359)	(359)	646
	1 364	(359)	(359)	646

31 décembre 2016	Montant brut des instruments financiers présenté dans le bilan	Montants connexes non compensés dans le bilan		Exposition nette
		Position de compensation de la contrepartie ^[1]	Garanties financières reçues ou versées ^[2]	
Instruments financiers (actifs)				
Instruments financiers dérivés	573	(379)	(131)	63
	573	(379)	(131)	63
Instruments financiers (passifs)				
Instruments financiers dérivés	2 052	(379)	(403)	1 270
	2 052	(379)	(403)	1 270

[1] Comprend les montants des contreparties comptabilisés dans les bilans lorsque la Société et ses filiales ont une position de compensation potentielle (tel qu'il est décrit plus haut), mais qu'elles ne satisfont pas aux critères de compensation aux bilans, à l'exclusion des garanties.

[2] Les garanties financières présentées dans le tableau ci-dessus excluent le surdimensionnement et, pour les dérivés négociés en Bourse, la marge initiale. Les garanties financières reçues relativement aux prises en pension de titres sont détenues par des tiers. Le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 77 M\$ (159 M\$ au 31 décembre 2016). Un montant de 29 M\$ (nil au 31 décembre 2016) a été reçu à l'égard de prises en pension de titres et un montant de 437 M\$ (475 M\$ au 31 décembre 2016) a été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés.

[3] Les actifs liés aux prises en pension de titres sont compris dans les obligations dans les bilans.

Note 26 Évaluation de la juste valeur

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés ou présentés à la juste valeur de la Société, y compris leur niveau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, calculées à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites dans le Résumé des principales méthodes comptables (note 2) et ci-dessous. La juste valeur est fondée sur les estimations de la direction et elle est généralement calculée selon les données sur le marché à un moment précis. Cette valeur peut ne pas refléter la juste valeur future. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes ainsi que des éléments importants

sur lesquels il convient de poser un jugement. Le tableau présente de façon distincte les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente et ceux présentés à la juste valeur.

Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Les éléments exclus sont : la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dividendes, les intérêts à recevoir et les débiteurs, les avances consenties aux titulaires de polices, certains autres actifs financiers, les créditeurs, les dividendes et les intérêts à verser, et certains autres passifs financiers.

31 décembre 2017	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur
ACTIFS					
Actifs comptabilisés à la juste valeur					
Obligations					
À la juste valeur par le biais du résultat net	89 824	-	89 759	65	89 824
Disponibles à la vente	12 807	-	12 807	-	12 807
Prêts hypothécaires					
À la juste valeur par le biais du résultat net	340	-	340	-	340
Actions					
À la juste valeur par le biais du résultat net	8 194	7 949	1	244	8 194
Disponibles à la vente	1 617	775	10	832	1 617
Immeubles de placement	4 851	-	-	4 851	4 851
Fonds détenus par des assureurs cédants	7 938	132	7 806	-	7 938
Instruments dérivés	424	1	411	12	424
Autres actifs	892	503	389	-	892
	126 887	9 360	111 523	6 004	126 887
Actifs présentés à la juste valeur					
Obligations					
Prêts et créances	17 959	-	19 365	105	19 470
Prêts hypothécaires					
Prêts et créances	29 748	-	23 031	7 649	30 680
Actions					
Disponibles à la vente ^[1]	331	-	-	331	331
Fonds détenus par des assureurs cédants	106	-	-	106	106
	48 144	-	42 396	8 191	50 587
Total	175 031	9 360	153 919	14 195	177 474
PASSIFS					
Passifs comptabilisés à la juste valeur					
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	1 841	-	1 819	22	1 841
Instruments dérivés	1 364	2	1 354	8	1 364
Autres passifs	97	9	-	88	97
	3 302	11	3 173	118	3 302
Passifs présentés à la juste valeur					
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	7 596	-	-	7 658	7 658
Débetures et autres instruments d'emprunt	9 351	440	9 863	-	10 303
Débetures de fiducies de capital	160	-	221	-	221
Dépôts et certificats	555	-	555	-	555
	17 662	440	10 639	7 658	18 737
Total	20 964	451	13 812	7 776	22 039

[1] La juste valeur de certaines actions disponibles à la vente ne peut pas être évaluée de manière fiable. Par conséquent, ces placements sont comptabilisés au coût.

Note 26 Évaluation de la juste valeur (suite)

31 décembre 2016	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur
ACTIFS					
Actifs comptabilisés à la juste valeur					
Obligations					
À la juste valeur par le biais du résultat net	88 283	-	88 282	1	88 283
Disponibles à la vente	12 023	-	12 023	-	12 023
Prêts hypothécaires					
À la juste valeur par le biais du résultat net	339	-	339	-	339
Actions					
À la juste valeur par le biais du résultat net	7 673	7 583	9	81	7 673
Disponibles à la vente	1 761	481	2	1 278	1 761
Immeubles de placement	4 340	-	-	4 340	4 340
Fonds détenus par des assureurs cédants	8 605	214	8 391	-	8 605
Instruments dérivés	573	3	567	3	573
Autres actifs	516	302	213	1	516
	124 113	8 583	109 826	5 704	124 113
Actifs présentés à la juste valeur					
Obligations					
Prêts et créances	16 970	-	18 355	129	18 484
Prêts hypothécaires					
Prêts et créances	29 295	-	22 580	7 838	30 418
Actions					
Disponibles à la vente ^[1]	376	-	-	376	376
Fonds détenus par des assureurs cédants	118	-	-	118	118
	46 759	-	40 935	8 461	49 396
Total	170 872	8 583	150 761	14 165	173 509
PASSIFS					
Passifs comptabilisés à la juste valeur					
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	2 009	-	1 989	20	2 009
Instruments dérivés	2 052	1	2 025	26	2 052
Autres passifs	10	10	-	-	10
	4 071	11	4 014	46	4 071
Passifs présentés à la juste valeur					
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	7 721	-	-	7 873	7 873
Débetures et autres instruments d'emprunt	8 418	483	8 868	-	9 351
Débetures de fiduciaires de capital	161	-	212	-	212
Dépôts et certificats	471	-	472	-	472
	16 771	483	9 552	7 873	17 908
Total	20 842	494	13 566	7 919	21 979

[1] La juste valeur de certaines actions disponibles à la vente ne peut pas être évaluée de manière fiable. Par conséquent, ces placements sont comptabilisés au coût.

Aucun transfert important n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2017 et en 2016.

Note 26 Évaluation de la juste valeur (suite)

La Société a classé ses actifs et ses passifs comptabilisés à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée selon la hiérarchie des justes valeurs suivantes :

- Le niveau 1 utilise des données d'entrée observables sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Société a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme standardisés négociés en Bourse, les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives. Les actifs de niveau 1 incluent également les parts de fonds d'investissement à capital variable et d'autres passifs, dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles.
- Le niveau 2 utilise des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Les données d'entrée du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données d'entrée autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données d'entrée incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, certaines obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une cote de solvabilité élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote, les prêts hypothécaires, les dépôts et certificats et la plupart des débentures et autres instruments d'emprunt. Les contrats d'investissement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compris dans le niveau 2.
- Le niveau 3 utilise une ou plusieurs données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données d'entrée de marché observables et il inclut des cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix, d'évaluateurs externes ou en actualisant les flux de trésorerie prévus. Les actifs et les passifs évalués en fonction du niveau 3 comprennent certaines obligations, certains titres adossés à des actifs et des actions de sociétés privées, certains prêts hypothécaires, des placements dans des fonds communs et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote, les immeubles de placement, les obligations à l'égard d'entités de titrisation et certains autres instruments d'emprunt.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la Société et ses filiales ont utilisé les données d'entrée du niveau 3, pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

	Obligations		Actions				Passifs relatifs aux contrats d'investissement	Total
	À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net ^[2]	Disponibles à la vente	Immeubles de placement	Dérivés, montant net	Autres actifs (passifs)		
31 décembre 2017								
Solde au début de l'exercice	1	81	1 278	4 340	(23)	1	(20)	5 658
Total des profits (pertes)								
Inclus dans le résultat net	1	10	270	176	13	(1)	-	469
Inclus dans les autres éléments de bénéfice global ^[1]	4	(3)	(61)	68	-	-	-	8
Achats	-	166	116	339	(2)	(67)	-	552
Ventes	-	(14)	(285)	(72)	-	(1)	-	(372)
Règlements	-	-	-	-	16	-	-	16
Autres ^[3]	-	-	(463)	-	-	(20)	(2)	(485)
Transferts vers le niveau 3	60	4	-	-	-	-	-	64
Transferts hors du niveau 3	(1)	-	(23)	-	-	-	-	(24)
Solde à la fin de l'exercice	65	244	832	4 851	4	(88)	(22)	5 886

[1] Le montant des autres éléments de bénéfice global pour les immeubles de placement représente les profits de change latents.

[2] Comprend des placements dans des fonds communs et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

[3] Le 31 août 2017, la participation dans China AMC, qui était classée comme une participation disponible à la vente, a été reclassée comme une participation dans une entreprise associée (note 7).

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. Les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs et des fonds distincts.

Note 26 Évaluation de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données d'entrée importantes non observables utilisées en fin d'exercice aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Type d'actifs	Méthode d'évaluation	Données importantes non observables	Valeur des données	Interdépendance entre les données d'entrée importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et de modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (dont les hypothèses locatives futures, les taux de location, les dépenses d'investissement et d'exploitation) et les taux d'actualisation, de capitalisation réversifs et de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les taux actuels du marché.	Taux d'actualisation Taux réversif Taux d'inoccupation	Fourchette de 2,6 % à 10,3 % Fourchette de 4,3 % à 7,5 % Moyenne pondérée de 2,7 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Actions	L'établissement de la juste valeur des actions exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation, les multiples de capitalisation prévus ou l'utilisation de données liées aux transactions récentes.	Taux d'actualisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

Note 27 Autres éléments de bénéfice global

	Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net			Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		Total
	Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	Écart de change	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	
Exercice clos le 31 décembre 2017						
Solde au début de l'exercice	373	902	433	(468)	(16)	1 224
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	110	(285)	309	(41)	(2)	91
Autres	-	-	-	-	6	6
Solde à la fin de l'exercice	483	617	742	(509)	(12)	1 321

	Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net			Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		Total
	Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	Écart de change	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	
Exercice clos le 31 décembre 2016						
Solde au début de l'exercice	224	1 659	192	(374)	(17)	1 684
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	149	(757)	241	(94)	1	(460)
Solde à la fin de l'exercice	373	902	433	(468)	(16)	1 224

Note 28 Bénéfice par action

Le tableau qui suit présente un rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour calculer le bénéfice par action :

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
BÉNÉFICE		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	1 338	1 134
Dividendes sur actions non participantes	(52)	(52)
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes	1 286	1 082
Effet dilutif des filiales	(1)	(3)
Bénéfice net ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif	1 285	1 079
NOMBRE D'ACTIONNAIRES PARTICIPANTES [en millions]		
Nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation - de base	463,8	463,2
Exercice potentiel des options sur actions en cours	1,7	1,0
Nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation - dilué	465,5	464,2
BÉNÉFICE NET PAR ACTION PARTICIPANTE		
De base	2,77	2,33
Dilué	2,76	2,32

Pour 2017, 3,6 millions d'options sur actions (9,1 millions en 2016) ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action, car elles avaient un effet antidilutif.

Note 29 Parties liées**PRINCIPALES FILIALES, PARTICIPATIONS EN PORTEFEUILLE CONTRÔLÉES ET ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT**

Les états financiers de Power Corporation comprennent les activités des filiales, des filiales indirectes et des participations dans les entreprises contrôlées conjointement ainsi que des entreprises associées suivantes :

Sociétés	Pays de constitution	Principale activité	% de participation	
			2017	2016
Corporation Financière Power	Canada	Société de portefeuille de services financiers	65,5	65,6
Great-West Lifeco Inc. ^[1]	Canada	Société de portefeuille de services financiers	71,7	71,9
La Great-West, compagnie d'assurance-vie	Canada	Assurance et gestion de patrimoine	100	100
London Life, Compagnie d'Assurance-Vie	Canada	Assurance et gestion de patrimoine	100	100
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Canada	Assurance et gestion de patrimoine	100	100
Irish Life Group Limited	Irlande	Assurance et gestion de patrimoine	100	100
Great-West Life & Annuity Insurance Company	États-Unis	Assurance et gestion de patrimoine	100	100
Putnam Investments, LLC ^[2]	États-Unis	Services financiers	95,9	96,2
Société financière IGM Inc. ^[3]	Canada	Services financiers	65,3	65,3
Groupe Investors Inc.	Canada	Services financiers	100	100
Corporation Financière Mackenzie	Canada	Services financiers	100	100
Parjointco N.V.	Pays-Bas	Société de portefeuille	50	50
Pargesa Holding SA	Suisse	Société de portefeuille	55,5	55,5
Portag3 Ventures Limited Partnership ^[4]	Canada	Fonds d'investissement	100	100
Wealthsimple Financial Corp. ^[5]	Canada	Services financiers	77,3	46,5
China Asset Management Co., Ltd. ^[6]	Chine	Société de gestion d'actifs	27,8	13,9
Corporation Énergie Power	Canada	Société de portefeuille	100	100
Potentia Renewables Inc.	Canada	Énergie renouvelable	100	100
Lumenpulse Group Inc.	Canada	Énergie durable	55,7	-
Eagle Creek Renewable Energy, LLC ^[7]	États-Unis	Énergie renouvelable	32,9	31,2
La compagnie électrique Lion	Canada	Énergie durable	43,8	-
Groupe de communications Square Victoria inc.	Canada	Communications et médias	100	100
Sagard SAS	France	Société de portefeuille	100	100
152245 Canada Inc.	Canada	Société de portefeuille	100	100
Sagard Capital Partners Management Corp.	États-Unis	Société de portefeuille	100	100
Sagard Holdings ULC	Canada	Société d'investissement	100	100
Peak Achievement Athletics Inc.	Canada	Fabricant d'articles et de vêtements de sport	42,6	-
Sagard Capital Partners, LP	États-Unis	Fonds d'investissement	100	100
IntegraMed America, Inc.	États-Unis	Soins de santé	91,6	96,7
Vein Clinics of America, Inc. ^[8]	États-Unis	Soins de santé	-	97,3

[1] La Financière Power et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 67,7 % et de 4,0 % dans Lifeco.

[2] Lifeco détient 100 % des actions avec droit de vote et 95,9 % du total des actions en circulation.

[3] La Financière Power et La Great-West, compagnie d'assurance-vie, détiennent des participations respectives de 61,5 % et de 3,8 % dans la Financière IGM.

[4] La Financière Power détient une participation de 63,0 % dans Portag3, tandis que Lifeco et la Financière IGM détiennent chacune une participation de 18,5 % dans Portag3.

[5] La Financière Power, Portag3 et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 10,8 %, de 29,4 % et de 37,1 % dans Wealthsimple.

[6] Power Corporation et Placements Mackenzie détiennent chacune une participation de 13,9 % dans China AMC.

[7] Détenues par l'entremise de Power Energy Eagle Creek, LLP (60 %).

[8] Cédées en décembre 2017 (note 3).

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Dans le cours normal des activités, Power Corporation et ses filiales prennent part à diverses transactions. Des filiales offrent des prestations d'assurance, fournissent des services de sous-conseillers, distribuent des produits d'assurance et proposent d'autres services administratifs à d'autres filiales du groupe et à la Société. Dans tous les cas, ces transactions ont lieu dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la juste valeur. Les soldes et les

transactions entre la Société et ses filiales ont été éliminés au moment de la consolidation et ne sont pas présentés dans cette note. Les détails des autres transactions entre la Société et les parties liées sont présentés ci-dessous.

En 2017, IGM a vendu des prêts hypothécaires résidentiels à la Great-West, à la London Life et à des fonds distincts gérés par la London Life pour un montant de 137 M\$ (184 M\$ en 2016).

Note 29 Parties liées (suite)

En octobre 2017, IGM et une filiale de Power Corporation ont obtenu des décisions anticipées en matière d'impôt sur le revenu, qui permettaient des transactions de consolidation des pertes fiscales aux termes desquelles les actions d'une filiale ayant généré des pertes fiscales pouvaient être acquises par IGM. La Société a comptabilisé l'économie au titre des pertes fiscales qui sera réalisée pendant ce programme.

Lifeco fournit des services de gestion d'actifs ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de Power Corporation, de la Financière Power, ainsi qu'à ceux de Lifeco et de ses filiales.

Le tableau qui suit présente toute la rémunération versée ou attribuée aux principaux dirigeants, ou gagnée par ces derniers, pour des services rendus à la Société et à ses filiales, quelle que soit la fonction qu'ils occupent :

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Rémunération et avantages du personnel	26	27
Avantages postérieurs à l'emploi	8	11
Paiements fondés sur des actions	21	23
	55	61

Note 30 Passifs éventuels

De temps à autre, dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs. Il est difficile de se prononcer avec certitude sur l'issue de ces poursuites et une issue défavorable pourrait nuire de manière importante à la situation financière consolidée de la Société. Toutefois, selon l'information connue actuellement, la Société ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Société. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations de la direction de la Société et de la direction de ses filiales.

LIFECO

Une filiale de Lifeco aux États-Unis est défenderesse dans le cadre d'une poursuite en justice relativement à son rôle à titre de gestionnaire de garanties à l'égard d'un titre garanti par des créances, poursuite engagée par une institution partie à ce titre garanti par des créances. Le 28 avril 2014, la poursuite a été rejetée. Le 2 juillet 2014, le plaignant a interjeté appel du rejet de la poursuite civile et le 15 avril 2015, la United States Court of Appeals for the Second Circuit a rendu sa décision, annulant le rejet de la poursuite et renvoyant la cause devant une instance inférieure où les procédures suivent leur cours.

Des filiales de Lifeco aux États-Unis sont défenderesses dans le cadre de recours collectifs envisagés au sujet de la gestion des régimes de retraite de leurs employés ou au sujet du coût et des caractéristiques de certains de leurs produits de retraite ou de fonds. La direction de Lifeco estime que les demandes sont sans fondement et défendra énergiquement sa position.

Note 31 Engagements et garanties**GARANTIES**

Dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales concluent des ententes prévoyant le versement d'indemnités à des tiers dans le cadre d'opérations telles que des cessions et des acquisitions d'entreprises, des prêts et des opérations de titrisation. La Société et ses filiales ont également accepté d'indemniser leurs administrateurs et certains de leurs dirigeants. La nature de ces ententes empêche de faire une estimation raisonnable du montant maximal éventuel que la Société et ses filiales pourraient être tenues de verser à des tiers, car les ententes ne fixent souvent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Par le passé, la Société n'a eu à verser aucun montant en vertu de ces ententes d'indemnisation. Aucune provision n'a été comptabilisée relativement à ces ententes.

LETTRES DE CRÉDIT

Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les facilités sous forme de lettres de crédit de Lifeco totalisent 1,7 G\$ US, montant duquel une tranche de 1,6 G\$ US a été émise au 31 décembre 2017.

L'unité Réassurance utilise aussi périodiquement des lettres de crédit à titre de garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan.

Note 31 Engagements et garanties (suite)**ENGAGEMENTS À L'ÉGARD D'INVESTISSEMENTS**

En ce qui concerne Lifeco, les engagements à l'égard d'opérations d'investissement, qui sont pris dans le cours normal des activités conformément à des politiques et à des lignes directrices et qui devront être payés lorsque certaines conditions contractuelles seront remplies, se chiffraient à 939 M\$ au 31 décembre 2017, dont une tranche de 938 M\$ était assortie d'une échéance de moins de un an et une tranche de 1 M\$ étant assortie d'une échéance de moins de deux ans.

La Société a des engagements en cours de 408 M\$, qui représentent des versements en capital futurs à des fonds d'investissement.

ENGAGEMENTS

La Société et ses filiales concluent des contrats de location simple pour les locaux à bureaux et certains éléments du matériel utilisés dans le cours normal de leurs activités. Les paiements de location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation. Les paiements de location minimaux futurs pris ensemble et par exercice se présentent comme suit :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023 et par la suite	Total
Paiements de location futurs	192	156	135	118	94	561	1 256

Note 32 Information sectorielle

Les secteurs opérationnels à présenter de la Société sont Lifeco, la Financière IGM et Pargesa. Ces secteurs reflètent la structure de gestion et l'information financière interne de Power Corporation. La Société évalue le rendement de chaque secteur opérationnel en fonction de son apport au bénéfice. Les trois secteurs opérationnels à présenter sont brièvement décrits ci-dessous :

- Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers détenant des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, les services de retraite et de gestion de placements, la gestion d'actifs et la réassurance principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe.
- La Financière IGM est une société de services financiers qui exerce ses activités au Canada, principalement au sein du secteur des services-conseils financiers. IGM tire ses produits de plusieurs sources, principalement des honoraires de gestion imputés à ses fonds communs de placement en contrepartie de services de consultation et de gestion des placements. IGM tire aussi des produits des honoraires imputés aux fonds communs de placement en contrepartie de la prestation de services administratifs.
- Pargesa est détenue par l'entremise de Parjointco. Pargesa est une société de portefeuille qui possède des participations diversifiées dans des sociétés établies en Europe et actives dans de nombreux secteurs: produits minéraux de spécialités industriels; contrôle, vérification et certification; ciment, granulats et béton; vins et spiritueux; conception et distribution de vêtements de sport; technologie des matériaux et recyclage des métaux précieux; pétrole, gaz et chimie; une marque de luxe mondiale; produits d'hygiène jetables; approvisionnement en équipement et services de gestion de projets pour un vaste éventail d'industries de transformation, principalement dans les secteurs des aliments et des boissons; ainsi qu'exploitation de parcs de loisirs régionaux.

ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE AU TITRE D'ENTENTES DE RÉASSURANCE

En plus des actifs donnés en garantie par Lifeco qui ont été présentés ailleurs dans les états financiers :

[i] Le montant des actifs inclus dans le bilan de la Société qui ont été donnés en garantie au titre d'ententes de réassurance se chiffre à 1 562 M\$ (1 709 M\$ au 31 décembre 2016).

De plus, en vertu de certains traités de réassurance, des obligations présentées dans les placements de portefeuille sont détenues dans des comptes en fidéicomis et des comptes entiers. Les actifs sont déposés dans ces comptes afin de respecter les exigences de certaines obligations juridiques et contractuelles visant le soutien des passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont repris.

[ii] Dans le cours normal de ses activités, Lifeco a donné en garantie des actifs d'un montant de 66 M\$ (62 M\$ au 31 décembre 2016) afin de fournir une sûreté à la contrepartie.

Note 32 Information sectorielle (suite)**BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017	Financière Power						Total
	Lifeco	IGM	Pargesa	Exploitation générale	Total partiel	Autres	
PRODUITS							
Revenu-primés, montant net	33 947	-	-	(22)	33 925	-	33 925
Produits de placement nets	7 582	139	-	(111)	7 610	464	8 074
Honoraires	5 454	3 006	-	(117)	8 343	13	8 356
Autres produits	-	-	-	-	-	898	898
Total des produits	46 983	3 145	-	(250)	49 878	1 375	51 253
CHARGES							
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	35 643	-	-	-	35 643	-	35 643
Commissions	2 410	1 142	-	(77)	3 475	-	3 475
Charges d'exploitation et frais administratifs	5 925	1 113	-	92	7 130	1 130	8 260
Charges financières	300	114	-	18	432	80	512
Total des charges	44 278	2 369	-	33	46 680	1 210	47 890
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	2 705	776	-	(283)	3 198	165	3 363
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	25	9	131	35	200	14	214
Bénéfice avant impôt	2 730	785	131	(248)	3 398	179	3 577
Impôt sur le bénéfice	422	174	-	(12)	584	(41)	543
Bénéfice net	2 308	611	131	(236)	2 814	220	3 034
ATTRIBUABLE AUX							
Participations ne donnant pas le contrôle	1 357	381	45	(95)	1 688	8	1 696
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	-	-	52	52
Détenteurs d'actions participantes	951	230	86	(141)	1 126	160	1 286
	2 308	611	131	(236)	2 814	220	3 034

Note 32 Information sectorielle (suite)**TOTAL DE L'ACTIF ET DU PASSIF**

31 décembre 2017	Financière Power						Total
	Lifeco	IGM	Pargesa	Exploitation générale	Total partiel	Autres	
Actif investi (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie)	167 480	9 073	-	1 113	177 666	2 188	179 854
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	2	648	3 354	12	4 016	1 138	5 154
Autres actifs	24 635	1 139	-	83	25 857	926	26 783
Goodwill et immobilisations incorporelles	10 371	4 789	-	168	15 328	1 045	16 373
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	217 357	-	-	-	217 357	-	217 357
Total de l'actif^[1]	419 845	15 649	3 354	1 376	440 224	5 297	445 521
Total du passif	394 302	11 674	-	724	406 700	2 005	408 705

[1] Le total de l'actif des secteurs opérationnels que sont Lifeco et IGM tient compte de la répartition du goodwill et de certains ajustements liés à la consolidation.

TOTAL DE L'ACTIF ET DES PRODUITS PAR RÉGION

31 décembre 2017	Canada	États-Unis	Europe	Total
Actif investi (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie)	83 734	44 674	51 446	179 854
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	1 369	429	3 356	5 154
Autres actifs	4 810	3 918	18 055	26 783
Goodwill et immobilisations incorporelles	11 521	2 184	2 668	16 373
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	80 399	34 038	102 920	217 357
Total de l'actif	181 833	85 243	178 445	445 521
Total des produits	21 585	9 862	19 806	51 253

Note 32 Information sectorielle (suite)**BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016	Financière Power						Total
	Lifeco	IGM	Pargesa	Exploitation générale	Total partiel	Autres	
PRODUITS							
Revenu-primés, montant net	31 125	-	-	-	31 125	-	31 125
Produits de placement nets	10 145	188	-	(130)	10 203	132	10 335
Honoraires	5 101	2 857	-	(164)	7 794	-	7 794
Autres produits	-	-	-	-	-	1 496	1 496
Total des produits	46 371	3 045	-	(294)	49 122	1 628	50 750
CHARGES							
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	34 675	-	-	-	34 675	-	34 675
Commissions	2 602	1 090	-	(102)	3 590	-	3 590
Charges d'exploitation et frais administratifs	5 450	916	-	14	6 380	1 643	8 023
Charges financières	302	92	-	18	412	78	490
Total des charges	43 029	2 098	-	(70)	45 057	1 721	46 778
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	3 342	947	-	(224)	4 065	(93)	3 972
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	10	-	(88)	(20)	(98)	(24)	(122)
Bénéfice avant impôt	3 352	947	(88)	(244)	3 967	(117)	3 850
Impôt sur le bénéfice	396	168	-	17	581	6	587
Bénéfice net	2 956	779	(88)	(261)	3 386	(123)	3 263
ATTRIBUABLE AUX							
Participations ne donnant pas le contrôle	1 782	468	(31)	(92)	2 127	2	2 129
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	-	-	52	52
Détenteurs d'actions participantes	1 174	311	(57)	(169)	1 259	(177)	1 082
	2 956	779	(88)	(261)	3 386	(123)	3 263

Note 32 Information sectorielle (suite)**TOTAL DE L'ACTIF ET DU PASSIF**

31 décembre 2016 ^[1]	Financière Power						Total
	Lifeco	IGM	Pargesa	Exploitation générale	Total partiel	Autres	
Actif investi (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie)	162 535	8 819	-	786	172 140	2 569	174 709
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	259	-	2 811	33	3 103	450	3 553
Autres actifs	26 226	1 263	-	32	27 521	781	28 302
Goodwill et immobilisations incorporelles	10 409	4 831	-	-	15 240	517	15 757
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	200 403	-	-	-	200 403	-	200 403
Total de l'actif^[2]	399 832	14 913	2 811	851	418 407	4 317	422 724
Total du passif	374 725	10 878	-	588	386 191	1 472	387 663

TOTAL DE L'ACTIF ET DES PRODUITS PAR RÉGION

31 décembre 2016 ^[1]	Canada	États-Unis	Europe	Total
Actif investi (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie)	81 257	45 184	48 268	174 709
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	50	433	3 070	3 553
Autres actifs	5 108	4 489	18 705	28 302
Goodwill et immobilisations incorporelles	10 566	2 700	2 491	15 757
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	74 909	35 414	90 080	200 403
Total de l'actif	171 890	88 220	162 614	422 724
Total des produits	20 325	10 070	20 355	50 750

[1] Lifeco a reclassé certains chiffres correspondants afin de refléter la présentation actuelle (note 16).

[2] Le total de l'actif des secteurs opérationnels que sont Lifeco et IGM tient compte de la répartition du goodwill et de certains ajustements liés à la consolidation.

Aux actionnaires de Power Corporation du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Power Corporation du Canada, qui comprennent les bilans consolidés au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 et les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des fonds propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Power Corporation du Canada au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Signé,
Deloitte s.e.n.c.r.l./s.r.l.¹

Le 23 mars 2018
Montréal (Québec)

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A110092

Sommaire financier quinquennal

31 décembre [en M\$ CA, sauf les montants par action] (non audité)	2017	2016 ^[1]	2015	2014	2013
BILANS CONSOLIDÉS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 903	5 182	5 085	4 431	4 767
Total de l'actif	445 521	422 724	422 859	377 781	344 976
Fonds propres attribuables aux actionnaires	14 615	13 864	13 978	11 931	10 924
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS					
PRODUITS					
Revenu-primés, montant net	33 925	31 125	24 501	21 222	20 236
Produits de placement nets	8 074	10 335	4 869	13 706	2 752
Honoraires	8 356	7 794	7 692	6 990	5 933
Autres produits	898	1 496	1 203	711	721
Total des produits	51 253	50 750	38 265	42 629	29 642
CHARGES					
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	35 643	34 675	22 842	29 160	17 811
Commissions	3 475	3 590	3 133	2 901	2 590
Charges d'exploitation et frais administratifs	8 260	8 023	7 239	6 066	5 448
Charges financières	512	490	480	457	440
Total des charges	47 890	46 778	33 694	38 584	26 289
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	3 363	3 972	4 571	4 045	3 353
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	214	(122)	213	215	106
Bénéfice avant impôt	3 577	3 850	4 784	4 260	3 459
Impôt sur le bénéfice	543	587	685	824	670
Bénéfice net	3 034	3 263	4 099	3 436	2 789
ATTRIBUABLE AUX					
Participations ne donnant pas le contrôle	1 696	2 129	2 261	2 109	1 760
Détenteurs d'actions non participantes	52	52	52	52	52
Détenteurs d'actions participantes	1 286	1 082	1 786	1 275	977
	3 034	3 263	4 099	3 436	2 789
PAR ACTION					
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes	2,77	2,33	3,86	2,77	2,12
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes ^[2]	3,36	2,64	3,40	2,69	2,08
Dividendes déclarés sur les actions participantes	1,41	1,32	1,22	1,16	1,16
Valeur comptable par action participante	29,40	27,84	28,08	23,74	21,61
COURS DU MARCHÉ (actions participantes)					
Haut	33,68	31,03	34,57	32,87	32,82
Bas	28,65	26,77	27,15	27,60	25,02
Fin de l'exercice	32,37	30,05	28,94	31,76	31,95

[1] Lifeco a reclassé certains chiffres correspondants afin de refléter la présentation actuelle (note 16).

[2] Veuillez vous reporter à la revue de la performance financière pour la définition des mesures financières non conformes aux IFRS.

Renseignements financiers trimestriels

[en M\$ CA, sauf les montants par action] (non audité)	Total des produits	Bénéfice net	Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes	Bénéfice par action attribuable aux détenteurs d'actions participantes - de base	Bénéfice par action attribuable aux détenteurs d'actions participantes - dilué
2017					
Premier trimestre	13 777	754	258	0,56	0,55
Deuxième trimestre	12 080	819	350	0,75	0,75
Troisième trimestre	11 377	953	470	1,02	1,01
Quatrième trimestre	14 019	508	208	0,44	0,44
2016					
Premier trimestre	13 280	452	48	0,10	0,10
Deuxième trimestre	13 879	790	272	0,59	0,59
Troisième trimestre	14 503	825	303	0,65	0,65
Quatrième trimestre	9 088	1 196	459	0,99	0,99

Conseil d'administration

Pierre Beaudoin^[5]

Président du conseil,
Bombardier Inc.

Marcel R. Coutu^[2, 3]

Administrateur de sociétés

André Desmarais, O.C., O.Q.^[4]

Président délégué du conseil, président
et co-chef de la direction de la Société
et co-président exécutif du conseil,
Corporation Financière Power

Paul Desmarais, jr, O.C., O.Q.^[4]

Président du conseil
et co-chef de la direction de la Société
et co-président exécutif du conseil,
Corporation Financière Power

Gary A. Doer, O.M.^[2]

Conseiller en affaires principal,
Dentons Canada S.E.N.C.R.L.

Anthony R. Graham, LL.D.^[1, 3, 4]

Vice-président du conseil,
Wittington Investments, Limited

J. David A. Jackson, LL.B.^[2]

Avocat-conseil principal,
Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Isabelle Marcoux^[3, 4]

Présidente du conseil,
Transcontinental inc.

Christian Noyer^[4, 5]

Administrateur de sociétés

R. Jeffrey Orr

Président et chef de la direction,
Corporation Financière Power

T. Timothy Ryan, jr^[2]

Administrateur de sociétés

Emőke J.E. Szathmáry, C.M., O.M., PH.D., MRSC^[2, 5]

Présidente émérite,
Université du Manitoba

ADMINISTRATEUR HONORAIRE

James W. Burns, O.C., O.M.

[1] ADMINISTRATEUR PRINCIPAL DE LA SOCIÉTÉ

[2] MEMBRE DU COMITÉ D'AUDIT

[3] MEMBRE DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

[4] MEMBRE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DES MISES EN CANDIDATURE

[5] MEMBRE DU COMITÉ DES OPÉRATIONS ENTRE PERSONNES RELIÉES ET DE RÉVISION

Dirigeants

Paul Desmarais, jr., O.C., O.Q.

Président du conseil et
co-chef de la direction

André Desmarais, O.C., O.Q.

Président délégué du conseil,
président et co-chef de la direction

Michel Plessis-Bélair, FCPA, FCA

Vice-président du conseil

Henri-Paul Rousseau, PH.D.*

Vice-président du conseil

Gregory D. Tretiak, FCPA, FCA

Vice-président exécutif
et chef des services financiers

Claude Généreux

Vice-président exécutif

Olivier Desmarais

Premier vice-président

Paul Desmarais III

Premier vice-président

Paul C. Genest

Premier vice-président

Arnaud Vial

Premier vice-président

Arnaud Bellens

Vice-président

Peter Kruyt*

Vice-président

Pierre Larochelle

Vice-président

Denis Le Vasseur, CPA, C.A.

Vice-président et contrôleur

Stéphane Lemay

Vice-président, chef du contentieux et secrétaire

Yuhong Liu (Henry), CFA

Vice-président

Fabrice Morin

Vice-président

Eoin Ó hÓgáin, CFA

Vice-président

Richard Pan

Vice-président

Pierre Piché

Vice-président

Luc Reny, CFA

Vice-président

Samuel Robinson

Vice-président

Adam D. Vigna

Vice-président

* RETRAITÉS LE 1^{ER} JANVIER 2018

PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ
HONORAIRE DU CONSEIL

Robert Gratton

Renseignements sur la Société

Power Corporation du Canada

751, square Victoria
Montréal (Québec) Canada H2Y 2J3
514-286-7400
1-800-890-7440

161, Bay Street, bureau 5000
Toronto (Ontario) Canada M5J 2S1
416-607-2250

www.powercorporation.com

Ce document est aussi disponible sur le site Web de la Société et sur le site de SEDAR au www.sedar.com.

INSCRIPTIONS EN BOURSE

Les actions de Power Corporation du Canada sont cotées à la Bourse de Toronto :

Actions comportant des droits de vote limités : POW
Actions privilégiées participantes : POW.PR.E

Actions privilégiées de premier rang, série 1986 : POW.PR.F
Actions privilégiées de premier rang, série A : POW.PR.A
Actions privilégiées de premier rang, série B : POW.PR.B
Actions privilégiées de premier rang, série C : POW.PR.C
Actions privilégiées de premier rang, série D : POW.PR.D
Actions privilégiées de premier rang, série G : POW.PR.G



Power Corporation du Canada est une Entreprise généreuse reconnue par Imagine Canada en raison de son leadership et de la qualité de son engagement en matière d'investissement communautaire.



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Pour en savoir plus sur les organismes que nous soutenons :
www.PowerCorporation.com/Collectivites

La marque de confiance du Programme des entreprises généreuses est une marque d'Imagine Canada utilisée sous licence par Power Corporation du Canada.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Services aux investisseurs Computershare inc.

Bureaux à :
Montréal (Québec), Toronto (Ontario),
Vancouver (Colombie-Britannique)
www.centredesinvestisseurs.com

SERVICES AUX ACTIONNAIRES

Les questions ayant trait au paiement des dividendes, aux changements d'adresse, aux certificats d'actions, au système d'inscription directe et aux transferts de succession doivent être adressées à l'agent des transferts :

Services aux investisseurs Computershare inc.
Services aux actionnaires
100, avenue University, 8^e étage
Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1
Téléphone : 1-800-564-6253 (sans frais au Canada et aux États-Unis)
ou 514-982-7555
www.computershare.com

Les marques de commerce utilisées dans le présent rapport sont la propriété de Power Corporation du Canada ou d'un Membre du groupe de sociétés de Power Corporation^{MD}. Les marques de commerce qui ne sont pas la propriété de Power Corporation du Canada sont utilisées avec autorisation.

